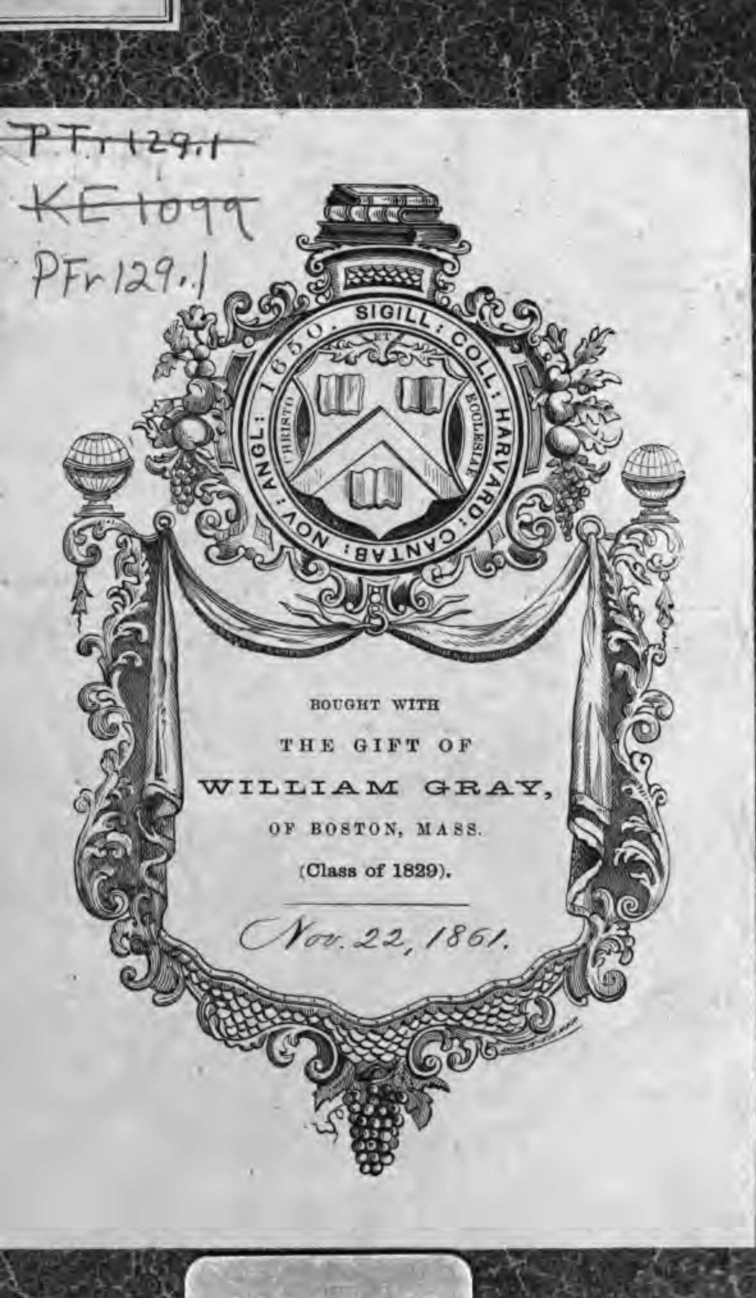

WIDENER LIBRARY
HX K2KA G
Digitized by Google


SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS,

RÉDIGÉE A GENÈVE.

1833. — TOME I.

LITTÉRATURE.

GENÈVE,

IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE.

PARIS,

ANSELIN (SUCCESSEUR DE MAGIMEL), LIBRAIRE, RUE DAUPHINE, N° 9.

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSELLE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS,

RÉDIGÉE A GENÈVE.

FAISANT SUITE A LA BIBLIOTHÈQUE BRITANNIQUE.

XVIIIme ANNÉE.

LITTÉRATURE. — TOME LII.

GENÈVE,
IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE.
PARIS,
ANSELIN (SUCCESSEUR DE MAGIMEL), LIBRAIRE, RUE DAUPHINE, No 9.

1833.

 1861, Nov. 22.



ÉCONOMIE POLITIQUE.

DES ÉPIDÉMIES SOUS LE RAPPORT DE LA STATISTIQUE MÉDICALE ET DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE ; par M. VILLERMÉ. (*Ann. d'hygiène publique, IX*, 1re *partie*.)

L'épidémie si funeste, qui a dernièrement affligé Paris, doit faire le sujet d'un travail de statistique important, qui pourra jeter beaucoup de jour sur la marche de ce fléau et sur les moyens de s'en préserver. Il apprendra, par exemple, d'une manière positive, si les ouvriers de certains métiers, eu égard à leur nombre, ont été moins atteints que d'autres, si les personnes qui approchent les malades, ont plus souffert que la moyenne de la population, et une foule d'autres choses également importantes. Ces recherches ont heureusement été confiées à des hommes d'un talent réel, qui ne se plaisent pas à jeter des chiffres au hasard et à leur donner plus de signification qu'ils ne peuvent en avoir. Au nombre de ces savans nous citons avec plaisir M. Villermé.

Les travaux de la commission relative au choléra, l'ont amené à examiner la question générale de l'influence des épidémies sur le mouvement de la population. C'est ce qui fait le sujet du mémoire que nous annonçons; mémoire dans lequel nous voyons avec

plaisir l'auteur marcher sous la bannière de Malthus, et partager plusieurs des opinions émises dans ce journal et communiquées à M. Villermé lui-même, par notre compatriote M. d'Ivernois. Si quelquefois il montre de la timidité, s'il cherche à s'étayer des noms de Fourier et de Say, nous pensons que cela tient surtout à ce que les travaux de Malthus ne sont pas encore généralement connus et appréciés en France, comme ils le sont ailleurs, et à ce que, dans tous les grands pays, on cède plus volontiers à l'autorité d'un compatriote qu'à celle d'un savant étranger de mérite égal. Que l'on nous pardonne cette réflexion, à nous, qui sentons tous les jours combien il est plus facile d'être impartial dans un très-petit pays que dans un très-grand.

I. FRÉQUENCE ET INTENSITÉ DES ÉPIDÉMIES.

M. Villermé commence par examiner quels sont en général les pays et les époques où les épidémies de tout genre ont été le plus fréquentes. Selon lui, elles ont fait plus de ravages chez les peuples barbares que chez les nations civilisées. La petite-vérole, d'après un voyageur français, M. de Lesseps, a enlevé, en 1767 et 1768, les trois quarts des habitans du Kamtschatka. Cette même maladie a régné en Amérique, en 1520, avec une telle intensité, que les naturels comptent leurs années depuis cette fatale époque, comme d'un événement qui, par son importance, peut constituer une ère nouvelle. En supposant de l'exagération dans ces

récits, ils ne dépassent pas moins de beaucoup ce que l'on a dit de la petite-vérole en Europe, avant la grande découverte de la vaccine. Enfin, ce préservatif, lorsqu'il est généralement employé, a fait disparaître les épidémies de petite-vérole, ou du moins a transformé cette maladie en une autre assez rare (la variole), qui ne fait peut-être pas périr un individu sur des milliers de malades.

La civilisation véritable, celle dont personne ne conteste l'utilité, apprend à lutter contre les élémens et à tirer parti des forces de la nature. Tantôt elle change les causes qui rendent un pays insalubre, tantôt, par une bonne hygiène publique et particulière, elle permet aux habitans de résister à l'insalubrité naturelle d'un pays. «Dans la ville de Paris,» a dit un grand mathématicien, M. Fourier, « à mesure que les connaissances « utiles aux hommes se sont répandues et ont influé sur « les actes de l'administration (c'est-à-dire, à mesure « que la civilisation a fait des progrès, ou est devenue « plus générale), les grandes mortalités, ou les grandes « épidémies dont ces mortalités étaient les consé- « quences, sont devenues plus rares.... Le nombre des « décès annuels s'est rapproché de sa valeur moyenne... « Il peut en différer aujourd'hui, soit en plus, soit en « moins, de la quinzième de cette valeur, et vers la « fin du 17me siècle, il n'était pas rare (tant les épidé- « mies étaient alors communes et meurtrières) que la « différence fût d'un quart, d'un tiers, et elle pouvait « être de moitié. » M. Villermé croit aussi qu'avant l'invasion du choléra, la fréquence et l'intensité des

épidémies avaient diminué en Europe, excepté dans les environs de Rome et de Venise.

En considérant comme années d'épidémies, pour une ville de la grandeur de Paris, celles où la mortalité dépasse d'un dixième, la mortalité de l'année qui précède ou de celle qui suit, il y a eu dans cette capitale :

Sur 13 années du 17e siècle. . .	6 ann. épidém.
de 1709 à 1720 (12 ans). . .	5
1721 - 1730.	4
1731 - 1740.	5
1741 - 1750.	4
1751 - 1760.	4
1761 - 1770.	4
1771 - 1780.	4
1781 - 1790.	4
1791 - 1800.	5
1801 - 1810.	3
1811 - 1820.	3
1821 - 1830.	2

Cette série décroissante est remarquable. Cependant, en bonne logique, on doit en conclure que *le nombre des décès à Paris est devenu moins variable*, et non, que la fréquence des épidémies y a diminué, car rien ne prouve que les accroissemens observés dans le nombre des décès d'une année aient toujours tenu à des épidémies. Ils peuvent aussi résulter quelquefois d'une augmentation générale dans le nombre et l'intensité de toutes les maladies, épidémiques ou autres ; augmentation qui provient ordinairement d'une diminution dans les moyens de subsistance, par suite de

cherté de vivres ou d'abaissement relatif des salaires. Nous ferons, en outre, une petite correction au tableau ci-dessus, c'est que la population de Paris ayant augmenté depuis la fin du 17e siècle, les variations dans le nombre annuel des décès ont dû diminuer par cela même. M. Villermé observe ailleurs, avec raison, que pour toute la population de la France, il y a moins d'années où les décès varient de la moyenne d'un dixième, que pour la population d'un seul département. Les causes de maladies sont moins simultanées sur une population plus considérable; ainsi, Paris, peuplé de 4 à 500,000 ames, devait offrir plus de variations de mortalité que Paris peuplé de 7 à 800,000.

A la fin du 17e siècle, le maximum de mortalité moyenne par mois était à Paris en septembre, à cause de la fréquence des fièvres épidémiques d'automne; depuis 1723, sur des moyennes de 10 années, il a toujours été au mois d'avril.

Les caractères d'une épidémie sont, suivant M. Villermé, d'apparaître simultanément dans plusieurs lieux d'une même contrée, ou sur plusieurs points d'une même ville, de se montrer également à la fois au maximum d'intensité dans divers points, et aussi de diminuer presque simultanément dans les lieux envahis en même temps (1).

(1) Il importe toujours de définir les mots *contagion, épidémie*, etc., car presque toutes les discussions sur certaines maladies, dans le public et parmi les médecins, viennent de ce que l'on attribue à ces mots des sens différens. Les gens qui soutiennent que

Souvent elles rendent les autres maladies plus rares. C'est du moins une chose assez communément observée par les médecins, que, pendant le règne d'une épidémie, les autres maladies diminuent de fréquence, ou présentent plus ou moins les symptômes de celle qui prédomine, et semblent ainsi lui faire place. Le mois d'avril dernier en a fourni un exemple à Paris pour le choléra-morbus. Il en résulte que souvent, quand l'épidémie n'est pas très-meurtrière, le nombre des morts n'est pas, en réalité, beaucoup augmenté, ou l'est à peine.

Lorsqu'une épidémie atteint particulièrement les enfans, ou les vieillards, elle enlève un nombre de malades d'autant plus grand chez les premiers, qu'ils sont plus près de la naissance, et chez les seconds, qu'ils sont plus âgés. Ensorte que la mortalité provenant des épidémies serait en général d'autant plus grande dans chaque catégorie d'individus, que leur mortalité par d'autres maladies est plus grande. C'est ce qui paraît

le choléra n'est pas contagieux, sous-entendent qu'une maladie n'est contagieuse que lorsqu'elle se communique toujours d'un individu à l'autre par le contact, ou, selon quelques-uns, par le rapprochement. Alors je me charge de prouver que la peste n'est pas contagieuse, car on a vu des gens embrasser des pestiférés sans prendre la peste. A plus forte raison, la fièvre rouge, la petite-vérole, le typhus ne seraient pas contagieux. Les contagionistes, au contraire, devraient expliquer positivement qu'ils appellent maladie contagieuse celle où des individus qui approchent, ou bien, dans un autre sens, qui touchent un malade, ont plus de chance de prendre la maladie que s'ils en étaient restés éloignés.

résulter, selon M. Villermé, des calculs de M. E.-E. Duvillard sur la petite-vérole, et de ceux de M. Rayer sur l'épidémie de suette-miliaire qui a régné, en 1821, dans les départemens de l'Oise et de Seine-et-Oise. « Quant au choléra, » dit M. Villermé, « d'après des renseignemens unanimes, venus de diverses parties de l'Allemagne, renseignemens que va pleinement confirmer le rapport officiel sur Paris et le département de la Seine, les enfans au-dessous de quatre ans et les vieillards très-avancés en âge, qui sont attaqués de cette maladie, en meurent presque tous, si l'on peut ainsi dire, tandis que les jeunes gens y succombent le moins souvent. »

« Enfin, des recherches que j'ai faites sur l'influence des marais, montrent encore la même chose pour les fièvres ou maladies épidémiques qui en résultent; car, à nombre égal de malades, les petits enfans y succombaient plus que tous les autres, et ce seraient ensuite les vieillards. »

« L'épidémie de grippe ou de fièvre catarrhale, qui a régné dans une grande partie de la France pendant le printemps et l'été de 1831, et qui a surtout attaqué les adultes et les vieillards, du moins à Paris, a principalement été funeste à ceux-ci, lorsqu'ils étaient très-vieux. »

« Tous ces faits, concernant des maladies si différentes, rendent extrêmement probable que la mortalité occasionnée par les épidémies, suit d'ordinaire, comme on l'a déjà dit, pour les malades qui en sont attaqués, la loi générale de la mortalité par âges. »

Nous sommes disposés à croire qu'il existe une loi un peu plus générale que celle admise ici par M. Villermé quant aux personnes d'âges différens. C'est que, pour une population quelconque, considérée en masse, ou pour une catégorie de cette population, la mortalité provenant des épidémies suit à peu près les lois de la mortalité ordinaire, c'est-à-dire que les épidémies atteignent et font périr d'autant plus d'individus que la mortalité est habituellement plus forte dans la population que l'on considère. Le choléra-morbus nous paraît suivre à peu près cette loi.

En effet, nous venons de voir que les enfans et les vieillards qui en sont atteints, périssent en plus forte proportion que la moyenne des malades. Ailleurs, dans le même opuscule, M. Villermé nous apprend « qu'il n'est point vrai que le choléra ait sévi indifféremment et avec la même intensité contre les riches et contre les pauvres, du moins dans cette capitale (Paris) et dans les autres communes du département de la Seine; car, proportion gardée, ce sont les indigens, et parmi ceux-ci les plus misérables, qui en ont, presque partout, principalement souffert. » Or nous savons, par les calculs de M. Benoiston de Chateauneuf et de M. Villermé lui-même, que la mortalité habituelle des quartiers de Paris est d'autant plus forte qu'ils offrent plus de misère, qu'elle est de 1 sur 24 dans le 12me arrondissement (faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau), et de 1 sur 45 dans le 1er (Tuileries, place Vendôme). Ainsi ce sont les populations où la mortalité est habituellement la plus forte, qui ont le plus souffert du choléra.

Par analogie, il est naturel de présumer que, de deux villes envahies par le choléra, celle où la mortalité est la plus forte dans les temps ordinaires, est aussi celle qui souffrira le plus de ce fléau; et de même pour deux pays comparés entre eux. Les faits connus jusqu'à présent ne s'éloignent pas beaucoup de cette hypothèse. Ainsi, le choléra a fait de grands ravages en Russie, où la mortalité ordinaire, dans les deux années antérieures à cette maladie (1829 et 1830), était, d'après les calculs de M. d'Ivernois, de 1 sur 25 8/10 individus par an. Il a fait peut-être moins de mal en Prusse, où cependant il a enlevé 1 individu sur 424 (1). Or la mortalité de ce pays, dans les années qui ont précédé le choléra, a été de 1 sur 33 ou 34, proportion très-forte. Cependant, en France, où la mortalité oscille depuis bien des années de 1 sur 39 à 1 sur 40, le choléra a fait beaucoup de ravages, surtout dans le nord-ouest du royaume. Pour cette région considérée isolément, les faits sont certainement contraires à la règle de probabilité que nous supposons, mais il faut attendre la fin de l'épidémie dans tout le royaume, et alors en le comparant à la Prusse, on verra peut-être que le choléra y aura fait réellement moins de victimes. Enfin, ce qui n'est pas douteux, c'est que le choléra a régné avec beaucoup moins d'intensité en Angleterre que partout ailleurs. Dans la ville de Londres, la morta-

(1) *Bibl. Univ.* Mars 1832. La population du royaume était de 13 millions en 1829.

lité, en 1832, n'a été augmentée que de 1/8 au-dessus de celle de l'année précédente (1), et dans toute l'Angleterre il est mort moins de monde du choléra que dans tel département de la France. Or la mortalité moyenne des cinq années finissant à 1830, a été trouvée, dans le recensement général, de 1 sur 54.

Ainsi, pour les individus de même catégorie quant aux âges, enfans, adultes ou vieillards, les épidémies sont d'autant plus funestes à ceux qui en sont atteints, que leur probabilité de vie, d'après leur âge, est plus faible.

Et pour des populations considérées en masse, la mortalité résultant des épidémies paraît d'autant plus grande que la mortalité habituelle, par toutes les autres causes, est plus considérable (2).

Ces lois sont probablement soumises, comme toutes les vérités de ce genre, à des variations ou perturbations nombreuses, provenant du climat, du degré de dispersion des populations que l'on compare, et de diverses autres causes dont l'importance varie surtout selon la nature de l'épidémie dont il s'agit. Pour bien com-

(1) En 1832, il est mort dans la métropole 28,706 individus ; ce qui fait 3269 de plus que dans l'année précédente. (*Temps*, 10 janv. 1833, d'apr. les journ. angl.)

(2) Pour ceux qui admettent, avec M. d'Ivernois, que la mortalité diminue lorsque le bien-être des peuples augmente, et que par conséquent la mortalité moyenne est la meilleure mesure de la civilisation, cette loi n'est qu'une manière différente d'exprimer, avec MM. Fourier et Villermé, que les épidémies sont moins meurtrières lorsque la civilisation augmente.

prendre ceci, on peut comparer l'effet d'un fléau comme le choléra, sur la mortalité d'un pays, à celui d'un violent ouragan sur une forêt. Certainement la position du terrain, la hauteur des arbres et bien d'autres circonstances, peuvent augmenter ou diminuer le mal produit par l'ouragan ; mais dans tous les cas, les arbres qui n'ont pas de bonnes racines, ceux dont le tronc est carié et qui souffrent déjà par une cause quelconque, seront abattus en bien plus forte proportion que les autres, et plus il y aura de ces arbres défectueux dans une forêt, plus elle souffrira de l'ouragan.

II. INFLUENCE SUR LA POPULATION DES MOYENS CONSERVATEURS, TELS QUE LA VACCINE, ET DES ÉPIDÉMIES.

M. Villermé relève avec raison les erreurs dans lesquelles on tombe généralement, lorsqu'on veut apprécier les effets sur la population des moyens préservatifs, tels que la vaccine.

Les uns regardent comme acquis pour la société tous les individus que ces moyens préservatifs ont sauvés de la mort. Si la petite-vérole ne fait plus périr, en France, quelques milliers d'individus par an, on croit que ce sont autant de personnes ajoutées à la population totale du royaume. On oublie que les individus que l'on a soustraits à une maladie, demeurent exposés par cela même à toutes les autres, et que, s'ils ne meurent pas cette année de la petite-vérole, par exemple, ils ont la chance de mourir l'année suivante

de la rougeole ou de telle autre maladie à laquelle ils n'auraient pas été en proie s'ils étaient morts de la petite-vérole. En fermant une porte à la mort, dit M. Villermé, on en ouvre d'autres plus larges.

Il y a, d'un autre côté, des médecins qui, voyant toutes ces maladies, la rougeole, le croup, la coqueluche, etc., enlever plus d'enfans que lorsque la vaccine n'était pas pratiquée, en ont conclu que celle-ci avait augmenté le développement ou l'intensité des maladies autres que la petite-vérole. Raisonnement tout aussi faux que le premier, qui suppose aussi une ignorance complète du calcul des probabilités.

Pour jeter du jour dans cette question, il convient, je crois, de distinguer plus nettement que ne l'a fait M. Villermé, ce qui concerne, 1° la *population totale* d'un pays, et 2° le *mouvement de cette population*, ou la manière dont les individus se succèdent les uns aux autres.

1° *Effet sur le nombre total des habitans.*

Ce n'est pas principalement par une augmentation de naissances, ni par les moyens conservateurs découverts par la médecine, que la population totale d'un pays peut augmenter. Ce n'est pas non plus parce que la guerre ou les maladies enlèvent un plus grand nombre d'individus, que cette population diminue, si ce n'est d'une manière passagère, pour la durée de quelques mois ou de quelques années. Malthus a démontré que les causes qui déterminent le nombre absolu des habitans

d'un pays, sont autres ; ce sont les moyens d'existence que l'on possède dans le pays, moyens qui dépendent de la nature du sol, et surtout de l'intelligence, de l'habileté et de l'activité des habitans, pour obtenir de manière ou d'autre, par l'agriculture, l'industrie ou le commerce, ces moyens d'existence. Que les ressources d'une nation augmentent, la population augmentera aussitôt. Que la population seule augmente, les moyens d'existence restant les mêmes, la mortalité augmentera par suite de l'accroissement de misère d'une classe nombreuse de la société. Que si, enfin, la mortalité augmente subitement par l'invasion d'une peste nouvelle, sans que les moyens d'existence aient diminué, l'accroissement dans le nombre des mariages et des naissances dans les deux années qui suivent, rétablit infailliblement l'équilibre.

Les ouvrages de statistique et d'économie politique, surtout celui de Malthus, fournissent abondamment de preuves de ces vérités. M. Villermé a cru devoir en citer de nouvelles. Nous nous bornerons à donner l'exemple tiré de l'ancien royaume des Pays-Bas, d'après les documens officiels publiés à La Haye en 1827.

Années.	*Événemens.*	*Décès.*	*Mariages.*	*Naissances.*
1815.	Guerre.	137,599.	48,854.	195,360.
1816.	Cherté de vivres.	136,123.	40,801.	196,602.
1817.	Disette.	152,608.	33,881.	177,555.
1818.	État ordinaire.	140,416.	39,218.	183,706.
1819.	Id.	148,397.	42,401.	205,292.
1820.	Id.	145,177.	43,258.	194,948.

Or la vaccine et tous les moyens conservateurs de ce genre, n'augmentent pas directement les ressources d'un pays, car ils ne perfectionnent pas son agriculture, son industrie, ils n'étendent pas son commerce. Leur influence directe sur la population est donc nulle. Mais il y a une influence indirecte, détournée, bien faible à la vérité ; c'est que la vaccine et les autres préservatifs, en prolongeant la vie de quelques enfans qui sans eux seraient morts, les fait en partie arriver à l'âge où ils peuvent aider aux travaux productifs de l'agriculture et de l'industrie, ce qui augmente un peu les ressources des familles en général. Il faut convenir que cette cause d'accroissement de richesse et de population est bien faible en comparaison de beaucoup d'autres. On pourrait aisément citer telle découverte de physique ou de chimie, qui, ayant développé ou fait naître une industrie, a augmenté les ressources d'un pays et par conséquent la population totale, plus que la vaccine. L'influence indirecte que nous reconnaissons à celle-ci, nous amène à examiner le second point que nous avons indiqué.

2° *Effet sur le mouvement de la population.*

Vacciner un enfant, c'est diminuer pour lui, dans une proportion énorme, la chance de mourir de la petite-vérole, tout en le laissant exposé aux autres maladies. C'est, en définitive, donner à cet enfant une probabilité de vie un peu plus forte que s'il n'avait pas été vacciné, puisque l'on écarte pour lui une

cause de mort. Mais cette influence heureuse est toute individuelle, et tourne même au détriment de ceux qui ne savent pas se donner cet avantage. D'après les lois qui régissent la population totale, les naissances et les décès doivent se combiner de manière à laisser une population toujours en rapport avec les moyens d'existence. Si quelques individus, par une meilleure hygiène et par des préservatifs tels que la vaccine, ajournent de quelques années le moment de payer leur tribut à la nature, comme ils ne vivent qu'en prenant leur part dans les moyens d'existence de tout le monde, il faudra bien, si ceux-ci restent les mêmes, que les naissances diminuent, ou, ce qui est plus probable, que la mortalité augmente parmi ceux qui se soignent le moins et qui luttent avec le moins d'avantages dans la carrière de la vie. Il y a donc, par suite de l'inégalité avec laquelle on emploie les moyens préservatifs, un véritable déplacement de la mort. Elle frappe un individu de préférence à un autre, ce qui, comme le remarque M. Villermé, est bien plus important pour les familles que pour les états. « Repousser la vaccine, » dit M. Villermé, « ou par son insouciance ne pas y avoir recours pour sa progéniture, c'est, aux dépens de l'existence de ses propres enfans, assurer celle des autres ; c'est, sans le savoir, être le meurtrier des siens. »

Ainsi, en résumé, les causes de destruction comme les épidémies, et les moyens conservateurs tels que la vaccine, ont bien plus d'influence sur le renouvellement et la durée des générations, que sur la popula-

tion totale d'un pays. Les épidémies ont pour effet principal, d'accélérer le renouvellement, les moyens préservatifs de le ralentir. Ce dernier effet est d'un grand avantage pour les familles, puisque leur bonheur est essentiellement lié à la conservation des individus. Il a aussi de l'importance pour les états, en augmentant la proportion des adultes sur une population donnée; c'est-à-dire en augmentant le nombre de ceux qui peuvent travailler et diriger les travaux, relativement à ceux qui ne peuvent que consommer les produits et employer une partie du talent et des forces de ceux que leur âge rend utiles.

ALPH. D C.

DE LA PROPORTION DES SEXES DANS LES NAISSANCES LÉGITIMES ET ILLÉGITIMES, CALCULÉE A LA HAVANNE; par M. RAMON DE LA SAGRA.

Dans l'extrait que nous avons donné dans le cahier de novembre 1832, de la Statistique de l'île de Cuba, par M. Ramon de la Sagra, un point avait attiré particulièrement notre attention, à cause de la nouveauté et de l'importance des résultats numériques. Malheureusement une erreur très-grave s'est glissée dans l'un des tableaux du savant américain, ainsi que dans quel-

ques-unes des proportions qu'il en a déduites, et que nous avions citées sous son nom. Nous étant assurés de cette erreur, qui change complètement les résultats, nous nous empressons de la publier, afin de rectifier les idées fausses qui pourraient en découler. Il s'agit de la proportion des deux sexes dans les naissances légitimes et illégitimes.

On sait qu'en Europe la proportion des mâles excède toujours celle des femelles, dans toutes les naissances, mais que cette inégalité est plus forte parmi les naissances légitimes que parmi les illégitimes. Ce fait, bien certain, a donné lieu à deux classes de raisonnemens destinés à l'expliquer. Les observations de M. Girou de Buzareingues tendent à faire croire que, d'après certaines causes physiques inconnues, la proportion des sexes dans les naissances varie, dans chaque espèce d'animaux, selon le degré de force, et surtout selon l'âge respectif des parens. D'un autre côté, notre savant compatriote, M. Prevost, a donné dans ce journal (1) une explication ingénieuse, au moyen du calcul des probabilités. Il part de l'hypothèse, que les mâles étant en général préférés, la naissance d'un ou plusieurs fils dans une famille, tend à empêcher d'autres naissances subséquentes, tandis qu'au contraire la naissance d'une ou plusieurs filles fait désirer celle d'autres enfans, ce qui pourrait influer sur les proportions définitives des deux sexes dans les naissances légitimes.

Or, les gens de couleur, dans les colonies, étant dé-

(1) *Bibl. Univ. Sciences et arts*, oct. 1829 (t. XLII), p. 139.



pourvus de tout esprit de famille, il semble naturel de penser que, si la loi européenne se vérifie chez eux, en comparant les naissances légitimes et illégitimes, ces disproportions tiendraient à des causes purement physiques; que si, au contraire, leurs naissances légitimes se rapprochent, quant à la proportion des sexes, de celle des illégitimes chez les Européens, ce serait un argument très-fort en faveur de l'opinion de M. Prevost.

La Statistique de la Havane donne (p. 28), pour une moyenne de cinq années, de 1825 à 1829 :

Naissances.

Parmi les blancs,		
garçons.	808,0	1600,4
filles.	792,4	
Parmi les gens de couleur,		
garçons.	804,8	1650,0
filles.	845,2	
TOTAL.		3250,4

Les mêmes chiffres sont répétés (p. 30) dans le tableau des naissances légitimes et illégitimes, sans distinction de sexes, pour les mêmes années :

Parmi les blancs,		
légitimes. . . .	1086,4	1600,4
illégitimes. . .	514,0	
Parmi les gens de couleur,		
légitimes. . . –	556,2	1650,0
illégitimes. . .	1093,8	
TOTAL, comme ci-dessus. . . .		3250,4

Mais à la page 33, dans le tableau qui indique les sexes, dans les naissances légitimes et illégitimes, on trouve cent naissances de plus dans la classe des gens de couleur; et, en comparant avec les tableaux ci-dessus, il est aisé de voir que cette erreur grave porte sur le nombre des filles illégitimes. Leur nombre est porté à 630 $^{2}/_{10}$, au lieu de 530 $^{2}/_{10}$, chiffre qui peut seul cadrer avec les autres tableaux. L'auteur ayant calculé les proportions des deux sexes, dans les diverses classes de naissances, d'après ce chiffre erroné, il faut admettre à la place les proportions suivantes :

	Légitimes sur 100 nais.		Illégitimes sur 100 nais.	
	mâl.	*femel.*	*mâl.*	*femel.*
Parmi les blancs.	51,1	48,9	49,0	51,0
Parmi les gens de couleur.	50,6	49,4	51,5	48,5
Dans toute la population.	50,97	49,03	50,75	49,25

D'où l'on voit que :

1° Chez les blancs, la proportion des mâles est, comme en Europe, plus grande parmi les naissances légitimes, que parmi les illégitimes;

2° Chez les gens de couleur, au contraire, il y aurait une plus grande proportion de mâles parmi les naissances illégitimes, que parmi les légitimes;

3° En prenant toute la population, la loi observée en Europe prévaudrait, mais d'une manière peu sensible.

Ces résultats nous paraissent aussi favorables à

l'opinion de M. Prevost, que les proportions erronées que nous avons transcrites d'après la Statistique de Cuba, lui étaient défavorables.

ALPH. D C.

ILLUSTRATIONS OF, etc. ILLUSTRATIONS D'ÉCONOMIE POLITIQUE; par MISS HENRIETTE MARTINEAU. — 6 vol. in-12, seconde édition. *Londres*, 1832.

L'économie politique a été présentée, sous toutes les formes, depuis près d'un demi siècle, et cette science a donné naissance à plusieurs systèmes diamétralement opposés. Tous les auteurs qui s'en sont occupés jusqu'ici, ont composé des ouvrages plus ou moins difficiles à comprendre, offrant une suite de raisonnemens qui s'enchaînent les uns aux autres d'une manière fatigante, et ne permettent qu'à un très-petit nombre de personnes d'aborder un sujet qui, par son importance, devrait au contraire être mis à la portée de tous; car tous peuvent y trouver des règles de conduite. Miss Henriette Martineau, la première, a conçu l'heureuse idée de rendre cette science, pour ainsi dire, pratique, et de la mettre en action dans une série de contes pleins d'intérêt et de grâce, où elle suit tous les raisonnemens

qui viennent à l'appui du principe qu'elle veut établir, et où l'attention du lecteur est soulagée par des épisodes qui se rattachent plus ou moins au sujet principal. La simplicité de son style met son ouvrage à la portée de toutes les classes; ensorte qu'il doit devenir véritablement national et populaire.

Il y a bien peu de mois que le nom de Miss Martineau était absolument inconnu, et il ne sera peut-être pas déplacé de donner ici quelques détails sur une personne qui a su acquérir en si peu de temps une honorable célébrité.

Au fond d'une province de l'Angleterre, dans le comté de Norfolk, vivait ignorée, une femme à laquelle on n'avait jamais soupçonné de talent distingué. Privée de fortune et dépourvue des avantages extérieurs qui peuvent y suppléer, elle était parvenue à l'âge de quarante ans sans se marier : une pénible surdité avait contribué encore à la séparer de la société, et la lecture était devenue sa seule ressource; le hasard fit tomber entre ses mains l'excellent ouvrage de Mme Marcet sur l'économie politique; ce fut pour elle l'aurore d'une nouvelle vie et la révélation d'un talent ignoré jusqu'alors. Elle écrivit ses premiers contes, et on peut dire avec vérité que son coup d'essai fut un chef-d'œuvre; mais nous vivons malheureusement dans un siècle où le talent sans protection ne suffit pas pour réussir, et Miss Martineau chercha vainement, pendant deux longues années, un libraire qui voulût se charger des frais d'impression. Enfin un petit imprimeur, aussi pauvre et aussi inconnu qu'elle,

se laissa toucher par ses prières, et consentit à courir la chance de cette entreprise hasardeuse.

A peine ces contes eurent-ils paru, que leur mérite fut reconnu généralement; la première édition étant épuisée, une seconde suivit, puis une troisième; et maintenant elles se succèdent avec une telle rapidité (quoique tirées a cinq mille exemplaires), que la fortune de l'auteur et celle de l'imprimeur sont l'une et l'autre assurées. Miss Martineau, établie à Londres, a déjà refusé, dit-on, trois propositions de mariage, et les ministres, pénétrés de l'utilité de ses ouvrages, ont voulu la voir et la présenter chez eux aux hommes les plus distingués. Il est à souhaiter qu'un changement de fortune aussi rapide n'ait pas de suite fâcheuse pour son talent; on parle de deux nouveaux ouvrages d'elle qui seraient inférieurs aux premiers; mais en tous cas, nous devons croire que, chez une personne aussi bien douée, les facultés reprendront leur équilibre, et qu'elle ne restera pas long-temps au-dessous d'elle-même.

L'ordre dans lequel ces contes ont été publiés doit être suivi dans la lecture, parce que l'auteur a commencé par les principes fondamentaux de la science. Il est assez difficile d'en donner une idée juste dans un simple extrait, les raisonnemens venant tous à l'appui les uns des autres. Cependant nous allons essayer de présenter une faible esquisse du second de ces contes, en y joignant quelques-uns des morceaux les plus susceptibles d'être détachés. Et pour en rendre l'intelligence plus facile, nous la ferons précéder d'une espèce de som-

maire, ou table des matières, renfermant un court énoncé des principes qui y sont développés; sommaire qui se trouve dans l'original à la suite de chacun des contes.

Un capital est tout ce qui est destiné à être employé d'une manière productive. Le capital est créé par le travail, et augmenté par l'économie.

Le capital consiste:

1° Dans les *instrumens* du travail;

2° Dans la *matière*, simple ou composée, que l'on travaille;

3° Dans le *salaire* destiné à faire vivre les ouvriers.

La 1re partie peut être appelée *capital fixe;*

La 2me et la 3me, capital *reproductif.*

Puisque le capital est le produit du travail, tout moyen d'économiser le travail contribue à l'accroissement du capital.

Les machines économisent le travail; ainsi elles servent à l'accroissement du capital.

L'accroissement du capital augmente la demande du travail.

Les machines, en contribuant à l'accroissement du capital, augmentent la demande du travail, ou, en d'autres termes, le développement de l'industrie productive est proportionné au capital, qu'il soit fixe ou reproductif.

Les intérêts des deux classes de producteurs, les

ouvriers et les capitalistes, sont donc les mêmes, puisque leur prospérité dépend de l'augmentation du capital.

La Colline et la Vallée.

L'auteur débute par une peinture très-attachante du caractère bizarre de M. John Armstrong, vieillard de soixante et dix ans, qui, ayant été trompé par son associé dans un établissement de commerce, a pris la société en horreur, a réalisé tout ce qui lui restait, et après avoir acheté une pétite chaumière et deux acres de terre, dans la partie la plus sauvage du pays de Galles, est venu s'y établir seul avec une vieille gouvernante. Il cultive lui-même son jardin, fuyant le commerce des hommes, et n'allant à la ville que pour la célébration du service divin.

Sa gouvernante, aussi peu sociable que lui, ne quitte sa demeure que deux fois l'an, pour aller renouveler ses provisions. Une petite rente, sur la tête de M. Armstrong, fournit à leur humble dépense, et le surplus de ses capitaux, composant une somme de deux cents guinées, est enfermé dans un coffre caché sous son lit, malgré les prières de sa fille unique et de son gendre, qui voudraient faire valoir cet argent. Mais dans sa misanthropie, qui cache cependant un excellent cœur, il ne veut rien avoir à démêler avec les hommes, ne faisant d'exception qu'en faveur d'un ancien ami, M. Hollins. Il lit aussi avec intérêt la gazette du jour,

qui lui est apportée chaque matin dans un endroit convenu, où il va ensuite la chercher lui-même.

Un matin, la tranquillité de la vallée est troublée par le bruit de plusieurs chariots remplis de matériaux et accompagnés d'un assez grand nombre d'ouvriers, qui s'arrêtent au pied de la colline, en face de la demeure d'Armstrong, et il reconnaît avec douleur qu'une manufacture ou fonderie de fer va s'élever dans cette contrée jusqu'alors si pittoresque.

M. Wallace, jeune homme de beaucoup de mérite, et qui ne doit sa fortune qu'à son industrie, vient s'établir dans le voisinage comme directeur des travaux: bientôt, grace à ses talens et à son activité, la manufacture prospère rapidement.

M. Wallace ne pouvait oublier, que sa fortune provenait du travail et qu'elle s'était accrue par l'économie; et il savait qu'il ne pouvait l'augmenter que par les mêmes moyens.

Il n'avait point apporté dans cette nouvelle entreprise tout son capital, ou celui de ses associés, en argent monnoyé; mais il l'avait divisé en trois portions destinées à payer :

1° Le matériel, c'est-à-dire, les bâtimens, les fourneaux, les forges, les moulins, enfin tout ce qui peut être appelé *instrument du travail;*

2° Le minérai, le charbon et la pierre à chaux, achetés avec le sol et représentant *la matière destinée au travail;*

3° *Le salaire des ouvriers*, c'est-à-dire, l'argent nécessaire pour leur subsistance.

M. Wallace éprouvait un grand plaisir à voir l'emploi de ses capitaux fournir à la subsistance de plus de trois cents personnes, et à penser que le produit de leur travail était utile à un bien plus grand nombre encore, dans les diverses contrées où il était envoyé.

Il faisait admirer un jour à son ami Hollins, les progrès de l'établissement depuis sa dernière visite. « Certainement votre argent est mieux employé, » dit M. Hollins, « que s'il était enfermé dans un coffre-fort. Je voudrais persuader à notre vieux ami Armstrong de placer ses deux cents guinées dans votre entreprise; sa fille s'en trouverait mieux un jour. Cet accroissement de capital pourrait vous être utile, une plus grande quantité de fer serait préparée pour les besoins de la population, et plus de journaliers gagneraient du pain par ce moyen. »

« Il est certain que, quelque petite que soit cette somme, » dit Wallace, « elle serait p lusproductive dans le commerce que là où elle est maintenant; et je ne crois pas qu'un seul de nos capitalistes voulût faire ce tort à la société, d'enfouir l'argent qui peut devenir pour elle une source de prospérité. »

« Eh! quel autre capitaliste y a-t-il ici que vous-même? » dit une voix inconnue.

Ces messieurs se retournèrent aussitôt, et ils virent auprès d'eux un homme qui paraissait âgé de trente ans; son extérieur annonçait la force et le courage, et contrastait avec les haillons dont il était couvert; sa misère était si grande qu'il n'avait ni chapeau, ni bas, ni souliers.

« Qui êtes-vous, je vous prie? » demanda M. Wallace.

« Appelez-moi Paul, » répondit l'étranger; « ce nom sera pour moi tout aussi bon qu'un autre. Quant à ma profession, je suis peut-être au moment d'en choisir une, et enfin si vous voulez savoir pourquoi je suis ici, je vous dirai que c'est uniquement parce que cela entrait dans mes convenances. »

« Il reste à examiner, » reprit Wallace, « si cela me conviendra autant qu'à vous. Sachez, mon ami, que nous ne souffrons ici aucun fainéant. »

« Montrez-moi le plus fort travailleur de toute votre bande, » dit l'étranger, « et je m'engage à faire plus d'ouvrage que lui. »

« Et dans quel genre? »

« Ce serait une mauvaise politique que d'avouer son ignorance, » reprit Paul; « c'est pourquoi j'examine tout ici, afin de découvrir quelle espèce de travail est le mieux payé, pour le choisir de préférence. Mais je ne dois pas oublier qu'il faut auparavant obtenir très-humblement votre consentement, et si vous permettez que j'aille travailler à la mine, je vous dirai demain comment je m'en serai trouvé. Adieu donc, monsieur, au revoir. »

« Un moment, » dit Wallace; « veuillez nous en apprendre un peu plus sur votre compte; je serais curieux de savoir où vous avez pris tant d'assurance; car j'ai tout lieu de supposer que vous avez été jusqu'ici plus disposé à perdre votre temps qu'à devenir un membre utile de la société. Il est facile de se procurer de l'ouvrage parmi nous, et le moindre salaire

gagné honnêtement vous aurait procuré de meilleurs habits que ceux que vous portez. »

« Il est vrai, » dit Paul ; « j'ai été oisif depuis six mois, du moins en ce qui concerne le travail des mains. Cependant ce temps n'a pas été perdu, car je l'ai employé à observer et à réfléchir. »

« Et quel était votre état, avant les six mois dont vous parlez? » demanda M. Wallace.

« Sur ce chapitre, vous me permettrez de me taire, » répondit Paul, « ne fût-ce que pour vous laisser le plaisir de deviner comment il se fait que mes paroles ressemblent si peu à celles d'un mendiant ou d'un journalier. La seule chose qu'il vous importe de connaître, c'est ce que je suis maintenant. Je vous dirai donc que j'ai deux bons bras à votre service, et un vif désir de réussir dans tout ce que j'entreprendrai. »

« J'ai peur, » dit Wallace, « que vous ne soyez un trop grand seigneur, pour vous soumettre aux ordres de l'inspecteur des travaux, ce qui est pourtant inévitable, si vous voulez trouver de l'emploi chez moi. »

« Je ne m'embarrasse nullement de l'inspecteur, pourvu qu'il ne m'empêche pas de faire mon ouvrage. Je suis un honnête homme, et je ne redoute point la surveillance. »

« S'il en est ainsi, je me reprocherais de vous laisser croupir dans l'oisiveté ; je vais appeler le piqueur, et lui ordonner de vous mettre à l'ouvrage. »

« Voudriez-vous répondre auparavant à la demande qui m'a servi d'introduction auprès de vous? » dit Paul. » Rappelez-vous à combien de questions je

viens de répondre moi-même. Je dois aussi vous faire observer que, les ouvriers quittant leur ouvrage pour aller dîner, j'ai à peu près une heure devant moi, qui pourrait me paraître bien longue, puisque je n'ai moi-même point de dîner à manger. »

La singularité de cet homme amusait si bien ses deux interlocuteurs, qu'ils ne lui tournèrent pas le dos, comme tant d'autres auraient pu le faire, après une pareille demande. Ses manières, quoique libres, n'étaient pas offensantes; et son langage témoignait qu'il avait vu du meilleurs jours.

« Votre allusion au dîner, » dit Wallace en riant, « doit-elle se rapporter à votre ancienne profession ou à la nouvelle? Mendiez-vous un dîner, ou le demandez-vous en avancement de salaire? »

« Ni l'un, ni l'autre, » répondit Paul; « j'ai pendant long-temps attendu mon dîner, jusqu'à sept heures, pour l'amour de la mode; je l'attendrai aujoud'hui jusqu'à six par amour pour l'honneur, car alors j'espère l'avoir gagné. Sachez que, du moment où vous m'avez promis de l'ouvrage, j'ai abandonné l'état de mendiant, et que je ne compte plus le reprendre. »

Wallace, trouvant plus charitable de ne pas laisser Paul commencer son travail à jeun, appela un homme qui passait près de là, et lui demanda s'il avait dans son panier un dîner dont il pût disposer; et sur sa réponse affirmative: « Donnez-le à cet homme, je vous prie, » dit-il; « il vous le paiera ce soir, ou s'il ne le fait pas, je m'en charge. »

« Maintenant, » reprit Paul tout en s'excusant de manger en sa présence, « veuillez me dire quel autre capitaliste que vous on peut trouver ici. »

« Tous les ouvriers employés dans la fonderie peuvent l'être, » répondit Wallace, « excepté vous, peut-être, et encore j'aime à croire que vous pourrez le devenir d'ici à quelques heures. »

« Quel sens donnez-vous donc à ce mot? » dit Paul en souriant. « Entendez-vous par capital, une somme qui s'augmente par l'intérêt qu'elle rapporte, ou une somme destinée à être échangée contre des marchandises? Car il y a une grande différence entre ces deux interprétations. »

« Très-grande, en effet, » dit M. Hollins; « Purry, l'inspecteur des travaux, est un capitaliste; car il a amassé assez d'argent pour acheter une petite maison qu'il loue cinq livres sterling par année. Mais Briggs, le cuisinier, est-il un capitaliste? Il possède, il est vrai, un lit, une table et quelques chaises; mais ces objets n'étant propres à effectuer aucune production, peuvent-ils recevoir le nom de capital? »

« Ils le peuvent dans un certain sens, » dit Wallace; » car s'ils étaient vendus, l'argent qu'on en retirerait pourrait être employé d'une manière productive. Mais, cependant, lorsque je dis que tous nos ouvriers sont capitalistes, j'entends par-là qu'ils gagnent plus que ce qui leur est absolument nécessaire pour vivre. Que ce soit un shelling ou une guinée, c'est un capital qui peut devenir productif, soit en le plaçant à intérêt, soit en achetant des marchan-

dises qui peuvent être revendues avantageusement, soit enfin de toute autre manière. »

« S'il en est ainsi, » dit M. Hollins, « je crois pouvoir affirmer, vu l'état prospère de votre établissement, que la plus grande partie de vos ouvriers sont, en effet, des capitalistes. »

« Oui, » dit Wallace, « et comme tels, je les regarde comme les bienfaiteurs de la société. Mais il n'y en a malheureusement que trop, qui, ayant un toit pour abriter leur tête, et des habits pour se couvrir, se contentent de ce peu de bien-être, et dépensent tout leur superflu de la manière la moins profitable. De tels hommes ne peuvent manquer de devenir tôt ou tard un fardeau pour la communauté. »

Un profond soupir de Paul fit tressaillir les deux autres, et ils furent frappés de l'expression mélancolique qui se répandit sur ses traits; mais à peine s'aperçut-il qu'il était observé, qu'il surmonta son émotion par un violent effort sur lui-même, et reprit la parole aussitôt.

La conversation continue sur le même sujet, et on y trouve une suite de raisonnemens sur l'emploi du capital, trop longs pour être rapportés ici.

Paul ne tarde pas à devenir un des ouvriers les plus utiles de la manufacture, et dans les momens où il n'y est pas employé, il s'occupe de mille petits travaux qui peuvent lui faire gagner quelqu'argent, se refusant toutes les douceurs de la vie, dans la peur de diminuer son gain.

De nouveaux détails sur M. Amstrong, établis-

sent encore mieux le contraste entre sa vie inutile et solitaire, et l'activité qui règne dans la manufacture. M. et Mme Wallace vont le voir quelquefois, et font de vains efforts pour l'engager à utiliser ses deux cents guinées; il s'y refuse constamment, lors même qu'une tentative de vol, faite chez lui au milieu de la nuit, est venue détruire son repos.

Il se décide dès lors à s'éloigner de chez lui le moins possible, et à veiller la nuit pendant que sa gouvernante dort, afin de ne pas être pris au dépourvu; il obtient d'elle aussi de garder un profond silence sur cet événement.

Wallace ne le voyant plus venir à l'église, s'informe auprès de M. Hollins de la cause de son absence. Ce dernier, qui en ignore le véritable motif, lui dit qu'un assez grand nombre de sectaires se réunissant, pour célébrer le service divin, dans une petite vallée près de l'habitation de M. Armstrong, il assiste à leurs assemblées. M. Hollins engage Wallace à y aller lui-même un dimanche, en lui disant que le plus grand nombre de ses ouvriers font partie de cette réunion.

Ils arrivèrent tard, et le silence de l'assemblée était si profond, que Wallace fut extrêmement surpris lorsqu'au détour de la route, ils se trouvèrent, tout d'un coup, en face d'un millier de personnes assises sur le gazon. Il semblait que le service eût été renvoyé pour attendre M. Armstrong; car à peine fut-il assis, dans une place évidemment réservée, qu'un homme monta sur un char qui servait de chaire, et

s'adressant à l'assemblée, expliqua que le ministre étant malade, il se trouvait obligé de le remplacer, quoique simple clerc; mais il espérait que la parole de vérité sanctifierait les lèvres indignes qui allaient la prononcer. « Je crois, » dit tout bas M. Armstrong, « que cet homme prêchera mieux que bien des ecclésiastiques de profession, si j'en juge par ce que j'ai déjà entendu de lui. » Wallace était trop surpris pour répondre à cette observation, car cet homme était Paul. Ce fait une fois établi, rien de ce qui devait suivre ne pouvait plus l'étonner; car il le connaissait assez pour supposer qu'il pouvait réussir dans tout ce qu'il voudrait entreprendre; il attendait avec curiosité le texte du sermon, espérant, pour la singularité du fait, qu'il prêcherait sur ces paroles : *N'amassez pas des trésors sur la terre.* Mais il n'en fut pas ainsi, et il choisit ce commandement, sur lequel il pouvait appuyer avec beaucoup plus de vérité : *Tu ne déroberas point.* A ces mots, Armstrong tressaillit et parut écouter avec une attention toute particulière; puis, lorsque le prédicateur commença à décrire les déchiremens de la conscience qui tourmentent le voleur, lors même qu'aucun œil humain ne peut le voir, et qu'aucun soupçon ne s'attache à son crime, Armstrong s'élança sur le char à côté du prédicateur, et étendant sa main au-dessus de ses yeux pour les garantir du soleil, il les promena sur toute l'assemblée, comme s'il espérait lire sur les visages.

Paul s'arrêta un instant, et parut surpris de cette action; mais il supposa, comme Wallace, que c'était

une bizarrerie de cet homme singulier. Cependant ce n'était point un caprice, et le choix de ce texte fut une circonstance heureuse pour le repos d'Armstrong, car, après un examen attentif de toutes les physionomies, il resta convaincu qu'aucun de ceux avec lesquels il célébrait le jour du Seigneur, ne s'était rendu coupable du vol qui avait manqué lui devenir funeste.

Après que le service fut terminé et que la foule se fut écoulée, M. Wallace et son compagnon s'approchèrent de Paul; après l'avoir remercié de son excellent discours, ils lui proposèrent de faire route ensemble, et, dans le cours de la conversation, il fut amené à leur dire que le même sermon ne pouvait convenir à tout le monde, qu'il faudrait, pour ainsi dire, un texte particulier pour chaque individu, et, peut-être même, le renouveler tous les jours de la semaine, si tant est qu'un sermon eût le pouvoir de combattre la puissante influence des passions qui maîtrisent les hommes.

« Je serais curieux de savoir quel discours vous composeriez pour moi, » dit M. Armstrong, « et quel nom vous donneriez à ma passion dominante. »

« Votre unique passion, c'est vous même, » répondit Paul, « et je ne pourrais m'empêcher de vous la reprocher sévèrement. Cependant votre naturel bon et inoffensif ferait peut-être une compensation à laquelle j'aurais égard. Mais je ne peux pardonner le tort que vous faites à la société. »

« Je ne vous comprends pas, » reprit M. Arms-

trong. « Faites-vous allusion à ma vie solitaire? »

« Vivez où il vous plaira, » répondit Paul; « vous en êtes le maître; ce n'est pas là la question. Mais votre égoïsme, comment le justifierez-vous? Vous profitez des bienfaits de la société sans faire jamais rien pour elle; vous jouissez du fruit du travail et des capitaux des autres, et vous..... »

« Mais je paie tout ce que je consomme, » interrompit M. Armstrong.

« Vous payez, il est vrai, mais parce que vous ne pouvez faire autrement; car vous ne rendez pas à la société un seul service volontaire. Tous les hommes doivent appartenir à l'une des classes de producteurs, ou stimuler l'industrie par un travail utile, quoique improductif. Et vous, quel est votre rôle? Ressemblez-vous à l'ouvrier qui accroît le capital de son maître, ou au capitaliste qui, aidé par l'ouvrier, augmente les ressources de la société, ou enfin à l'homme de génie, qui, en améliorant l'état social, provoque, par ses inventions, de nouvelles demandes pour le bien-être et l'agrément de la vie? Le pauvre chirurgien de la ville voisine, ou même le plus humble ouvrier de la manufacture, sont de meilleurs citoyens que vous. »

« Je vois que vous prendriez votre texte dans la parabole des talens; » dit Armstrong.

« Précisément, » répondit Paul. « Vous connaissez votre état, et vous n'en êtes que plus coupable, car vous ne péchez pas par ignorance. Sachez que le serviteur de la parabole, lors même qu'il aurait été un

astronome, un grand politique, un amateur des jardins, un musicien parfait, n'en était pas moins un serviteur inutile, puisqu'il cachait l'argent qui lui avait été confié. Peu importe qu'il l'enfouît dans la terre, ou qu'il le cachât sous son lit. »

Wallace voyant que M. Armstrong ne pouvait se défendre d'une émotion pénible, demanda à Paul sur quel sujet il lui adresserait des reproches.

« J'en aurois moins à vous faire qu'à la plupart des hommes, » répondit Paul, qui montrait tant de bonne humeur qu'on ne pouvait s'offenser de sa franchise. « Votre passion dominante est telle qu'elle devrait toujours être dans votre position ; c'est d'abord votre femme, puis la prospérité de tout ce peuple qui dépend de vous. Et, sous ce dernier rapport du moins, vous entendez bien votre affaire et vous vous conduisez sagement. »

« Et sur le premier point, vous me refusez votre approbation, » dit Wallace.

« Je crains, » dit Paul, « que vous n'ayez lieu de vous repentir un jour d'avoir dépensé tant d'argent pour des objets absolument improductifs. Je sais que vous êtes trop ferme dans vos principes, pour souffrir qu'une trop grande portion de votre capital soit employée ainsi. Mais je ne peux cependant m'empêcher de trouver qu'il vaudrait mieux voir chez vous un peu moins de chevaux de luxe, de palfreniers, de fourrures et de cachemires. »

« Cependant, » reprit Wallace, « ma fortune étant le fruit de mon propre capital et de mon travail, je

peux sans crime en faire jouir ma femme, et en jouir moi-même de la manière qui me convient le mieux. »

« Cela est juste, » dit Paul, « mais la question est de savoir dans quelles limites vous devez vous le permettre. Si vous pensez probable que vous puissiez continuer à enrichir la société par l'accumulation de vos capitaux, comme vous l'avez fait jusqu'ici, vous êtes justifié d'en employer le surplus comme bon vous semble. Mais si des temps moins prospères doivent arriver un jour, où vous serez forcé de mettre en dehors plus de capitaux, pour en obtenir un moindre retour, je crains qu'alors votre femme ne trouve pénible d'avoir à renoncer à tout le luxe dont vous l'avez entourée. »

La conversation s'étant prolongée assez long-temps sur le même sujet, Paul se disposa ensuite à quitter ses interlocuteurs. « Messieurs, » dit-il, « après vous avoir débité au moins cinq sermons au lieu d'un, vous ne serez pas fâchés que je vous souhaite le bon jour. »

« Encore un instant, » dit Wallace; « il est juste que chacun ait son tour. Pensez-vous n'avoir pas besoin d'exhortations pour vous-même? »

« Oui, j'en ai besoin, et plus qu'un autre peut-être. Mais je les reçois chaque jour, car ma triste destinée est pour moi la meilleure leçon. »

« Je ne vois cependant d'autres peines dans votre vie, que celles que vous vous imposez vous-même, un travail forcé et une absence de toutes les douceurs de la vie, rigoureuse, il est vrai, mais à laquelle vous vous soumettez par votre propre choix. »

« Oui, toutes ces privations sont volontaires, et je ne les regarde pas comme une souffrance, car elles conduisent toutes à mon grand et seul but, l'acquisition de la richesse. »

Ses compagnons le regardèrent avec étonnement, après une confession si franche et si peu déguisée.

« Que voulez-vous dire? Que signifient donc vos plaintes? Quel est le malheur de votre destinée? » demandèrent-ils tous deux à la fois.

« Une question après l'autre, » répondit Paul avec son sang-froid ordinaire. « Je commencerai par vous dire que mon caractère ayant besoin d'un mobile puissant, et toutes les peines que j'ai éprouvées, ayant eu quelque rapport, plus ou moins éloigné, avec l'argent, il n'est pas étonnant que je me sois voué passionnément à la poursuite de la fortune. En un mot, je suis un avare!... »

« Et comment prétendez-vous justifier votre avarice? » dit Wallace avec impatience. « Car, puisque vous n'êtes pas honteux de l'avouer, je suppose que vous ne la regardez pas des mêmes yeux que nous. »

« Je ne chercherai point à me justifier; je n'ai pas même autant d'indulgence pour moi, que vous en auriez peut-être, si vous connaissiez mon histoire. Mon premier choix fut mauvais, et j'en ai subi les conséquences. Je crains que le second n'ait pas été meilleur. Dieu seul peut savoir quelle en sera l'issue. En attendant, le ver rongeur qui empoisonne ma vie, devrait être la meilleure leçon, si toutes les leçons n'étaient pas inutiles contre la tempête des passions. — Vous me

demandez de quoi je peux me plaindre? Et ces nuits sans sommeil, lorsqu'étendu sur mon triste grabat, souffrant du froid, de la fatigue, de la faim, je repasse dans mon esprit toutes les chances fâcheuses qui menacent mon trésor? Et les reproches amers que je m'adresse, lorsque j'ai perdu une occasion de l'augmenter? Et la pensée fatigante de guinées, de schellings et de sous, que je ne puis chasser de mon cerveau, lorsque je voudrais pour un instant m'y soustraire? N'est-ce pas une souffrance? — Je ne peux plus écouter le murmure d'un ruisseau, ni admirer le ciel dans une belle nuit d'été; car je me reprocherais d'abandonner un instant la poursuite de cet or qui m'est si cher. Si, dans ma détresse, je veux prier Dieu, et élever mon ame à lui, mes lèvres répètent involontairement : *Tu ne peux servir Dieu et Mammon.* — N'appellerez-vous pas cela un supplice? Et croyez-vous pouvoir me faire entendre une voix plus éloquente, que celle du Dieu tout puissant? »

Un long silence suivit ces terribles paroles; car Paul était si profondément ému, que ni l'un ni l'autre de ses compagnons n'osa lui adresser un seul mot. Enfin il releva la tête, et s'adressant à M. Armstrong : « Gardez-vous, » dit-il, « de mépriser mes avis, sous prétexte qu'ils ont été donnés par une bouche coupable. — Rappelez-vous que, quelque tort que je me fasse à moi-même, je sers cependant la société, non par mon exemple il est vrai, sous ce rapport je ne peux être qu'un triste avertissement, mais en travaillant sans cesse à l'augmentation d'un capital dont

l'utilité se prolongera après ma mort. Un misérable, tel que moi, peut-il en faire davantage?»

« Si vous êtes un homme, » dit Wallace d'un ton solennel, « arrachez-vous à ce dur esclavage. Rompez vos méprisables habitudes, et jouissez de la vie et des biens que Dieu vous a donnés dans sa bonté. Rappelez-vous ces heureux jours, où le sourire de votre père suffisait pour vous combler de joie, où la voix de votre mère était pour vous comme une douce musique. Redevenez un enfant par le cœur, et vous retrouverez la véritable paix, sans laquelle il ne peut y avoir de bonheur.»

Paul ne répondit pas, mais il se détourna pour cacher l'altération de ses traits. Puis s'éloignant à grands pas, il disparut à leurs yeux. . . . .

Après avoir prospéré avec une rapidité étonnante, jusqu'à occuper onze ou douze cents ouvriers, les propriétaires de la fonderie de fer virent peu à peu diminuer les demandes; et au bout de trois ans, par le concours de différentes circonstances, le prix de la barre de fer se trouva diminué de moitié. L'état politique ayant été ébranlé dans plusieurs pays, le commerce en avait souffert; et la quantité de fer produite par l'effet de la surabondance des capitaux et du travail, n'était plus en rapport avec les besoins de la population. Il y avait un encombrement dans les marchés, qu'on espérait qui serait temporaire; mais on pouvait craindre que la demande du fer ne redevînt jamais ce qu'elle avait été dans les beaux jours de l'établissement, avant que d'autres contrées de l'Europe,

et même de l'Amérique, eussent établi une rivalité redoutable.

Des manufactures placées sur les bords d'une rivière pouvaient céder leurs produits à peu près à moitié prix de ceux fabriqués dans le Pays de Galles; les propriétaires de la fonderie à laquelle nous nous intéressons, voyaient avec douleur diminuer tous les jours leurs bénéfices, et il y avait une grande exaspération, chez les ouvriers, contre les Français et les Américains qui venaient leur enlever leur ouvrage. Ils oubliaient que la nature ayant répandu ses trésors sur toute la surface de la terre, tous ses habitans y ont un droit égal, et qu'il n'y a de privilège exclusif pour personne. Les plus habiles sont ceux qui, par leur industrie, cherchent à améliorer les moyens de fabrication, et à produire au meilleur marché possible, sans altérer la qualité.

Le salaire du travail devenant tous les jours moins considérable, vu la position pénible des entrepreneurs de la manufacture, les ouvriers ne cachaient plus leur mécontentement, surtout lorsque, pour soutenir la concurrence, on fut obligé de renvoyer beaucoup d'ouvriers et de les remplacer par des machines; les plaintes alors ne connurent plus de bornes.

On avait espéré que les ouvriers congédiés iraient chercher de l'ouvrage ailleurs; mais ils s'obstinèrent à rester jusqu'à ce qu'ils eussent mangé leur dernier schelling, et dans leur oisiveté, ils excitaient les autres à la révolte.

Dans ces fâcheuses circonstances, le malheur vou-

lut qu'un jeune garçon, chargé de surveiller la dernière machine, celle qui avait excité le plus de mécontentement, s'en approcha avec si peu de précaution, qu'il reçut un coup à la tête qui le tua sur la place. Il n'y avait pas plus de raisons de se plaindre de cette machine que des autres; toutes auraient pu causer le même accident, si on y avait apporté la même négligence. Mais la coupe était pleine et cet événement la fit déborder.

Au moment où l'on retira le corps, un cri s'éleva du milieu des ouvriers, qui attira l'inspecteur. Il trouva quatre ou cinq personnes réunies autour du cadavre, dont le crâne fracturé et le visage mutilé offraient un affreux spectacle. Un homme, parlant avec véhémence, haranguait la foule qui s'accroissait à chaque instant, et demandait si l'on devait se jouer ainsi de la vie des pauvres, uniquement dans le but d'entourer les riches de toutes les jouissances du luxe le plus raffiné, et si l'on pouvait supporter, non seulement de se voir enlever son ouvrage, mais encore de se laisser frapper et assommer par une puissance à laquelle nulle force humaine ne pouvait résister. Cet orateur passionné fut remplacé par un autre, qui, avec un extérieur plus calme, ne cherchait pas moins à enflammer les passions.

« Vous oubliez, » dit-il, « combien il est plus agréable pour nos maîtres, d'employer des esclaves qui ne mangent ni ne boivent, qui ne demandent point de gages, et ne se plaignent jamais. Ils sont ennuyés de nous, parce que nos femmes et nos enfans doivent vivre,

tandis que le fer et le bois ne font jamais entendre une plainte; voilà pourquoi ils les préfèrent à nous. »

« Cet enfant, » s'écria le premier orateur, « cet enfant parlera pour nous, et sa mort sera notre salut. Je porterai son corps d'un bout de la vallée à l'autre, et tous ceux qui demandent un changement, suivront ses funérailles. »

« Oh mon enfant! mon enfant! » s'écria une voix terrible; « je veux voir mon enfant, et le venger moi-même, nommez moi son meurtrier, ou ma vengeance tombera sur vous tous. »

C'était la malheureuse mère, qui venait d'apprendre que son fils avait été tué, sans savoir encore par quelle main. « La vengeance n'est pas une chose aisée, » répondit l'homme de sang-froid. « Vous pourriez bien mettre la machine en pièces; mais le bois et le fer ne sentent rien, et quant à ceux qui ont introduit ici cette machine infernale, ils sont trop élevés pour avoir rien à craindre de la vengeance de pauvres gens comme nous. »

Sans entrer ici dans le détail de divers événemens qui portent l'exaspération à son comble, et qui offrent une peinture animée des scènes qui se sont bien des fois renouvelées de nos jours, il suffit de dire que les ouvriers en viennent à une révolte ouverte, et qu'ils brisent et incendient les machines, sans être arrêtés par la voix de Paul et de quelques autres qui sont restés fidèles à leur devoir.

La force armée, qu'on a fait chercher dans la ville voisine, arrive trop tard pour rien empêcher, et n'a

plus qu'à dissiper la foule et saisir ceux qui se sont rendus les plus coupables. Le lendemain on entasse les prisonniers dans un char, et un détachement de cavalerie les escorte à la maison d'arrêt du Comté. Leurs parens et amis s'étaient rassemblés pour leur dire un dernier adieu, et le char s'éloigna au milieu des lamentations de la foule. Tous les yeux suivirent la même direction, tant qu'il fut possible de l'apercevoir, et toutes les contenances exprimaient la honte et la douleur.

M. Wallace et ses associés jugèrent le moment favorable pour exposer l'état de leurs affaires, et faire comprendre aux ouvriers quelle triste perspective s'ouvrait devant eux.

Wallace parut à la fenêtre d'un des bâtimens, et s'adressant à la foule consternée. «C'est,» dit-il avec gravité, « de notre plein gré, et dans l'espoir de vous être utile, que nous consentons à vous expliquer notre position ; car nous ne devons compte à personne de notre conduite et de nos actions. Mais nous voulons que vous sachiez bien que, si nous renonçons à notre entreprise, c'est parce que nous ne pouvons faire autrement, et que ce n'est pas nous qui serons responsables du malheur de tant de familles honnêtes et industrieuses, qui vont perdre en un jour leur seul gagne-pain. Peut-être ceux d'entre vous qui n'ont été coupables que d'intention, trouveront-ils dans cet exposé fidèle une utile leçon, et reconnaîtront-ils de bonne foi la folie si ce n'est le crime de leur conduite.»

« Quant nous vînmes nous établir ici, un contrat fut passé tacitement entre les deux classes intéressées à cette entreprise. Vous donnâtes votre travail en retour de la subsistance que notre argent devait vous procurer, et nous nos capitaux, qui furent employés à l'achat du terrain, à la construction des bâtimens, aux réparations des routes, et enfin au paiement de votre travail. Chacun alors était content, parce que tous espéraient trouver un bénéfice dans la manufacture. Aucun engagement ne pouvait être pris, ni d'un côté ni de l'autre; car personne ne pouvait affirmer, si la proportion entre les capitaux et le travail resterait toujours la même. Il était possible que, la demande du travail s'accroissant, vous fussiez en position d'obtenir de nous de plus gros salaires; tout comme il était possible aussi que, les prix venant à tomber, une diminution de salaires, et même le renvoi d'une partie des ouvriers, devinssent nécessaire, ainsi que l'emploi de moyens plus expéditifs et moins coûteux. »

« Il n'y eût donc alors aucun engagement pris entre nous, fort heureusement, car les deux changemens dont je viens de parler, eurent lieu successivement. La demande du travail s'accrut rapidement, et nous accordâmes de bon cœur une augmentation de salaires justifiée par l'état prospère de nos affaires. Au bout de quelque temps, les choses changèrent de face; la demande diminua, les prix tombèrent; il nous fut impossible de payer d'aussi gros salaires, et vous consentites sans trop de peine, à les voir diminuer graduellement, à mesure que l'état du commerce devenait

plus critique. A cette époque, nous vivions encòre en paix ; tous souffraient, mais tous compatissaient aux peines des autres, et aucune des deux classes ne songeait à accuser l'autre. Ce fut l'introduction d'une nouvelle machine, qui vint troubler cette bonne harmonie.... »

Ici, un murmure sourd s'éleva du milieu de l'assemblée, et fit craindre qu'on ne voulût pas en entendre davantage. Mais quelques ouvriers, curieux de savoir comment Wallace prétendait se justifier, firent faire silence, et l'orateur continua ainsi.

« Rien ne pouvant être fabriqué sans le concours du travail et du capital, il est clair que tout effort tendant à les désunir est une folie. Il est prouvé aussi qu'en proportion de l'accroissement du capital et du travail, tous les objets qui contribuent au bien-être de la vie, deviennent plus communs et s'obtiennent à meilleur marché ; en conséquence, il est de l'intérêt général de multiplier l'un et l'autre. Par exemple, quelques-uns de vous doivent se souvenir du temps où le drap était si cher, que très-peu de personnes pouvaient en acheter; tandis qu'à présent, grâce à la multiplication des manufactures, presque tous les hommes ont facilement un bon habit de drap le dimanche. Il en a été de même pour le fer; il est devenu plus commun et à meilleur marché, c'est un malheur pour nous, auquel il n'y avait qu'un seul remède, savoir de travailler à le rendre plus commun encore, afin qu'il devînt d'un usage général et que la quantité qu'on en fabriquerait pût compenser en partie l'abaissement du prix. »

« Mais pour parvenir à ce but, il était absolument nécessaire d'économiser le capital et le travail. Ce qui, au bout d'un certain temps, devait être avantageux à tous. Voyons comment on pouvait espérer de parvenir à ce résultat. »

« Nous savons tous que le capital ne peut être augmenté qu'en y ajoutant chaque année une partie du gain qu'il produit, ou de l'intérêt qu'il rapporte. Il n'en est pas de même du travail; il s'accroît par les méthodes qui économisent le temps ; c'est-à-dire, par l'emploi des machines, soit qu'elles exécutent le travail mieux que ne pourrait le faire l'homme, ou en moins de temps, ou avec moins de frais. Ce dernier cas était celui de notre nouvelle machine. Elle n'était pas destinée, comme les fourneaux ou les rouleaux, à exécuter un travail au-dessus des forces humaines; mais elle faisait, en moins de temps et à meilleur marché, les mêmes objets qui jusqu'à présent avaient été fabriqués par des ouvriers, elle économisait le travail, et comme toute économie est profitable, notre machine était bonne et utile. »

Ici l'assemblée parut agitée d'un mouvement d'indignation. « Je vois, » dit Wallace, « que vous croyez l'emploi de cette machine plus utile pour nous autres capitalistes que pour vous ; je vous demande encore un moment d'attention, et vous comprendrez enfin la vérité. »

« Si nous avions pu revenir en arrière, et rappeler l'état de choses qui existait il y a quatre ans, s'il avait été possible de faire disparaître le fer importé de

l'étranger, de supprimer les manufactures rivales, et de ramener les salaires au taux le plus élevé, vous ne vous seriez guère embarrassés de l'introduction d'une nouvelle machine, puisqu'il y aurait eu de l'ouvrage pour tous. Vous vous en plaignez maintenant, et vous la considérez comme la cause du renvoi de quelques ouvriers, sans penser qu'elle en occupait encore quelques-uns, qui vont se trouver sans emploi, à présent qu'elle est détruite. »

« Quant à nous, voici quelle était notre position : nous n'avions que deux partis à prendre, ou de continuer à occuper les deux tiers de nos ouvriers avec le secours de la nouvelle machine, ou de les congédier tous, si nous ne pouvions appeler à notre aide un moyen artificiel. Nous avons donc cru travailler dans l'intérêt général, en adoptant cette heureuse invention ; car, nous vous le disons franchement, nous n'aurions pu continuer notre entreprise dans les six derniers mois, sans le secours de la nouvelle machine ; et maintenant qu'elle est détruite, nous nous voyons dans l'obligation de tout abandonner. Et lors même que nous retrouverions des capitaux pour réparer nos pertes, la confiance une fois détruite ne peut plus renaître entre nous. »

« Je resterai donc ici pour terminer nos affaires, après quoi cette contrée, si animée il y a bien peu de jours, cette contrée où tant de familles gagnaient leur subsistance et goûtaient les douceurs de la vie domestique, ne présentera plus que le triste spectacle de la désolation et de la ruine. — Peut-être un jour quel-

ques-uns de nos descendans viendront-ils exploiter les mêmes mines. Puissent-ils avoir plus de succès que nous, et rencontrer des hommes mieux informés des droits et des intérêts généraux ! Alors, si le récit de cette triste catastrophe parvient à leurs oreilles, ils trouveront votre vengeance encore plus folle que coupable ; car vous en souffrirez plus que nous, quelle que soit l'étendue de notre perte. Vous vous êtes privés vous-mêmes du travail qui soutenait vos familles ; et, ce qui est bien plus terrible encore, vous avez tout à craindre pour ceux des vôtres, que menace la rigueur des lois. Car après avoir joui, depuis leur naissance, de la protection et de la sécurité que nous assure à tous l'état de la société, ils ont tout d'un coup renoncé à cet heureux privilége en désobéissant à la loi ; il faut donc qu'ils en subissent la conséquence. »

« Mais je m'arrête ; je vois que vous ne pouvez soutenir cette cruelle image. Que ceux de vous qui ont des enfans, impriment dans leurs esprits le plus profond respect pour la loi, afin qu'ils profitent de votre triste expérience, et qu'ils sachent que, quelque pénible que soit la pauvreté, on la supporte mieux lorsqu'on ne l'a pas méritée par sa faute, que les cruels reproches que quelques-uns de vous doivent se faire aujourd'hui, en pensant qu'ils ont creusé de leurs propres mains l'abîme dans lequel ils vont entraîner leurs familles ! »

« Je n'ajouterai plus qu'un mot, qui pourra être un jour un adoucissement à vos peines, c'est que nous pardonnons sincèrement le tort qui nous a été fait. Nous

sommes trop profondément touchés de votre triste position, pour nous appesantir beaucoup sur la nôtre. Adieu donc, adieu pour toujours. »

Bientôt on vit la foule se disperser en silence, et chacun regagner lentement sa demeure.



HISTOIRE.

RECHERCHES SUR L'HISTOIRE ET SUR L'ANCIENNE CONSTITUTION DE LA MONARCHIE DE SAVOIE, ouvrage composé sur des documens la plupart inédits, trad. de l'italien de M. L. CIBRARIO; par M. A. BOULLÉE. *Paris*, 1833, 1 vol. in-8°.

Parmi les nombreux moyens de contribuer aux progrès de la science historique, celui qui consiste à mettre au jour des documens nouveaux n'est pas, il est vrai, le plus brillant ; il ne suppose pas des facultés supérieures, telles que l'art de coordonner les faits, la sagacité qui sait découvrir les causes des événemens, le talent de raconter, etc. Mais aux yeux des juges éclairés, il est souvent le seul qui remplisse pleinement son but. En effet, lorsqu'il s'agit d'une époque dont l'étude est, jusqu'à un certain point, regardée comme finie, des documens qui comblent des lacunes inaperçues ou aban-

données, doivent être préférés, sans hésitation, à ces traités historiques où l'on s'efforce de donner une nouvelle forme à des récits déjà plus ou moins bien tracés, et qui cependant n'apprennent rien de nouveau, et ne sont quelquefois que des exercices de rhéteur. Et si, d'un autre côté, on joint à la patience et au savoir, nécessaires pour découvrir et pour déchiffrer des documens enfouis dans les archives des palais, des monastères ou des églises, le talent de déduire, des faits qui y sont consignés, les conséquences généalogiques, géographiques, chronologiques et autres qui en dérivent, soit directement, soit indirectement, on fournit ainsi à l'histoire les appuis les plus fermes, on lui ouvre les voies les plus sûres, et l'on est digne, en un mot, de tous les encouragemens des amateurs éclairés de la critique historique.

Tels sont les motifs qui déterminèrent, il y a peu d'années, l'Académie Royale de Turin à décerner le prix d'histoire à l'auteur du livre que nous annonçons, à cause des documens précieux dont il a fait la découverte, et desquels il a su tirer des conséquences aussi évidentes que fécondes pour l'histoire de la maison royale de Savoie. Tout récemment encore, M. Cibrario a reçu de S. M. le Roi de Sardaigne la mission importante de faire, dans les archives de la France et de la Suisse, de concert avec M. Promis, conservateur du cabinet des médailles du Roi, toutes les recherches propres à éclairer l'histoire des premiers siècles de la monarchie de Savoie.

Les travaux qui forment le volume que nous avons

sous les yeux, se trouvaient dispersés dans différens opuscules et mémoires imprimés séparément, ou qui faisaient partie de recueils scientifiques et d'ouvrages plus considérables. M. Boullée, membre de l'Académie de Lyon, les a recueillis sous un titre commun, et les a traduits avec élégance et fidélité. Il expose dans sa préface les motifs qui l'ont engagé à entreprendre ce travail; il y passe en revue les auteurs qui avaient devancé M. Cibrario dans l'étude de l'histoire de Savoie, et s'attache à faire apprécier à ses lecteurs toute l'importance des documens que l'auteur a mis au jour, et que lui-même a cru devoir mettre à la portée des lecteurs français.

« M. Cibrario, » dit-il, « avantageusement connu dans le monde savant par son *Histoire de Quiers* (1), a publié, à quelques années d'intervalle, les opuscules que j'ai réunis sous le titre collectif de *Recherches*. Ces opuscules, composés sur des documens pour la plupart inédits, m'ont paru offrir des vues neuves et intéressantes touchant l'origine et les progrès de la monarchie de Savoie, dont l'histoire est à tant d'égards liée à la nôtre, dont les lois ont régi pendant plusieurs siècles quelques-unes de nos provinces. En les traduisant, j'ai aspiré à combler, du moins en partie, une lacune essentielle de notre littérature historique; car elle manque encore d'un ouvrage parfaitement propre à faire con-

(1) Quiers ou Chieri, petite ville du Piémont, célèbre par les combats qu'elle soutint au moyen âge, avec la république d'Asti, contre les Angevins, pour la liberté de l'Italie.



naître avec exactitude la Savoie, ses premiers âges, ses souverains, ses usages, ses anciennes institutions, enfin, tout ce qui constitue l'histoire générale d'un pays, en prenant ce mot dans l'acception étendue et philosophique qu'il a reçue de nos jours.»

« Samuel Guichenon eut le mérite assurément très-réel, de redresser un grand nombre d'opinions erronées, et de recueillir une foule de documens parmi lesquels on trouverait encore aujourd'hui les meilleurs fondemens d'une bonne histoire. Mais celle qu'il a laissée, et qui s'arrête à 1660, a le grand tort d'offrir, suivant le goût de son siècle, un caractère purement généalogique. Point d'observations sur les causes apparentes ou secrètes des événemens qu'il raconte; point de détails sur les lois, les mœurs, les coutumes des peuples dont il déroule les annales. Péu familier, d'ailleurs, avec les écritures anciennes, il n'est pas surprenant que les documens qu'il produit renferment des inexactitudes assez multipliées. Enfin, à l'époque où il écrivit, il y avait à la Cour de Savoie, sur l'origine et sur l'histoire de cette maison, de vieux préjugés qu'il chercha à accréditer par des théories plus ou moins ingénieuses, au lieu de les combattre, et que la plupart de ses successeurs ont reproduits. Pierre Monod, écrivain érudit, qui existait à la même époque, limita ses études à quelques points spéciaux de cette histoire. Avant Guichenon, Champier, Paradin et Philibert de Pingon, n'avaient guère été que des chroniqueurs ou des annalistes. »

« Parmi les ouvrages modernes, l'*Histoire militaire*

du Piémont, en cinq volumes in-8°, par M. le comte Alexandre de Saluces, est un livre plein d'érudition, et qui fait foi de la solidité du jugement de son auteur; mais cet ouvrage, spécial, comme l'annonce son titre, n'a pu combler la lacune que je viens de signaler.»

«M. Costa de Beauregard publia, il y a quelques années, des *Mémoires historiques* sur la maison de Savoie. Ce travail, composé dans le goût de l'*Abrégé chronologique du président Hénault*, se fit remarquer par des aperçus ingénieux, par des détails pleins d'intérêt. Mais les erreurs graves et nombreuses qu'on y découvre, particulièrement dans les dates, erreurs auxquelles l'affaiblissement de la santé de l'auteur ne fut pas sans doute étranger, ont fait une loi de ne le consulter qu'avec une extrême défiance.»

«Les *Essais* de M. Mimaut sur l'Histoire politique, sur la statistique et sur l'ethnographie de l'île de Sardaigne, n'embrassent l'histoire de la monarchie de Savoie que d'une manière fort indirecte, et seulement depuis 1721, époque à laquelle la Sardaigne lui fut réunie. Ces essais ont perdu d'ailleurs une grande partie de leur importance par l'apparition postérieure des ouvrages de MM. Manno et La Marmora sur l'histoire et la géographie de cette île.»

« La littérature italienne présente, à peu de chose près, la même stérilité que la nôtre en fait d'ouvrages historiques sur la monarchie de Savoie. Deux savans contemporains de Guichenon, Pierre Gioffredo et Augustin Della Chiesa, préférèrent le mérite d'éclairer quelques points inconnus ou douteux de cette histoire,

à celui de l'embrasser dans son ensemble. Avant eux, Louis Della Chiesa avait publié son *Compendio delle storie di Piemonte*, ouvrage exact, estimable en son genre, mais qui ne peut être considéré que comme un croquis bien tracé. »

« Les autres ouvrages français ou italiens, publiés sur le même sujet, présentent, à travers quelques qualités louables, de graves imperfections. L'absence de critique, le défaut d'ordre, des omissions essentielles, s'y laissent fréquemment apercevoir. La fidélité scrupuleuse avec laquelle leurs auteurs ont répété les erreurs échappées à Guichenon, témoigne assez que les travaux de cet écrivain leur ont trop légèrement tenu lieu des sources premières auxquelles tout historien qui aspire à ne point s'égarer dans sa marche, doit indispensablement recourir. »

« M. Cibrario fit paraître en 1825, sous le titre modeste de *Notizie*, etc., un *Précis historique* sur l'origine et les accroissemens successifs de la monarchie savoisienne, sur le caractère de ses princes, sur ses principales institutions législatives. Cet ouvrage, dont le plan n'a pu comporter de longs développemens historiques ni biographiques, contient des notions sommaires, mais précieuses par leur exactitude et leur précision, sur l'ensemble de l'histoire et particulièrement sur les premiers siècles de cette monarchie, et sur la généalogie de ses princes, qu'il a corrigée d'après des documens officiels et entièrement inédits. Tout y décèle l'écrivain consciencieux, qui a puisé à des sources certaines les fondemens de ses croyances histo-

riques, et qui s'est fait un devoir de répudier toutes les opinions dépourvues de témoignages authentiques et irrécusables. Ce *Précis*, que M. Cibrario, dans sa préface, nous annonce n'être que l'extrait d'une Histoire complète de Savoie qu'il se propose de publier dans quelques années, a été accueilli avec une extrême faveur en Italie. La traduction que j'en présente a été faite sur un exemplaire corrigé et annoté par l'auteur.»

« Je l'ai fait suivre d'un *Discours* sur l'ancienne constitution de la monarchie savoisienne, et sur l'organisation civile et judiciaire de ce royaume : ouvrage rempli de documens curieux, entièrement neufs, et dans lequel M. Cibrario a consigné le résultat de huit années de recherches dans les archives du Roi, dans celles de la Chambre des Comptes, des Évêchés et des Chapitres. Un mémoire sur les anciennes armoiries des princes de Savoie sert de complément à ce beau travail. »

« Ces deux importans opuscules sont précédés de *Considérations* sur l'Histoire civile, dissertation qui se distingue par des aperçus judicieux, par des vues nouvelles, et à la suite de laquelle on trouve une nomenclature raisonnée des principaux mémorialistes et chroniqueurs qui ont écrit sur le Piémont et sur la Savoie. »

« J'ai donné, par forme d'*appendice*, à la fin de ce volume, une traduction des *Notices* publiées en 1827 par M. Cibrario, sur les sociétés populaires et nobiliaires dans les républiques du Piémont, et spécialement dans celle de Quiers. Quoique ces notices ne

concernent pas directement l'histoire générale de la monarchie de Savoie, j'ai pensé que le lecteur ne les jugerait pas déplacées dans ce recueil, tant à raison de l'intérêt extrême qu'elles présentent, que des vives clartés qu'elles répandent sur l'organisation de ces sociétés, si influentes au moyen âge, si ardentes à se disputer le gouvernement des républiques italiennes, et dont la rivalité, long-temps utile à la liberté, finit par en amener la ruine. Les statuts singuliers et barbares de la société populaire de Saint-Georges, particulièrement, seront lus avec une vive curiosité. Aucun écrivain n'avait précédé M. Cibrario dans les investigations laborieuses à l'aide desquelles il a mis en lumière l'esprit et la composition de ces mystérieuses associations. C'est une page importante ajoutée à l'histoire du moyen âge, si recherchée de nos jours et encore si peu connue. »

Tous les articles compris dans notre volume ont, chacun dans son genre, un mérite particulier; cependant celui qui concerne les sociétés du moyen âge est d'un intérêt plus général et nous semble tout-à-fait nouveau; en conséquence, nous en donnerons un extrait étendu.

« A Quiers, quelques familles puissantes par leurs richesses, illustrées par des charges publiques dont la noblesse du sang relevait en eux l'éclat, fortes de nombreux parens et amis, s'attribuaient dès long-temps, comme il arrive toujours, la gestion des intérêts publics, et formaient une espèce d'aristocratie privilégiée. Il semblait pénible à la noblesse châtelaine qui,

par choix ou par nécessité, s'était retirée à Quiers, d'être réduite à révérer l'autorité de ces potentats; et, sous couleur du bien public et avec l'aide du peuple, elle s'employait par toutes sortes d'efforts à diminuer leur ascendant. Plusieurs patriciens s'unirent bientôt à elle, animés par le désir de venger d'anciennes injures, ou d'obtenir dans les ordres inférieurs la prééminence qui leur échappait dans les rangs élevés. »

« Cette faction grossissait ainsi de jour en jour, acquérant un surcroît notable d'influence de la faveur de ceux même contre lesquels elle avait été organisée dans le principe, et possédant des hommes d'une naissance illustre, d'une expérience consommée. Ses déterminations portaient l'empreinte non d'une précipitation aveugle, mais d'une raison intelligente et sage. Des chefs habiles ne tardèrent pas à assujétir à des règles fixes le régime intérieur et extérieur de cette société, à y instituer des officiers dont les devoirs furent, comme ceux des membres, spécifiés avec soin; toutes choses enfin reçurent un règlement conforme au but qu'on se proposait, qui était d'abaisser la puissance des notables citoyens, et de faire en sorte que le peuple, ou plutôt ceux qui affectaient d'en exalter le nom, participassent en une juste mesure au gouvernement de la république. Voilà quelle fut l'origine de la société de Saint-Georges, cette régulatrice si influente des affaires publiques pendant plusieurs siècles. »

« Ceux qui devaient prendre le plus d'ombrage de cette émotion populaire étaient les Balbes, qui jouissaient de l'influence la plus notable dans les conseils de

la république ; les premiers, ils comprirent la gravité des périls dont ils étaient menacés, et concertèrent entre eux la résolution de bâtir un palais et une tour qui pussent, en temps de troubles, servir à la défense commune. Chacun eut la faculté d'y faire apporter son lit et d'y coucher, afin que, par cette concentration de leurs forces sur un seul point, leurs adversaires eussent moins de facilité à les surprendre, et que la résistance offrît plus de vigueur. En tout temps, le portique qui s'élevait le long des façades de leurs maisons seigneuriales, à Quiers, devait servir de lieu de rendez-vous pour se promener ou pour discourir. »

« Il paraît que l'emploi de ces mots d'*hospice* et d'*auberge* procède de cette maison ou forteresse construite pour servir de retraite commune, plutôt que de l'usage en vertu duquel les citoyens notables étaient tenus d'héberger le souverain sous leur propre toit ; car, d'un côté, celui-ci trouvait d'ordinaire un meilleur gîte au palais de l'évêque ou dans les monastères ; de l'autre, les noms d'*hospice* et d'*auberge* ne commencèrent à être employés que dans les temps de troubles et de discordes. »

« Ainsi, les familles qui descendaient d'une souche commune se réunirent en une seule assemblée qui prit le nom d'*hospice*, et tous les hospices en une société unique, laquelle tint tête au peuple et prit celui de Société des *chevaliers* (milites) et, dans certains endroits, de Société des *barons*, etc. Cette Société eut ses statuts d'administration et ses officiers, comme la société populaire avait les siens. »

« C'est ainsi que se formèrent les *hospices* primitifs, dont dix sont rappelés dans les annales de Quiers ; chacun d'eux prenait le nom de la famille qui avait servi comme de noyau à cette aggrégation, et qui conservait toujours sur les autres une prééminence assez marquée. »

« Cette classe d'hospices, que je n'ai pas sans raison appelée *primitifs*, servit de modèle à ceux qui, sur la fin du même siècle, ou au commencement du suivant, s'élevèrent à Gênes, à Asti, à Savillan, lesquels furent des associations de diverses familles que réunissait la fureur des factions Guelfes et Gibelines. »

« Il n'existe aucune trace des règlemens qui régissaient la Société des *chevaliers* de Quiers. Ces règlemens ont été dispersés par l'ambition des familles qui en faisaient partie, et qui se sont empressées de les revendiquer, ou anéantis par la fureur de la faction opposée durant le cours de ses triomphes. Nos recherches ont été plus heureuses relativement à la Société de Saint-Georges. Nous allons donner des notions complètes sur les statuts qui lui étaient propres, et si nous n'obtenons point l'avantage d'en parler avec le degré de supériorité que comporte une matière d'un si haut intérêt, nous aurons du moins celui d'avoir été les premiers à dévoiler les mystères de cette importante organisation. »

« La Société de Saint-Georges, établie contre ceux qui s'étaient attribué l'autorité suprême dans le maniement des affaires de la république, imitait dans la forme de ses règlemens ceux du gouvernement lui-

même, mais avec une harmonie plus parfaite dans ses détails et avec des succès plus complets. C'était, en quelque sorte, un état aristocratique qui fleurissait dans un autre état aristocratique, en en consumant les forces en raison de ses progrès. Le premier magistrat de la république était un gentilhomme étranger, décoré du titre de *Podestat;* ses fonctions participaient à la fois de l'autorité civile et du pouvoir militaire. La Société était présidée par un *Capitaine* étranger, qui exerçait également une juridiction civile et une autorité militaire; tous deux étaient élus par les suffrages des conseils majeurs respectifs, ou par ceux de leurs citoyens notables auxquels ces conseils en avaient délégué le droit : leurs fonctions étaient annuelles. A défaut du Podestat, à défaut du Capitaine, la république et la Société étaient administrées par quatre citoyens qui prenaient, les uns, le titre de *Podestats*, les autres, celui de *Recteurs*. Les recteurs de Saint Georges demeuraient quatre mois seulement en fonctions, et ne pouvaient être réélus qu'au bout de trois ans; aucun de leurs proches parens ne pouvait être promu aux fonctions de recteur de l'état pendant la durée de leur exercice. De part et d'autre il y avait des contrôleurs des dépenses, des administrateurs des revenus, un intendant, des maîtres des comptes et différens notaires ou secrétaires. Enfin, le gouvernement de la république et l'administration de la Société étaient soumis aux délibérations de deux conseils; dans l'un, qu'on appelait le *grand-conseil*, on discutait les affaires importantes; dans l'autre, nommé le *petit-conseil*, les affaires jour-

nalières qui requéraient une expédition plus prompte.»

«Pour être aggrégé dans la Société de Saint-Georges, il fallait réunir les quatre cinquièmes des suffrages, ce qui en rendait l'accès difficile, surtout depuis que, par l'effet de l'accroissement considérable du nombre des associés, la nécessité de nouvelles adjonctions se faisait moins fortement sentir. Celui qui avait obtenu ce nombre exigé de suffrages, était tenu de présenter l'évaluation de ses biens, ou, à défaut, de déclarer le montant de la contribution dont il comptait répondre envers la Société. Cette somme ne pouvait être inférieure à vingt-cinq livres. Il jurait de déférer à toute réquisition, à tout ordre des recteurs de l'association, d'en garder et d'en défendre les membres, leur honneur et leur vie. Ces formalités remplies, on consommait l'admission, en écrivant les noms des récipiendaires sur deux registres, dont chacun recevait ceux de tous les affiliés; ces registres étaient confiés, pour plus de sûreté, l'un à la garde des frères mineurs, l'autre à celle des chefs de la Société. Cela se pratiqua ainsi jusqu'en 1313, époque où l'on arrêta que l'admission serait établie par un acte public dressé par le notaire de la Société. Les étrangers ne pouvaient être admis dans ses rangs avant d'avoir résidé un an à Quiers, et d'y avoir acquis une maison; mais cette prohibition fut plusieurs fois enfreinte en faveur de populations entières.»

«Comme à raison des divisions qui agitaient la république, les deux Sociétés vivaient dans une méfiance réciproque et continuelle, les chefs de chacune d'elles

s'appliquaient à fortifier leurs propres maisons contre l'attaque de leurs adversaires, ils les garnissaient de portes ferrées, de tours et de meurtrières; en sorte que plusieurs quartiers de la ville présentaient plutôt le spectacle de citadelles menaçantes que celui d'une rue. La Société s'efforçait d'avoir à sa disposition le plus de forteresses possible, et pour y réussir elle interdisait à ses membres d'aliéner à tout citoyen placé en dehors de ses rangs, les tours, les maisons et les cours situées dans le voisinage d'une tour occupée en tout ou en partie par un associé : l'infraction à cette défense était punie d'une amende de deux cents livres et de la perte de la chose vendue. Comme ensuite la prospérité de la Société dépendait de la crainte qu'inspirait sa puissance et de la constance qu'elle mettait à la poursuite de ses ennemis, il était défendu aux affiliés de se constituer avocat, procureur, juge ou caution de quiconque aurait offensé un autre membre, et même de se montrer avec lui; et si quelque individu, appartenant ou non au territoire de Quiers, avait affecté un procédé quelconque attentatoire aux intérêts ou à l'honneur de la Société, il était enjoint aux recteurs de faire inscrire son nom en gros caractère sur ses registres, avec un rapport sur la conduite hostile qu'on était en droit de lui reprocher, afin que la Société fût sans cesse avertie de le persécuter et de le punir par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. »

« La Société de Saint-Georges usait de précautions très-adroites pour obtenir le plus grand nombre de

suffrages possible dans les délibérations du gouvernement, et pour qu'il ne se prît aucune mesure sans son agrément. Ainsi, lorsque le conseil de la république était sur le point de renouveler ses membres, opération qui avait lieu à l'expiration des pouvoirs de chaque podestat, les recteurs étaient tenus de réunir le conseil supérieur de la Société quinze jours d'avance, afin d'aviser aux moyens d'emporter l'élection des personnes qui sauraient défendre avec le plus d'habileté et d'énergie les intérêts du peuple, et résister à ceux que chaque Hospice était pareillement en droit d'élire. Par la même raison, lorsqu'un affilié était chargé de pourvoir à quelque office, il lui était sévèrement interdit de faire choix de quelqu'un qui n'appartînt pas à la Société. Dans les délibérations du grand-conseil de la république, les associés étaient tenus de se conformer aveuglément à l'avis exprimé par les recteurs, lequel, pour l'ordinaire, avait été mûri secrètement dans le conseil de la Société ; et si les recteurs enjoignaient à quelqu'un de prendre la parole pour le soutenir, et que, par suite de l'ardeur indiscrète dont il était transporté, il vînt à éprouver quelque condamnation pécuniaire, la Société la payait de ses propres deniers, libéralité dont elle usait généralement à l'égard de tous ceux qui encouraient des condamnations pour avoir embrassé et défendu ses intérêts. Mais s'il arrivait quelquefois qu'il s'élevât une question imprévue, les recteurs, en ce cas, étaient tenus de prendre conseil des associés présens, avant de rien résoudre ; et, si les circonstances ne le permettaient pas, ils devaient consulter

les quatre députés notables délégués à cet effet, et suivre entièrement leur avis. »

« Après avoir fait connaître les principes d'excellente politique, par lesquels se régissait la Société de Saint-Georges, après avoir caractérisé les fondemens de sa puissance, il nous reste à dire comment elle procédait à la vengeance des injures qui lui étaient faites dans la personne de quelqu'un de ses membres. »

« Pour se former une idée pleine et entière de ces démarches, il faut connaître les dispositions qui furent adoptées au conseil assemblé dans l'église de Saint-Guillaume, le 31 juillet 1274, en faveur de Guillaume Englesio, dont la vie se fût trouvée sérieusement exposée par suite des inimitiés profondes qui existaient depuis quelques années entre les Balbes et lui, si la Société n'eût pris sa défense avec énergie. Voici quelles furent ces dispositions :

« 1° Aussitôt qu'un associé apprendra qu'il s'élève la moindre rumeur de danger à l'égard de Guillaume Englesio ou de ses enfans, il devra, sous peine de vingt-cinq livres d'amende, accourir en armes pour le défendre. »

« 2° Toute insulte ou voie de fait, éprouvée par lui ou par ses enfans, en quelque temps et de quelque façon que ce soit, sera vengée, non-seulement sur la personne des offenseurs, mais encore sur les personnes et les biens des Balbes et de tous ceux de Quiers qui prennent ce nom. »

« 3° Si quelqu'un des offenseurs sort de la maison d'un habitant de Quiers, les recteurs seront tenus de

la faire démolir et de s'emparer des biens de ce citoyen. »

« 4° Si Guillaume Englesio ou ses adhérens frappent ou tuent quelqu'un de leurs ennemis, la Société s'engage à les affranchir de tout ban et de toute peine qu'ils pourraient encourir pour ce fait. »

« 5° Les recteurs auront soin que, lorsque l'armée de la république s'avancera, soit en ordre de bataille, soit en cavalcade, Guillaume Englesio soit escorté de manière à n'avoir rien à redouter. »

« 6° Tant que dureront les discordes existantes entre Guillaume et les Balbes, dix fantassins soldés par la Société accompagneront Guillaume jour et nuit. »

« 7° Les recteurs s'assureront chaque jour, en visitant le domicile de Guillaume, si les hommes chargés de l'escorter s'acquittent exactement de ce devoir. »

« 8° Guillaume Englesio et ses fils siégeront au grand-conseil de la Société pendant toute la durée de leurs débats avec les Balbes. »

« 9° Ils auront à leur disposition deux arbalètes appartenant à la Société. »

« 10° Les recteurs serviront de mandataires aux Englesio dans toutes les affaires où ceux-ci sont intéressés. »

« 11° Guillaume aura le droit d'interpréter et d'étendre les présentes dispositions comme il le jugera à propos. »

« 12° Une amende de dix livres sera infligée à tout affilié qui, soit dans le conseil, soit au dehors, dis-

courra dans un sens contraire aux présentes dispositions. »

« Voici quel était l'ordre de la marche de l'armée populaire. Au premier rang s'avançaient les archers avec les arbalètes, les arcs et les javelots, puis l'étendard, à la suite et autour duquel se pressaient quatre cents des plus braves et des plus vigoureux confédérés, armés de cuirasses. Les autres suivaient pêle-mêle. A la suite du corps d'armée, on plaçait vingt-cinq hommes du courage le plus éprouvé, dont l'emploi était de prévenir la désertion en réprimandant, en menaçant, en frappant les fuyards, et en les repoussant dans la mêlée. »

« Lorsque cette petite armée se mettait en marche pour démolir quelque maison, les recteurs, accompagnés de la bannière, escortés de cent hommes choisis par eux, gravissaient le faîte de l'édifice, lequel, livré aux menuisiers et aux maçons de la Société, qui remplissaient, armés de pics et de haches, l'office de pionniers, était, en peu d'heures, détruit de fond en comble. »

« Comme, dans ces sortes d'opérations, une prompte obéissance contribuait puissamment au succès de l'entreprise, les peines infligées en cas d'insouciance ou d'opposition, étaient aussi plus sévères. Les coupables étaient punis de cinquante livres d'amende, et de plus rayés à toujours du registre des associés. Une autre disposition, terrible dans son énergie, était conçue dans le même esprit. C'est celle qui vouait à une destruction immédiate la maison ou la tour qui avait

servi à attaquer ou même à préparer une attaque contre l'associé lorsqu'il se rendait au combat. »

« Tels étaient les règlemens de la Société de Saint-Georges, règlemens qui n'avaient point été le produit d'un seul jet, ni l'inspiration d'une sagesse occulte, mais dans lesquels on retrouve les perfectionnemens lents et progressifs de l'expérience, et dont l'application eût été digne d'un régime plus équitable et plus modéré. Cette association se développait avec autant de succès que pouvaient le lui permettre les germes de division qui fermentaient dans son sein. »

En effet, aussitôt que la puissance de cette Société commença à se déclarer, les familles nobles, contre lesquelles elle avait été fondée, s'empressèrent de s'y faire aggréger, et ne tardèrent pas à y introduire des partis opposés, qui firent oublier l'intérêt commun. Les membres populaires servirent alors d'instrument aux uns pour écraser les autres, et finirent par être le jouet de ceux qui l'emportèrent définitivement; en sorte que, au commencement du 14e siècle, l'association de Saint-Georges avait complétement changé de nature et de but.

Nous trouvons dans ces associations un nouveau trait caractéristique des républiques italiennes du moyen âge. Au lieu de considérer la liberté comme un moyen de répartir sur les citoyens de la même patrie la plus grande somme de bien-être physique et moral, on en faisait un instrument de pouvoir, et les partis s'en servaient pour se supplanter les uns les autres, et pour opprimer toute la masse du peuple,

qui serait restée bien volontiers étrangère aux factions. De là, toutes ces précautions minutieuses, dictées par la jalousie, qui avaient pour but d'affaiblir l'autorité des magistrats, de limiter la durée de leurs fonctions, etc., et qui montrent qu'on les considérait plutôt comme des ennemis dont il faut se défier, que comme des hommes investis de la confiance de leurs concitoyens, entre les mains desquels on dépose les moyens de travailler au bien de la communauté et de veiller sur ses intérêts.

VIE DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE, par LORD DOVER, *Paris* 1832. 3 vol.

(*Second article.*)

On a souvent remarqué qu'il était embarrassant pour un ministre d'avoir écrit avant d'arriver au pouvoir. Il est si rare que les actions de l'homme public puissent s'accorder avec les théories de l'homme privé. Frédéric aussi avait écrit avant d'agir, et son Anti-Machiavel se publiait au moment même que de prince royal il devenait roi. A la lecture de ce livre tout plein de capucinades philantropiques, les bonnes gens durent se féliciter beaucoup, pensant qu'on allait voir

enfin sur le trône, un roi philosophe, ennemi des conquêtes, religieux observateur de la foi des traités, un Titus, un Marc-Aurèle. Que n'attendre pas en effet d'un monarque qui venait de traiter Machiavel, de monstre et de scélérat, et qui écrivait ces choses touchantes: « Le souverain, bien loin d'être le maître absolu des peuples qui sont sous sa domination, n'en est lui-même que le premier domestique. — Je demande ce qui peut porter un homme à s'agrandir, et en vertu de quoi il peut former le dessein d'élever sa puissance sur la misère et la destruction d'autres hommes, et comment il peut croire qu'il se rendra illustre en ne faisant que des malheureux. Les nouvelles conquêtes d'un souverain ne rendent pas les états qu'il possédait déjà, plus opulens ni plus riches; les peuples n'en profitent point, et il s'abuse s'il s'imagine qu'il en deviendra plus heureux. » etc. etc. (1). Pauvres dupes! Frédéric se moquait de vous, et son premier coup d'essai, dans le métier de roi, fut une conquête. Il était jaloux d'avoir rang parmi les philosophes, mais il ne se piquait pas de se régler d'après leurs maximes. Je ne lui en fais pas un reproche, moi qui ne crois pas aux monarques philosophes; mais pourquoi cette comédie? C'est qu'il n'était pas indifférent alors d'avoir pour ou contre soi, la cohue bruyante du parti encyclopédique, et Frédéric manœuvra si bien pour se la concilier, que sa réputation philosophique lui resta quoi qu'il fît. En 1764, on imprimait *l'Esprit des Mo-*

(1) Anti-Machiavel, Chap. II et III.

narques, et les pensées du roi de Prusse y figurent côte à côte de celles de Marc-Aurèle. Ce fut seulement vers la fin de sa carrière qu'il déclara franchement que le meilleur moyen de bouleverser un état était de le donner à gouverner à ses amis les philosophes. La politique de Frédéric n'a donc nullement souffert de sa philosophie, et cette philosophie même n'était qu'une habileté de plus.

Ne laissons pas passer ce mot d'habileté; c'est le plus propre, à mon avis, lorsqu'il s'agit de caractériser ce grand souverain. L'habileté en effet brille en lui plus que le génie. Il n'y a pas de génie, même en politique, sans une imagination grande et forte; c'est là le trait qui rehausse si fort Napoléon à côté du héros Prussien, et par lequel il ne l'a que trop surpassé. Mais, incontestablement, Frédéric a été un homme plus habile et qui a mieux su tout ensemble ce qu'il voulait et ce qu'il pouvait.

Ce n'est certes pas une conception de génie que d'avoir convoité une province autant à la bienséance de la Prusse que la Silésie; mais l'entreprise de s'en assurer la conquête n'était pas d'une mince difficulté; elle demandait plus que de l'audace, et Frédéric y a déployé toutes les ressources d'un esprit fécond, et d'un caractère aussi prompt à se déterminer qu'énergique et persévérant dans l'exécution.

Au reste cette entreprise était loin d'être aussi téméraire qu'elle le parut dans le temps. On ne voyait que l'immense disproportion qui existait entre l'étendue de la Prusse et celle des possessions de l'Autriche, et

l'on jugea la Prusse perdue. Frédéric eut le mérite de voir nettement ses avantages dont l'Europe ne se doutait pas encore, et d'en tirer tout le parti possible. L'Autriche avait été affaiblie et humiliée dans les précédentes guerres : les Turcs mêmes venaient de lui enlever Belgrade; Charles VI, pendant son long règne, avait tout laissé dépérir, et particulièrement l'armée et les institutions militaires. Il avait beau avoir fait signer sa Pragmatique par tous les cabinets; Frédéric savait bien que, dès qu'un prince de l'Empire aurait donné l'exemple de la violer, cet exemple serait aussitôt suivi par d'autres; l'occasion et la proie étaient trop belles. Ainsi donc possesseur du trésor considérable que son père avait amassé, à la tête d'une armée de près de cent mille hommes, la mieux exercée et la plus disciplinée qu'il y eût alors, il attaquait un empire en décadence et entouré de voisins tout disposés à s'en partager les dépouilles. La position était superbe, et il en profita. Une seule chose vint déranger ses calculs, ce fut l'énergie de Marie Thérèse et les ressources qu'elle sut trouver. Mais alors, voyant les chances qui se relevaient en faveur de la reine de Hongrie, il se hâta d'accommoder sa politique à cette situation nouvelle. En partant pour la Silésie, il avait dit à l'ambassadeur de France, le marquis de Beauveau: « Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons. » Une vaste carrière s'ouvrait alors devant lui, on ne pouvait encore en assigner les bornes; le réveil de l'Autriche lui montra bientôt où il devait se renfermer; dès lors, il ne s'agit plus pour lui de parta-

ger avec la France ni avec personne; son unique but est d'obtenir la cession de sa conquête, il ne fait plus la guerre que pour cela, et on ne tarde pas en effet à lui acheter la paix à ce prix.

Cette conduite est admirable : c'est l'audace unie au bon sens, et se renfermant toujours dans les limites du possible. Si on l'examinait dans ses rapports avec la morale, on arriverait sans doute à de tout autres conclusions, et elle se trouverait bien plus conforme aux principes de Machiavel qu'à ceux de l'Anti-Machiavel.

Frédéric a énuméré lui-même les causes de son succès, il l'a fait avec une haute impartialité, et il est juste d'observer que, parmi les événemens favorables qu'il signale, les uns avaient été prévus par lui, les autres acheminés par sa politique. Voici ce passage remarquable :

« Les circonstances vinrent successivement favori-
» ser cette entreprise. Il fallut que la France se laissât
» entraîner dans cette guerre, que la Russie fût atta-
» quée par la Suède, que par timidité, les Hanovriens
» et les Saxons restassent inactifs, que le roi d'An-
» gleterre, ennemi des Prussiens, devînt malgré lui
» l'instrument de leur agrandissement; ce qui con-
» tribua le plus à cette conquête, fut une armée qui
» s'était formée, pendant vingt-deux ans, par une disci-
» pline admirable en elle-même et supérieure à celle
» des autres troupes d'Europe, des généraux qui
» étaient aussi de vrais patriotes, des ministres sages
» et incorruptibles, et enfin un certain bonheur qui

» accompagne souvent la jeunesse, et se refuse à l'âge
» avancé. (1) »

Mais ce qui fait le mieux ressortir, à cette époque, l'habileté de Frédéric, c'est l'impéritie et la vanité des conseils de la France. Le maréchal de Belle-Isle persuada au Roi et au cardinal de Fleury que le moment était venu d'abaisser la maison d'Autriche, et de réaliser le plan de Henri IV. Mais la puissance autrichienne n'était alors menaçante pour personne, et les circonstances qui avaient fait naître le plan de Henri IV, étaient complétement changées. D'ailleurs, quand on put voir quel homme c'était que Frédéric, et ce que valait son armée, il est inconcevable que la France ait persisté dans son premier plan, et travaillé avec la plus niaise constance à l'agrandissement de la Prusse. En effet, établir en Allemagne une seconde grande monarchie, c'était fermer pour l'avenir la large avenue ouverte jusque-là à l'influence de la France. Ce qui constituait cette influence depuis Richelieu, c'était la défiance des petits états contre la maison d'Autriche, et le besoin qu'ils avaient de l'étranger pour se soutenir contre elle. Mais depuis la grandeur de la Prusse, il est clair que l'Allemagne, dans ses dissensions, se partagera entre ce royaume et le cabinet de Vienne, et que les petits états ne songeront plus à appeler la France ; la Prusse leur suffit, c'est leur appui naturel. C'est là, sans doute, une des causes qui ont le plus contribué à jeter Napoléon dans son système de con-

(1) Histoire de mon temps.

quête et d'asservissement de l'Allemagne. Il avait besoin d'une grande influence dans ce pays, il fallait qu'il le tînt en respect, et ne pouvant y réussir par les anciens erremens de la politique française, il le mit sous le joug.

Si le plan du cabinet de Versailles était insensé, les hommes chargés de l'exécuter se montrèrent dignes de la conception. Voyez le maréchal de Belle-Isle au camp de Frédéric. « On aurait cru, à l'entendre, » dit ce dernier avec une ironie bien méritée, « que toutes les provinces de la reine de Hongrie étaient à adjuger au dernier enchérisseur. Un jour qu'il se trouvait auprès du roi, ayant un air plus occupé et plus rêveur que d'ordinaire, ce prince lui demanda s'il avait reçu quelque mauvaise nouvelle. « Aucune, » répondit le maréchal; « mais ce qui m'embarrasse, sire, c'est que je ne sais ce que nous ferons de la Moravie. » Le roi lui conseilla de l'offrir au roi de Pologne, et le maréchal parut fort reconnaissant de cette idée (1). »

Frédéric avait dicté la paix à Breslau, mais il ne se tint pas pour cela assuré de sa conquête. Il savait bien que la nécessité seule avait pu faire céder l'Autriche; il s'agissait donc de rendre cette nécessité permanente; et dès qu'il vit la reine de Hongrie resserrer ses liens avec l'Angleterre, et en mesure, par les revers de la France, de renverser le nouvel empereur, il se disposa à reprendre les armes. Il fallait qu'on sût bien qu'il était invincible; il n'y avait pour lui de repos qu'à

(1) Histoire de mon temps.

cette condition. En conséquence, deux ans après la paix de Breslau, il renouvela son alliance avec la France, et envahit la Bohême à la tête de 70,000 hommes.

Le manifeste qu'il publia à cette occasion doit être remarqué. Il s'y empare déjà de cette haute position politique que la Prusse doit à son génie, et à l'établissement de laquelle il ne cessa depuis de travailler. Frédéric, dans cette déclaration, ne dit pas un mot de ses propres intérêts ; il n'a pris les armes que pour rendre à l'Empire d'Allemagne sa liberté, à l'empereur sa dignité, et le repos à l'Europe. Il y reproche à la reine de Hongrie les cruautés que ses troupes avaient commises dans les provinces héréditaires de l'empereur, et toute sa conduite envers ce malheureux prince ; il l'accuse d'avoir le dessein de détruire la liberté germanique, et de continuer le plan suivi par la maison d'Autriche depuis plus d'un siècle, pour soumettre tous les princes de l'Empire sous le joug du despotisme. C'est ainsi qu'il se saisissait en Allemagne du rôle jusque-là joué par la France. Cette guerre, en effet, n'eut d'autre résultat que de consolider la position de la Prusse par des victoires nouvelles. Frédéric en a parlé avec ce dédain philosophique qu'il affecte dans ses écrits et qu'il faut se garder de prendre au sérieux. « En appréciant les choses à leur juste valeur, » dit-il, « on est obligé de convenir qu'à certains égards cette guerre causa des massacres inutiles, et qu'un enchaînement de victoires ne servit uniquement qu'à confirmer la Prusse dans la possession de la Silésie. En un mot, si la renommée et la gloire des armes méritent qu'on fasse des efforts

pour les obtenir, la Prusse, en les gagnant, a été récompensée d'avoir entrepris cette seconde guerre ; mais voilà tout ce qu'elle y a acquis, et encore cet avantage imaginaire lui suscita des envieux (1). » *Cet avantage imaginaire* est excellent ! Frédéric, par-dessus toutes ses autres qualités, était un grand comédien, et il n'a cessé de se servir de son masque philosophique pour voiler aux yeux de l'Europe la profondeur des vues les plus positives et les plus intéressées.

Mais s'il est facile de prendre aux faibles, comme l'a prouvé depuis l'exemple de la Pologne, on s'expose davantage à voler les puissans. L'Autriche, malgré deux traités, n'avait pas encore dévoré son affront ; elle préparait à Frédéric une dernière épreuve qui fut terrible ; il faillit s'y abîmer, lui et tout son royaume.

Dix ans s'étaient écoulés depuis la paix de Dresde (1745), et Frédéric, avec son admirable activité, avait mis à profit cet intervalle pour réparer dans ses états les maux de la guerre. Marie-Thérèse ne s'était pas non plus endormie, et, par une bonne administration, par des améliorations dans son système financier, elle avait trouvé le moyen de lever sur ses peuples de beaucoup plus fortes sommes que ne l'avait jamais fait son père, Charles VI, quoique ce monarque eût possédé des provinces, et même des royaumes (2), depuis perdus pour sa fille (3). D'un autre côté, les Anglais et les Français venaient de se déclarer la guerre au sujet

(1) Histoire de mon temps.

(2) Naples, la Savoie, la Silésie.

(3) Vie de Frédéric II, Tome II, pag. 287.

des limites de leurs possessions dans l'Amérique Septentrionale, et George II craignait fort d'avoir à expier, comme électeur de Hanovre, les mesures hostiles qu'il adoptait comme roi d'Angleterre. Il se défiait de la Prusse, comme alliée de la France. En conséquence, il conclut d'abord un traité avec la Hesse et avec la Russie, pour la protection de son électorat. La Russie s'engageait à faire entrer dans le Hanovre, s'il était besoin, un corps de troupes considérable. Frédéric vit le danger qu'il courait : George II était son ennemi caché, et Elisabeth, cruellement offensée des sarcasmes qu'il s'était permis contre ses mœurs, respirait la vengeance. Frédéric prend son parti, et fait déclarer, dans toutes les cours de l'Europe, qu'il résistera de tout son pouvoir à l'entrée de troupes étrangères dans l'Empire, sous quelque prétexte qu'on les y envoie. Cette déclaration fut mal reçue par la France, qui, dans ce moment-là même, se proposait de faire marcher une armée en Allemagne, et avait déjà réuni des troupes sur les frontières de l'Empire. La situation était embarrassée pour tout le monde; il fallait trouver une issue. Frédéric en montra le chemin en se rapprochant tout-à-coup de l'Angleterre. Il était dégouté de la France, qui se plaisait à l'humilier, à le traiter de puissance subalterne. Cette conduite du cabinet français était due au comte de Kaunitz, alors ambassadeur à Paris, et dont l'adroite politique travaillait depuis long-temps à ménager, entre l'Autriche et la France, une union qui pût devenir fatale à Frédéric. La France manœuvrait encore incertaine entre les cours de Vienne

et de Berlin, et de manière à vendre son alliance à l'une ou à l'autre, lorsque Frédéric la tira brusquement de son indécision en concluant un traité avec l'Angleterre le 16 janvier 1756. Ce qui le décida, ce fut sa conviction que la cour de Russie, qu'il avait surtout à redouter, serait plus constamment influencée par cette puissance que par toute autre. Pour George II, il acquérait dans le roi de Prusse le meilleur protecteur de son électorat qu'il pût trouver. Tout le système de politique européen subit alors un mouvement de conversion général, et le 5 mai l'Autriche et la France s'unirent par un traité défensif, dont le principal article était la promesse d'un secours mutuel de 24,000 hommes, dans le cas où les états de l'une d'elles seraient menacés.

Tout cela n'était pas encore la guerre; mais après de telles combinaisons, il n'était guère vraisemblable qu'elle pût s'éviter. Il est bien reconnu aujourd'hui que les projets de guerre et de spoliation complotés par l'Autriche contre la Prusse, n'étaient qu'éventuels, et qu'on était décidé d'attendre, pour les mettre à exécution, que quelque entreprise de Frédéric donnât lieu à un conflit. Mais peut-on inférer de là que Frédéric ait eu tort de prévenir ses ennemis? Je ne le crois pas; et quelques périls qu'il ait courus, il me semble difficile de ne pas reconnaître qu'il a bien fait, dans cette occasion, de suivre le principe de ce scélérat de Machiavel qu'il avait autrefois essayé de réfuter. Il était de toute évidence, en effet, qu'une nouvelle lutte était nécessaire pour assurer son royaume contre l'Autriche;

toute la question était de savoir sur quel terrain la bataille serait livrée. Frédéric était encore libre de choisir celui qui lui convenait le mieux. Devait-il attendre que ses ennemis l'eussent circonscrit dans une enceinte fatale? On peut dire, sans doute, que le temps eût amené peut-être quelque circonstance qui eût embarrassé l'Autriche, et l'eût détournée de son projet. Mais le véritable politique, dans des questions d'existence, doit-il faire reposer sa conduite sur les éventualités du hasard? Frédéric donc fit aussitôt demander des explications à la cour de Vienne; et comme elles furent évasives, il déclara qu'il prenait une telle réponse pour une déclaration de guerre, et envahit la Saxe.

Ainsi commença la guerre de sept ans, lutte terrible et éternellement glorieuse pour la Prusse et pour son roi. « On avait admiré Louis XIV, » dit Voltaire, « d'avoir seul résisté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunies contre lui. Nous avons vu un événement plus extraordinaire : un Electeur de Brandebourg tenir seul contre les forces de la maison d'Autriche, de la France, de la Russie, de la Suède, et de la moitié de l'Empire. C'est un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la discipline des troupes et à la supériorité du capitaine. Le hasard peut faire gagner une bataille; mais quand le faible résiste aux forts sept années dans un pays ouvert, et répare les plus grands désastres, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune. C'est en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais désolé le monde. »

Il est juste, toutefois, de remarquer que Frédéric

dut vraisemblablement son salut à un coup de fortune, à la mort de l'impératrice Elisabeth et à l'avénement de Pierre III ; et, de plus, qu'il eut affaire à la France gouvernée par madame de Pompadour, et forcée de soutenir sur mer une guerre désastreuse.

On a vivement critiqué la politique que le cabinet de Versailles suivit à cette époque. La vérité est, qu'à la manière dont la France était alors conduite, rien de grand ne pouvait lui réussir, quelle que fût sa politique. L'exécution aurait toujours trahi les desseins les mieux concertés. Il ne serait pas difficile de démontrer que la France, dans la précédente guerre, ayant commis la faute énorme de travailler à l'agrandissement de la Prusse, il était d'une saine politique de chercher à réparer cette faute. Mais il fallait pour cela savoir choisir son temps, et ne pas se laisser entraîner à la présomptueuse folie de vouloir mener à la fois deux entreprises aussi périlleuses que la guerre maritime contre l'Angleterre, et l'abaissement d'un ennemi tel que le grand Frédéric.

Après la paix de Hubertsbourg (15 février 1763), fruit de la complète lassitude des parties belligérantes, le roi de Prusse rentra dans sa capitale, qu'il n'avait pas vue depuis six ans, et qui, dans cet intervalle, avait été par deux fois au pouvoir de l'ennemi. Il écrivait alors à son ami d'Argens : « La meilleure chose que j'aie maintenant à vous apprendre, mon cher marquis, c'est la paix ; il est juste que les bons citoyens et le public s'en réjouissent. Pour moi, pauvre vieillard, je retourne dans une ville dont je ne connais plus que les

murailles, où je ne retrouverai personne de mes amis, où des devoirs nombreux et difficiles m'attendent, et où je laisserai bientôt mes vieux os dans un asile qui ne sera troublé, ni par la guerre, ni par les calamités, ni par la méchanceté des hommes. » Toujours, comme on voit, ce vernis philosophique qui avait alors tant de succès en France, et au moyen duquel Frédéric se présentait à l'opinion comme un ami de l'humanité, qui ensanglantait la terre à regret et sans aucune vue d'ambition personnelle.

La guerre de sept ans avait produit, en effet, d'effroyables calamités; en voici le tableau en raccourci, tracé par Archenholz (1). « L'Allemagne avait prodigieusement souffert pendant cette guerre. Des provinces entières avaient été dévastées, et dans celles-là même qui ne l'avaient pas été, le commerce et l'industrie avaient disparu, malgré les sommes immenses que la France, l'Angleterre, la Russie et la Suède y avaient versées, soit par leurs armées, soit au moyen des subsides. On fait monter ces sommes à cinq cents millions d'écus de l'empire. Une grande partie de la Poméranie et du Brandebourg était changée en désert. Il y avait des provinces dans lesquelles on manquait d'hommes et où les femmes étaient obligées de conduire la charrue; dans d'autres, elles étaient aussi rares que les hommes. On rencontrait à chaque instant de grands espaces de terre où l'on n'apercevait aucune trace de sillons, et les fertiles plaines de la Germanie,

(1) Histoire de la guerre de sept ans.

le long de l'Oder et du Weser, ne présentaient plus que l'aspect aride des déserts de l'Ohio et de l'Orénoque. Un officier écrivait qu'il avait traversé sept villages dans la Hesse, et n'avait rencontré qu'une seule personne; c'était un curé. »

Frédéric, de retour dans ses états, appliqua tous ses soins à y réparer les ravages de la guerre. Il faut le reconnaître, ce grand roi ne montra pas moins de talent et d'activité dans l'administration, qu'il en avait déployé à la tête de ses armées. On a calculé qu'il employa, depuis la paix jusqu'à sa mort, plus de quarante millions d'écus à faire prospérer l'agriculture et l'industrie. Il réussit pleinement à se concilier l'affection des Silésiens, ses nouveaux sujets, et fit de leur pays la plus riche province de son royaume. « Depuis les nobles, à qui il donna et prêta des sommes d'argent, pour les aider à sortir des embarras pécuniaires où ils étaient plongés par le ravage de leurs terres pendant la guerre, jusqu'aux marchands, dont il rebâtit les maisons, et jusqu'aux fermiers et aux cultivateurs du sol, dont il favorisa et encouragea l'industrie, tous l'adoraient. Les prêtres eux-mêmes, qu'il traita avec douceur et avec égard, cessèrent d'être Autrichiens au fond de leur cœur, et devinrent d'aussi bons sujets du roi de Prusse que les habitans du Brandebourg (1). »

Mais au milieu de tous ces soins d'administration, le roi de Prusse ne perdait point de vue ce qui avait fait sa force et ses succès, et la possibilité d'une guerre

(1) Vie de Frédéric II, T. III, p. 207.

nouvelle. Il recruta ses régimens, et mit son armée sur le pied de 200,000 hommes, force redoutable qu'il maintint toujours au complet, et qui devait tenir en respect toutes les ambitions chagrines et jalouses; du reste, autant dans la première partie de sa carrière, il avait mis de promptitude et presque de témérité dans ses résolutions, autant depuis la paix, il usa de prudence et de circonspection dans toutes ses démarches. Sa fortune de roi était faite, il ne s'agissait plus que de la conserver et de l'améliorer. C'est dans ce dernier but qu'il trempa dans l'inique partage de la Pologne. Ce serait une tache à la mémoire d'un souverain véritablement ami de la justice; mais Frédéric ne songea jamais qu'à ses intérêts; son unique gloire est de les avoir parfaitement entendus et servis.

Peu de temps après le partage de la Pologne, Frédéric trouva l'occasion de déployer avec éclat aux yeux de l'Europe, la position qu'il avait acquise à la Prusse. Il connaissait l'humeur ambitieuse et turbulente du jeune empereur Joseph II, et il se prépara de longue main à le faire rentrer dans l'ordre dès qu'il en sortirait. A la mort de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, en qui s'éteignit la ligne directe des souverains de cette contrée, la cour de Vienne, qui depuis long-temps se tenait en mesure de profiter de cet événement, notifia au nouvel électeur Charles-Théodore l'intention où elle était de faire valoir d'anciens droits sur la Basse-Bavière. Ce prince, hors d'état de résister, céda; des troupes autrichiennes prirent possession de la Basse-Bavière, et l'on exigea des états de cette pro-

vince le serment de fidélité ; tout cela était un fait accompli sans l'intervention du vieux Frédéric. D'abord il négocia ; puis voyant que l'Autriche persistait et réunissait ses troupes, il se hâta d'entrer en campagne avec deux armées, chacune de 80,000 combattans. Quelques jours avant son départ de Berlin, il réunit les officiers généraux destinés à servir sous lui, et leur parla en ces termes :

« Nous avons tous blanchi sous les armes, et partagé la gloire et les fatigues des guerres précédentes ; vous répugnez sans doute autant que moi à répandre du sang ; mais de nouveaux dangers, dont l'Empire et mes états paraissent menacés, m'obligent à prendre les mesures les plus efficaces pour dissiper l'orage. Je ne puis donc me dispenser de vous appeler encore une fois à la défense de la patrie. J'éprouverai la satisfaction la plus vive à combler de récompenses vos nouveaux services. Je ne paraîtrai pas en campagne avec un équipage fastueux, et vous savez que j'en ai toujours fait peu de cas ; cependant mes infirmités actuelles m'empêcheront de faire la guerre comme dans la vigueur de l'âge ; je me servirai d'une voiture dans les marches ; mais un jour de bataille, vous êtes sûr de me voir à cheval au milieu de vous, comme autrefois. (1) »

L'on voit que l'âge n'avait pas affaibli les ressorts de cet esprit vigoureux, et les Autrichiens ne tardèrent pas à s'en apercevoir. Il réussit à fatiguer leurs

(1) Grimoard. Tableau de la vie et du règne de Frédéric-le-Grand.

armées à force de marches et de contre-marches habiles, et les força à le satisfaire, sans livrer de combat; la paix fut signée à Teschen, le 13 mars 1779.

Cependant Frédéric devait lever encore une fois, au milieu de la scène politique, sa tête blanchie et redoutée, et ce dernier acte de son génie couronna dignement sa carrière. Je vais ici laisser parler Lord Dover, pour donner au lecteur un échantillon de cet écrivain.

« L'impératrice Marie-Thérèse ne vécut pas longtemps après la paix de Teschen. Cette grande princesse, car on ne peut lui refuser cette épithète malgré sa bigoterie et ses préjugés, mourut le 30 novembre 1780, et laissa ainsi une vaste carrière à l'ambition et à l'activité inquiète de Joseph II, que son autorité avait toujours contenu. Frédéric était néanmoins sur ses gardes, et il put encore, avant de mourir, déjouer les desseins du cabinet de Vienne. »

« Joseph dirigea ses premières tentatives d'aggrandissement contre les Provinces-Unies de la Hollande; il insista sur la cession de Maëstricht, et sur la libre navigation de l'Escaut, dans la vue de rétablir le commerce d'Anvers. Les cours de Versailles et de Berlin se trouvèrent disposées à secourir les Hollandais, et le turbulent empereur fut réduit à s'occuper d'autres projets. Celui qui lui vint ensuite dans l'esprit, et auquel il continua pendant quelques années de travailler en secret, fut d'une toute autre importance. Frédcric l'avait empêché de s'emparer de la Bavière; mais Joseph se flattait toujours de pouvoir annexer ce pays à ses états, par la voie des négociations et des échanges.

Il comptait sur l'apathie compagne ordinaire de la vieillesse, pour tenir le roi de Prusse dans l'ignorance, ou du moins dans l'inaction, à l'égard de cette affaire; et il se proposait de conduire ses intrigues jusqu'à un certain point, puis d'en différer le développement jusqu'à la mort, peu éloignée selon toutes les apparences, de son vieux, mais cauteleux antagoniste. Le projet en question était d'échanger les provinces des Pays-Bas, à l'exception du comté de Namur et du duché de Luxembourg, contre la Bavière entière. »

« La cour de Pétersbourg, qui avait contracté d'étroites liaisons avec le monarque autrichien depuis la paix de Teschen, favorisait cet arrangement auquel consentait l'Electeur Palatin, moyennant le titre de roi de Bourgogne qu'on lui promettait. Cependant avant d'exécuter ce plan, il fallait nécessairement le faire agréer au duc des Deux-Ponts, héritier de Charles-Théodore. Ce prince, pressé, au commencement de 1785, par l'envoyé de Russie, d'accéder à l'échange, s'y refusa, et découvrit les desseins de l'empereur au roi de Prusse. Frédéric, quoique déjà souffrant de ses infirmités, qui, l'année suivante, le conduisirent au tombeau, se ranima à cette nouvelle, et sans perdre un moment, il prit des mesures propres à traverser les projets ambitieux du cabinet impérial, les considérant avec raison comme une infraction aux stipulations du traité de Teschen, et comme devant être infiniment pernicieux aux intérêts du corps germanique. »

« Il vint à bout d'organiser parmi les chefs des principaux états une conféralion dont l'objet était de conser-

ver la constitution de l'Empire, et de défendre les droits de ses princes. Les Electeurs de Saxe, de Hanovre et de Mayence entrèrent avec empressement dans les vues de Frédéric, et le traité de confédération qui a été connu sous le nom de ligue germanique, fut signé à Berlin le 21 juillet 1785. (1) »

Ainsi la Prusse, dans le courant de quelques années, s'était montrée par deux fois l'arbitre de l'Allemagne. Ce grand rôle qui semblait si disproportionné à ses forces, elle le devait uniquement au génie de Frédéric. C'est là ce qui a rendu sa mémoire si populaire et si vénérée parmi ses sujets. En refondant en quelque sorte sa nation, il a mis une nouvelle force politique dans la balance de l'Europe, et, en grande partie, exclu le poids de la France de celle de l'Allemagne. Il n'y a pas dans l'histoire un souverain qui ait mieux accompli la tâche qu'il s'était donnée. Les grands événemens de notre siècle ont semblé ôter quelque chose à sa gloire. En voyant la Prusse foulée aux pieds par Napoléon, on s'est demandé où était l'œuvre du grand Frédéric. Mais la Prusse constituée par son roi pour peser d'un poids égal à celui de l'Autriche dans les destinées de l'Allemagne, ne l'avait pas été, et ne pouvait l'être, pour résister à un événement aussi colossal que celui de la révolution française. Le vainqueur de Iena a passé avec son gigantesque empire, et la Prusse a su montrer qu'elle se souvenait du grand Frédéric. Quel que doive être l'avenir de l'Europe, l'Allemagne sera incontestable-

(1) Vie de Frédéric II, T. III, pag. 385.

ment appelée à y jouer un rôle important, et dans ce rôle, la Prusse ne peut avoir qu'une grande part. Elle le devra encore à Frédéric.

Il me reste peu de place pour parler de l'ouvrage de Lord Dover sur la vie de ce monarque. Ce n'est guère qu'une suite de matériaux choisis et mis en ordre par un homme judicieux. On y peut louer beaucoup d'exactitude et de bonne foi, mais on y chercherait en vain des vues profondes et un talent de quelque portée.

F. R.

LITTÉRATURE.

COUP-D'ŒIL SUR LES ÉTUDES ORIENTALES EN EUROPE.

Il y a sans doute, au premier abord, quelque apparence de témérité et de présomption à entreprendre l'exposition d'un sujet comme celui que nous nous proposons de traiter. Parler de l'Orient et raconter l'état des connaissances modernes à cet égard, suppose une science, une érudition, des travaux dont peu d'hommes sont capables, car l'Orient c'est tout un ensemble de nations, entre lesquelles il existe des différences plus tranchées qu'entre les peuples de notre Occident; c'est une réunion de civilisations diverses qu'il faut soigneusement distinguer; c'est enfin une

variété infinie de mœurs, de lois, de sciences, de littératures et de religions. Si nous avons l'habitude de confondre ces civilisations et ces peuples, c'est qu'ils appartiennent tous à cet immense espace du globe dont nous faisons une unité pour l'opposer à notre unité européenne, et qu'ils ont tous ce commun caractère d'être pour nous d'une difficile étude ou d'une mystérieuse obscurité.

Aussi, hâtons-nous de le dire, nous ne nous hasarderons point à grouper en masses distinctes les documens nombreux recueillis sur l'Orient, de manière à présenter un tableau complet et caractéristique des nations répandues sur les cent degrés qui s'étendent entre le Japon et l'Egypte. Chacune de ces grandes familles de peuples mérite d'être étudiée à part, et chacune a trouvé des observateurs. La Chine, les nations Tartares, l'Inde et ses îles, la Perse, l'Arménie, l'Arabie, la Syrie, l'Egypte et les autres pays de l'Orient ont vu tour à tour leurs richesses intellectuelles exploitées par les savans européens. Nous n'avons, ni le temps, ni les connaissances nécessaires pour suivre ces derniers dans leurs excursions laborieuses, et pour discuter en détail le mérite de leurs travaux; ce serait d'ailleurs renoncer à être lu que de vouloir faire entrer nos lecteurs dans le domaine proprement dit des études orientales. Nous nous contenterons donc de l'envisager avec eux du dehors, et de leur présenter quelques considérations générales sur l'accueil fait à ces études, et sur les résultats qu'elles ont produits.

L'Orient pouvait aspirer, comme toute autre portion

de l'humanité, à rencontrer dans la classe instruite de l'Europe des savans qui l'étudiassent avec zèle, et un public qui s'occupât avec intérêt des recherches et des découvertes de cette science spéciale. Il a trouvé en effet chez quelques hommes d'ardens investigateurs; mais le public est demeuré froid et indifférent. Diverses circonstances rendent raison de ce double fait; nous indiquerons les principales.

Nous signalerons, avant tout, la différence profonde qui nous sépare de la civilisation orientale, considérée sous un point de vue général. Sans vouloir retracer ici tous les traits qui lui ont toujours donné une physionomie particulière, il suffit de rappeler d'abord que dès les temps les plus anciens, une ligne de démarcation parfaitement tranchée s'est établie, comme par suite d'un mutuel consentement, entre l'Orient et l'Occident. Il semble que ces deux branches d'une même famille aient, dès l'origine, prononcé leur incompatibilité et poursuivi leur route, en ne se faisant connaître l'une à l'autre que par des luttes sans cesse renaissantes, et qui, livrées le plus souvent sur les limites des deux régions, atteignirent avec Alexandre l'intérieur de l'Asie, avec les Tartares le centre de l'Europe.

L'antipathie de l'élément européen pour les rejetons de l'Orient se manifesta, à une époque dont l'histoire n'a conservé qu'un confus souvenir, par l'extinction ou l'oppression de la race pélasge, ancienne habitante du midi de l'Europe et probablement issue du monde asiatique. Plus tard, les guerres des Grecs contre les Perses, des Romains contre les Carthaginois, arrê-

tèrent une invasion nouvelle de cette civilisation tyranique, sombre, cruelle et mystérieuse, que les victoires de Xerxès ou d'Annibal auraient imposée à notre continent. Malgré sa faiblesse, Rome sauva l'Europe; elle ne put, malgré sa puissance, triompher de l'Asie. C'est qu'il faut plus que les armes pour vaincre les antipathies naturelles.

L'histoire moderne reproduit des circonstances toutes semblables aux événemens antérieurs; et si l'Europe se vit un jour foulée par les hordes que lui jetait l'Asie, loin de renier son caractère, elle l'imprima à ses barbares oppresseurs. Du reste, les Arabes ont bâti leurs villes dans les campagnes d'Andalousie et fait flotter leurs bannières aux plaines de Poitiers; et les Turcs ont planté leur croissant sous les murs de Vienne. Maintenant, les premiers ont disparu de l'Europe, les seconds sont à l'agonie; et si nous prenons aujourd'hui notre revanche, grâce aux armes de la Rnssie et à l'habile politique de quelques marchands anglais, il est permis de douter que ces conquêtes nouvelles aient des résultats plus efficaces pour changer les mœurs de l'Orient, que n'en ont eu, pour défigurer l'Europe, les triomphes des califes et des visirs ottomans.

Cependant, ce ne fut pas seulement dans l'élément politique et social que se manifesta le divorce de l'Orient et de l'Occident. L'apparition du Christianisme le révéla d'une manière plus frappante encore. Prêchée, pour ainsi dire, sur une terre neutre, annoncée tout à la fois dans Jérusalem et dans Athènes, proclamée par

ses premiers hérauts dans l'Inde et dans l'Occident, cette religion fut repoussé ou défigurée par le monde oriental, et bientôt, se revêtissant presque uniquement de formes grecques et romaines, elle se déclara européenne. Serait-ce que, par suite de cet instinct de conservation qui semble parfois dominer les peuples à leur insu, l'Asie eût reconnu dans le Christianisme son ennemi, et l'Europe son libérateur? Serait-ce que les idées soient, dans le plan de la Providence, des moyens plus efficaces de ruine ou de protection que la guerre et les armes?

Quoi qu'il en soit, cet éloignement qui a toujours existé entre les deux portions les plus remarquables de l'ancien monde, explique assez pourquoi, tandis que les civilisations grecque et romaine sont pour nous l'objet, non seulement d'études nombreuses, mais encore d'un intérêt général, celles de l'Orient ne sollicitent, ni notre sympathie, ni notre désir d'instruction. Mais, lors même que l'histoire se tairait, la nature de chacune de ces deux séries de civilisations suffirait pour rendre compte du fait que nous venons de signaler. La Grèce et Rome sont, en quelque sorte, le tronc sur lequel est entée toute notre société moderne; leurs civilisations ont laissé de nombreuses traces dans nos idées, dans nos coutumes, dans nos littératures, dans nos institutions sociales; elles renferment le germe d'une foule de développemens dont nous avons atteint le terme, et dont il nous importe de retrouver l'origine et de suivre la marche. L'esprit général de ces civilisations est tout européen, en tant

qu'il est progressif, et que, malgré de nombreuses entraves, il porte en lui la source de la liberté et le principe de l'individualité.

Dans l'Orient, nous ne rencontrons rien de tout cela. Nos habitudes, nos souvenirs, nos facultés même de raisonnement et d'imagination, ne sauraient sympathiser avec des mœurs que notre éducation nous fait envisager comme ridicules ou odieuses, avec des sociétés constituées sous des formes qui nous sont totalement inconnues, avec des littératures qui exigent, pour être comprises, l'étude d'institutions, de religions, de climats, pour lesquels l'Europe ne présente point d'analogie. Enfin, le caractère général d'immutabilité dans l'ordre intellectuel et religieux, d'absolu despotisme dans l'ordre politique, de nullité individuelle dans l'ordre social, quoique soumis à plusieurs exceptions, rendra toujours les civilisations orientales entièrement étrangères à nos sympathies, à nos opinions et à nos goûts européens. Leur étude restreinte dans le domaine de la science, sera pour quelques-uns un sujet de curiosité; il n'est pas probable qu'elle devienne jamais l'objet d'une connaissance populaire.

Cependant, quoique la nature des choses dût l'éloigner des peuples de l'Orient, l'Europe moderne n'est point demeurée sans rapports avec eux. Trois motifs puissans ont conduit ses enfans sur les plages de l'Egypte, ou dans les riches contrées asiatiques; l'amour du gain, l'amour de la gloire, l'amour des hommes. Le Portugal, la Hollande, la France, l'Angleterre, ont été demander à l'Orient ses productions naturelles

et les merveilleux ouvrages de ses habitans ; mais leurs acquisitions ne sont demeurées pures, ni d'injustices, ni de sang. Désireux d'acquérir dans une carrière nouvelle le renom dont il était avide, un conquérant célèbre fut essayer ses forces dans les campagnes de la Syrie et sur les sables égyptiens. Au pied des Pyramides il conçut le projet de soumettre l'Asie à ses lois; mais c'était en Europe qu'il devait réaliser ses rêves de grandeur. Plus intègres et moins ambitieux, les ministres de la religion que l'Orient repoussa naguères, ont tenté de le soumettre par la prédication de devoirs inconnus et de vérités nouvelles. Nobles travaux où quelques taches se laissent entrevoir, mais que rehaussent les sacrifices de l'abnégation et du dévouement.

La science suivit la route que lui avaient ouverte le commerce, la conquête et le zèle religieux. Les établissemens fondés dans un but mercantile, l'expédition scientifique placée à l'arrière garde de l'expédition guerrière, enfin les travaux exécutés, les documens recueillis dans les missions et les voyages, sont devenus une source féconde d'instructions et de matériaux sur lesquels les savans modernes ont pu s'exercer, et qui, en leur procurant des informations précieuses, leur ont inspiré le désir d'en posséder davantage.

Venues après tous ces avant-coureurs indispensables à leur création, les études orientales ne datent en grande partie que d'hier; elles sont encore à leur berceau, et s'il y a dans cette nouveauté un attrait tout particulier pour ces hommes qui sont toujours prêts

à consacrer leurs facultés à la recherche de l'inconnu, d'un autre côté, cette nouveauté même rend l'accueil du public moins favorable et moins empressé. Le public tient à voir toutes choses grandir et prospérer avant de leur donner son intérêt ; il désire pouvoir apprécier par lui-même la valeur de ce qu'on lui promet, ou, du moins, avoir d'autres garanties que les assertions isolées de quelques hiérophantes, tout enthousiasmés de l'objet et du succès de leurs recherches. Le public est défiant de sa nature, il ne veut croire qu'à bonnes enseignes ; amusez-le, tout le contente ; réclamez son attention pour des sujets plus sérieux, il vous demandera, à quoi bon ? Question désolante pour qui ne peut invoquer en pareilles matières la coutume et l'usage. Aussi venez l'entretenir de l'Orient ; si ce sont les Mille et une Nuits, il les dévorera ; si c'est la philosophie des Indiens, les historiens arabes, même les poètes persans, il n'en a que faire. Pourquoi s'occuper de connaissances dont on ne lui a parlé, ni au collége, ni aux lycées, à peine en Sorbonne, et dont on ne dit rien dans le monde ? Horace, Thucydide, Platon, passe encore ; mais Vyasa, Abulfarage et Ferdoussi ! Car, malgré l'indépendance dont il se targue, et son effroi d'être pris pour dupe, le public, nous disons le public éclairé, obéit à des inspirations banales et imposées ; en tout genre il se repaît de traditions. Ceci soit dit sans blamer l'admiration, qu'en dépit de tels ou tels, il professe pour les anciens.

Cependant, ce dont le public ne veut pas, le savant s'en empare. C'est l'homme des exceptions, le savant.

S'il ne savait que ce que tout le monde peut apprendre, sa science serait sans mérite. Il lui faut donc quelque arène particulière, où il ait libre carrière et peu de rivaux. Or ce peuple de savans, toujours en quête de terres nouvelles et qui veut du nouveau, n'en fût-il plus au monde, après avoir lu, commenté, analysé, disséqué, décomposé, annoté, corrigé la littérature classique, saisit avec ravissement l'Orient qui se présentait à lui, l'Orient avec sa vague et antique renommée, ses mystères, ses obscurités, son éloignement, son grandiose; labyrinthe immense dans lequel le savant s'enfonce avec délices pour n'en plus sortir, heureux d'avoir trouvé un objet digne de ses investigations, et pour son esprit un aliment toujours nouveau.

Si du moins il pouvait parler avec sang-froid et avec calme du résultat de ses découvertes et de ses travaux, s'il savait conserver son zèle pour l'étude et perdre son enthousiasme exagéré pour les objets même qu'il étudie, s'il ne demandait qu'une admiration modérée, juste et raisonnable, peut-être le public prêterait-il l'oreille; mais quand il arrive, portant aux nues ce dont nous ne saurions nous éprendre, tout aussitôt son exaltation nous refroidit et nous met en garde contre ce qu'il prétend nous faire admirer. Et cependant, qu'y a-t-il de plus naturel que cet enthousiasme? Comment, après avoir consacré durant de longues années, des veilles fatigantes et des jours d'un constant labeur, à étudier des langues difficiles, obscures, énigmatiques, à déchiffrer avec peine quelque œuvre

littéraire écrite en arabe, en chinois ou en sanscrit, à poursuivre une découverte ardemment désirée, comment dépouiller, une fois le terme atteint, cet enthousiasme qui seul a pu faire entreprendre, continuer et achever de pareils travaux? Comment n'être pas tenté d'exalter ce qui a coûté tant de peine, et de juger le mérite d'un poète, d'un historien ou d'un philosophe, d'après les difficultés qu'on a eues pour le comprendre et l'interpréter?

Cependant, il faut le dire, il est naturel aussi que le public ne s'enthousiasme pas pour l'Orient à l'égal de ceux qui l'étudient. Notre peu de sympathie pour ce pays, la nouveauté de cette étude et des idées qui s'y rattachent, nos habitudes esthétiques et littéraires qui nous inspirent d'autres admirations, les exigences des savans qui nous paraissent exagérées, sont, nous l'avons dit, autant de raisons qui expliquent la froideur manifestée jusqu'ici par l'immense majorité des gens éclairés, pour cette branche nouvelle de la littérature savante. D'ailleurs, il est deux causes accidentelles qui ont contribué sans doute à entretenir cette froideur, et qui disparaîtront plus tard. La première est le choix, souvent peu judicieux, des ouvrages de littérature orientale traduits dans nos langues vulgaires, et l'usage de publier des fragmens plutôt que des compositions complètes.

La rareté des manuscrits orientaux, l'ignorance fréquente de leur contenu, l'impossibilité de réunir l'ensemble de l'une des littératures de l'Orient, conduisent nécessairement à étudier les écrits qu'on trouve à sa

portée, et il arrive souvent que l'ouvrage sur lequel on est tombé et qu'on se décide à faire connaître, n'est pas celui qu'on aurait choisi, si on avait pu comparer entr'elles toutes les productions de la littérature spéciale à l'étude de laquelle on s'est voué; dès lors, ces publications n'offrent aucun intérêt aux simples amateurs pour lesquels le mérite littéraire a seul quelque prix.

Mais il est une autre cause qui tend à concentrer dans les parvis de la science, les travaux exécutés sur les littératures de l'Orient; c'est la direction philologique et érudite, imprimée à ces études par leurs plus illustres sectateurs, direction tout à la fois opportune et nécessaire. Chaque science doit en effet commencer par l'étude spéciale de ses élémens constitutifs; or, c'est de la connaissance précise, profonde et raisonnée des langues orientales, que dépend l'exactitude de toutes les notions que nous pouvons acquérir sur la littérature, l'histoire et la religion des peuples asiatiques. En étudiant donc, avant tout, le langage, cet instrument fondamental sans lequel l'intelligence du monde oriental nous serait refusée, en en faisant l'objet particulier de leurs travaux et de leurs recherches, les savans orientalistes font preuve de bon sens et de sagacité, nous ajouterons d'abnégation, car ils se dévouent à des études qu'aujourd'hui peu de gens apprécient et dont profiteront leurs successeurs pour acquérir une renommée qu'eux-mêmes n'auront point obtenue. En attendant, grace à l'ardeur et aux talens distingués de ces habiles investigateurs, l'Orient a pris désormais sa

place dans le domaine de la haute littérature, et si les études dont il est l'objet doivent renoncer pour longtemps encore à captiver l'intérêt général, nous croyons pouvoir leur promettre de constans prosélytes dont le zèle et les travaux compenseront le faible nombre.

Quelques mots maintenant et quelques réflexions sur les ramifications principales de ces études.

Parmi les nations européennes, la France réclame sans contredit le premier rang dans la république des lettres orientales. Ailleurs, peut-être, certaines portions de ce domaine sont plus savamment cultivées, grâce à de plus riches secours; mais nulle part on ne rencontre une collection aussi remarquable de documens de tout genre sur l'ensemble des littératures asiatiques; nulle part ne se trouvent réunis comme en un faisceau autant d'illustres explorateurs des productions intellectuelles de l'Orient. C'est dans l'étude de l'arabe, du sanscrit, du chinois et des autres langues orientales, que l'érudition française a cherché son refuge; c'est sur ce terrain qu'elle peut faire valoir ses titres, et revendiquer une place honorable dans l'histoire actuelle de la littérature savante. Nous ne prétendons point, qu'on veuille bien le comprendre, déprécier par cette assertion les beaux travaux des Letronne, des Hase, des Leclerc, sur la littérature classique; nous croyons seulement qu'aux yeux des érudits étrangers, Paris est un des centres les plus actifs et les plus brillans des études orientales. Outre les ressources immenses qu'offrent aux savans les trésors littéraires renfermés dans ses bibliothèques, est-il une autre ville où l'on

pût rencontrer juxtaposés, pour ainsi-dire, des hommes d'un renom plus mérité que de Sacy, appelé d'un consentement unanime le prince des orientalistes ; de Chezy, qui le premier sur le continent déchiffra les mystères de l'idiome sacré des Indiens ; Rémusat, créateur de l'étude raisonnée de la langue chinoise dont la connaissance n'était qu'une faible partie de son immense savoir ; Champollion le jeune, qui sut expliquer les hiéroglyphes autrement que par de vaines hypothèses ? Pourquoi faut-il que les noms de ces derniers ne soient plus désormais que des souvenirs? Pourquoi la mort, les enlevant à de nobles études, a-t-elle détruit les espérances que faisaient naître les travaux qu'ils ont laissés ? L'Orient serait-il donc enveloppé d'une si fatale atmosphère qu'on ne pût, sans perdre la vie, dévoiler ses secrets ; on pourrait se l'imaginer, puisque aux trois savans dont nous venons de parler, nous devons joindre encore Kieffer et Saint-Martin ; en moins d'un an ils ont tous disparu.

De Sacy reste encore, patriarche des lettres orientales. Les littératures arabe et persane, dont la culture n'est pas aussi moderne en Europe que celle des autres littératures de l'Orient, ont été surtout l'objet de ses investigations ; il a ramené l'étude de la langue arabe dans la route difficile, mais sûre, de l'analyse grammaticale. Ses travaux philologiques ont, pour ainsi dire, force de loi, et ses nombreux écrits sur la littérature et l'histoire des nations de l'Asie occidentale, contiennent un précieux répertoire de renseignemens neufs et authentiques. L'école qu'il a formée

renferme les arabisans les plus distingués de France et d'Allemagne; en Angleterre l'étude de l'arabe occupe un rang secondaire dans la philologie orientale. Les élèves de de Sacy, dont aucun jusqu'ici n'est devenu son rival, se sont surtout attachés à étudier la langue arabe, moins comme l'expression d'une riche littérature que comme le but exclusif de leurs travaux; aussi leurs ouvrages demeurent inaccessibles à qui n'est pas familiarisé avec ces études; ce sont des chrestomathies pour les apprentis philologues, ou de profonds commentaires pour les savants.

Cela ne doit pas nous étonner; en général un érudit et un littérateur ne se rencontrent pas dans le même homme; on peut entasser les matériaux sans savoir les coordonner, et souvent on les coordonne sans en connaître la nature ou la solidité. De là des ouvrages faits sans talent qui ne se lisent pas, ou des livres composés de seconde main dont on se défie. Nous croyons cependant que l'étude des langues arabe et persanne est devenue assez facile pour qu'on puisse l'entreprendre, sans craindre d'émousser par de fastidieux travaux ses facultés littéraires et esthétiques. Que quelque jeunes hommes consacrent à acquérir la connaissance de ces langages, les années de leur adolescence où ils compulsent, le plus souvent sans profit, les codes ou les classiques, qu'ils retracent ensuite avec talent l'histoire des peuples, le caractère des littératures de l'Orient qu'ils auront étudiés, et que de spirituels ouvrages sortis de leurs plumes popularisent tout à la fois le nom de l'auteur et son savoir. Ce serait obtenir un double succès.

En attendant, on a voulu intéresser les gens instruits, en transportant dans nos langues modernes le fonds même de la littérature orientale. Tel est le but de la société de traduction établie à Londres depuis peu d'années; institution libérale, puisqu'elle place au même rang étrangers et nationaux, mais qui sera plus profitable pour les traducteurs que pour le public. Nous croyons par exemple que ce dernier ne s'accommodera jamais des histoires politiques écrites à l'orientale; il faut, pour captiver son intérêt, lui parler un langage auquel il soit plus habitué; les formes insolites du style asiatique frappent d'abord, mais elles deviennent bientôt fatigantes. La poésie des peuples orientaux serait sans doute la portion de leur littérature qui serait préférée, si l'on savait la reproduire en lui conservant sa physionomie particulière; il est vrai que la langue française se prêterait difficilement à ce genre de composition; en revanche, W. Jones et Ruckert ont traduit avec un rare bonheur, soit en anglais, soit en allemand, plusieurs productions poétiques des différentes nations de l'Orient.

Malgré le nombre assez considérable de ceux qui les cultivent, les littératures arabe et persanne semblent aujourd'hui rester un peu dans l'ombre, et céder le pas à une rivale moins connue et que sa nouveauté met à la mode, la littérature indienne. Après avoir lutté pendant plusieurs années pour fonder sur des bases solides leurs établissemens dans les Indes, les Anglais marchant toujours d'empiétemens en empiétemens, se trouvèrent à la fin maîtres d'un grand empire. Des re-

lations politiques et civiles s'établirent entr'eux et leurs nouveaux sujets; la réussite de leur commerce et le maintien de leur puissance exigèrent une connaissance exacte des mœurs, des lois, et des idiomes de tous les peuples soumis à leur domination; telle fut la source de l'étude particulière de la langue sanscrite et de la littérature dont elle est l'instrument. Profitant de leurs rapports avec les prêtres qui conservent seuls l'intelligence de cette littérature sacrée, les savans anglais exécutèrent, soit au Bengale, soit à leur retour en Angleterre, de remarquables travaux. Jones, Colebrooke, Wilson, Carey, Wilkins et tant d'autres, ont fait faire à cette étude de rapides progrès, soit en facilitant par leurs grammaires et leurs lexiques la connaissance du sanscrit, soit en appelant par d'intéressans écrits l'attention publique sur la littérature indienne. Les Védas, ou code religieux, les lois de Manou, ou code législatif, les ouvrages scientifiques, les poèmes épiques, lyriques et dramatiques, les systèmes de philophie, ont tous été, en partie du moins, les objets de leurs recherches; plusieurs de ces travaux jouissent d'une réputation méritée.

Quoique l'étude de la littérature sanscrite brille d'un plus vif éclat chez les Anglais que sur le continent, elle a cependant trouvé en France de zélés partisans. Excité par l'exemple des savans de Calcutta, mais dépourvu de tous les secours qui facilitaient leurs travaux, de Chezy osa marcher sur leurs traces. Il s'était déjà livré à l'étude de la langue persanne, et il commença celle du sanscrit à une époque où les communications

entre la France et l'Angleterre étant absolument interrompues rendaient cette entreprise difficile et aventureuse. Ses efforts et sa persévérance ne restèrent point sans succès; bientôt il put recourir aux ouvrages des philologues anglais et réunir autour de lui de studieux disciples. Ces derniers, parmi lesquels nous devons distinguer M. E. Burnouf, cultivent avec ardeur et avec sagacité la littérature indienne. Etudier et comparer entre eux les différens dialectes de l'Inde, publier des textes sanscrits, traduire quelques ouvrages composés dans cette langue, telles ont été jusqu'ici leurs principales occupations; il serait injuste d'exiger dans ces premiers essais une grande perfection; quand il s'agit d'études toutes nouvelles, c'est déjà un succès d'avoir su commencer. L'école de Paris compte parmi ses eléves la plupart des indianistes allemands; plusieurs de ces derniers, tels que MM. Bopp, A. W. de Schlegel, Bohlen, Frank et Lassen, ont publié des mémoires intéressans sur les diverses portions de la littérature indienne; ils ont aussi fait paraître des ouvrages philologiques d'un grand mérite, et des éditions sanscrites où l'on retrouve cette critique savante qui distingue les érudits de l'Allemagne.

A l'étude de la langue et de la littérature sacrée des Hindous, s'est jointe en France et en Allemagne celle de l'idiome et des livres religieux des anciens Perses, sur lesquels Anquetil Duperron avait appelé l'attention des savans européens. La connaissance de ces langages et de ces religions n'est point demeurée l'exclusif apanage de ceux qui l'avaient puisée dans les sources ori-

ginales; on lui a demandé la solution de questions intéressantes, dont le débat occupe les savans. C'est là, sans doute, un des motifs qui ont procuré aux études sur l'Inde et sur l'ancienne Perse, la faveur dont elles jouissent maintenant. Les recherches de ceux qui les cultivent ont apparu comme un flambeau destiné à jeter la lumière sur la parenté ou la filiation des langues de l'Orient et de l'Occident. L'examen de la structure grammaticale du sanscrit a confirmé les rapports que la ressemblance de plusieurs de ses termes avec les mots analogues de la langue grecque, avait fait pressentir entre ces deux idiomes; l'affinité des dialectes germaniques avec le zend et le sanscrit a été jusqu'à un certain point démontrée, et ces deux résultats sont devenus la source de systèmes divers sur les relations établies dans les temps anciens entre certaines familles de peuples. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces opinions; nous savons qu'en général toutes les théories de linguistique sont sujettes à caution, et qu'elles ont souvent l'inconvénient d'être basées sur des apparences; mais dans le cas dont il s'agit, nous sommes tenté de les excuser, parce qu'elles provoquent, non seulement une investigation plus sévère des idiomes dont elle font la base de leurs assertions, mais encore un examen particulier des mœurs, des croyances et des formes sociales des nations entre lesquelles elles prétendent établir des rapports. Découvre-t-on par cet examen les analogies présumées, la théorie se confirme; n'en aperçoit-on nulle trace, elle s'affaiblit; mais, dans tous les cas, elle a encouragé des études

qui se font toujours avec plus d'ardeur, quand leur utilité ne doit pas demeurer circonscrite à l'objet même dont elles s'occupent directement.

C'est ainsi qu'elles ont sans doute été poursuivies avec un intérêt nouveau, quand on a prévu quel jour elles pourraient faire luire sur l'édifice obscur des religions de l'Orient. La connaissance des mythologies asiatiques n'a fait quelques progrès que grâce aux travaux de ces hommes qui peuvent nous en procurer les documens authentiques; le sentiment d'être, en quelque sorte, les révélateurs de croyances antiques, doit les soutenir dans leurs études et les encourager dans leur entreprise. Cependant, il faut le dire, leurs services à venir nous promettent des résultats plus heureux que leurs travaux passés; tout incomplets qu'ils devaient être, ces derniers n'en ont pas moins été employés comme des fondemens solides par des savans, qui ne suivaient dans leur choix d'autre principe que l'accord entre les opinions qu'ils voulaient faire prévaloir et les allégués qu'ils découvraient dans ces écrits. Aussi l'esprit de système, le désir de retrouver dans ces antiques monumens de la foi religieuse des armes pour ou contre la croyance chrétienne, le besoin d'appuyer sur des bases larges et universelles certaines formes de gouvernement dans l'ordre ecclésiastique ou politique, l'empressement à formuler en termes précis des résultats incomplets ou douteux, toutes ces causes ont introduit dans les ouvrages composés d'après les recherches originales sur les textes sacrés de l'Inde et de la Perse, des incorrections et des erreurs.

Mais, lors même que ces motifs n'eussent pas existé, ces ouvrages auraient nécessairement été fort imparfaits. Ils doivent, en effet, reposer sur des travaux qui sont eux-mêmes de premiers essais, qui, par conséquent, ne sauraient reproduire avec une entière exactitude les documens originaux dont ils donnent connaissance, et qui peuvent ainsi devenir la source de graves bévues. Quelques fautes de traduction n'empêchent pas sans doute d'apprécier un poème ou une pièce de théâtre; mais lorsqu'il s'agit de systèmes philosophiques et religieux, une phrase mal comprise, une expression mal interprétée, peuvent changer entièrement le sens des doctrines dont nous cherchons à découvrir la nature; les exemples de ce fait ne sont pas rares. Aussi, tout en convenant que les études sur les littératures sacrées de l'Inde, de la Perse et des autres régions de l'Orient, nous fourniront un jour des renseignemens purs et exacts sur les croyances du monde asiatique, nous pensons que l'intelligence de ces doctrines n'aura pour nous quelque certitude que lorsque les travaux d'après lesquels nous devons les juger, reposeront eux-mêmes sur la connaissance approfondie des langues qui sont comme l'enveloppe de ces systèmes.

Au reste, nos remarques ne portent nullement sur l'étude des religions orientales dans les monumens originaux où leurs dogmes sont consignés; elles ont trait surtout aux ouvrages dont les auteurs, obligés d'emprunter à d'autres savans les connaissances qui leur sont nécessaires, reconstruisent, avec des fragmens

dont ils ignorent la valeur, ces créations religieuses. Les travaux de première main ont un tout autre mérite, et pour ne citer qu'un des cultes de l'Asie, nous signalerons les recherches faites par quelques savans anglais sur le Boudhisme, d'après les monumens sanscrits, et les lumières jetées sur cette religion, par les découvertes de M. Rémusat dans la littérature chinoise. A la connaissance des sources se réunissent ici le talent d'exposition, l'art de coordonner les matériaux et l'habile déduction de résultats clairs et précis.

Le nom de M. Rémusat, que nous venons de rappeler, n'est sans doute point étranger à la plupart de nos lecteurs. *Yu Kiao li* le leur a fait connaître, et il en est plusieurs peut-être, auxquels les aventures de M. Pe et de Mlle Houngiu ont appris qu'il y avait en Europe un homme qui savait le chinois. Ce fait parut même si extraordinaire, qu'on éleva des doutes sur l'authenticité du roman. Ces doutes étaient injustes ; M. Rémusat connaissait cette langue plus qu'il ne fallait pour traduire les *Deux cousines*. De profondes études et un esprit aussi étendu que philosophique l'avaient fait promptement réussir dans une carrière où long-temps encore il occupera la première place. Des recherches savantes sur les langues tartares, une grammaire chinoise, chef-d'œuvre d'analyse, des mémoires de toute espèce sur la littérature, l'histoire, les sciences et la religion du céleste Empire, sont sortis de sa plume. Son exemple n'est pas demeuré sans influence autour de lui, et pour la première fois, le chinois a été étudié par des gens qui n'ont pas fait le voyage de Pékin.

Hors de France, la langue chinoise n'est guère cultivée qu'en Angleterre et en Russie, à cause des relations commerciales de ces deux pays avec la Chine, et des établissemens de missions qu'ils y ont fondés. La studieuse Allemagne, toujours avide de savoir, commence cependant à introduire chez elle cette nouvelle branche d'instruction. Les disciples de M. Rémusat ont naturellement pour but principal d'étudier à fond la composition et les élémens de l'idiome chinois, travail préliminaire indispensable pour l'application subséquente de ce langage; tout en se préparant ainsi à suivre leur maître dans l'intérieur même de la littérature chinoise, ils ne perdent aucune occasion de publier quelques textes originaux, ou de traduire des ouvrages propres à intéresser les hommes instruits et les savans.

Un des sinologues les plus distingués de France est M. Klaproth, que ses travaux sur la linguistique et ses voyages en Asie ont surtout fait connaître, et auquel on ne saurait refuser sans injustice de vastes connaissances et une grande érudition. Ne se rattachant à aucune école, il aspire à une universalité trop ambitieuse peut-être, et il se pique d'une indépendance qui n'est pas toujours exempte de partialité ni d'amertume; il ne paraît presque aucun travail d'érudition sur les lettres orientales qui ne soit aussitôt critiqué par lui; on dirait qu'il s'attribue le monopole de la polémique. C'est ainsi qu'il a dernièrement attaqué le système de M. Champollion le jeune sur les hiéroglyphes; nous ne voulons prendre parti pour personne,

et si nous accordons d'un côté à M. Klaproth que plusieurs de ses observations doivent être justes, de l'autre cette concession ne rabaisse point à nos yeux le mérite du savant qu'il combat.

De tous les résultats scientifiques produits par la guerre d'Egypte, les travaux de M. Champollion, quoiqu'ils ne s'y rattachent qu'indirectement, sont sans contredit les plus remarquables et les moins attendus. Ils nous font connaître en quelque sorte le mot des énigmes contenues dans ces représentations figurées dont les dessins couvrent la surface de tous les monumens égyptiens; et ils donnent une valeur toute nouvelle à des découvertes jusque là demeurées inutiles. On peut sans doute reprocher à M. Champollion d'avoir précipité ses conclusions, d'avoir voulu déchiffrer et interpréter tous les hiéroglyphes d'après des données encore fort incomplètes, et d'avoir eu trop de confiance en ses propres travaux; il n'en est pas moins certain que la direction qu'il a imprimée à l'étude de l'écriture sacrée des égyptiens, sera désormais suivie par ceux qui voudront obtenir quelque chance de réussite. Nous ignorons quels héritiers de son savoir et de ses talens, M. Champollion a laissés après lui; tôt ou tard nous verrons surgir sans doute quelque savant émule qui continuera les recherches de son prédécesseur, et qui, plus heureux que lui, aura le temps de devenir chef d'école, et de conduire jusqu'à leur terme les travaux qu'il aura commencés. Cependant, s'il est permis de porter un jugement sur une question fort problématique, nous dirons que l'intelligence même des hiéro-

glyphes sera toujours un fait plus remarquable que les conséquences qui peuvent résulter de cette découverte; c'est une clef de grand prix, qui nous ouvre un trésor dont les richesses ne répondront pas à notre attente.

Maintenant, nous avons hâte de terminer; non point que nous ne puissions poursuivre long-temps encore la carrière où nous sommes entré, mais parce que nous serions seul à la parcourir; ces traits généraux doivent suffire, et personne ne désire sans doute, qu'accumulant ici de nombreux détails nous venions parler de M. de Saint-Martin et des moines Mekkaristes qui ont travaillé sur la littérature arménienne; de M. de Brosset qui étudie le géorgien; de M. Kieffer qui était professeur de turc; de M. Garcin deTassy qui donne des leçons d'hindoustani; des écoles anglaises pour l'enseignement des dialectes usuels de l'Inde; des traductions des sociétés bibliques et de la Propagande; des travaux de M. Klaproth sur l'ouigour, le tubétain et le mandchou; des recherches des savans anglais sur le malais et les langues de l'archipel indien; de M. de Hammer si versé dans la connaissance du turc et du persan; des orientalistes de Hollande, d'Italie, de Pétersbourg, et de bien d'autres encore. Nous pourrions ainsi, ce nous semble, contenter les plus exigeans. Toutefois nous préférons nous résumer: les études sur l'Orient, quoique souvent mal dirigées et plongées en partie dans ce chaos qui précède toute création, quoique devenues parfois une pierre d'achoppement pour les esprits systématiques, ont déjà produit des résultats utiles, mais bornés; elles sont en

progrès et il est probable que dans un siècle elles occuperont une grande place parmi les sciences philosophiques et littéraires.

Alors peut-être on pourra parler plus au long de ces études, parce qu'on sera tout à la fois plus intéressant et mieux écouté.

CHANSONS NOUVELLES ET DERNIÈRES, par P. J. DE BÉRANGER. *Paris* 1833.

« Malgré tout ce que l'amitié a pu faire, malgré les « plus illustres suffrages et l'influence des interprêtes « de l'opinion publique, j'ai toujours pensé que mon « nom ne me survivrait pas, et que cette réputation dé- « clinerait d'autant plus vite, qu'elle a été nécessairement « fort exagérée par l'intérêt de parti qui s'y est atta- « ché. » C'est ainsi que le célèbre chansonnier, dans une préface qui n'est pas la partie la moins intéressante de son nouveau recueil, juge les chances de renommée que l'avenir lui réserve. Je ne saurais dire s'il parle en homme bien fermement convaincu, mais ce que je sais bien, c'est que, sincère ou non, ce jugement aura tort. Le nom de Béranger est doublement assuré de vivre; il appartient à la fois à l'histoire littéraire et à

l'histoire politique de notre époque. Nul doute que la plupart des pamphlets chantans de notre auteur ne soient un jour oubliés, ou du moins peu lus, et cette épreuve qu'ils doivent nécessairement subir a déjà commencé; mais le souvenir de l'influence qu'ils ont exercée durera; et à supposer même qu'il dût s'effacer, il restera toujours à Béranger, pour couronne, ces chansons qu'il appelle ses filles chéries, où il fut uniquement inspiré par son ame de poète, et qui le placeront entre Voltaire et Lafontaine, car s'il possède la mordante et spirituelle raillerie du premier, il n'est pas étranger non plus à la grâce, à l'imagination riante, à la douce mélancolie du bonhomme.

Mais mon dessein n'est pas de m'étendre sur les titres purement littéraires de Béranger; c'est son rôle politique, son rôle de soldat libéral faisant feu de ses chansons, et, comme il le dit lui-même, la guerre qu'il a faite aux princes de la branche aînée, que je veux examiner dans cet article.

Certes, cette guerre a eu son importance, et le poète n'a rien dit d'exagéré dans ces vers où il la décrit.

« Bénis ton sort. Par toi la poésie
A d'un grand peuple ému les derniers rangs,
Le chant qui vole à l'oreille saisie,
Souffla tes vers même aux plus ignorans.
Vos orateurs parlent à qui sait lire;
Toi conspirant tout haut contre les rois,
Tu marias, pour ameuter les voix,
Des airs de vielle aux accens de la lyre.

« Tes traits aigus lancés au trône même,
En retombant aussitôt ramassés,
De près, de loin, par le peuple qui t'aime,
Volaient en chœur jusqu'au but relancés.
Puis quand ce trône ose brandir son foudre,
De vieux fusils l'abattent en trois jours.
Pour tous les coups tirés dans son velours,
Combien ta muse a fabriqué de poudre!

« Ta part est belle à ces grandes journées
Où du butin tu détournas les yeux....
. . . . »

Le poète a raison, il ne revendique rien là qui ne lui appartienne ; mais l'homme réfléchi, le philosophe, que dira-t-il de la condition d'une société où un chansonnier a pu se faire un tel pouvoir? L'histoire devra expliquer ce phénomène, et c'est pour cela que le nom de Béranger est invinciblement lié aux souvenirs de la Restauration, de la lutte qu'elle a eu à soutenir, et de la soudaine catastrophe qui l'a renversée. En fait, il n'est aucun poète français, qui ait eu une influence aussi puissante et plus immédiate sur les destinées de son pays.

Il n'est guère de notre ressort de considérer si cette influence a été heureuse ou funeste; nous cherchons surtout de quelle manière elle s'est exercée, sur quel terrain le poète combattant s'est placé, quel plan de campagne il a suivi, quelles armes il a employées, quels mobiles il a mis en jeu. Il nous aidera lui-même

dans cette recherche, par quelques aveux tirés de sa préface.

«En 1814,» dit-il, «je ne vis dans la chute du colosse que les malheurs d'une patrie que la république m'avait appris à adorer. Au retour des Bourbons qui m'étaient indifférens, leur faiblesse me parut devoir rendre facile la renaissance des libertés nationales : on nous assurait qu'ils feraient alliance avec elles ; malgré la charte j'y croyais peu ; mais on pouvait leur imposer ces libertés. Quant au peuple dont je ne me suis jamais séparé, après le dénouement fatal de si longues guerres, son opinion ne me parut pas d'abord décidément contraire aux maîtres qu'on venait d'exhumer pour lui. Je chantai alors la gloire de la France, je chantai en présence des étrangers, frondant déjà toutefois quelques ridicules de cette époque, sans être encore hostile à la royauté restaurée....»

«Les illusions durèrent peu ; quelques mois suffirent pour que chacun pût se reconnaître, et dessillèrent les yeux des moins clairvoyans ; je ne parle que des gouvernés. Le retour de l'empereur vint bientôt partager la France en deux camps, et continuer l'opposition qui a triomphé en 1830. Il releva le drapeau national et lui rendit son avenir, en dépit de Waterloo et des désastres qui en furent la suite..... Il me fut facile de livrer au ridicule les français qui ne rougissaient pas d'appeler de leurs vœux impies le triomphe et le retour des armées étrangères. J'avais répandu des larmes à leur première entrée à Paris, j'en versai à la seconde ; il est peut-être des gens qui s'habituent à de pareils spectacles.»

«J'eus alors la conviction profonde que les Bourbons, fussent-ils tels que l'osaient encore dire leurs partisans, il n'y avait plus pour eux possibilité de gouverner la France, ni pour la France possibilité de leur faire adopter les principes libéraux, qui, depuis 1814, avaient reconquis tout ce que leur avaient fait perdre la terreur, l'anarchie directoriale et la gloire de l'empire. Cette conviction qui ne m'a plus abandonné, je la devais moins d'abord aux calculs de ma raison qu'à l'instinct du peuple. A chaque événement, je l'ai étudié avec un soin religieux, et j'ai presque toujours attendu que ses sentimens me parussent en rapport avec mes réflexions, pour en faire ma règle de conduite, dans le rôle que l'opposition d'alors m'avait donné à remplir. Le peuple, c'est ma muse.»

Je ne connais pas, jusqu'à présent, de meilleure histoire de la Restauration que ce peu de lignes. Le retour des Bourbons était frappé d'un inconvénient inévitable; c'était sa coïncidence avec les malheurs et les humiliations de la France. Tous les hommes de bonne foi savent fort bien que ces malheurs, ce ne sont point les Bourbons qui les ont causés, et qu'ils en ont au contraire, par leur intervention, diminué le poids et l'étendue. Mais cette funeste coïncidence pouvait être facilement tournée contre eux, et elle le fut. Béranger y contribua plus que personne. Il chanta alors, dit-il, la gloire de la France. C'était bien, c'était national; il était digne d'un grand poète, de consoler alors ses concitoyens, et de réagir contre leur abattement par les images de leur grandeur passée. Mais la tâche d'un

poète qui eût été animé d'une véritable pensée politique, ne se serait pas arrêtée là. Il eût cherché à cimenter l'alliance de la nation avec ses nouveaux princes, à créer un esprit public qui ne fût, ni celui de la révolution, ni celui de l'empire, ni celui de l'ancien régime; car tel était alors le grand problème à résoudre pour le bonheur de la France et de l'Europe; c'était d'arracher la Restauration aux vieux partis qui se pressaient déjà autour de son berceau, ardens à la dévorer; c'était de montrer une large voie non encore battue, où le prince et la nation pussent marcher de concert à la conquête d'une gloire et d'une grandeur nouvelles. Mais Béranger était un républicain; son esprit n'était pas un esprit nouveau; c'était le vieil esprit de 91, et en conséquence il s'attacha de toutes ses forces à le faire revivre. Les hommes que depuis on a appelés doctrinaires, sont les seuls de cette époque, qui aient aperçu dans quelle direction il fallait pousser la France. Mais ces hommes n'avaient rien de populaire; ils étaient sans action sur les masses, et cet empire appartenait à d'autres qui en ont usé tous à la manière de Béranger. Toutefois il n'est pas certain que l'esprit républicain eût réussi à se relever sans le fatal retour de l'île d'Elbe. Waterloo fut une protestation éclatante, non seulement contre les traités de 1814, mais encore contre le drapeau blanc; et quoiqu'elle n'ait été signée d'abord que par les soldats de l'empereur, et que la masse de la nation n'ait point paru disposée à se rallier à eux, il était impossible qu'une fois le péril passé, leur sanglant et glo-

rieux désastre n'éveillât pas les sympathies d'un peuple aussi guerrier, et ne fît passer dans son esprit quelque chose de l'esprit de l'armée. On n'eut donc pas de peine à se servir de ces nouveaux malheurs et de cette nouvelle humiliation pour aiguiser et empoisonner tous les traits qu'on fit pleuvoir dès lors sur le trône restauré. D'ailleurs les périls qu'avait courus la royauté donnèrent tout-à-coup au parti royaliste un immense ascendant; il leva ouvertement son drapeau dans la chambre de 1815, et par son ardeur inhabile à vouloir défendre la Restauration, il la perdit. L'opposition fit alors apparaître la royauté comme l'humble servante de l'émigration et comme rêvant la résurrection complète de l'ancien régime. Il faut savoir gré à Béranger de sa bonne foi. Il avoue que, dès cette époque, même avec les meilleures intentions du monde, il n'y avait plus pour les Bourbons possibilité de gouverner la France. Ce mot est d'un homme qui avait bien jugé que les partis qui la divisaient étaient irréconciliables, et que celui des deux qui pourrait gagner les masses, devait nécessairement demeurer maître du champ de bataille. Ce point de vue a été justifié par l'événement; toutefois il a fallu, pour cela, d'un côté l'opiniâtre et fol aveuglement des chefs de parti, et de l'autre, l'absence complète, dans le gouvernement, d'hommes forts et vraiment habiles. L'histoirere marquera avec étonnement que, dans un pays tel que la France, il se soit trouvé des hommes pleins de lumières, d'ailleurs, qui n'ont pas hésité à établir entr'eux et leurs adversaires un duel à mort, sans en prévoir les con-

séquences, sans s'embarrasser de ce que deviendrait l'état au jour de leur victoire. L'histoire ne s'étonnera pas moins de ce que, pendant quinze ans, il n'est pas sorti des conseils de France, une seule conception véritablement politique, un seul plan fortement suivi et qui, en conciliant les partis, pût sauver la monarchie des suites de leur acharnement insensé. On a vacillé entre les extrêmes : point d'allure franche, de système véritable; de fières prétentions à gouverner, et une faiblesse, une incapacité évidentes. Ne nous abusons pas; ce qui a terminé les petits événemens de la Restauration par une si grande catastrophe, c'est l'impuissance des hommes, encore plus que la force des choses.

Pour revenir à Béranger que je crains d'avoir un peu perdu de vue, sa conduite depuis 1815 fut un chef-d'œuvre de tactique et d'habileté. Le plan de campagne était dicté par la position ; il s'agissait de nourrir et d'augmenter incessamment les défiances de toutes sortes excitées contre les Bourbons et leur gouvernement; mais l'art consistait à observer les gradations nécessaires dans la suite des attaques, et nul n'y a réussi comme Béranger. On peut assurer qu'il n'a pas commis une seule faute dans son opposition; chacun de ses pamphlets rimés était précisément ce qu'il fallait pour le moment où il était lancé dans le public. Le fonds et la forme, tout était également bien calculé, et concourait au succès. Dans les commencemens, l'audace est enveloppée, les coups sont indirects, les couplets libertins se mêlent aux couplets plus graves et les font passer; peu à peu les ménagemens diminuent;

l'esprit du peuple se forme, on peut lui faire porter davantage; enfin il est temps de s'affranchir de toute mesure, et l'on attaque le roi lui-même derrière la gaze la plus mince. Que maintenant le gouvernement commette quelque grande faute, (et il est dans une position à ne pouvoir s'empêcher d'en commettre) et l'on verra que le peuple, en passant par les chansons de Béranger, a rappris la Marseillaise. A Waterloo elle était encore profondémment oubliée; au 29 juillet, elle retentissait partout dans Paris. Le chansonnier a eu raison de dire qu'il avait étudié le peuple, à chaque événement, avec un soin religieux; c'est pour cela qu'en le précédant toujours, il a su néanmoins ne le jamais dépasser que de la distance précise que chacun était disposé à franchir avec lui.

N'admirez pourtant pas trop cet homme, car il lui a manqué, comme nous l'avons déjà fait entrevoir, la première qualité d'un poète vraiment national, c'est-à-dire une pensée politique. Ramassez toutes les idées, tous les sentimens qui se trouvent épars dans Béranger, et cherchez, s'il est possible, de construire, d'étayer quelque chose avec tout cela. Ce sont des sentimens et des idées purement négatives. Des hommes inspirés d'une telle muse peuvent bien s'entendre pour une œuvre de destruction; mais l'œuvre une fois accomplie, que leur restera-t-il qui puisse les lier entr'eux et faire converger leurs efforts vers un but commun? Ils auront répété en chœur pendant des années: nous ne voulons pas d'un roi fait de telle façon, qui froisse tel de nos sentimens, qui combatte telle de nos idées,

Mais en quoi cet éternel refrain pourra-t-il les aider à se conduire en citoyens éclairés et vertueux? Que ferait-on d'une armée à qui l'on n'aurait appris qu'une seule chose, les défauts que ne doit pas avoir son général? Or, c'est là l'espèce d'instruction que Béranger a donnée à la France. Il n'y a pas, dans tous ses chants politiques, l'expression d'un seul sentiment positif, si l'on en excepte celui de la gloire de la patrie; encore y est-il traité d'une manière exclusive et tout-à-fait rétrograde; c'est toujours le regret de tant de magnifiques exploits rendus inutiles par un mauvais destin: comme si la France ne pouvait retrouver de la gloire qu'en recommençant la carrière qui lui a si mal réussi! Voulez-vous savoir ce que c'est qu'un véritable chant national? Ecoutez le *God save the King:* toutes les idées qui constituent le patriotisme anglais sont là, et aussi long-temps que le peuple de la Grande-Bretagne sentira vibrer ces nobles accens dans son cœur, il sera un grand peuple.

La division profonde, l'incroyable anarchie des esprits depuis la révolution de juillet, a mis en évidence la pauvreté de cette politique toute de négations dans laquelle on a nourri les Français. La nation s'est trouvée alors comme nageant dans le vide, et ne sachant sur quelle étoile diriger désormais sa course. Se corrigera-t-elle un jour de cette déplorable manie de se créer des obstacles et des ennemis, pour le plaisir de les renverser, et de livrer des batailles sans fin? Je ne sais; mais ce que je puis affirmer, c'est que l'exemple de l'amendement ne sera pas donné par l'au-

teur des *Chansons nouvelles et dernières*. N'était le poids de ses 50 ans qu'il trouve si lourds à porter, il recommencerait sans nul doute, et endosserait derechef le harnais. Écoutez quelques couplets de la *Restauration de la chanson*.

Oui, chanson, muse ma fille,
J'ai déclaré net
Qu'avec Charles et sa famille
On te détrônait.
Mais chaque loi qu'on nous donne,
Te rappelle ici.
Chanson, reprends ta couronne,
— Messieurs, grand merci!

Je croyais qu'on allait faire
Du grand et du neuf;
Même étendre un peu la sphère
De quatre-vingt-neuf.
Mais point! on rebadigeonne
Un trône noirci.
Chanson, reprends ta couronne,
— Messieurs, grand merci!

. . . .

La planète doctrinaire
Qui sur Gand brillait,
Veut servir de luminaire
Aux yeux de juillet.
Fi d'un froid soleil d'automne,
De brume obscurci!
Chanson, reprends ta couronne,
— Messieurs, grand merci!

. . . .

Te voilà donc restaurée,
Chanson mes amours.
Tricolore et sans livrée
Montre-toi toujours.
Ne crains plus qu'on t'emprisonne
Du moins à Poissy.
Chanson, reprends ta couronne.
— Messieurs, grand merci !

Mais pourtant laisse en jachère
Mon sol fatigué.
Mes jeunes rivaux, ma chère,
Ont un ciel si gai !
Chez eux le rire foisonne,
Chez moi le souci.
Chanson, reprends ta couronne.
— Messieurs, grand merci !

Ainsi, Béranger est bien décidé à se reposer, à se mettre en jachère; il est vieux, il ne lui reste de forces que pour appeler ses jeunes rivaux à recueillir la muse qu'il va délaisser; leur temps est venu, qu'ils s'escriment à leur tour. Toutefois, avant de se retirer, il veut faire devant eux quelques passes brillantes, pour leur donner exemple et courage.

Parmi ces *Chansons nouvelles et dernières*, il s'en trouve un certain nombre qu'on peut regarder comme un très-grand progrès dans la direction de la chanson politique. Béranger s'en est expliqué lui-

même dans sa préface. « Les chansons nées depuis 1830, » dit-il, « semblent se rattacher plutôt aux questions d'intérêt social qu'aux discussions purement politiques. En doit-on être étonné ? Une fois qu'on suppose reconquis le principe gouvernemental pour lequel on a combattu, il est naturel que l'intelligence éprouve le besoin d'en faire l'application au profit du plus grand nombre. Le bonheur de l'humanité a été le songe de ma vie. J'en ai l'obligation, sans doute, à la classe dans laquelle je suis né, et à l'éducation pratique que j'y ai reçue. Mais il a fallu bien des circonstances extraordinaires pour qu'il fût permis à un chansonnier de s'immiscer dans les hautes questions d'améliorations sociales. » Si vous voulez maintenant comprendre la portée de ces paroles, et le repos qu'elles présagent pour la société, lisez *le vieux Vagabond*, qui est d'ailleurs une des plus belles choses qui soient sorties de la plume de Béranger.

« Dans ce fossé cessons de vivre ;
Je finis vieux, infirme et las.
Les passans vont dire : Il est ivre ;
Tant mieux ! ils ne me plaindront pas.
J'en vois qui détournent la tête,
D'autres me jettent quelques sous.
Courez vite, allez à la fête.
Vieux vagabond, je puis mourir sans vous.

« Oui je meurs ici de vieillesse,
Parce qu'on ne meurt pas de faim ;
J'espérais voir de ma détresse
L'hôpital adoucir la fin.

Mais tout est plein dans chaque hospice,
Tant le peuple est infortuné!
La rue, hélas! fut ma nourrice.
Vieux vagabond, mourons où je suis né.

« Aux artisans, dans mon jeune âge
J'ai dit : Qu'on m'enseigne un métier.
Va, nous n'avons pas trop d'ouvrage,
Répondaient-ils, va mendier.
Riches, qui me disiez : Travaille,
J'eus bien des os de vos repas;
J'ai bien dormi sur votre paille.
Vieux vagabond, je ne vous maudis pas.

« J'aurais pu voler, moi, pauvre homme;
Mais non; mieux vaut tendre la main,
Au plus, j'ai dérobé la pomme
Qui mûrit au bord du chemin.
Vingt fois pourtant on me verrouille
Dans les cachots, de par le roi;
De mon seul bien on me dépouille;
Vieux vagabond, le soleil est à moi.

« Le pauvre a-t-il une patrie?
Que me font vos vins et vos blés,
Votre gloire et votre industrie,
Et vos orateurs assemblés?
Dans vos murs ouverts à ses armes,
Lorque l'étranger s'engraissait,
Comme un sot j'ai versé des larmes;
Vieux vagabond, sa main me nourrissait.

« Comme un insecte fait pour nuire,
Hommes que ne m'écrasiez-vous?

Ah! plutôt vous deviez m'instruire
A travailler au bien de tous.
Mis à l'abri du vent contraire,
Le ver fût devenu fourmi;
Je vous aurais chéris en frère,
Vieux vagabond, je meurs votre ennemi. »

Poète décevant! tu es plein d'ame et d'esprit; mais que veux-tu donc, et quand seras-tu satisfait? Tu veux qu'on fasse du grand et du neuf. Certes, avec les passions que tu soulèves, il ne sera pas difficile de faire du neuf; mais quel neuf! Je crains fort qu'il ne soit ni grand, ni beau; il a bien plus de chances pour être horrible et bas. Je recommande à ceux qui voudront avoir une idée complète des vues progressives du chansonnier, la lecture de la *Prédiction de Nostradamus*. Ils y trouveront ce que notre postérité doit attendre pour l'an deux mil; ils y verront un sénateur recevant à sa porte le dernier rejeton d'une race royale qui lui demande l'aumône, et lui disant :

. . . . « Viens, je t'emmène
« Dans mon palais; vis heureux parmi nous;
« Contre les rois nous n'avons plus de haine;
« Ce qu'il en reste embrasse nos genoux.
« En attendant que le sénat décide,
« A ses bienfaits si ton sort a des droits,
« Moi, qui suis né d'un vieux sang régicide,
« Je fais l'aumône au dernier de nos rois. »

Ainsi, notre félicité sera un jour sans seconde, car

il suffit pour cela qu'il n'y ait plus de rois, et les rois ne sauraient toujours durer. A merveille, grand prophète! nous allons vivre dans ce riant espoir. En attendant, il faut l'avouer, ton fils de régicide est un homme bien charitable et d'une adorable bonté; c'est plus touchant que l'Évangile. Ce n'est pas un roi, même un Saint-Louis, qui eût été capable d'un si beau trait.

En résumé, voici, sous le rapport de la tendance politique, ce qui distingue les chansons postérieures à 1830 de celles qui les ont précédées. Dans celles-ci, Béranger disait au peuple : Défiez-vous du pouvoir, en tout et partout; n'acceptez rien de lui, de quelque couleur qu'il le pare; c'est une source empoisonnée; il veut vous gouverner, ne vous laissez pas gouverner, et refusez votre concours. Aujourd'hui il dit au même peuple : Peuple, tu peux tout, et pourtant ton sort est misérable; prépare-toi pour de meilleurs jours; que ta confiance en tes forces soit sans bornes; il n'est rien de si haut où tu ne puisses atteindre. Sont-ce là des chansons politiques? Ne sont-ce pas plutôt des chansons révolutionnaires? Et la France n'est-elle pas bienheureuse d'avoir un poète qui la tient toujours si bien pourvue? Je crois, en vérité, qu'il y a bon nombre de gens qui sont convaincus que l'état de révolution est l'état naturel des sociétés. En ce cas, on ne saurait avoir trop de chansons révolutionnaires; applaudissons à Béranger.

F. R.



VOYAGES.

REVUE DES PRINCIPAUX VOYAGES EXÉCUTÉS PENDANT LES DERNIÈRES ANNÉES, DANS LES DIFFÉRENTES PARTIES DU GLOBE.

Les rédacteurs de la *Bibliothèque Universelle* ont annoncé qu'à l'avenir chacun des douze cahiers de leur Recueil contiendrait un article destiné à une analyse rapide de ce qui a été publié dans l'année, sur une branche spéciale de la littérature, dans la division littéraire, et sur une branche des sciences et des arts, dans la division scientifique. L'utilité d'une telle revue annuelle ne saurait être contestée relativement aux sciences, dont elle signalera les nouvelles découvertes, dont elle constatera l'état actuel. Ses avantages sont moins évidens par rapport aux diverses branches de la littérature, parce que là tout est beaucoup plus vague; cependant elle peut servir au moins à remettre sous les yeux de quelques-uns de nos lecteurs, un résumé de ce qu'ils connaissent déjà, et d'indiquer aux autres des lectures amusantes ou instructives, nouvelles pour eux. Nous allons essayer de faire ce travail pour la partie des relations

de voyages : le champ à parcourir est assez vaste; aussi nous n'avons pas la prétention de donner quelque chose de complet; nous nous bornerons à parler de quelques-uns des voyages les plus marquans qui ont paru pendant les deux dernières années qui viennent de s'écouler.

MM. de Humboldt et Bonpland ont continué la publication de leur Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent : la livraison qui comprend la fin du Tome XII et le commencement du Tome XIII, de l'édition in-octavo, a paru en 1831. Elle fournit des documens importans sur la géographie et la statistique de l'île de Cuba, un résumé de toutes les observations d'inclinaison et d'intensité magnétiques faites par M. de Humboldt dans ses voyages aux régions équinoxiales, et la relation du retour des deux voyageurs de Cuba à Carthagène, de leurs excursions dans les environs de cette ville, et de leur départ pour Santa-Fé di Bogota. Comme toutes celles qui l'ont précédée, cette nouvelle livraison renferme des trésors d'observations et de développemens relatifs à la physique, à l'astronomie, à la géographie, à la statistique et à différentes parties des sciences naturelles, qui en font un ouvrage précieux pour les savans; en même temps elle contient des détails sur les mœurs des habitans du Nouveau Monde, et des tableaux représentant avec les couleurs les plus brillantes les aspects variés de ces vastes régions, qui en font une lecture pleine de charme, même pour les personnes qui cherchent l'amusement plus encore que l'instruction. Nous signalerons à la première classe des

lecteurs, surtout les observations de M. de Humboldt sur la température de la mer des Antilles, ainsi que sur celle de l'Océan atlantique et des côtes qui le bordent; à la seconde, la description de l'embouchure du Rio Sinù, rarement visitée par les voyageurs, et celle des environs du village de Turbaco, à cinq lieues de Carthagène. Au reste tout ce qui sort de la plume de M. de Humboldt, est trop sûr de fixer l'attention du public pour avoir besoin d'aucune recommandation.

Le nord de l'Asie est en général assez peu exploité par les voyageurs; c'est là ce qui nous détermine à parler d'un ouvrage qui a paru à Londres déjà en 1830, en langue anglaise, mais que nous croyons encore assez peu connu. Ce sont les Voyages au Kamtschatka et en Sibérie, suivis de la relation d'un séjour à la Chine, par M. Dobbell, conseiller de S. M. l'Empereur de Russie (1). Sa position le mettait en état de pouvoir examiner à loisir ces deux vastes provinces, et de se procurer des données exactes sur leur population, leur climat, leur agriculture et leurs ressources naturelles, ainsi que sur les mœurs, les habitudes et la religion des diverses tribus qui habitent le Kamtschatka et de Sibérie, et toutes ses observations portent l'empreinte d'un esprit éclairé et impartial. En parlant de l'organisation politique de ces vastes régions de l'empire russe, M. Dobbell entre dans quelques détails relativement aux exilés en Sibérie,

(1) *Travels in Kamtschatka and Sibiria*, *with a narration of a Residence in China; by Peter Dobbell, Counsellor of the Court of his Imp. Maj. the Emperor of Russia. In two vol. London* 1830.

dont il dépeint le sort comme moins déplorable qu'on ne le suppose à l'ordinaire, grace aux lois et ordonnances de l'empereur Alexandre, qui, dit-il, y ont apporté de notables adoucissemens.

M. Dobbell a habité la Chine pendant sept années consécutives ; un séjour aussi prolongé aurait dû, ce semble, lui fournir les moyens de donner une description complète de ce singulier empire ; mais il n'en est rien. Les précautions que prend le gouvernement pour empêcher toute communication entre les Européens et les indigènes, les préjugés de ces derniers, leur ignorance, leur présomption nationale, leur mépris pour tous les étrangers, opposent à l'observateur des obstacles qui l'arrêtent à chaque pas, et que M. Dobbell avoue lui-même n'avoir pas réussi à surmonter. Cependant sa relation contient beaucoup de faits nouveaux relativement au commerce et à la marine des Chinois, à la culture du thé, à la police et à la législation commerciale, etc. M. Dobbell n'est nullement admirateur du caractère national du Chinois, et trouve qu'il y a plus de choses à blâmer qu'à louer; cependant il paraît avoir été moins frappé des vices de la population chinoise, que de la corruption du gouvernement et de la rapacité de ses agens.

Un voyageur anglais a essayé de nous faire connaître une partie de l'Asie Méridionale, aussi peu connue que l'est la Sibérie et le Kamtschatka (1). M. Stocqueler

(1) *Fifteen months pilgrimage through untrodden parts of Khuzistan and Persia, in a journey from India to England. London* 1832. 2 *Vol. in*-8°.

partit de Bombay en 1831, débarqua à Bouchia ou Busheer, sur le golfe Persique, et se rendit à Bassora, dans l'intention de prendre la route ordinaire pour retourner en Angleterre, en passant par Bagdad. La peste et les guerres intestines qui désolaient les provinces situées sur son passage, le détournèrent de son premier projet, et le déterminèrent à gagner Ispahan, en franchissant les monts Bakhtyari qui séparent le Khousistan des provinces orientales et méridionales de la Perse. Après avoir visité la capitale de l'empire persan, il se rendit successivement à Tauris et à Trébisonde, et rentra en Europe par Odessa. Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette relation, trop remplie du reste des aventures personnelles de M. Stocqueler, ce sont les détails qu'il donne sur les monts Bakhtyari, très-peu connus jusqu'à présent des Européens, et sur la colonie arménienne de Julfa. Les monts Bakhtyari occupent un espace d'environ deux degrés de latitude et de trois de longitude; mais leurs flancs sont si escarpés, les routes si difficiles, les vallées si profondes, et les cols qu'il faut franchir, si élevés, qu'il faut dix jours de marche pour les traverser. Quoique le sol y soit assez fertile, les sources abondantes et l'air salubre, la population y est clair-semée et s'occupe peu de culture; mais les productions végétales qui y croissent spontanément, sont extrêmement variées et fourniraient une abondante moisson aux botanistes. Les ruines que M. Stoqueler rencontra au milieu de ces montagnes, lui font présumer qu'elles ont été habitées jadis par un peuple beaucoup plus civilisé

que ne le sont les hordes pillardes qui les infestent actuellement.

Pendant son séjour à Ispahan, M. Stocqueler eut occasion de voir de près l'espèce de colonie d'Arméniens, qui en occupe exclusivement un faubourg, celui de Julfa. Ces chrétiens laborieux, actifs et entreprenans, ont vécu long-temps sous une oppression très-pénible : ils commencent aujourd'hui à se ressentir de la protection bienveillante d'Abbas-Mirza, l'héritier présomptif du trône persan, qui attend de leur commerce et de leur industrie d'utiles services pour les projets d'améliorations qu'il médite. Les Arméniens de Julfa, eux-mêmes, prévoyant un avenir plus heureux pour eux, cherchent à s'y préparer en perfectionnant leurs établissemens d'instruction : ils ont fondé en 1832 une école, à la tête de laquelle ils ont placé un de leurs compatriotes, M. Mesroup David, élève du collége de Calcutta, dont le zèle présage à cet établissement d'heureux succès.

Un voyage de 1200 milles, en remontant le Gange, des courses à Delhi et dans plusieurs autres villes célèbres de l'Hindoustan, et une excursion aux sources du Djemna et du Gange, voilà les objets que M. Skinner (1) met sous les yeux de ses lecteurs ; on conçoit qu'une telle relation doit fournir une foule de détails curieux et intéressans. Rien de plus piquant que le tableau que M. Skinner trace de *Herdouar*, ville éloi-

(1) *Excursions in India etc.; by Thomas Skinner*. 2 *vol. in* 8°. *London* 1832.



gnée de 110 milles de Delhi, où le Gange sort de la région montagneuse. C'est pour les Hindous un lieu saint, où chaque année, au mois d'avril, ils se rendent en pélérinage, et où il se tient en même tems une foire, moyen ingénieux pour combiner les intérêts spirituels avec les intérêts temporels. Là on entend parler tous les idiômes de l'Orient, on rencontre des hommes de toutes les couleurs et de tous les costumes, on voit exposer en vente des animaux de toutes les espèces, depuis l'éléphant et la panthère jusqu'au chat et au perroquet, on voit étaler dans les mêmes boutiques des châles de cachemire et des étoffes de Manchester, des pierres précieuses de l'île de Ceylan et des montres de France, des parfums de Bondstreet et des conferves de Pékin, des boîtes de rouge de Paris et du *henné* pour teindre les doigts des belles de l'Orient. Mais ce qu'il y a de plus curieux à voir à Herdouar, c'est le défilé d'où sort le Gange, et où, à chaque heure et à chaque minute du jour, les Indous viennent payer leur tribut d'adoration au fleuve, en y faisant leurs ablutions ; c'est un mélange bizarre de baigneurs dévots des deux sexes, d'Européens perchés sur le dos de leurs éléphans et venus là pour contempler cet étrange spectacle, de brahmanes occupés à recueillir les rétributions payées par les pélerins, de mendians cherchant à attirer l'attention de la foule par leurs contorsions, enfin de missionnaires chrétiens distribuant aux assistans des exemplaires des Saintes Ecritures et des traités religieux traduits dans toutes les langues de l'Inde.

Les descriptions que M. Skinner donne de l'intérieur de la chaîne de l'Himalaya, n'offrent pas moins d'intérêt que celle de Herdouar. Ici ce sont des groupes de pics à formes bizarres dont les cimes sont couvertes de neiges éternelles, là des forêts magnifiques de pins mêlés à des arbres fruitiers des espèces les plus diverses; plus loin de jolis villages au milieu de champs de blé, ou de pâturages animés par des troupes de bœufs et de moutons. Après un voyage de plusieurs jours dans les montagnes, M. Skinner arrive enfin près des sources du Djemna, où, sur la limite des neiges éternelles, jaillit d'un rocher une source d'eau chaude à la température de 65 degrés de Réaumur, phénomène qui attire dans ces lieux une foule d'Indous dévots. L'affluence y est cependant moins grande qu'à *Gangautri*, village situé également dans la chaîne de l'Himalaya, à 13,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, où se trouvent les sources du Gange. Il n'est point d'extravagance qu'on ne voie pratiquer là par les pélerins qui viennent offrir à ce fleuve révéré, des dons propitiatoires, ou lui demander des miracles en leur faveur; le fanatisme y est poussé à un excès de ridicule dont on a peine à se faire une idée. La chaîne de l'Himalaya est habitée par des peuplades assez grossières, et chez lesquelles les liens de familles tiennent si peu de place qu'il n'est pas rare de voir des pères offrir leurs filles à vendre à des voyageurs qui parcourent ces régions. Nous ne pouvons nous étendre davantage sur la relation de M. Skinner; mais nous n'hésitons pas à affirmer qu'elle est aussi intéressante qu'instructive.

Différentes parties de l'Afrique ont été exploitées récemment par d'intrépides voyageurs. La *Bibliothèque Universelle* a donné un court extrait de la vie et des aventures de Nathanaël Pearce, marin anglais, qui, après avoir déserté à Mocha le vaisseau où il servait, avait embrassé l'islamisme et s'était fixé en Abyssinie (1). Un séjour de neuf ans au milieu des Abyssiniens lui a fourni l'occasion d'observer de près les mœurs, les lois, les coutumes religieuses, les usages de ce peuple; et en effet, il en raconte des détails piquans, bizarres et extraordinaires; mais ses récits annoncent un homme dépourvu de certaines connaissances préliminaires, sans lesquelles il est difficile d'être observateur exact et judicieux; aussi ne saurait-on les lire sans un peu de défiance. Ce qui frappe le plus dans la relation de M. Pearce, c'est ce singulier mélange de superstitions grossières, avec les cérémonies et les rites du christianisme, que l'on rencontre à chaque pas chez les Abyssiniens, et qui fait voir à quel point l'esprit de la religion chrétienne a disparu du milieu de ce peuple, quoiqu'il en retienne encore de certains usages.

M. Cooper Rose nous conduit dans une autre partie de l'Afrique (2). C'est pour satisfaire sa curiosité, plutôt

(1) *The life and adventures of Nathanaël Pearce, written by himself during a stay in Abyssinia from* 1810 *to* 1819. *London* 1831. 1 *vol.*

(2) Quatre années de séjour dans l'Afrique méridionale; esquisses par Cowper Rose, Officier au Corps royal du génie, traduites de l'Anglais. Paris 1831.

que pour faire des découvertes, ou dans un but scientifique, qu'il a entrepris des courses dans l'intérieur de la Cafrerie; et il raconte les impressions qu'il a éprouvées, en homme d'esprit, sans chercher à approfondir les sujets dont il parle. Cependant on l'accompagne avec plaisir, soit qu'il visite les chefs des Cafres, aussi fiers que pauvres, dans leurs modestes cabanes, soit qu'il assiste aux assemblées religieuses des missionnaires établis dans la Cafrerie, qui célèbrent le service divin, moitié en langue Cafre, moitié en Hollandais, soit qu'il partage les dangers et les fatigues des chasseurs d'éléphant, soit enfin qu'il parcoure de vastes solitudes peuplées de tigres, de rhinocéros et de gazelles. M. Cowper peint avec des couleurs assez piquantes, tantôt le Hollandais un peu lourd et indolent, mais orgueilleux de sa prétendue supériorité sur les races indigènes; tantôt le Hottentot à la petite taille, à la chevelure crépue, aux pommettes saillantes et au regard timide, qui s'est fait l'esclave volontaire de l'Européen et s'est approprié quelques-uns des avantages de la civilisation, tout en conservant l'enthousiasme et l'imprévoyance du sauvage; tantôt le Cafre à la taille noble et élevée, plein de vigueur, d'intelligence et d'activité, dont l'air d'audace annonce le libre habitant du désert; tantôt enfin le Bochmen, possesseur primitif du pays, réduit à ne vivre que dans des cavernes ou dans des lieux sauvages et retirés, ennemi juré des Européens et pourchassé par les planteurs comme une bête fauve. Tous ces portraits sont très-bien tracés, et si M. Cowper Rose n'a pas agrandi le

domaine de la science, du moins il a fourni au public une lecture agréable de plus.

Le chevalier de Prokesch, auteur de plusieurs voyages dans l'Orient, appartient à la classe des voyageurs savans. Déterminer la position géographique de certains points importans, décrire les monumens du pays, et recueillir des données statistiques, tel était le but qu'il se proposait en explorant la partie de la Nubie inférieure, qui se trouve entre Wadi-Halfa et la frontière égyptienne près d'Assuan (1). M. de Prokesch a déterminé, par des observations exactes, la longitude et la latitude des temples de Philœ, d'Abusombul, de Dör et de Kelabsche, ainsi que celles des grandes cataractes de Wadi-Halfa, et il a décrit en détail les monumens de Philœ, les ruines de Kortos et de Taffah, les temples de Kelabsche, Garb-Meroë, Offedinah et Hamada, les tombeaux d'Abahuda, etc. Le pays entre les cataractes renferme deux villes et 94 villages, sans compter 15 îles habitées et cultivées. La population est d'environ 50,000 ames; l'impôt direct que le Pacha d'Egypte en retire en numéraire, s'élève à 278,725 piastres turques (environ 18,000 piastres fortes). De plus les habitans sont tenus de livrer aux magasins et aux filatures du Vice-Roi tout le coton qu'ils récoltent, à un prix déterminé par lui. Les Aga ou Cachefs des quatre districts, dans lesquels se subdivise la province, les directeurs

(1) *Das Land zwischen den Katarakten des Nil*, etc. Le pays entre les cataractes du Nil, par le Chevalier A. de Prokesch, major au service d'Autriche. Vienne 1831.



des filatures et des magasins, et les percepteurs d'impôt, sont tous turcs de nation; chacun d'eux se considère comme souverain et se compose une petite cour de Nubiens et d'Arabes. La justice s'administre par les chefs de famille et le sheikh de chaque village. Les habitans professent l'islamisme, mais ils ne sont pas adorateurs bien fervens du prophète de la Mecque; dans tout le pays, M. de Prokesch n'a trouvé qu'une seule mosquée. Une bonne carte de la vallée du Nil, depuis Waldi-Halfa jusqu'à Syene, accompagne l'intéressante relation de M. de Prokesch.

Les deux voyages les plus importans en Afrique, qui aient été publiés en 1832, sont celui de M. Douville (1) et celui des frères Lander. C'est le Congo qui a été le principal but du voyage de M. Douville. Débarqué à Benguela, établissement portugais sur la côte d'Afrique, il se rend par mer à Loanda, capitale du royaume d'Angola, et résidence du capitaine général, ville qui compte une population d'environ 5,000 ames, et d'où l'on expédiait autrefois pour le Brésil jusqu'à vingt mille esclaves par an. Le 6 février 1828, M. Douville quitte la capitale d'Angola, pour pénétrer dans l'intérieur du pays. Il entre dans la province de Golungo-Alto, la partie la plus orientale du royaume d'Angola, et en même temps la plus fertile et celle dont les habitans paraissent les plus avancés en civilisation. Après

(1) Voyage au Congo et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale, fait dans les années 1828, 29, 30, par J. B. Douville. 3 Vol. in-8. Paris 1832.



avoir traversé le pays des Dembos, dont les chefs, dit-on, entretiennent chacun jusqu'à deux cents femmes, et le Presidio d'Ambacca, région fertile, habitée par une population méchante et voleuse, mais active et industrieuse, M. Douville entre enfin dans les états des nègres indépendans. Il visite successivement les plateaux de Haco, du Tamba, du Bailundo et du Bihé, placés au-dessus les uns des autres en terrasses. Celle du Bihé est à 1040 toises au-dessus du niveau de la mer; c'est le point le plus rapproché de l'équateur, où M. Douville soit parvenu, et le plus grand marché de chair humaine de tout le Congo; on y amène annuellement environ 6,000 esclaves, les uns condamnés à perdre leur liberté pour crimes ou délits ou simples contraventions aux usages établis, les autres, prisonniers de guerre, que l'on expédie de là à Benguela et à Angola. M. Douville essaie de gravir le mont Zambi, volcan sur lequel on avait des notions confuses, mais qui n'avait jamais été décrit. Arrivé à la hauteur de 1780 toises au-dessus du niveau de l'Océan, il est obligé de renoncer à son projet, parce que les nègres dont il avait besoin pour porter ses provisions, ne voulaient plus le suivre. De Zambi M. Douville retourne à Loanda par le Presidio de Pungo-Andazo, la régence de Cambambé et les bords du Couenza.

Dans une seconde excursion, M. Douville part de l'embouchure du fleuve Ambriz, et quittant la ligne des possessions portugaises, il prend la route des pays indépendans, franchit le Logé, là où il reçoit le Cacongo, entre dans les états de Ginga et se dirige au

nord pour atteindre Cassami. Cette ville est située dans une plaine, à 370 toises au-dessus du niveau de l'océan, à 21° 11' 30" de longitude Est de Paris et 5° 57' 4" latitude Sud. Traversant ensuite les terres de Banka et le pays des *Humé*, antropophages féroces, M. D. arrive sur les bords du lac *Couffoua*, nom qui veut dire lac *mort* ou lac des *morts*, situé entre le 4me et 5me degré de latitude Sud, et sous le 25me méridien de longitude Est; sa longueur est d'environ vingt lieues, sa plus grande largeur de dix. Aucune rivière ne vient alimenter ses eaux, couvertes d'une couche épaisse de bitume que les rayons du soleil ne peuvent percer. Le Couffoua est entouré d'une ceinture de montagnes à surface raboteuse, dont la hauteur moyenne est de 150 toises au-dessus de ses eaux; suivant toute apparence il a été formé par l'affaissement d'un immense volcan.

En quittant le lac Couffoua, M. Douville franchit les monts Obumucutes, dont la hauteur est de 1646 toises au-dessus de l'océan, et visite le chef Mucangama, homme du progrès ou même du mouvement, qui a aboli dans ses états l'hérédité et le pouvoir absolu, phénomène qu'on ne se serait guère attendu à trouver au Congo, sous le deuxième degré de latitude Sud. De là, il passe dans les états du roi des Molouas, qui réside dans la ville de Yanno, située presque sous l'équateur, tandis que la reine, sa femme, habite à cinquante lieues de là, dans la ville de Tandi-à-Voua, et ne fait visite à son époux qu'une fois tous les quinze mois. Ce n'est pas sans peine que M. Douville réussit à

éluder les offres du roi des Molouas, qui voulait absolument le retenir auprès de lui; il le quitte enfin, parcourt les états de Cancobella et le pays de Holo-ho, et revient à l'embouchure de l'Ambriz, d'où il était parti.

La relation de M. Douville, remplie de détails curieux et intéressans, et d'événemens tenant presque du merveilleux, eut un grand succès lors de sa publication; la Société de Géographie de Paris décerna même à l'auteur la médaille d'or destinée par elle à la découverte la plus importante, faite en 1830, mais ce succès ne tarda pas à être contesté. Un journal anglais, le *Foreign Quarterly Review*, éleva le premier des doutes sur l'exactitude de quelques dates de la relation de M. Douville; plus tard un géographe français, M. Théodore Lacordaire, fit insérer dans la *Revue des Deux Mondes*, deux articles destinés à relever plusieurs contradictions dans les observations astronomiques et physiques de M. Douville; et tout en lui accordant d'avoir été au Congo, M. Lacordaire soutient qu'il n'a jamais pénétré dans l'intérieur des terres, et que tout ce qu'il en raconte ne repose que sur des renseignemens écrits ou donnés de vive voix, qu'il a recueillis pendant son séjour au Brésil et dans les établissemens portugais sur la côte d'Afrique. M. Douville oppose à cette assertion l'annonce d'une brochure dans laquelle il promet de réfuter les inculpations portées contre lui, et de produire des documens qui mettront hors de doute l'authenticité de son voyage; M. Lacordaire, de son côté, cite de nouveaux faits et de nouveaux témoignages à l'appui de ce

qu'il avait avancé. Avant de décider entre les deux adversaires, il convient d'attendre la justification annoncée par M. Douville ; en tout cas la vérité ne saurait tarder long-temps à être connue.

L'exploration des sources du Niger, de son cours et de son embouchure, qui occupe les géographes depuis bien long-temps, a coûté la vie à plus d'un voyageur. Mungo-Park et le major Laing périrent de la main des naturels du pays ; les capitaines Clapperton et Pearce et le docteur Morrisson moururent victimes de l'insalubrité du climat. Les uns et les autres enrichirent la science géographique de découvertes intéressantes ; mais c'est à deux frères, Richard et John Lander, qu'était réservé le mérite ou le bonheur de résoudre le problème (1). Grace à leurs prédécesseurs, on savait que le Niger a ses sources dans la même chaîne de montagnes d'où sort le Sénégal, qu'il se dirige d'abord à l'Est, jusqu'à ce qu'il arrive près de la ville de Tombouctou, et que de là il se détourne au Sud. Mungo-Park l'avait descendu jusqu'à Boussa où il avait trouvé la mort. En partant de là, la rivière se dirige-t-elle de nouveau à l'Est, pour aller se perdre dans le lac Tsadd, ou bien, coulant au Sud, se jette-t-elle dans le golfe de Guinée? Voilà ce qui restait à vérifier. Le capitaine Clapperton, à son second voyage, devait s'embarquer à Boussa et descendre le Niger

(1) *Journal of an expedition to explore the course and termination of the Niger, with a narration of a voyage down that river to its termination; by Richard and John Lander. London* 1832. 5 *vol.*



jusqu'à son embouchure; mais il mourut à Sakatou sans avoir exécuté cette entreprise, et Richard Lander, le seul de ses compagnons qui lui survécût, reprenant le chemin de terre par lequel il était arrivé à Sakatou, retourna en Angleterre pour y rapporter les papiers de Clapperton. Vers la fin de 1829 le gouvernement anglais résolut de profiter des offres de service de Richard Lander, pour mettre à exécution le voyage que Clapperton n'avait pu achever. Ses instructions portaient qu'il se rendrait à Badagry, sur la côte de Guinée; que de là il se dirigerait par terre à Boussa; qu'il suivrait le Niger ou Quorra jusqu'à Funda, où l'on supposait que passait cette rivière, et tâcherait ensuite de s'assurer si la rivière, tournant à l'Est, allait se perdre dans le lac Tsadd, ou si, continuant à couler au Sud, elle déchargeait ses eaux dans la mer. Conformément à ces instructions, Richard Lander mit à la voile de Plymouth le 9 janvier 1830, accompagné de son frère John, et arriva le 22 février à Coast-Castle, principal comptoir anglais sur la Côte-d'Or. Peu de jours après il se rendit à Badagry, port de mer de la Guinée où il comptait faire ses préparatifs pour le voyage qu'il allait entreprendre. Ce ne fut pas sans peine qu'il réussit à se procurer les compagnons dont il avait besoin pour porter ses bagages; enfin le 13 mars il quitta Badagry, suivant, du moins en partie, la route qu'il avait déjà faite avec le capitaine Clapperton, à travers les royaumes de Yamba et de Borgou. M. Lander mit deux mois et demi pour se rendre à Boussa, ville située sur le Niger ou Quorra,

dans le voisinage de laquelle Mungo-Park avait péri. De Boussa il remonta la rivière jusqu'à Yaourie, et dans ces deux villes il parvint à découvrir divers effets et livres qui avaient appartenu à cet infortuné voyageur, mais tous ses efforts pour retrouver ses papiers restèrent infructueux. De retour à Boussa, au commencement d'août, il s'occupa des moyens de descendre le Niger ou Quorra; mais les indigènes lui suscitèrent tant de difficultés que près de deux mois se passèrent avant qu'il pût se procurer un canot pour cet effet; enfin le 20 septembre il s'embarqua, déterminé à suivre le cours de la rivière jusqu'à la mer. Il fallait un rare degré de persévérance et d'intrépidité pour se lancer ainsi sur un fleuve inconnu, avec une si frêle embarcation, montée par un équipage de nègres dont la fidélité était douteuse, et traverser une vaste étendue de pays sans avoir des données sûres relativement aux peuplades qu'il présumait habiter les bords de la Quorra. M. Lander eut pourtant en général plutôt à se louer qu'à se plaindre des indigènes, quoique presqu'à chaque station on lui prédît qu'il allait rencontrer des hordes sauvages contre lesquelles il aurait de la peine à se défendre. Ces prédictions ne s'accomplirent que lorsqu'il eut achevé à peu près les deux tiers de son voyage. Attaqué par plusieurs canots de guerre, auxquels il était hors d'état d'opposer aucune résistance, il fut dépouillé de tout ce qu'il possédait, et retenu prisonnier dans la ville d'Eboe. Ayant appris qu'un brick anglais était à l'ancre dans la rivière de Nun, l'un des bras du Quorra, à une petite distance

d'Eboe, M. Lander obtint du chef entre les mains duquel il se trouvait, la permission de se rendre à bord de ce brick, moyennant la promesse de faire payer par son capitaine la rançon qu'on lui demandait. Mais le capitaine refusa obstinément d'acquitter la promesse donnée par M. Lander; tout ce qu'il consentit à faire, ce fut de le conduire, lui et son frère, à l'île de Fernando Po, appelée par les Espagnols Ilha Formosa, où les Anglais ont établi en 1827 un poste destiné à réprimer la traite des noirs dans cette partie de l'Afrique. M. Lander arriva à Fernando Po le 1er décembre; il en repartit le 23 janvier 1831, et après avoir relâché à Rio Janeiro, il débarqua à Plymouth le 10 juin.

Relativement au but spécial du voyage des frères Lander, voici quel en est le résultat. Depuis Boussa, point où finissaient les renseignemens antérieurs que l'on possédait sur le cours du Niger ou Quorra, ce fleuve se dirige droit au Midi pendant un espace d'environ vingt-cinq lieues; puis il se détourne au Sud-Est, direction qu'il conserve jusqu'à ce qu'il arrive au huitième degré de latitude Nord: de là il revient au Sud-Ouest, et se jette dans la mer par plusieurs embouchures, sous le quatrième degré de latitude Nord, et entre les troisième et quatrième degrés de longitude Est. Il traverse dans sa longue course des régions en général assez fertiles et passablement peuplées; les habitans, sans être très-civilisés, n'ont pourtant pas de mœurs féroces; ils paraissent avoir des communications avec des peuplades qui entretiennent des

relations commerciales avec les Européens; c'est du moins ce que M. Lander conjectura en voyant chez eux des étoffes qu'il reconnut pour sortir des manufactures portugaises. M. Lander n'étant, ni physicien, ni naturaliste, n'a pu enrichir les sciences physiques et naturelles de nouvelles découvertes, mais sa relation n'en est pas moins pleine d'intérêt.

Nous terminerons cette courte et incomplète revue en disant quelques mots du voyage de M. Dumont d'Urville, dont trois livraisons ont paru dans le courant de l'année 1832 (1). Le but de ce voyage était, d'un côté, de suivre les indices qui pouvaient mettre M. d'Urville sur la voie de découvrir les lieux où les bâtimens de la Pérouse avaient péri, de l'autre, d'entreprendre une campagne de découvertes dans l'Océan Pacifique. Ce fut en quittant le Port Jackson que M. d'Urville commença ses grandes opérations en explorant les îles de la Nouvelle-Zélande. Il se dirigea ensuite vers les îles des Amis, et y éprouva, comme ses prédécesseurs le Capitaine Cook et le Contre-Amiral d'Entrecasteaux, les effets de la cupidité et de l'astuce des habitans de ces îles. Les îles Fidji, que leurs habitans appellent Viti, celles de l'Archipel du Saint-Esprit, les îles Loyalty, les côtes de la Nouvelle-Calédonie, de la Louisiade, de la Nouvelle-Grenade et de la Nouvelle-Bretagne, furent visitées avec soin,

(1) Voyage autour du monde et à la recherche de la Pérouse, par M. J. Dumont d'Urville, exécuté sur la corvette *l'Astrolabe*, par ordre du gouvernement, dans les années 1826, 27 et 28. Paris 1832, 6 vol. in-8.



sans qu'on y découvrît les moindres vestiges de l'expédition de la Pérouse. Après une courte relâche à Amboine, M. d'Urville remit en mer et se rendit dans le canal de d'Entrecasteaux; ce fut là qu'il reçut des renseignemens sur la route qu'il devait suivre pour remplir l'objet le plus important de sa mission. Le 21 février 1828, l'Astrolabe vint mouiller entre les récifs situés à la partie orientale de l'île de Mallicolo ou Vanicoro, où le capitaine Dillon croyait avoir trouvé des traces de l'infortuné la Pérouse. Des canots furent expédiés pour rechercher les lieux où ses bâtimens avaient fait naufrage, et l'on ne tarda pas à découvrir au fond de la mer, des armes, des canons, des boulets et une grande quantité de plaques de plomb, témoins irréfragables du naufrage; un examen minutieux de ces divers objets fit voir avec certitude qu'ils avaient appartenu aux bâtimens de la Pérouse.

Après avoir visité encore les îles Dublon et l'Archipel des îles Carolines, M. d'Urville se rendit successivement à l'île de Célèbes, à Batavia, à l'île de France, et revint en Europe en 1828.

Environ soixante-cinq cartes ou plans de côtes, ports et mouillages, rédigés ou esquissés dans le cours de cette expédition et qui seront d'une grande utilité aux navigateurs futurs, plus de douze cents dessins destinés à faire connaître l'aspect des lieux visités par M. d'Urville, ainsi que les costumes, les armes, les demeures de leurs habitans, une collection de cent cinquante-trois portraits représentant les traits et la conformation du visage de plusieurs individus des

peuplades de la mer du Sud, tels sont les résultats matériels de ce voyage que l'on peut citer au nombre de ceux qui ont le plus contribué à enrichir la science.

VISITE FAITE DANS QUELQUES ILES DE LA POLYNÉSIE, par GEORGE BENNET, membre du Collège royal des Chirurgiens à Londres (1).

En parcourant récemment plusieurs des îles de la Polynésie, j'ai noté tous les renseignemens qu'il m'a été possible de me procurer sur elles, et j'y ai joint mes propres observations. Munis de toutes ces données, je vais essayer de décrire ces îlés sous le rapport de leur géographie naturelle, et sous celui des mœurs, des usages et de l'industrie de leurs habitans.

Le monde commercial anglais n'a pas encore donné assez d'attention à l'importance que ces îles peuvent acquérir relativement à leurs productions naturelles qui sont celles des climats tropiques. Cependant comme nous devons au commerce la prospérité qui nous assigne un rang si élevé parmi les nations européennes, il nous convient de ne rien négliger de ce qui s'y rapporte; or, il est certain que les habitans des États-Unis de l'Amérique septentrionale, grace à leur indus-

(1) *V. Annalen der Erd-Vœlker und Staatenkunde. B. VI. 1. H.*

trie et à leur persévérance, font avec les seules îles Sandwich pour plus d'un million de dollars d'affaires par an; ils ont étendu peu à peu leurs relations commerciales aux autres îles de la Polynésie, tandis qu'il y a à peine deux ou trois spéculateurs anglais qui y participent. Quant aux îles Sandwich, elles ont acquis par leur position géographique une grande importance politique, surtout depuis que les états de l'Amérique méridionale se sont rendus indépendans. Les Américains surveillent ces îles d'un œil jaloux, et craindraient de les voir dans la dépendance d'une puissance étrangère; ils entretiennent de fréquentes relations avec elles, et ne négligent aucun moyen pour se concilier l'amitié de leurs chefs. La notice suivante sur la mission du bâtiment de guerre *le Vincennes*, fournira une preuve évidente de l'intérêt que les anglo-américains prennent aux îles Sandwich.

Le bâtiment de guerre *le Vincennes*, Capitaine Finch, arriva à Honorure, dans l'île Oahu, le 14 octobre 1829.

Le 15, le Capitaine Finch et ses officiers allèrent faire leur cour au roi des îles Sandwich, dans le palais de Kanikeoauli, et en furent reçus très-amicalement.

Le commandant du *Vincennes* adressa au roi un discours rédigé par lui, et le lui remit en anglais, avec la traduction dans la langue du pays. Il lui fit ensuite la lecture d'une lettre du Président des États-Unis, pareillement en anglais et dans la langue du pays, et lui remit ces deux documens.

Voici le discours que le Capitaine Finch adressa au roi des îles Sandwich.

« Roi Tamaahamah ! le Président des États-Unis m'a confié une lettre pour vous et vos fidèles conseillers, et l'a accompagnée de présens destinés à chacun de vous, pour vous témoigner la bonne opinion qu'il a conçue de vous, et manifester le désir qu'il forme, de voir s'établir une sincère amitié et une confiance réciproque entre votre peuple et mes compatriotes. »

« Pour prévenir tout doute sur l'authenticité de cette lettre et pour en rendre l'envoi plus honorable pour vous, le Président a expédié un bâtiment de guerre destiné à vous les porter ; quant à moi qui ai l'honneur de commander ce bâtiment, j'éprouve une grande satisfaction à pouvoir déposer en personne cette lettre entre vos mains, à vous répéter les expressions amicales qu'elle renferme, et à vous prouver par ma propre conduite la sincérité des motifs qui l'ont dictée. »

« Le commandant du Peacock, l'un de nos bâtimens, a rendu compte au Président de l'accueil bienveillant qu'il a éprouvé de votre part, et son rapport est un des motifs qui ont déterminé le Président à m'expédier auprès de vous. »

« Le Révérend M. Steward, l'un de vos amis, qui se trouve ici présent, nous a fait une description si touchante des améliorations qui ont eu lieu parmi vous, que tous mes compatriotes se sont sentis pénétrés d'intérêt pour vous, et j'espère, à mon retour dans mon pays, pouvoir confirmer comme témoin oculaire les rapports favorables que M. Steward nous a faits, des bonnes qualités de vos sujets. »

« Avec votre permission, je vais maintenant vous lire la lettre du Président, espérant que dans vos délibérations, vous en méditerez fréquemment le contenu. En même temps je vous demande la permission de distribuer à vos amis les présens qui leur sont destinés, et qui, je me flatte, leur rappelleront sans cesse l'amitié désintéressée du Président et du Gouvernement des États-Unis, ainsi que leur désir sincère de voir s'affermir tous les jours davantage votre prospérité. »

Après avoir prononcé ce discours, le Capitaine Finch donna lecture du document suivant :

A Tamaahamah III, Roi des îles Sandwich.

« Avec autorisation et par ordre du Président des Etats-Unis, je vous adresse cette lettre, et je vous l'envoie par le Capitaine William Bolton Finch, officier de notre marine, qui commande *le Vincennes*.

« Le Capitaine Finch vous porte en même temps, de la part du Président, de légers témoignages de son estime pour vous et les principaux chefs de votre pays, et il est chargé de vous exprimer les vœux qu'il forme, pour que vous continuiez à faire des progrès dans les arts de la vie civilisée, et pour qu'il s'établisse une amitié sincère entre votre nation et le peuple des Etats-Unis. Le Président a appris avec admiration les progrès que votre peuple a faits dans la connaissance des caractères de l'écriture, et dans celle de la religion chrétienne. Ce sont là les meilleurs et les seuls moyens propres à seconder la prospérité des nations,

et le Président, ainsi que tout homme qui vous veut du bien, espère que vous continuerez à cultiver ces connaissances et à encourager ceux qui les ont portées au milieu de vous. »

« Le Président espère aussi que vos sujets vivront en bonne harmonie avec les citoyens des Etats-Unis qui visitent vos îles, et que vous prendrez les mesures nécessaires pour recommander aux uns et aux autres de se conformer dans toutes leurs actions aux règles de la justice. »

« Si parmi nos citoyens il s'en trouve qui violent vos lois ou qui se mêlent de vos affaires intérieures, ils enfreignent leurs devoirs envers leur propre gouvernement et méritent d'être blâmés ou punis. C'est avec un vif déplaisir que nous avons appris que cela a eu lieu quelquefois; nous avons cherché à connaître ceux qui s'en étaient rendus coupables et nous leur avons infligé des punitions. Le Capitaine Finch a été particulièrement chargé de s'informer de la conduite de ceux de nos concitoyens qu'il trouverait dans vos îles, et d'en éloigner ceux qui auraient encouru votre blâme. »

« Toutefois, le Président espère que la conduite de la plupart d'entr'eux aura été irréprochable; il réclame en leur faveur la protection de votre gouvernement, et vous prie de vouloir bien les seconder dans leurs transactions. Il vous recommande surtout les hommes qui se sont établis au milieu de vous, pour répandre les bienfaits de la religion dans vos îles, ne doutant pas qu'ils n'aient pour but et pour motif de leurs travaux, la prospérité de votre peuple. L'un d'eux, le Révérend

Charles Samuel Stewart, qui a séjourné auprès de vous pendant long-temps, vient d'être nommé aumônier dans notre marine, et accompagne le Capitaine Finch. »

« Le Président vous salue avec respect, et vous souhaite la paix, la prospérité et toute sorte de succès.

Donné à Washington, le 20 janvier 1829.

Signé, SAMUEL L. SOUTHARD,
Secrétaire de la Marine.

Le Capitaine Finch remit ensuite au roi et aux principaux chefs les présens du Président, consistant en deux globes, l'un terrestre, l'autre céleste, pour le roi, et en coupes d'argent et en cartes de géographie pour les chefs.

Les missionnaires qui se trouvent dans les îles Sandwich, sont tous américains de nation; on conçoit qu'ils cherchent à favoriser de préférence les relations commerciales de leurs compatriotes, et ils en ont toute la facilité, attendu que les communications avec le gouvernement ne peuvent avoir lieu que par leur entremise.

La valeur qu'a acquise l'huile de noix de coco, depuis qu'on a découvert le moyen d'en fabriquer des chandelles, fera de cette denrée un objet de commerce considérable, attendu que le cocotier est très-commun dans toute la Polynésie. On y cultive plusieurs espèces de lin; on y pourrait cultiver à peu de frais la canne à

sucre, le cotonnier et plusieurs autres plantes des tropiques. Déjà on fait du sucre de très-bonne qualité à Tahiti, et ce premier essai donne un échantillon de ce que ces îles seraient capables de produire.

Pour diminuer les dangers résultant de l'immense quantité d'îles, de récifs, d'écueils, etc., dont le Grand Océan est parsemé, il serait à désirer que le gouvernement anglais expédiât annuellement de Sydney un petit bâtiment de guerre, chargé de déterminer la position des groupes d'îles, des récifs, des îlots, etc., de cette mer, et d'en lever les plans. Les pêcheurs de baleines anglais et américains découvrent annuellement un grand nombre d'îles, mais leurs indications ne sont pas faites avec assez d'exactitude pour qu'on puisse s'y fier. Le bâtiment qui serait expédié avec le but particulier d'explorer ces parages, devrait toucher l'île d'Oahu, les îles Sandwich et l'île de Baï, parce que ce sont là les principaux ports où se rendent les pêcheurs de baleines et les autres bâtimens qui visitent ces mers, en sorte que l'on y apprend toutes les nouvelles découvertes qu'ils ont faites. Il faudrait aussi que le capitaine chargé de cette expédition s'appliquât à corriger sur les cartes déjà existantes les longitudes et latitudes des îles qu'il visiterait, afin de rendre cette mer moins dangereuse pour les navigateurs; ce serait une entreprise digne de la Grande Bretagne.

Je commencerai par quelques observations sur l'île de l'Indépendance; je parlerai ensuite de celle de Rotuma, île peu connue et dont il n'existe à ma connaissance aucune description, et enfin de quelques autres îles.

qui appartiennent au groupe des Nouvelles Hébrides.

L'île de l'Indépendance paraît une de celles qui doivent leur formation aux travaux des zoophytes. Elle est entourée d'une ceinture d'écueils contre lesquels la mer se brise avec une telle violence que, malgré toutes nos recherches, nous ne pûmes jamais trouver un passage qui nous permît de l'aborder. L'île paraît avoir de deux à trois lieues de circonférence, et n'est peuplée que d'une multitude d'oiseaux de mer, surtout de frégates (*pelicanus aquila*) et de fous blancs (*pelicanus sulas*), qui s'y réfugient pour y déposer leurs œufs, sans craindre d'être troublés par les hommes. L'île est couverte de beaux arbres, et les bancs de coraux qui l'entourent fourmillent de tortues.

Dans les cartes les plus récentes, l'île de l'Indépendance est placée sous 10° 25', latitude Sud, et 179° longitude Est. Nos observations chronométriques nous donnèrent 10° 41', latitude Sud, et 179° 15', longitude Est. Ce fut un capitaine américain qui la découvrit, il y a quelques années, et qui lui donna son nom. Un matelot de son équipage, qui s'était établi à Rotuma, me raconta qu'après plusieurs tentatives infructueuses, un canot de ce bâtiment avait réussi à franchir les brisans et à aborder dans l'île de l'Indépendance, et qu'on y avait trouvé beaucoup de tortues et d'œufs d'oiseaux de mer.

L'île de *Rotuma* a été découverte en 1791 et a été depuis ce temps-là visitée par des pêcheurs de baleine anglais et américains, qui y venaient pour faire de l'eau et se procurer des provisions. Elle est située à 12° 30',

latitude Sud, et 177° longitude Est; elle a environ de trente à trente-cinq lieues de tour, et est très-boisée. Nous l'aperçûmes le 21 février 1830, quand nous en étions encore à vingt-cinq lieues; arrivés plus près, nous vîmes venir à nous plusieurs canots conduits par des indigènes, et nous fûmes étonnés de les entendre nous adresser la parole en anglais, langue qu'ils ont apprise, soit des équipages des bâtimens qui ont abordé dans leur île, soit de quelques matelots qui se sont établis parmi eux. L'un de ces indigènes nous servit de pilote, et nous conduisit dans la baie d'*Ouhaf*, située au Nord-Est de l'île où nous jetâmes l'ancre.

En parcourant l'île, nous fûmes frappés de la beauté de la végétation et de la richesse du sol. Outre le cocotier et le pisang, qui croissent en abondance partout, nous vîmes une quantité d'autres arbres particuliers au climat des tropiques, tels que le *calophyllum inophyllum*, le *hibiscus tiliaceus*, le *barringtonia speciosa*, le *hibiscus rosa-chinensis*, tous remarquables par la beauté de leur feuillage, ainsi que par les couleurs brillantes et le parfum de leurs fleurs. Nous vîmes plusieurs espèces de cannes à sucre, dont les indigènes font usage pour leur nourriture, sans aucune préparation : une foule d'autres plantes et fruits attestent la fertilité du terrain. Les sources sont abondantes et fournissent de l'eau d'une excellente qualité.

Les maisons des indigènes sont bâties avec une sorte d'élégance : les parois consistent en un tissu de branches de cocotiers; le toit est couvert de feuilles d'une espèce de palmiers, qui résistent très-bien à l'humidité. Cha-

que maison a deux entrées placées vis-à-vis l'une de l'autre ; elles sont basses et ont des portes faites en forme d'auvent qu'on lève pendant le jour et qu'on ferme la nuit. Le sol est couvert d'une espèce de natte, ou bien d'un tissu de branches de cocotier ; à l'ordinaire on plante quelques arbres autour de chaque maison, pour l'abriter.

Les indigènes sont une assez belle race d'hommes ; sous beaucoup de rapports, ils ressemblent aux habitans de l'île Tongatabou. Leur peau est d'une couleur cuivrée. Les hommes laissent croître leurs cheveux ; les uns les relèvent en tresses, les autres les laissent flotter sur leurs épaules. Les femmes, qui sont en général assez bien faites, portent les cheveux courts, tant qu'elles ne sont pas mariées ; après leur mariage elles les laissent croître ; cependant à la mort de leurs parens ou du chef, elles les coupent en signe de deuil. Les deux sexes se teignent la peau avec une couleur rougeâtre qu'ils appellent *Rang*, composée d'un mélange de racine de kurkuma (*curcuma longa*) réduite en poudre, et d'huile de coco.

Ayant manifesté notre désir de faire notre cour au roi, qui réside dans le village de Fangwot, un des indigènes vint nous chercher à bord de notre bâtiment, et nous conduisit au pied d'un grand arbre, où nous trouvâmes Sa Majesté assise par terre et entourée de ses grands-officiers ; sans autre cérémonie il nous l'indiqua de la main, en disant en anglais : « *That the King.* » Le roi est un homme d'environ trente ans, d'une taille avantageuse et d'un extérieur agréable. Ne

sachant pas l'anglais lui-même, il s'entretint avec nous par l'entremise d'un de ses officiers qui le parlait très-couramment. Après quelques questions sur la destination de notre bâtiment et sur les provisions dont nous avions besoin, il nous conduisit dans son habitation qui ne se distinguait en rien des autres maisons. On nous offrit des yams et du poisson cuit et enveloppé de feuilles de pisang, avec de l'eau de noix de coco pour boisson : mais avant de pouvoir faire honneur à ce repas, nous fûmes assaillis d'une nuée d'indigènes qui faillirent nous étouffer, ensorte que nous n'eûmes rien de plus pressé que de sortir de la maison et mettre fin à notre entrevue.

Les divers chefs de l'île occupent tour-à-tour le trône; dans la règle, chacun ne règne que six mois; cependant, si les autres chefs y consentent, l'un d'eux peut retenir le pouvoir suprême pendant deux ou trois ans. Nous vîmes le prédécesseur du roi actuellement régnant; c'est un homme qui paraît avoir beaucoup de bon sens et qui parle l'anglais d'une manière assez correcte. A notre grand étonnement, il nous cita dans la conversation plusieurs événemens relatifs à l'histoire de Napoléon et de Wellington, qu'il avait entendu raconter à des marins européens, et dont il avait retenu toutes les circonstances.

On est tout surpris de voir ces sauvages demi-nus, parler presque tous un peu l'anglais, ou du moins faire tous leurs efforts pour l'apprendre. Un jeune homme aveugle qui vint à bord, *non pour voir*, mais *pour toucher le bâtiment*, comme il disait, me fit des questions

fort intelligentes ; puis enfin il me dit d'un air doux, pour faire parade des connaissances qu'il avait acquises dans ses conversations avec les matelots européens : « Je sais bien comment vous faites pour trouver votre chemin sur la mer ; vous vous servez de la boussole pour vous diriger ; vous prenez la hauteur du soleil avec un quart de cercle et vous avez des cartes marines. »

Les femmes de Rotuma, ainsi que celles de toutes les autres îles de la Polynésie, sont dans l'usage de s'orner de fleurs qu'elles placent dans leurs cheveux, et qu'elles tressent en colliers ou en couronnes avec beaucoup de goût et d'élégance, en choisissant de préférence celles qui ont le parfum le plus agréable.

L'habillement des habitans de Rotuma consiste, pour les deux sexes, en une natte dont ils entourent le milieu du corps, et qui descend jusqu'à la cheville. Ils tiennent beaucoup à la propreté et se frottent tout le corps d'huile de coco parfumée.

Un jour je fus invité à me rendre auprès d'un des principaux chefs, malade depuis long-temps, qui désirait me consulter. Il souffrait de douleurs de rhumatisme, qui s'étaient jetées sur les jointures, et me montra plusieurs cicatrices provenant de l'application du fer rougi au feu, au moyen de laquelle les médecins du pays avaient cherché à le guérir. Je lui fis une ordonnance et je lui prescrivis un régime ; quelque temps après, il m'offrit une belle natte en paiement du service que je lui avais rendu, et manifesta un vif mécontentement lorsque je fis mine de refuser son présent : ce fut au

reste la seule fois, pendant tout mon séjour dans les îles de la Polynésie, que l'on m'offrit une rétribution pour mes services médicaux. La maladie la plus fréquente et la plus meurtrière parmi les indigènes, est la dyssenterie; les médecins du pays ne savent pas la guérir; aussi les indigènes font grand cas des médecins européens. Le chef du district de Safle me dit un jour en assez bon anglais : « Reste à Rotuma, et empêche nos gens de mourir; tu as rendu la santé à beaucoup de personnes et tu sais guérir toutes les maladies; reste avec nous, nous te donnerons en abondance des femmes, des yams, des cochons, du terrain; enfin tu seras comme un roi. » Un autre chef que je vis dans l'île d'Eimeo, l'une des îles Sandwich, me dit dans le langage poétique de ces insulaires : « Restaurateur de la santé, reste dans ce pays, afin qu'il ne soit plus dévoré par la mort, mais qu'il puisse marcher la tête haute. » Quand je lui demandai quel avantage il m'en reviendrait, si je me rendais à son désir, il me répondit : «Tu auras tout ce que notre pays produit : nous ne pouvons te donner que ce que nous possédons nous-mêmes. »

Les médecins du pays n'emploient guère d'autres moyens curatifs que l'application du feu ou bien les amputations. Les maux d'yeux sont très-fréquens parmi les habitans de Rotuma; j'ai été souvent consulté pour des affections de ce genre; mais je n'ai jamais pu engager mes malades à faire usage des lotions détersives ou rafraîchissantes que je leur ordonnais, tandis qu'ils prenaient sans hésiter les remèdes intérieurs que je leur donnais.

On fabrique à Rotuma quatre espèces de nattes. La première, nommée *ehap*, se fait des vieilles feuilles du sahang, et sert de lit ou de couchette. La seconde s'appelle *ape-sala*, et se fabrique aussi avec les feuilles du sahang, qu'on blanchit auparavant en les étendant au soleil et en les aspergeant d'eau. La troisième, *ape-nian*, se fabrique avec l'écorce du winghou ou *hibiscus tiliaceus ;* la quatrième enfin, la plus estimée de toutes, se fait avec les fibres d'une espèce d'ortie. Ce sont les femmes qui s'occupent à tresser des nattes, et elles mettent six mois à en faire une seule. Elles fabriquent aussi différentes étoffes avec l'écorce de l'arbre à pain et de l'arbre papyracé, auxquelles elles donnent de belles couleurs au moyen de plantes indigènes.

Un trait caractéristique des habitans de Rotuma est l'indifférence avec laquelle ils quittent leur pays. Un grand nombre d'entr'eux nous sollicitèrent de les emmener avec nous à l'île d'Erromanga ; ils quittèrent sans aucun regret leurs parens et leurs familles, et se confièrent sans crainte à des étrangers, si différens d'eux sous les rapports de la langue, des mœurs, des habitudes, uniquement pour voir des pays nouveaux. Souvent ils quittent leur île dans leurs canots, sans aucun but déterminé ; beaucoup de ces voyageurs avantureux périssent sur mer ; d'autres abordent dans quelqu'île lointaine, où ils restent et se mélangent avec les indigènes. Ces migrations sont peut-être une des causes des variétés nombreuses de l'espèce humaine, qu'on observe dans les îles de la Polynésie.

Les habitans de Rotuma ne paraissent point avoir

l'idée d'une vie future. « Les hommes blancs, » disent-ils, « nous racontent qu'il y a un ciel pour les hommes bons, et un enfer pour les hommes méchans, mais le peuple de Rotuma ne sait pas ce qui en est. »

Un indigène auquel je demandais où il croyait aller après la mort, me répondit : « Si un homme meurt à terre, on le dépose dans la terre : s'il meurt à bord d'un canot, on le jette dans la mer. » Cependant ils croient que les ames des morts viennent visiter les vivans; ils tâchent de se les rendre propices par des offrandes, et portent sur eux des feuilles de certains arbrisseaux, auxquelles ils attribuent le pouvoir de les protéger contre les esprits malins. A la mort des chefs, ou d'un proche parent, les femmes se brûlent la peau de la poitrine ou du dos, moyennant un rouleau d'étoffe auquel on met le feu; on en voit qui ont tout le corps couvert de cicatrices provenant de ces opérations.

Les danses des habitans de Rotuma sont très-régulières, très-gracieuses et très-décentes; elles sont accompagnées d'un chant plaintif et langoureux, mais agréable. Les hommes exécutent quelquefois des danses guerrières et des combats simulés; ils sont armés d'énormes massues, de lances longues de quinze à vingt pieds, et d'épées faites avec des pierres tranchantes.

Je terminerai ces observations par un passage de Malte-Brun, qui dit en parlant des îles polynésiennes : « En s'approchant de ces îles, on croit voir sortir du sein de la mer une nouvelle Cythère, où un printemps éternel uni à un automne également éternel, font éclore à la fois des fleurs brillantes et mûrir des fruits délicieux. »





MÉMOIRES.

FRAGMENS INÉDITS DU PRINCE DE LIGNE, SUR L'HISTOIRE DE SA VIE.

(8me *extr., voy. pag.* 381 *du Tome précédent.*)

Je l'ai presque aperçu ce matin, le petit grand homme, au moment où il montait en voiture. Le bas de son visage m'a paru agréable. Il regardait les chasseurs à cheval de sa garde. Je n'ai pas eu le temps de l'examiner.

J'ai un bon prétexte pour lui demander une audience qu'il m'accorderait sûrement; c'est une injustice qu'il me fait, en me volant, lui ou un préfet, mon hôtel d'Aix-la-Chapelle.

Quel beau supplément à mes conversations avec le Grand Frédéric, Voltaire, Catherine II, etc. !

Mais ce grand homme-ci aime trop à compromettre ; et je me verrais demain dans la gazette du jour avec toutes les choses qu'il m'aurait inspirées sur les circonstances présentes.

Voici précisément ce qui m'arrive à ce sujet. La paix

n'est pas signée. Talleyrand, arrivé hier 19, a demandé à dîner avec moi, à Clarke, notre gouverneur général de l'Autriche. Quelle bonne conversation intéressante nous avons eue ! Mais pour en revenir à l'article précédent, il m'a demandé si je ne serais pas bien aise dé voir son empereur. « C'est ce que je fais tant que je « peux, » lui dis-je; « et même l'autre jour j'ai attrapé « en passant les deux tiers de sa physionomie. » — « Voyez-la toute entière. » — « Volontiers, à quelque « revue; mais encore, *je n'aime les moutons que lors- « qu'ils sont à moi*, et n'ai aucun plaisir à voir des « vainqueurs. » — « Mais non, voyez-le chez lui. » « — « Oh ! cela ne se peut pas » — « Je réponds, « dit « Clarke, « que cela lui fera le plus grand plaisir. » — « Bon ; il ne sait pas que j'existe. » — « Comment pou- « vez-vous le croire ? » dit Talleyrand. « Je viens de lui « dire que je ne partirai que demain pour Presbourg, et « que je ne le quittais que pour dîner avec vous. » — « Je voudrais le voir, mais que dira-t-il ? que dirai-je ? « que dira-t-on ? J'ai tout quitté, ayant été quitté. Je « suis mort avec Loudon, Lacy et Joseph II, et si je « suis encore un peu au monde, ce n'est que pour ma « famille et l'obscurité. Comment mettre un habit blanc « dans ce moment-ci ? » — « Venez parler de vos affaires « à l'empereur » — « Elles n'en valent pas la peine. « Qu'est-ce que c'est qu'une fois 50 mille francs, quand « on en a perdu 500 mille de rente ? » — « Tant mieux : « il verra que ce n'est qu'un prétexte; il en sera « flatté. » — « Je ne l'ose pas. » — « Comment re- « fuser à votre imagination fraîche comme à vingt ans,

« ce qui la nourrira dans l'avenir ! Il est sûr de vous en-« chanter : vous êtes sûr de lui plaire. » — « Je « crains. » — « J'espère. » — « Et moi je décide ; » dit « Clarke. « M. de Talleyrand vous fait assez entendre « que Sa Majesté s'y attend et le désire. Je me charge « de toutes les démarches. Je vais parler à Duroc, qui « me dira l'heure à laquelle on vous recevra à Schœn-« brunn. »

Voilà où j'en suis. Quoique j'en meure d'envie, je désire que les circonstances lui ôtent celle de faire ma connaissance.

Nous sommes au 25. Rien n'avance. Toujours les mêmes sots propos de nos commères et des bourgeois de Vienne : « *Les Russes reviennent.... ; l'archiduc Charles...., cent mille Hongrois...., cent mille paysans des environs....*, 150 *mille Prussiens...., diversion...., Hollande...., Hanovre...., Naples...., Venise...., Corfou...., des Suédois...., des Russes...., des Anglais partout.*

Propos des sots et sottes de la ville sur la rupture de l'armistice, et auxquels donnent lieu quelques chicanes sur la ligne de démarcation, sur l'interruption des vivres et des postes de l'Archiduc, qui a trop de monde pour faire la paix et trop peu pour faire la guerre. Je lui suppose une victoire ; bombardera-t-il, assiégera-t-il la capitale ? Les Français feraient contre lui ce que je propose de faire contre eux. Ils défendront les lignes à la droite et à la gauche, et placeront leur armée dans

l'espace compris entre le Spinnenkreuz et le Danube.

Voilà mes espérances et mes craintes finies au sujet de mon entrevue avec l'empereur des Français. Il m'a fait dire qu'il me verrait avec plaisir. Il devait recevoir aussi Landriani. Mais eussions-nous même été plus importans, rien n'arrête cet homme-là.

Hier au soir 26, on lui apporte la paix à signer, et aujourd'hui 27 il vient de partir aux flambeaux. La paix fait autant d'honneur à Jean Lichtenstein que la bataille d'Austerlitz, où, pour la dixième fois, il s'est fort distingué. Nous en sommes quittes à bon marché et mieux que je ne l'espérais.

J'ai eu bien peur hier, veille de son départ. Pour mystifier ma famille, je laisse sur une table une proclamation noble, sensible, généreuse et touchante, signée : *Napoléon en partant.* J'attrape assez bien son style, un peu échaffaudé de sentiment ou de sentences. Tout le monde pleure. On dit : *Quel homme! Il a tous les genres de séductions. Nous ne l'aimons pas, mais il n'y a pas là un mot qui ne porte à l'admiration.* Je ris tout seul; je m'en vais et n'y pense plus. Christine montre ma pièce d'éloquence napoléonienne, à la princesse Jablonowska, à Mad...., etc. Elles la copient, elle circule. Je tremble, je cours après, je la rattrape. Aujourd'hui Napoléon lui-même en fait une tout-à-fait semblable. Il n'y a qu'une politesse de plus pour les bourgeois de Vienne.

Pourquoi l'empereur Alexandre n'a-t-il pas attaqué avant la jonction de Bernadotte et de Davoust?

Pourquoi, après n'avoir pas attaqué trois jours plus tôt, n'a-t-il pas attaqué trois jours plus tard, que sept ou huit mille hommes d'Essen l'auraient rejoint?

Pourquoi son armée, sans réserve, était-elle formée sur une ligne?

Pourquoi était-elle adossée à un lac?

Pourquoi Bonaparte a-t-il formé dix carrés de ses troupes qui n'ont pas donné? Ils auraient été percés, au lieu de protéger sa retraite, s'il avait été battu, contre toute apparence il est vrai. Mais je m'imagine qu'il en aurait formé des colonnes serrées, pour percer ceux qui auraient voulu couper sa communication avec les ponts de Vienne.

Pourquoi les corps russes ont-ils marché si lentement? Ce sont des colonnes de tortues qui, par l'effet de l'armistice, sont devenues des colonnes d'écrevisses.

Maître de toute la monarchie, de fait empereur d'Autriche, puisque le nôtre ne l'est pas plus que de Hollitsch, pouvant porter les bornes de son empire sur la rive droite du Danube, remonter la Saxe, faire de là un crochet jusqu'à l'Adriatique, et nous déclarer puissance du nord avec la Bohême, la Moravie, la Gallicie et le reste de la Hongrie sur la rive droite, l'empereur des Français a montré selon moi de la modération.

Les ministres, les prétendus bons patriotes qui crient contre lui, au lieu de se battre et de chercher à le battre, me font l'effet des chiens qui aboient contre la lune qu'ils voient réfléchir dans l'eau.

Dans la seule conversation particulière que Napoléon a eue ici avec Zinzendorf, il lui a dit : « Votre empe-« reur m'a étonné par sa réponse, quand je lui ai de-« mandé pourquoi il me faisait la guerre. » — « C'est « que j'ai cru, » m'a-t-il dit, « et on me l'a dit, que vous « vouliez la monarchie universelle. » — « Il parle si haut « que ce n'est pas étonnant que, quoique j'aie parlé « bas, on ait entendu un peu de notre conversation à « notre entrevue. »

Il a dit encore à Zinzendorf en parlant de François : « Le fils de tant d'empereurs peut-il loger ici dans tous « ces galetas ? Moi qui ne suis qu'un petit gentillâtre, « je voudrais que vous vissiez comme je suis meublé. « Je n'ai pas pu seulement avoir un tapis dans ce « Schœnbrunn. »

Voici d'autres propos tenus dans la même conversation : « Qu'est-ce que vos Teutoniques et Chevaliers qui « ne sont ni religieux ni militaires ? Ce n'est pas parce « que je ne suis qu'un gentillâtre, mais je n'aime pas la « noblesse héréditaire : je ne fais cas que de celle que je « fais. »

« Si je voulais m'allier avec les Russes, que devien-« driez-vous, Autrichiens et Prussiens ? Heureusement « je ne veux pas attirer des barbares hors de chez eux. « Prenez sur les Turcs, pour les empêcher de prendre. »

« On fait bien des contes sur moi. Tantôt on dit, « cet homme est fort ; tantôt, il est maigre, malingre, « il se tue, il ne vivra pas long-temps. »

« Je n'aurais pas souffert que mes ministres et gé-« néraux logeassent dans les appartemens de l'empe-

« reur et de l'impératrice; mais qui pouvait croire « qu'ils habitent des galetas?»

« Je pourrais vous jouer un mauvais tour. J'ai entre « les mains cent millions de vos papiers si bien con- « trefaits que je défie de s'en apercevoir, si je les met- « tais en circulation. Mais je les brûlerai ou vous les « renverrai. »

Quelqu'un prétend avoir entendu, mais je ne le garantis pas : « Si j'avais perdu la bataille d'Austerlitz, « le préfet de Berlin m'aurait échappé : il serait de- « venu austro-russe. »

Une autre fois il a dit : « Je demande à tout le « monde pourquoi l'on m'a fait la guerre. L'un me « répond : C'est parce qu'on a été insulté dans le *Mo-* « *niteur*. — Belle raison ! faire tuer et ravager pour « des articles de gazette! — L'autre me dit : C'est « parce que vous en vouliez à Venise. — Moi, déjà sur « l'Océan, j'aurais pensé à l'Adriatique ! J'avais bien « d'autres choses en tête, je vous assure. »

Ce qu'il a dit et fait de mieux ici, c'est de refuser toute sorte d'hommages et d'honneurs. « Vous avez « un empereur, tout cela n'est dû qu'à lui. Je ne fais « que passer, pour aller battre les Russes. »

(En 1807.)

Enfin je l'ai vu ce faiseur et défaiseur de rois. Sachant qu'après ses victoires, ses entrevues et sa paix, il passait par Dresde pour s'en retourner à Paris, j'y

ai été de Tœplitz, le 17 juillet. Je me suis mis dans la foule avec le duc de Weymar, au bas de l'escalier de la cour.

L'empereur et le roi le montèrent assez lentement, à cause du nombre et de la maladresse des courtisans saxons, pour que je pusse bien examiner le premier depuis les pieds jusqu'à la tête. Je lui trouvai un beau port de tête et un air de noblesse militaire. Ce n'est pas celle des parchemins ni du trône, qui donne du dédaigneux ou de l'impertinent, que l'on prend souvent pour du noble. Son coup-d'œil était ferme, calme et imposant. Il avait l'air, en montant, de penser à bien des choses importantes. Cela donnait du repos à sa physionomie qui paraissait bien dans son naturel. Mais elle me déplut le lendemain, à cause d'un sourire grimacier de fausse bonhommie, sensible et protecteur, dont il régala la canaille et moi à la galerie des tableaux. Quand il se tourna vers nous, une demoiselle aussi curieuse que moi me dit : *Qu'il a l'air bon et doux ! — Ah ! Mademoiselle*, m'écriai-je, *c'est un monstre !*

Je le côtoyais avec la foule, comme un amant suit *son objet* qui danse une écossaise, montant et descendant la colonne pour ne pas le perdre de vue ; ainsi il ne m'échappait, ni un regard, ni un son. Celui de sa voix m'a paru un peu commun. Il fit quelques questions et observations en style un peu hâché, et, ce qu'il y a de singulier, à la Bourbon, dont il a aussi un peu du balancement en marchant ou en s'arrêtant. Est-ce le trône de France qui le donne ? Est-ce joué ?

Tout est à remarquer chez un homme qui ne fait et ne dit rien pour rien. C'est ainsi que je l'ai observé passant légèrement devant la Magdeleine du Corrège, les Titiens, les trois graces, charmante esquisse de Rubens, etc., pour s'arrêter avec affectation devant un tableau de bataille ou d'un grand trait d'histoire. Je dirai encore : est-ce naturel? est-ce joué? C'est bien là, je crois, l'occasion de dire que c'était pour *la galerie*. Je trouvai que ce sourire bonhomme n'était nullement à sa place. Il faut porter vers une assemblée ou une réunion quelconque de peuple, un air touché de son empressement, mais sérieux, parce que le public est respectable. On doit éviter la familiarité, à plus forte raison la bonté factice.

Voilà des nuances qui échappent à un grand homme, et, en vérité, cela ne vaut presque pas la peine d'y penser. Mais ces nuances sont de bonne compagnie, et il vaudrait mieux pour l'Europe subjuguée qu'il eût l'usage du monde, au lieu de celui des camps.

Le roi avait fait préparer un souper de trente couverts pour Talleyrand. Je le reconnus à la lueur de l'illumination sur le pont, en arrivant. Je le gagnai de vitesse, et j'arrivai avant lui au palais de Brühl qui lui était destiné. Nous soupâmes en tête à tête à cette table de 30 couverts, où il fut, comme à l'ordinaire, un des hommes les plus aimables que l'on connaisse. Il n'osait que sourire à quelques plaisanteries sur les hommes et les affaires, par exemple, lorsque m'ayant dit que le roi de Saxe était fait duc de Varsovie, je lui demandai si c'était pour s'être distingué à la guerre, comme Lefèvre fait duc de Dantzig.

Napoléon se baigna, donna des audiences dans son bain, se coucha, se leva à cinq heures, alla à l'hôpital voir les blessés d'Iena, puis les fortifications, et l'école des cadets, qu'il questionna en les prenant par l'oreille.

C'est là une drôle de manie ou de manière. Il en faisait autant à Jean de Lichtenstein dans la négociation de Brünn; et un jour qu'il avait changé d'avis sur quelques articles, il fut fort étonné que le négociateur lui refusât son oreille; en lui disant : *Si le héros du siècle ne dit pas le mardi comme le lundi, et manque à sa parole, il ternit sa gloire. Un militaire n'est pas fait pour traiter avec lui; je lui enverrai un ministre.* — Cela lui imposa.

Je dinais tous les jours chez mon bien cher et bien aimable duc de Weimar, avec tous les princes confédérés du Rhin, à qui je disais qu'ils avaient l'air de venir dans la vallée de Josaphat pour le jugement dernier.

Je me trompais, car les voilà tous à Paris pour en subir un autre. J'ai été le seul possédant ou dépossédé (ce que je suis), qui n'ait pas voulu se faire présenter et demander la charité. Napoléon était de bonne humeur : peut-être m'eût-il donné quelque petit pays pour entrer dans la Confédération du Rhin. Mais j'aurais été obligé de quitter le service, et voici le seul moment depuis dix-sept ans que je ne le puis pas honnêtement. L'archiduc Charles m'a fait donner par l'empereur une compagnie des gardes du corps. Et puis combien de temps durera cette mosaïque de l'empire? Une chute de cheval, et tout rentre dans la confusion.

Autre chose qui m'a empêché de le voir à Dresde, ainsi qu'à Vienne. Il m'aurait traité trop bien ou trop mal peut-être. Dans le premier cas, il m'aurait, ou je me serais moi-même compromis; et dans le second, s'il m'avait reproché des plaisanteries sur son compte (car il sait tout), j'aurais été fort embarrassé. — «*Tantôt, Monsieur, vous m'appelez Satan I, tantôt tremblement de terre, l'homme diable, Mahomet, Cagliostro!*» Qu'aurais-je pu dire? Il ignore peut-être mon admiration pour l'être le plus prodigieux qui ait existé.

Quand les Prussiens et les Russes gagnaient des batailles, ils n'étaient pas aussi gascons qu'à présent : ils n'avaient pas besoin de mentir. Ils sont insupportables par leurs vanteries, quand on sait à quel point plusieurs se sont déshonorés, et puis par leur haine personnelle contre Bonaparte. Pourquoi n'ont-ils pas commencé plus tôt?

Hélas! il y a aujourd'hui un an, peut-être à l'heure même où j'écris, que la belle ame du malheureux prince Louis-Ferdinand s'est échappée de son beau corps, n'ayant personne auprès de lui qui entendît la guerre, et lui ne l'ayant faite que très-peu. S'il n'avait pas été tué, ce revers l'aurait rendu bon général.

Mais que de bêtises! Toute la troupe dorée à Iéna était en paquet devant la droite, où un brouillard épais

empêchait de voir l'ennemi. Une décharge tue trois ou quatre généraux, blesse le cheval du roi et celui d'un de ses frères. Point d'avant-garde, point de patrouilles, point de vedettes! Ah, mon Dieu! mon Dieu!

Si les Français avaient attaqué le Danemark aussi injustement que les Anglais, et tué 2000 bourgeois par le bombardement à Copenhague, comme on crierait contre eux! *Quels monstres!* dirait-on; mais les Anglais sont des anges.

Je parie que Napoléon n'a ramené le culte en France que parce qu'il a vu que c'était le plus ferme appui du trône et de l'autorité. Il aura trouvé le protestantisme cousin de la démocratie.

En attendant qu'il s'arrange sa monarchie universelle, qu'il en établisse une au moins en catholicisme! Un bon concordat avec le pape, un concile, un patriarche grec! Qu'on y arrange pour celui-ci l'affaire du St-Esprit, et pour les autres la communion sous les deux espèces! Cela sera bientôt fait.

J'entends dire qu'il faut recommencer la guerre, à des hommes et à des femmes qui ne conçoivent pas comment je suis assez barbare pour tuer une bécasse, qu'ils sont pourtant enchantés de manger. Je ne les nomme pas, parce que je les aime.



NOUVELLE.

LE CHATEAU DE BRANDIS.

(1re *Partie.*)

Nous courions la poste sur la route de France, près de la frontière suisse. Je faisais remarquer à ma compagne le paysage ; devant nous le Jura, dépouillé de verdure, s'élevait comme une longue muraille et bornait l'horizon ; cependant en approchant de la montagne l'aspect du pays devint moins monotone, le ciel s'éclaircit ; au coucher du soleil, les effets du soir et la variété du feuillage d'automne embellissaient quelques collines détachées de la grande chaîne. Je remarquai sur une de ces éminences, au-dessus de la route, un château gothique dont les tours grises s'élevaient du milieu d'un massif d'arbres. Je baissai la glace et je demandai au postillon le nom de cette demeure et celui du propriétaire. — « C'est le château de Brandis, » me répondit-il, tout en continuant de trotter sur son cheval; « quant au propriétaire, je ne saurai le dire, c'est un homme, dit-on, qui a de singulières idées ;

il vit là-haut tout seul, sans amis, sans femme, ni maîtresse ; il ne sort qu'avec les hibous. Les uns disent que c'est un brave homme qui fait du bien aux pauvres ; d'autres prétendent qu'il se met en rapport avec les esprits, qu'il sait fabriquer l'or ; que sais-je, et d'autres bêtises. »

Pressé par ma fille, que ce récit amusait, j'adressai de nouvelles questions au postillon, qui tantôt répondait, tantôt se contentait de hausser les épaules, indiquant qu'il n'en savait pas davantage et qu'il était, ainsi que moi, réduit aux conjectures. Malheureusement nous oubliâmes que notre conducteur n'était pas là pour faire la conversation, et qu'en s'occupant de nous, il perdait de vue ses chevaux. La route dans cet endroit était étroite et enfoncée, une des roues sortant de l'ornière fut dirigée sur une grosse racine qui partait du champ voisin ; la voiture pencha tout-à-coup, le postillon crut emporter l'obstacle par un grand coup de fouet, mais l'équilibre était rompu, et après une ou deux violentes secousses, la voiture tomba lourdement sur le flanc, les chevaux, effrayés par le bruit et les malédictions du conducteur, nous traînèrent quelques pas avant qu'on pût les arrêter.

Ma seule crainte dans ce moment fut pour ma chère enfant; mais en la voyant sortir saine et sauve, quoique fort pâle, je rendis grace à Dieu du fond de mon cœur. Nous nous estimâmes heureux de nous retrouver tous deux debout; je consolai même le postillon qui se désespérait, jurant que depuis vingt ans qu'il faisait son métier, pareille chose ne lui était jamais arrivée;

je lui promis une attestation qui rejetterait sur nous-mêmes la cause de l'accident.

Mon premier mouvement avait été de calmer Adélaïde, et en effet je ne me sentais d'abord aucun mal; mais à la suite d'un mouvement un peu fort, pour m'assurer de l'état de mes membres, j'éprouvai une douleur très-vive à l'épaule; cette douleur devint si violente que je fus obligé de m'asseoir et que je me sentis défaillir.

Quand je revins à moi, j'étais entouré des habitans du village voisin que notre accident avait attirés. Ma pauvre Adélaïde, fort effrayée, me soutenait dans ses bras; je l'assurai que ce ne serait rien, et en effet je me remis bientôt; mais notre position restait assez triste, loin de notre but et d'un gîte passable, à l'entrée de la nuit, notre voiture gisant tristement sur le flanc, les glaces brisées. Il fallait cependant prendre un parti.

Le seul endroit, à deux lieues à la ronde, où l'on pût trouver un refuge, c'était le château cause de notre accident, où je ne m'attendais guère que nous serions appelés à demander un asile. Mais cet homme bizarre voudra-t-il nous recevoir? Les uns disaient oui, les autres non : on pouvait essayer; mais la route qui conduisait chez lui était difficile; quelle perte de temps s'il fallait retourner sur ses pas! Et cependant où aller? «Bah,» dit un paysan, «je le connais, il est encore plus fou que méchant, il ne mange personne : allons, un coup de main et la voiture va être debout.» Ma fille, sans être effrayée de tout ce qu'elle avait entendu, fut

hautement de cet avis; vingt bras se mirent à l'œuvre, et après bien des tentatives, à force de leviers et d'efforts, la voiture fut replacée sur ses roues et ne parut pas trop ébranlée par l'accident; le postillon attela les chevaux et nous nous mîmes en route par le chemin escarpé et raboteux qui conduisait au château. Après avoir gravi les rampes qui se replient les unes au dessus des autres pour en adoucir la pente, nous atteignîmes une plate-forme devant une grille de fer fermée. Notre conducteur descendit, laissant reprendre haleine à ses chevaux couverts de sueur, il appela, cria, ébranla les barreaux, le tout en vain; un instant après il recommença le même manége aussi inutilement; heureusement, en tâtonnant dans l'obscurité, il rencontra le cordon d'une cloche qu'il mit en mouvement; à ce bruit deux dogues hurlèrent avec fureur du fond de la cour, mais personne ne vint. « Il faudra bien qu'ils se réveillent à la fin, » dit le postillon en ébranlant la cloche avec grande force. Mêmes cris, suivis du même silence. Enfin nous vîmes une lumière venir à nous, et nous entendîmes crier: «Qui est-ce?» Nous priâmes la personne d'approcher; ma fille lui fit notre histoire d'une manière très-touchante, et la supplia de nous accorder l'hospitalité pour une nuit seulement. « On n'entre pas ici, » fut la seule réponse. « Attendez donc, mon ami, » lui dis-je; et je recommençai le tableau de nos malheurs, réservant pour la fin l'argument que je jugeai le plus convaincant, un écu que je glissai dans sa main. Cet homme le considéra à la clarté de sa lanterne et fit enfin entendre ces paroles consolantes: « Attendez, je vais voir. »

Une demi-heure se passa, que l'air froid et l'attente firent paraître bien longue ; enfin nous entendîmes des voix et nous vîmes deux hommes qui nous apprirent que nous étions admis. On ouvrit, non sans peine, la pesante porte de fer, qui roula en grondant sur ses gonds, et la voiture fut conduite devant le château.

Nous entrâmes dans un vestibule éclairé par une lampe suspendue à un plafond fort élevé, qui ne répandait dans cette vaste pièce qu'une faible clarté ; à droite un grand escalier conduisait dans l'étage supérieur. Un homme vêtu de noir, d'une figure sérieuse, mais dont les manières indiquaient un domestique de bonne maison, nous introduisit dans un salon dont l'atmosphère froide annonçait qu'il était rarement habité ; il nous pria d'attendre un instant que nos chambres fussent prêtes. Je le chargeai de témoigner au maître de la maison mon regret du dérangement que nous causions chez lui, m'excusant sur la position dans laquelle nous nous trouvions ; il salua profondément sans répondre. Peu de temps après, il vint nous conduire à notre appartement ; nous traversâmes le vestibule et montâmes l'escalier. « M. le Baron de Brandis, mon maître, » dit-il en nous introduisant, « est fâché de ne pouvoir recevoir lui-même Monsieur et Madame ; mais il m'a ordonné de leur fournir ce dont ils pourront avoir besoin ; je suis ici pour attendre leurs ordres. Il est bien tard maintenant dans ce pays reculé pour appeler un chirurgien ; mais s'il est possible d'attendre quelques heures, j'enverrai demain, à la pointe du jour, un domestique à cheval, à la ville voisine ;

le docteur sera ici de bonne heure. » Je l'assurai que mon état n'exigeait point sitôt un chirurgien, et que pour le reste tous nos désirs étaient satisfaits.

Resté seul avec ma fille, nous examinâmes notre appartement; c'était une vaste pièce meublée à l'antique, ornée de glaces, de moulures dorées et de massives girandoles; les murs étaient couverts de tentures représentant les aventures de Télémaque chez Calypso. Un bon feu brûlait dans la cheminée, il faisait froid et nous nous en approchâmes avec plaisir.

Depuis notre accident j'admirais la contenance de ma fille; si jeune, si peu accoutumée aux contre-temps, elle montrait dans cette occasion un sang-froid et une présence d'esprit qui me charmaient; point de plaintes, point de timidité déplacée; toutes ses inquiétudes portaient sur moi. « Ma chère Adélaïde, « lui dis-je, » voilà une aventure qui ressemble à celles que nous avons lues quelquefois dans les romans, et telle que tu l'as désirée peut-être; elle commence à prendre une bonne tournure, et je crois que dans la suite de notre vie, nous parlerons avec plaisir de notre séjour dans le château de Brandis. » — « Mon père, » dit Adélaïde, « tout ira bien quand vous serez rétabli. » — « Tout annonce, » ajoutai-je, » que cette demeure a eu des jours plus brillans; ce luxe un peu antique contraste avec l'aspect sérieux d'aujourd'hui. Les anciens meubles me font encore plus d'impression que les anciens édifices, parce qu'ils peignent les détails de la vie intérieure et des temps plus rapprochés. Cette chambre qui paraît inhabitée depuis long-temps, a vu probablement des fêtes; elle

a brillé de l'éclat de cent bougies ; je suis sûr que notre arrivée a fait plaisir à tous ces personnages qui nous entourent. Vois cette nymphe qui guette les petits oiseaux qu'elle veut attirer dans ses filets et qui nous regarde d'un air mystérieux, mettant le doigt sur la bouche comme pour réclamer le silence. Vois cette dame dont le portrait occupe le fond de la chambre ; c'est probablement la grand-mère du propriétaire actuel ; elle aimait le mouvement et la société, si j'en juge par l'élégance de sa toilette, ces boucles poudrées qui tombent le long de son col, son corset rose ; sans doute elle désapprouve les manies de son petit-fils et se plaint du changement des temps. »

Tous mes discours ne parvenaient à exciter qu'un demi-sourire chez Adélaïde ; en la voyant pâle et en pensant tout-à-coup que nous avions couru le jour entier sans prendre de nourriture, je regrettai de n'avoir pas profité des offres obligeantes du domestique pour demander quelque chose à souper. J'étais sur le point de sonner, malgré les instances de ma fille, lorsqu'il entra, une serviette sous le bras, et s'arrêtant au milieu de la chambre, il dit avec toute la dignité d'un maître d'hôtel. — « Monsieur et Madame sont servis. » — Adélaïde me regarda avec hésitation ; je me levai sans faire de réflexions, et nous suivîmes notre conducteur qui marchait devant nous, en portant les bougies.

Nous trouvâmes dans la salle à manger un souper très-bien servi et meilleur qu'on ne devait l'attendre vu l'heure de notre arrivée et le peu de temps qui s'était écoulé. Je cherchai à faire bonne mine à table et à

manger, quoique je ne m'en sentisse guères le désir, pour y engager Adélaïde ; je vis avec plaisir que le repas lui donna des forces et de la gaîté.

Au moment où nous quittions la chambre, une dame âgée et vêtue à l'ancienne mode se présenta pour conduire ma fille dans son logement, et pour l'aider dans sa toilette; mais Adélaïde qui n'était pas encore à son aise dans cette maison, et toujours inquiète sur mon compte, me demanda avec instances de ne pas passer la nuit séparée de moi et de coucher près de mon lit habillée. Je compris sa répugnance; la dame resta près d'elle, tandis que le domestique m'aidait à ôter mes habits, ce qui ne fut pas chose facile; mon bras avait enflé et je souffrais plus que je ne le laissais voir à ma fille.

La soirée s'était écoulée, et les pendules de la maison sonnèrent minuit, avant que notre établissement de la nuit fût fait. J'étais fort bien couché dans un lit antique entouré de pesantes draperies; à côté de moi Adélaïde était sur un fauteuil, enveloppée dans une couverture. Les charbons brûlaient encore dans la cheminée, et une lampe de nuit ajoutait sa clarté à leur lumière vacillante. Nous nous entretînmes quelque temps de tous les événemens de la journée; mais ensuite voulant qu'Adélaïde reposât, je feignis de m'endormir. Je la vis alors se soulever doucement, s'approcher de moi, écouter mon souffle, se replacer satisfaite dans son fauteuil et bientôt ensuite s'endormir profondément. A mon âge on ne trouve pas si vite le sommeil; je repassai long-temps les aventures de la soirée.

Quelquefois je croyais rêver en voyant les grandes figures de la tapisserie, auxquelles l'agitation de la flamme semblait donner du mouvement, et que le sentiment de la fièvre, qui se développait chez moi, animait d'une expression particulière. J'associais, je ne sais comment, ces personnages au souvenir de notre chute; ils me paraissaient les maîtres de ce château mystérieux. Je cherchais ensuite à sortir de ce demi-sommeil qui était pénible; la vue de mon Adélaïde dormant si paisiblement à côté de moi, ramenait ma sérénité. Enfin, je cédai moi-même à l'influence de la fatigue et je m'endormis.

Le jour pénétrait par les volets, lorsque je me réveillai; à sa lumière mes compagnons de la nuit, Mentor et Télémaque, avaient une expression moins sévère, et les aventures de la veille me parurent beaucoup moins fâcheuses. J'attendis doucement le réveil d'Adélaïde; son sommeil avait été si profond qu'elle avait oublié où elle était; elle se le rappela peu à peu, et éprouva un désappointement très-vif en se souvenant qu'elle avait eu l'intention de veiller toute la nuit auprès de moi. L'arrivée du chirurgien ne tarda pas à la tirer de peine; il trouva cependant que j'avais l'os de l'épaule déboité; je souffris beaucoup lorsqu'il fallut le replacer; mais je fus content d'apprendre qu'il n'y avait point de fracture et que je ne serais pas retenu long-temps.

Nous ouvrîmes les fenêtres, et les récits d'Adélaïde me donnèrent une idée plus nette de la situation du château. La façade en était très-étendue; elle était

ornée, au centre, d'un grand balcon, et percée d'un grand nombre de fenêtres dont tous les contrevens étaient fermés. Du côté de la montagne, on voyait plusieurs terrasses, les unes au-dessus des autres, des jardins dans l'ancien goût, des charmilles, des ifs taillés, des statues, des jets-d'eau; de l'autre côté la vue était moins bornée et plus champêtre; elle s'étendait sur des collines, des prairies et des champs, et se terminait aux vastes plaines de la Franche-Comté.

Le domestique vint demander des nouvelles de notre santé, de la part du Baron, et nous porter l'invitation de prolonger notre séjour chez lui, autant que cela pourrait nous convenir. Mlle Marie, comme on appelait dans la maison la dame qui avait soigné ma fille, vint au milieu du jour l'inviter à faire une promenade. Je l'engageai à accepter, pensant que le grand air lui convenait et qu'elle pourrait apprendre quelque chose sur ce mystérieux Baron qui recevait si bien ses hôtes sans se laisser apercevoir.

Deux heures après, Adélaïde revint; elle était contente de sa promenade et surtout de l'extrême politesse de sa conductrice, qui n'avait rien négligé pour l'amuser et lui être agréable. Elle lui avait beaucoup parlé de l'illustration de la famille à laquelle elle était attachée; mais ma fille n'avait rien pu obtenir sur le sujet qui excitait notre curiosité; on avait éludé ses questions quand le sujet lui permettait d'en hasarder, et elle n'avait osé insister.

Le soir Adélaïde voyant dans sa chambre un piano,

l'ouvrit et essaya quelques notes; il était dans un état déplorable d'abandon ; un grand nombre de cordes étaient rompues; cependant elle put y achever un air, et elle continua de s'en amuser quelque temps. Les longs corridors du château, inaccoutumés à ces sons gais et animés, retentirent, et le bruit en parvint jusque dans les cuisines; les domestiques montèrent précipitamment l'escalier et vinrent se grouper à la porte de la chambre. Au premier moment je frémis de l'imprudence d'Adélaïde, et je ne doutai pas que ce ne fût une ambassade du maître de la maison, qui, irrité qu'on osât troubler son repos de tant de manières, nous faisait signifier de cesser à l'instant. Je fus fort surpris quand je vis le domestique qui nous soignait si bien, s'avancer et dire à ma fille qu'il y avait en bas, dans le grand salon, un instrument en moins mauvais état que celui dont elle se servait, et que, pour peu qu'elle en eût envie, on trouverait facilement le moyen de le mettre d'accord. Elle n'accepta pas son offre ; mais nous profitâmes de sa bonne volonté pour former un établissement d'occupations dans une maison où il était nécessaire de rester encore quelques jours; le lendemain nous eûmes des livres, ma fille se mit à dessiner, elle se lia avec Mlle Marie. Dans l'après midi, étant resté seul, j'entendis du bruit et des rires dans le bas de la maison, ce qui me semblait peu d'accord avec le ton qui y régnait ordinairement. Bientôt je vis paraître Adélaïde, riant elle-même de tout son cœur; elle me raconta que son amie Mlle Marie l'avait priée d'essayer le piano

du salon, que tous les domestiques ayant été attirés par le bruit de la musique, elle avait proposé à une jeune servante et à un valet de la ferme de danser; entraîné par l'exemple le vieux domestique n'avait pas pu résister au désir de montrer ses beaux pas d'autrefois, il avait engagé Mlle Marie; malheureusement au moment où on était le plus en train, la coîffe de celle-ci était tombée, et elle avait paru avec sa chevelure grise, ce qui avait excité de tels accès de rire que le bal en avait été interrompu, et qu'Adélaïde était montée en toute hâte pour me le raconter. Je la grondai du trouble qu'elle causait dans la maison; mais elle m'assura qu'on lui avait dit que le Baron en serait très-content, ce que j'avais quelque peine à croire.

On comprend cependant l'impatience que j'avais de partir de cette maison, où nous nous étions logés presque de force, où l'on nous servait avec beaucoup de soins, mais dont le maître persistait à ne pas se montrer. Etait-ce impolitesse de sa part? Rien ne semblait le prouver. Peut-être, en prolongeant notre séjour, nous contrarions cruellement les goûts et les habitudes d'un homme qui fuyait la société. J'arrachai enfin à mon chirurgien la permission de me mettre en route dans quelques jours; dès que j'eus sa décision, je dictai à ma fille une lettre au Baron pour l'en informer; je témoignais mon regret de ne pouvoir lui exprimer de bouche ma reconnaissance de l'hospitalité qu'il avait accordée à des inconnus. Un moment après avoir envoyé le billet, on vint me dire que

M. le Baron aurait l'honneur de nous voir dans l'après midi, si ma santé me permettait de le recevoir.

Nous allions enfin le connaître ; la curiosité d'Adélaïde fut vivement excitée ; les différentes peintures qu'elle se faisait de notre hôte, de son caractère, de ses manières, occupèrent la matinée. Ce ne pouvait être un homme ordinaire. D'après le ton un peu solennel qui régnait dans la maison, et d'après les prétentions des domestiques sur le rang de leur maître, nous nous attendions que cette présentation se ferait avec quelque apparat; ce fut le contraire. Nous étions assis au coin du feu, il faisait déjà obscur, lorsque nous vîmes entrer un homme de petite taille et d'un extérieur, autant qu'on pouvait en juger, peu avantageux; il se fit tout de suite connaître pour le maître de la maison; je me hâtai de lui parler de notre reconnaissance; il m'interrompit brusquement en me demandant des nouvelles de ma santé. Pendant quelque temps la conversation fut un peu difficile, comme cela doit être entre gens qui ne savent pas qui ils sont. Il y avait dans son ton quelque chose de sec et d'épigrammatique; mais il avait une voix agréable et les manières d'un homme comme il faut; il s'exprimait avec facilité. Peu à peu l'entretien s'anima ; nous parlâmes de son château. Il est peu de ces anciens manoirs sur le compte desquels il n'y ait quelque vieille histoire à raconter, quelques anecdotes, quelques traditions de famille ; le Baron le fit avec intérêt et esprit, et sourit lorsque ma fille lui répéta ce que sa compagne lui avait dit sur l'illustration de la maison de Brandis; il demanda de l'indulgence pour les prétentions d'un

ancien domestique. Le temps de sa visite nous parut court; mais le mystérieux de l'histoire s'était évanoui avec la présence du héros; c'était probablement un homme aimant la solitude, un peu singulier, et dont la voix populaire, comme il arrive toujours, exagérait les caprices. Il s'était excusé de ne pas nous avoir reçus lui-même, sur une légère indisposition qui l'avait retenu. Quant à son extérieur, nous n'avions pas pu en juger; il faisait complètement nuit lorsqu'il se retira, et comme il ne demanda pas de lumière, je pensai qu'il préférait l'obscurité.

Le lendemain il revint à la même heure et la visite se passa de la même manière, mais elle se prolongea davantage; nous étions affranchis l'un vis-à-vis de l'autre, et sa conversation nous intéressa fort. Il parla de Paris et de presque toutes les capitales qu'il connaissait, des hommes marquans qu'il avait vus. Nos idées étaient complètement déroutées; il n'avait donc pas toujours vécu dans la retraite, il avait joué un rôle peut-être; peut-être était-il victime d'une révolution; c'étaient les mécomptes de l'ambition qui l'avaient relégué ici. Je repassais dans mon esprit les noms des gens fameux de l'époque, sans en trouver un qui pût lui convenir.

Quand il se leva, je lui dis que d'après l'autorisation du docteur, qui me permettait de me mettre en route à petites journées, je n'abuserais pas plus long-temps de sa bonté, et que je comptais partir le surlendemain; le Baron, sans faire aucune objection, sans même ces formules de politesse, ces apparences de tentatives pour

retenir un hôte, fût-il même importun, dit : « Vous partez après-demain », et il s'arrêta un instant; « vous partez; permettez-moi donc de passer avec vous la dernière journée. Je vous conduirai, si vous le voulez, à une grotte assez curieuse, qui est à une lieue d'ici; il est bon que vous vous accoutumiez graduellement au mouvement de la voiture. Mlle votre fille ne sera peut-être pas fâchée de passer la journée un peu moins tristement qu'elle ne l'a fait depuis qu'elle est ici. Je m'invite moi-même, si vous le permettez, à déjeûner avec vous. A demain donc, » ajouta-t-il en me touchant amicalement la main; et il se retira.

Nous étions traités avec tant de politesse dans la maison, que nous avions l'air d'en être les maîtres; c'était nous qui recevions notre hôte; ma fille était assise devant la table du déjeûner lorsqu'il parut.

Heureusement nous avions pu nous faire une idée, fort imparfaite sans doute, de sa figure; ce que j'avais vu de sa manière d'être, m'avait fait soupçonner qu'il y avait dans sa personne quelque chose d'extraordinaire qu'il cherchait à cacher, et Adélaïde m'avait confié qu'en la regardant à la dérobée à la clarté du feu, elle avait cru découvrir une physionomie très-singulière; mais la réalité dépassait toutes nos conjectures. La tête du Baron était, par sa grosseur et sa longueur, hors de proportion avec le reste du corps : peut-être, placée sur un autre buste, eût-elle pu paraître belle, mais ainsi associée, elle avait un caractère pénible; de grands yeux noirs d'une expression inquisitive et sérieuse, des traits extrêmement prononcés, un teint jaune, donnaient à

sa physionomie quelque chose de sinistre ; sa taille était évidemment contrefaite; enfin, comme si le porteur d'une figure si fâcheuse eût dédaigné d'en adoucir les irrégularités, ou plutôt comme s'il eût désespéré d'y parvenir, sa mise était peu soignée, une forêt de cheveux gris hérissaient sa tête.

Nous restâmes muets de surprise ; Adélaïde baissa les yeux, et n'osant plus les relever, se mit à faire le thé avec une grande activité ; pour moi, il me semblait que fixer mes regards sur celui qui avait une semblable figure, c'était l'embarrasser, et bientôt ensuite je pensai qu'éviter, d'une manière marquée, de le regarder, c'était avouer la répugnance qu'il causait. Lui-même, comme s'il se fût attendu et résigné au sentiment qu'il faisait éprouver et qu'il eût voulu s'immoler à notre observation, restait silencieux et semblait dire, regardez-moi à votre aise. Au reste ce moment fut très-court, je me hâtai de prendre la parole et d'entamer un sujet insignifiant.

Après le déjeûner, nous montâmes en calèche et nous allâmes visiter la grotte ; on alluma des flambeaux, et nous nous enfonçâmes dans ses ramifications qui s'étendent fort avant dans la montagne. Adélaïde en fit une esquisse et recueillit des stalactites ; le Baron parla en homme instruit de ces formations minéralogiques, des différences qui existent entre le Jura et les Alpes, des rapports de la France et de la Suisse. Je lui avais raconté les détails de notre vie habituelle, qui avaient paru l'intéresser, quoiqu'il éloignât tout ce qui pouvait le mettre sur la voie d'en faire autant. La course pitto-

resque que nous venions de faire, et le plaisir de la promenade, ne pouvaient distraire ma pensée de la figure que j'avais sous les yeux ; lorsque je les détournais, elle restait toujours présente ; je devinais la cause des bizarreries d'un homme qui sentait sans doute vivement les torts de la nature vis-à-vis de lui ; j'éprouvais de la pitié pour un être, bien doué sous de certains rapports, si maltraité sous d'autres.

Lorsque nous descendîmes de voiture, Mlle Marie s'approcha mystérieusement de moi, et me supplia de lui accorder un entretien particulier. Elle vint quelque temps après, comme nous en étions convenus, frapper à ma porte, et elle me conduisit dans sa chambre à l'autre extrémité du château. »

« Monsieur, » me dit-elle, « je n'ai pas voulu vous laisser partir, vous et votre aimable fille, sans vous remercier de tout ce que vous avez fait pour notre excellent maître. On se souviendra long-temps de votre séjour dans cette maison. »

« Mais, Madame, » lui répondis-je très-surpris, « comment ai-je pu le faire? C'est à nous à être reconnaissans. Nous avons sans doute causé beaucoup de peine et d'embarras. »

« Plût à Dieu que ce que vous appelez de la peine pût durer long-temps! Personne dans le château ne s'en plaindrait. M. le Baron a fait pour vous ce qu'il n'a pas fait depuis long-temps; au reste personne ne vient le lui demander. »

« Mais n'a-t-il pas la visite de ses parens, de ses amis? »

« Il n'en a plus; les uns, il les a perdus, les autres l'ont abandonné, mécontens peut-être de ses manières un peu singulières. Ah! Monsieur, il faut le bien connaître, pour savoir ce qu'il est; on le croit ennemi des autres hommes, envieux; non, il est bon, bon pour ses domestiques, pour les pauvres. »

« Mais, je vous en conjure, vous qui le connaissez si bien, expliquez-moi donc la cause.... »

« Des malheurs, Monsieur, des chagrins, peut-être aussi une trop grande susceptibilité, une vie si retirée; l'histoire en est trop longue, ce n'est pas à moi à la faire; mais quoique privé de bien des genres de bonheur, il n'envie pas celui des autres. Si vous saviez comment il me parlait de vous, de votre charmante fille, de la manière dont elle vous soigne, de votre union! Il jouissait de votre bonheur. La présence de Mademoiselle l'égayait; il aimait à l'entendre chanter, à la voir courir dans le jardin. Il est vrai que depuis longtemps nous n'avons eu ici l'apparence de la gaieté. »

Ce que vous me dites, Madame, me donnerait du regret de partir demain. Si je croyais qu'en restant un ou deux jours je pusse être agréable à quelqu'un qui nous a reçus avec tant de bonté, je le ferais volontiers. »

« Ah! Monsieur, » s'écria Marie avec une grande vivacité, « je n'aurais pas osé vous le demander; sans doute vous êtes pressé de retourner chez vous; mais si vous pouviez..... »

« Et cependant quand j'ai parlé au Baron de nos projets, il n'a rien dit, il n'a pas fait le moindre effort pour nous retenir. »

« Il ne vous le demandera pas, non jamais. Quel avenir, quel triste avenir, si tout le monde l'abandonne ! Mon maître est jeune encore ; on ne le dirait pas ; je l'ai vu enfant ; alors il était entouré de de sa famille, aimé de tout le monde ; on croyait qu'il aurait une vie heureuse. Ah ! que sa destinée a été différente ! »

Je ne me séparai pas sans émotion de cette femme dévouée, qui, les larmes aux yeux, me remerciait de l'avoir écoutée. Je dis un mot de cette conversation à ma fille, qui approuva la détermination que j'avais prise.

A la fin du dîner, je dis au Baron que l'expérience que je venais de faire, de l'effet de la voiture sur mon bras, me forçait de lui demander de passer encore quelques jours sous son toît. « Apparemment, Monsieur, » me répondit-il avec un sourire forcé, « vous voulez payer l'hospitalité dont vous vous croyez redevable, en restant chez moi plus que cela ne serait nécessaire ; mais le sacrifice, je le sens, serait trop pénible ; je ne l'accepte point : personne, sans y être contraint, ne peut prolonger son séjour ici. » — « Allons, » dis-je en me tournant vers ma fille, « ma chère Adélaïde, voilà tes projets renversés ; tu avais le désir de faire encore quelques courses ; il n'y faut plus penser. Adieu, M. le Baron, vous nous renvoyez ; mais nous conserverons toujours un souvenir agréable du temps que nous avons passé près de vous. » — « Parlez-vous sérieusement, Monsieur ? » me répondit-il avec émotion et en me prenant la main. « Que je le voudrais ! Oui, j'accepte votre offre, croyez que vous n'obligez pas un ingrat. »

Le reste du jour il fut d'une amabilité remarquable. Nous passâmes la soirée ensemble. Ma fille fit de la musique ; le piano avait été accordé. Le grand salon, long-temps abandonné, avait presque un aspect de fête ; je n'avais jamais vu au maître de la maison un air aussi content ; il applaudissait et parlait de la musique et des grands maîtres en connaisseur. Lorsque Adélaïde ayant chanté un air ancien que j'aimais et que je lui demandais souvent, je vis tout à coup la physionomie du Baron devenir sérieuse ; il s'éloigna et alla s'asseoir pensif à l'autre extrémité de la chambre. Nous le remarquâmes, le piano fut fermé et nous nous approchâmes d'une table sur laquelle étaient des gravures. « C'est une chose frappante, » dit M. de Brandis, après être resté quelque temps silencieux, « avec quelle force la musique rappelle d'anciens souvenirs; les années, les changemens survenus dans notre position disparaissent ; les sons qui peignent l'entrain et le plaisir, causent une sensation extraordinaire, lorsqu'on les entend long-temps après, dans une situation différente. L'air que vient de chanter Mademoiselle votre fille, je l'ai entendu souvent dans ma jeunesse, à cette même place, de la bouche d'une personne bien chère, ma mère ; tout a changé pour moi ; je n'ai pu me défendre d'une vive émotion. »

J'espérais que ce mouvement amènerait le Baron à laisser échapper quelques mots sur l'histoire de sa vie; le moment semblait favorable à la confiance ; il n'en fut rien, il se hâta de changer de sujet de conversation, et il nous expliqua les gravures qu'il avait réunies pour nous.

Nous passâmes encore quatre jours au château de Brandis, pendant lesquels notre société se borna au maître de la maison; mais rien ne fut négligé pour varier nos plaisirs. Le Baron possèdait une belle bibliothèque; il recevait les papiers et les ouvrages nouveaux; il avait formé une petite collection d'objets d'histoire naturelle, il avait une galerie de tableaux. Tout cela était pour Adélaïde une source d'amusement et d'instruction. Le matin nous faisions une course en calèche et nous apprenions à connaître le pays. Par une belle journée nous visitâmes une des vallées du Jura; nous y vîmes des forges et une verrerie. Le tableau de l'industrie dans cette contrée sauvage, presque dépourvue de végétation, au milieu des rochers et des torrens, ces fournaises ardentes, ces ouvriers toujours en mouvement à la figure brûlée et rébarbative, vivant à côté des flammes, frappèrent beaucoup Adélaïde; elle les comparait aux bergers que nous allâmes visiter dans leurs chalets sur la montagne, et qui passant une grande partie de l'année dans une solitude complète, livrés à de paisibles occupations, conservent l'expression d'un calme inaltérable.

Lorsque nous eûmes dit adieu à notre hôte, lorsque nous eûmes perdu de vue le château, ses tours, les arbres qui l'ombragent, nous restâmes quelque temps dans le silence, livrés aux réflexions que faisait naître le souvenir de ces jours passés d'une manière inattendue. Les impressions sont plus vives en voyage que dans la vie habituelle; Adélaïde, surtout, que sa jeunesse rendait accessible à de semblables sentimens,

fut fort affectée au moment du départ; je vis couler des larmes de ses yeux. « Ah! mon père, » s'écria-t-elle, « le pauvre homme! Il est là tout seul! Qu'il a été bon pour nous! Il était ému quand nous sommes partis; je l'ai vu, quoiqu'il ne voulût pas le montrer.» Et le Baron, Mlle Marie et une foule de conjectures l'occupèrent. « Mais croyez-vous, mon père, que ce soit sa figure qui l'engage à vivre d'une manière si triste? Quand je le vis la première fois, je crus que je ne m'y accoutumerais jamais; ensuite je m'y suis si bien habituée qu'il ne me frappait plus. » — « On ne peut pas savoir précisément, » répondis-je, « quels ont été ses motifs; cependant il est probable que des échecs d'amour-propre, peut-être des peines encore plus sensibles, l'ont écarté du monde. Un moment, en voyant cet homme, bien placé par sa famille et sa fortune, réduit à une retraite si complète, j'ai craint qu'il n'existât contre lui de graves motifs de réprobation. J'aurais été désolé de t'avoir conduite dans cette maison; cette idée ne m'a pas occupé long-temps. Au reste il est inutile de nous fatiguer de conjectures; voici un portefeuille que le Baron m'a remis un peu avant le départ, et qui contient probablement ce qu'il n'a pas cru devoir nous dire de bouche. « Vous le lirez, » m'a-t-il dit, « quand vous serez arrivés; et lorsque, dans vos heureuses réunions, vos pensées se reporteront vers celui qui a eu le bonheur de vous recevoir quelques jours chez lui, vous ne lui refuserez pas un peu d'intérêt. » — « Ah! donnez, mon père, » s'écria Adélaïde; « je saurai bientôt..... » — « Impossible, mon

enfant ; j'ai engagé ma parole de ne lire le cahier que lorsque nous serons arrivés à la maison. » — «Ah ! quel dommage !» s'écria-t-elle en soupirant. Et elle tournait le portefeuille dans tous les sens, comme si elle eût pu découvrir quelque chose au travers de la couverture.

Cependant les petits incidens du voyage et le plaisir de revoir son pays donnèrent peu à peu un autre cours à ses pensées. On est heureux de ne quitter qu'avec regret son chez soi. Lorsque j'avais communiqué mon projet de voyage à ma fille, elle l'avait reçu avec transport, en faisant d'avance des notes et consultant les cartes de géographie ; puis la veille du départ, l'idée de quitter ses occupations lui avait donné quelques regrets. Dès qu'elle fut rentrée en Suisse, qu'elle eut revu notre beau lac, la pensée de retrouver tout ce qu'elle avait laissé lui fit autant de plaisir qu'elle s'en était promis du voyage. Ses oiseaux, son jardin, son cabinet de travail, nos lectures, que de choses ! J'avais craint que l'absence de mouvement ne lui donnât un peu d'ennui, et je fus ravi de voir qu'elle craignait que le temps ne lui manquât pour rentrer ses vases dans la serre, et pour terminer les croquis qu'elle avait tracés en courant.

Le lendemain de notre arrivée, nous eûmes bien des choses à mettre en ordre ; nous reçûmes la visite de nos amis ; ce ne fut que le second jour, qu'assurés d'une parfaite tranquillité, nous ouvrîmes le portefeuille. Les réflexions que cette lecture fit naître, la longue conversation qui la suivit, nous retinrent une partie de la nuit.

(*La suite au Cahier prochain.*)



MÉLANGES.

1) *Sur un établissement mortuaire.* — La question de la peine de mort présente des argumens dans les deux sens, que les juges compétens s'occupent à balancer et qui, pour tous et avant tout, sont plus ou moins remplacés par le désir de voir la raison d'accord avec le sentiment. Ce désir est fort accru par la pensée que d'inévitables erreurs peuvent fasciner l'œil du juge et mettre en danger l'innocence. Ne devrait-on pas réclamer, avec encore plus de force, en faveur de quelques malheureux, involontairement condamnés à la mort la plus cruelle, sans forme, sans décret, sans aucune faute de leur part ?

Il y a quarante ou cinquante ans que les journaux retentissaient de plaintes sur les sépultures précipitées et donnaient des exemples, trop bien attestés, de leurs funestes suites. Je n'ai, à cet égard, que de vagues souvenirs et je ne peux citer qu'un seul journal. Je ferai cependant précéder cette citation d'un fait qui suffirait seul pour attirer l'attention sur la principale cause des malheurs que j'ai à cœur de prévenir. Celui de qui je le tiens fut atteint d'une maladie grave dans une ville où la médecine est en honneur. Entouré de tous les secours, il tomba dans un état léthargique, dont les symptômes et la durée furent tels qu'il fut décidément déclaré mort. Dans cet état il n'était pas privé de la sensation de l'ouïe, mais il avait perdu la faculté de se mouvoir. Il entendait ceux qui veillaient autour de lui s'entretenir de sa mort et des préparatifs de sa sépulture. Enfin cependant il recouvra ses fa-

cultés assoupies et sortit de la situation menaçante dont, très-long-temps après, il avait conservé un pénible souvenir (1).

Un sage règlement prescrit à Genève une visite et un intervalle de quarante-huit heures. Ces mêmes précautions existaient, je crois, dans le cours des années 1791 et 1792, et cependant on citait des faits qui semblaient prouver l'inutilité ou l'insuffisance des mesures prescrites. Je m'abstiens de reproduire ici ces faits d'une teinte lugubre. Mais le journal qui les rapporte décrit un établissement destiné à en prévenir le retour. On doit avoir acquis dès lors, sur les effets d'une telle institution, des notions très-précises; et il serait à désirer qu'elles fussent pleinement connues.

Pour engager les amis des morts à faire quelques recherches à ce sujet, je transcrirai ce qu'en dit la feuille que j'ai sous les yeux, en supprimant toutefois d'affligeans détails.

Extrait du Journal de Genève (2) du 16 *Juin* 1792.

« Voici le précis, que nous avons promis de faire connaître, d'une lettre de M. Hufeland, auteur du mémoire sur l'incertitude de la mort et sur les moyens de prévenir l'ensevelissement des vivans. »

« J'ai lieu, dit ce médecin, de m'applaudir de l'attention qu'on « a donnée à mes idées; mais il ne faut point se lasser de revenir sur « cet objet....... On a vu. — Veillons donc sur nos morts avec une « sorte de tendresse, ou du moins avec une attention vigilante.....

« Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots sur l'entrepôt mor-« tuaire qu'on vient de faire à Weimar. Dès qu'il a été proposé dans « cette ville, une souscription a été ouverte pour en faire les frais;

(1) C'est en effet à l'extrême difficulté de reconnaître, en quelques cas, la mort avec certitude, que sont dues la plupart des sépultures prématurées.

(2) Il a paru trois journaux sous ce titre. Le premier, rédigé par une commission de la Société des Arts, commença le 2 août 1787 et finit le 30 juillet 1791. Le second commença le 21 janvier 1792 et finit, si je ne me trompe, le 5 janvier 1793. Le troisième a paru pour la première fois le 5 janvier 1826, et n'a point jusqu'ici éprouvé d'interruption.



« et les grands, comme les simples bourgeois, se sont empressés d'y « contribuer. Le Duc s'y est joint, et une maison s'est élevée, telle « qu'on la désirait pour qu'elle pût remplir mes vues et celles des « personnes qui s'y intéressent.

« Elle s'élève dans le cimetière; une chambre vaste y contient « huit lits pour y recevoir et coucher commodément autant de corps. « Des soupiraux y renouvellent l'air, et des poëles placés sous le « plancher y répandent une douce chaleur. A côté est une chambre « pour ceux qui doivent veiller sans cesse sur eux; elle n'en est sépa« rée que par une porte vitrée; et près de là est une cuisine pour « préparer les secours nécessaires à ceux qui donnent les apparences « d'un retour à la vie.

« Pour qu'ils ne les donnent pas en vain, les mains, les jambes « des morts sont mises, par des fils, en communication avec des son« nettes, de manière qu'il ne peuvent faire de mouvemens, quelque « faibles qu'ils puissent être, sans se faire entendre. On a donné « aux gardes des instructions exactes, et on donnera un prix à celui « d'entr'eux qui découvrira les premiers symptômes de vie dans ceux « qui leur sont confiés. Ainsi, dans cette ville au moins, on peut « jouir en paix de la vie, sans craindre de la finir dans un cercueil. »

Note additionnelle.—M. Mayer lut, en 1794, à l'Acad. de Berlin, un mémoire imprimé dans ceux de cette Académie pour 1797, p. 45, sous ce titre : *Des signes non-équivoques de la mort et des précautions à prendre avant les ensevelissemens, pour se prémunir contre la possibilité d'enterrer des individus encore vivans, mémoire auquel on a joint des vues pratiques sur les moyens de conserver à peu de frais, dans chaque village les hommes qu'on croit morts*, etc. Nous n'en extrairons que quelques lignes.

L'auteur remarque que le séjour des cadavres sur terre avant l'inhumation n'offre aucun inconvénient, quand le local permet de les placer dans quelque appartement isolé, sous la surveillance de leurs proches ou de leurs amis; « ou bien, » ajoute-t-il, « quand « on peut les déposer dans les maisons de sépulture, telles que Hu-

« feland les a proposées, et telles qu'il en existe une à Weimar, « une autre à Brunswich, et une enfin à Berlin. (1). »

Il passe ensuite à indiquer les précautions par lesquelles on pourrait suppléer en partie à ces utiles établissemens.

Après avoir posé les signes auxquels la mort est reconnue, il envisage la décomposition réelle et bien annoncée comme le seul certain; et exige en conséquence d'assez longs délais avant de procéder à la sépulture, en ayant d'ailleurs égard au genre de mort.

Ce mémoire doit être lu par ceux qui ont quelque influence sur cette partie de la police administrative.

P. P. *p*.

---

2) *Relation de diverses descentes faites dans une cloche à plonger, à Portsmouth dans le New-Hampshire*; par le Révérend T. ALDEN. — L'attention de nos lecteurs a déjà été appelée plusieurs fois sur l'appareil de la *cloche à plonger*, dont l'invention est due à l'ingénieur Smeaton mort en 1792, et sur les phénomènes de divers genres que l'on observe lorsqu'on descend dans l'eau à l'aide de cet appareil; nous rappellerons particulièrement une lettre du Dr. Hamel, insérée dans notre T. XIII, p. 230, et une notice du Dr. Colladon, insérée dans le T. XVIII, p. 238, qui l'une et l'autre renferment des observations faites dans la cloche employée à la construction de la jetée du port de Howth, près de Dublin. La notice suivante offrira néanmoins de l'intérêt, à cause de la profondeur à laquelle les observateurs sont descendus, et parce qu'elle se rapporte à des expériences faites plus de quinze ans avant l'époque que nous venons de rappeler.

« La curiosité du public de Portsmouth, dans le New-Hampshire, » dit M. Alden, « a été vivement excitée pendant l'automne de 1805, par des excursions sous-marines, plusieurs fois répétées, dont cette partie des Etats-Unis n'avait jamais été le témoin avant ce temps là. »

(1) Page 58.

« Environ deux ans avant l'époque dont nous parlons, une gondole chargée de près de trente tonnes de fer en barres, avait coulé à fond dans la rivière de Piscataqua, à 30 pieds du quai de Simes, et dans un endroit où, à marée basse, l'eau a soixante pieds de profondeur. »

« MM. Ebenezer Clifford d'Exeter et le Capitaine Richard Tripe se décidèrent à faire les tentatives nécessaires pour recouvrer le chargement submergé. En conséquence ils préparèrent une cloche à plonger haute de 5 pieds 9 po., dont la largeur était de 5 pieds en bas et de 3 au sommet pris dans œuvre. L'intention de ces Messieurs était de lier solidement la gondole à la cloche et de la retirer du fond de l'eau ainsi suspendue. L'intérieur de la cloche fut garni de deux bancs pour deux hommes, et la tige d'une vieille ancre servit de traverse pour appuyer les pieds. »

« Un nombre convenable de poids en fer, chacun de trois livres, étaient suspendus au bas des parois, de manière à faire un poids total de deux tonnes. MM. Clifford et Tripe se firent descendre dans la rivière; le premier fit six et le second douze excusions. »

« Plusieurs autres personnes suivirent leur exemple, et la sécurité était devenue telle que plusieurs ouvriers aimaient mieux entrer dans la cloche que de virer au cabestan qui servait à la descendre et à la retirer. On se mettait d'ordinaire deux dans la machine, qui demeurait sous l'eau de 60 à 70 minutes, dont 20 pour le moins étaient employées à descendre et à remonter. »

« MM. Clifford et Tripe rapportèrent plusieurs fois avec eux des barres de fer. En fouillant le fond de la rivière, ils découvrirent aussi une petite ancre de navire dont ils s'emparèrent. »

« Après beaucoup de difficultés, et après un grand nombre d'essais infructueux, ils parvinrent deux fois à lier solidement à leur cloche la pouppe et la proue de la gondole; deux fois sur le point de réussir dans cette entreprise, leur espérance fut détruite par un accident imprévu. Après avoir solidement fixé des amarres à la gondole, ils avaient jugé convenable de renvoyer l'opération du soulèvement de cet énorme poids jusqu'au lendemain. Mais par malheur pendant la nuit, un navire étant venu choquer violemment le bâtiment sur lequel était établi l'appareil de la cloche à plonger,

fit rompre les cables auxquels on avait amarré la gondole submergée. Cet accident avait tellement ébranlé la carcasse du bâtiment naufragé qu'il devint impossible de le suspendre à la cloche une troisième fois, et l'entreprise fut abandonnée.»

«Pendant l'acte de descendre sous l'eau, les plongeurs éprouvèrent une sensation douloureuse au tympan, accompagnée, selon M. Clifford, d'un bruit assez semblable à celui d'une mouche prise dans toile d'araignée. A la profondeur de 12 pieds environ ils éprouvaient une sorte de commotion dans l'oreille, à la suite de laquelle la douleur cessait de se faire sentir. La sensation pénible, le choc intérieur et le soulagement qui suivait, se répétaient régulièrement à chaque douze pieds de profondeur à peu près. Après quelques descentes au fond de l'eau, on observa que, si tous les huit ou dix pieds, on se faisoit relever d'un pied ou deux, on ne ressentait plus, ni la commotion, ni la douleur qui provenaient de la densité uniformément croissante de l'air.»

«Ces Messieurs firent une fois leur excursion sous-marine au moment de la haute mer : ils descendaient alors à 72 pieds au-dessous de la surface. Les 2/3 de la cloche, à ce qu'il peuvent juger, étaient remplis d'eau. Par un beau jour et une mer calme, ils voyaient assez clair pour lire des caractères un peu gros, à la plus grande profondeur. Eu remuant les pierres du fond avec un long piquet dont ils s'étaient munis, ils firent arriver sur eux une multitude de poissons serrés comme des poussins autour de leur mère, et qui semblaient si peu effrayés de l'aspect des plongeurs qu'on voyait bien qu'ils étaient habitans d'une région où les humains n'étaient jamais venus les troubler. Les eaux profondes de la Piscataqua éclairées par les rayons d'un beau soleil déployaient à leurs yeux une scène admirable. La description qu'ils en firent surpasse toute idée.»

«Il ne paraît pas d'ailleurs que la santé d'aucun des voyageurs ait eté éprouvée à la suite de cette excursion sous-marine. Pendant la durée de leur immersion, les pulsations des artères étaient fréquentes et la transpiration abondante. Une fois hors de l'eau, ils éprouvaient une sorte d'engourdissement et une grande envie de dormir.»

« Un des principaux motifs qui m'ont engagé à écrire la relation qu'on vient de lire, est un fait, selon moi, digne d'être remarqué. Je le rapporte sans commentaires, me bornant à espérer qu'un jour viendra où il pourra servir de base à des expériences profitables à l'art de guérir. Mr. Clifford avait été souffrant, pendant plusieurs années, de douleurs de rhumatisme. Tout le temps que durèrent les essais pour retirer la gondole submergée, il se sentit délivré de cette incommodité. Toutefois, lors de la première descente dans la cloche, il commença par souffrir beaucoup de ses douleurs; mais en sortant de l'eau il en étoit si complétement débarrassé qu'il fit tout de suite après une promenade de six milles sans fatigue, exercice que depuis nombre d'années sa santé lui avait interdit (1). »

Si de pareilles expériences étaient répétées avec succès, qui pourrait affirmer qu'un jour les descentes dans une cloche à plonger, bien commodément disposée, ne deviendront pas un *voyage de plaisir*. » (*American Journal of Science and Art*, juillet 1832),

---

3) *Lettre adressée aux Rédacteurs sur les résultats du chemin de fer entre Liverpool et Manchester.*—Dans une lettre précédente (2), je vous ai entretenus du chemin de fer entre Liverpool et Manchester.

Cette entreprise accomplit ses destinées. Chaque semestre voit paraître un nouveau compte rendu, et long-temps encore ces rapports seront lus avec intérêt.

(1) Je crois qu'il faut attribuer la guérison de M. Clifford à l'extrême chaleur qui règne dans une cloche à plonger, et qu'on peut comparer à celle d'un bain de vapeur. La relation nous apprend qu'il fit douze descentes au fond de l'eau : c'est à peu près comme s'il avoit pris autant de bains chauds aux eaux d'Aix ou de Barrège. Je suis descendu moi même à Bordeaux dans une cloche, à 25 pieds de profondeur; nous étions cinq personnes, et la chaleur de notre lampe, jointe à celle de nos respirations et à celle développée par la compression de l'air, avait fait monter, dans l'espace de trois quarts d'heure, notre thermomètre de 15° à 32° R. (*Note du Traduc.*)

(2) Cahier de décembre 1831. *Littérature*, p. 375.

Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, le nombre des voyageurs a été moins grand qu'il ne l'aurait été si l'épidémie du choléra n'avait ralenti les communications ordinaires. Mais d'un autre côté le mouvement des marchandises s'est considérablement accru; de sorte que, pendant le dernier semestre de 1832, le montant des recettes pour le transport des marchandises n'a pas été loin d'atteindre celui des diligences. Ceci n'a pas lieu de nous surprendre, puisque dans notre précédente notice, nous disions qu'on pouvait prévoir que la quantité de marchandises qui profiterait de la nouvelle voie, s'accroîtrait considérablement (1).

Le revenu du dernier semestre de 1832, provenant des voitures ou diligences a été, pour le transport de 182,823 voyageurs.	de frs	1,078,000
Celui du transport des marchandises, a été de .		944,550
En tout de	frs	2,022,550
Les frais de tout genre ont été de		1,206,975
Le produit net a donc été de	frs	815,575

du 30 juin au 31 décembre 1832. La compagnie a déclaré un dividende de 4 1/5 p.r % (2), équivalant à un bénéfice de 8 2/5 p.r c. l'an, sur le capital versé dans l'entreprise, qui a été en tout jusqu'à ce jour de frs 25,609,375.

On ne manquera pas d'observer que les frais ont continué a être très-considérables; ils se sont élevés presqu'aux deux tiers du total des recettes. Une partie de ces frais doit être considérée comme permanente; mais il en est une sur laquelle on peut espérer des économies, et comme elle roule sur un objet important, il convient d'en dire ici quelques mots, que nous emprunterons au rapport. Il s'agit des voitures à vapeur locomotrices, dont l'entretien pendant le dernier semestre de 1832 n'a pas coûté moins de frs 264,550.

(1) Cahier de décembre 1831, *Littérature*, p. 380.

(2) Le bénéfice net réalisé pendant le semestre sur les transports de voyageurs qui se font le dimanche, a été de un cinquième pour cent.

« Les Directeurs ont déjà fait remarquer combien les frais de ré-
« parations aux machines avaient surpassé leur attente. Ils n'hési-
« tent pas à reconnaître que, pour cette nature de dépense, ils ont
« à vaincre des obstacles auxquels ils ne s'étaient pas attendus, et
« des difficultés qu'ils n'ont pas encore réussi à surmonter. Les prin-
« cipaux frais sont venus de la nécessité de renouveler fréquemment
« les tuyaux et les foyers des machines, qui, dans la plupart d'en-
« tr'elles, ont été promptement consumés. Il y a eu toutefois quel-
« ques exceptions ; car la Compagnie est en possession de machines
« qui ont fait des courses égales en longueur à une distance de
« 20 à 30,000 milles anglais (1), sans que leurs tuyaux ou leurs
« foyers aient subi de réparation considérable. Or en mécanique,
« tout ce qui s'est fait peut se faire : aux yeux des Directeurs, les
« obstacles ne sauraient donc être insurmontables. Ils s'occupent
« avec suite à faire des expériences sur la nature des matériaux em-
« ployés à la construction des tuyaux et des foyers, sur la chaleur
« à laquelle ils sont exposés, et sur la manière dont l'eau circule
« dans les différentes parties de la chaudière. Ils invitent les savans
« à réfléchir à ces sujets, et ils s'engagent envers les propriétaires
« de l'entreprise dont ils gèrent les intérêts, à persévérer dans leurs
« efforts jusqu'à ce que le but soit atteint. »

« Les Directeurs ont cru d'autant plus nécessaire de s'arrêter
« sur ce point, qu'il s'est répandu des idées fort erronées, puis-
« qu'on n'a pas craint d'affirmer gravement que la Compagnie avait
« l'intention de substituer des chevaux aux machines locomotrices.
« Ces bruits sont nés peut-être de motifs intéressés ; cela paraît
« même vraisemblable ; mais les chemins de fer, leur valeur et la
« manière d'en faire usage étant un objet national et d'un grand
« intérêt sous un point de vue général, les Directeurs se font un
« devoir de publier, une fois pour toutes, qu'ils n'ont point l'in-
« tention de se servir de chevaux sur le chemin de fer, qu'ils ne
« l'ont pas eue un instant, et que les machines locomotrices sont,
« dès à présent, même avec leurs imperfections reconnues, le meil-

(1) Environ 10 000 lieues de 25 au degré.

« leur des agens moteurs, si ce n'est le seul qui promît des succès. Il « ne doutent pas que leur construction, qui a déjà éprouvé de grandes « améliorations, n'en subisse de nouvelles, que les différentes parties « de la machine n'acquièrent la perfection qui leur manque, et qu'en- « fin on ne parvienne à remédier en grande partie aux inconvéniens « qui se font sentir aujourd'hui, si ce n'est à les corriger entièrement. « Les entreprises à venir recueilleront les fruits d'une expérience qui « aura été achetée, quoiqu'à un prix élevé, par la Compagnie du « chemin de fer entre Liverpool et Manchester. »

Dans un moment où tout ce qui touche aux chemins de fer attire puissamment l'attention, et où l'on s'occupe aussi des chances de réussite que présentent les voitures à vapeur sur les chemins ordinaires, les faits et les réflexions que nous venons de citer ne sont point sans intérêt.

On ne saurait douter, comme il est dit dans le rapport dont nous venons de donner un extrait, que l'expérience acquise sur les chemins de fer entre Liverpool et Manchester ne porte d'heureux fruits. Les voitures à vapeur, appelées dans le rapport machines locomotrices, laissent toutefois encore quelque chose à désirer. Qui s'en étonnerait? Comment supposer que cette nouvelle puissance pût acquérir du premier jet son entier développement? A notre sens on est plus disposé à admirer ce qui, en si peu de temps a été si heureusement accompli, qu'on n'est frappé des difficultés qui restent à vaincre.

On fait sur un chemin de fer sept lieues à l'heure commodément et sans danger, tandis que les hardis entrepreneurs, loin de faire une mauvaise spéculation, réalisent dès la seconde année, un bénéfice annuel de huit à neuf pour cent.

On fait sept lieues à l'heure sans danger, avons-nous dit tout-à-l'heure. En nous exprimant ainsi, nous nous exposerions à être taxés d'exagération, si nous entendions parler d'une manière trop absolue. Telle n'a pas été notre intention. Nous voulons dire seulement que le danger des voyages sur le chemin de fer n'est pas à nos yeux plus grand que celui des voyages ordinaires. Il l'est vraisemblablement moins, et toutefois la vitesse est bien plus que doublée. Nous n'o-

sons pas nous prononcer, à cet égard, d'une manière trop positive, parce qu'il nous manque d'élémens pour établir des comparaisons rigoureuses et pour démontrer par des chiffres notre conviction; mais personne ne serait surpris d'entendre dire qu'il y aurait eu quelques accidens sur une route ordinaire qui aurait servi au transport de 800,000 voyageurs en deux ans, ce qui fait environ 2200 voyageurs par jour (1).

Il faut aussi faire observer à cette occasion que la plupart des malheurs ont été dus à l'imprudence de ceux qui en ont été atteints, et qu'ils ne s'y seraient probablement pas exposés si une expérience plus prolongée avait fait connaître généralement les causes de danger et avait appris à les éviter. L'une des principales, celle qui a été fatale à M. Huskisson, et plus tard à deux ou trois autres personnes, est de se placer imprudemment, étant à pied, entre les deux rainures sur la voie que parcourent les machines avec une grande vélocité. Un petit nombre d'accidens ne suffira pas pour arrêter le développement de la nouvelle invention. On imaginera de nouvelles précautions, peut-être aussi quelques réglemens propres à tranquilliser, mais on ne se laissera pas arrêter. L'usage des bateaux à vapeur, celui des autres moyens de transport accélérés, la circulation des voitures dans les rues plus ou moins étroites des villes, les constructions dangereuses ont été et continuent à être la cause d'accidens qui ne sont pas rares et qui peuvent être fort graves. Cependant rien de tout cela n'est défendu. On a des bateaux à vapeur, des diligences rapides, des rues sillonnées d'équipages divers, des édifices de tout genre en construction. Il en sera de même des chemins de fer et des voitures à vapeur. On étendra l'usage de ces grandes inventions, filles du temps où nous vivons; on les perfectionnera, on les entourera des garanties de sûreté nécessaires. Mais pour arriver à ce but, il faut du temps, de la patience, du génie, de la science, des expériences variées

(1) Nous saisirons cette occasion de rectifier une erreur qui s'est glissée dans une note du Cahier de janvier 1832, *Littérature*, p. 119, lig. 6, où il est parlé des comptes de l'année 1831. — Il auroit fallu dire, des comptes *du dernier semestre de* 1831. De même, lig. 10, au lieu de *pendant l'année*, lisez *pendant le dernier semestre de l'année*.

et coûteuses. Honneur à ceux qui contribuent au résultat et qui ne s'occupent de chaque nouvelle difficulté que pour trouver le moyen de l'éviter ou de l'écarter.

27 *Février* 1833.

A. L. P.

---

4) *Programme d'un prix à décerner en 1834, par l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.* — L'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon propose une médaille d'or de 600 fr., fondée par M. Matthieu Bonafous, pour être décernée à l'auteur qui présentera « une bonne tra-« duction des *Géorgiques*, faite ou choisie par lui, et enrichie « des meilleures notes et des commentaires les mieux rédigés sur « la science agronomique, de manière à fournir aux jeunes gens « qui étudient la langue latine les moyens d'acquérir des notions « justes sur cette science si utile et pourtant si négligée dans l'édu-« cation. »

Virgile, qui lui-même cultiva ses terres jusqu'à l'âge de vingt ans, a enseigné, dans des vers où il relève les détails les plus simples de la vie champêtre par les charmes de la plus belle poésie, ce qu'on savait alors et ce qu'on pratiquait de mieux en agriculture, d'après Hésiode, Xénophon, Aratus, Varron, Caton le Censeur et les autres géoponiques qui l'avaient précédé; mais malheureusement la plupart des traducteurs et des commentateurs de ce grand génie n'ont vu en lui que le poète, et ne se sont attachés qu'à faire ressortir les beautés de son style et à en éclaircir les difficultés; tous ont glissé sur la science agricole et sur les progrès qu'elle a faits depuis Virgile; et la seule occasion qu'ont les élèves, d'étudier les élémens du premier des arts, a été, jusqu'à ce jour, perdue pour eux. C'est dans l'intention de remplir cette lacune dans l'éducation actuelle, que, conformément aux vues généreuses du fondateur, l'Académie invite à concourir tous les écrivains capables de nous donner un travail important qui nous manque.

Les ouvrages des concurrens seront reçus jusqu'au 1er avril 1834, et le prix sera décerné dans la séance du mois de mai suivant.

Les ouvrages qui seront envoyés à ce concours, devront porter en tête une devise, ou épigraphe, répétée dans un billet cacheté, contenant les noms, qualités et demeure des auteurs. Ils seront envoyés *francs de port*, avant le jour ci-dessus fixé, à M. Dumas, secrétaire-perpétuel, à MM. Tabareau ou Breghot Du Lut, secrétaires adjoints, ou à tout autre membre de l'Académie.



BULLETIN LITTÉRAIRE.

---

1) *Documenti, sigilli e monete, etc.*, c'est-à-dire *Documens, sceaux et monnaies, relatifs à l'histoire de la monarchie de Savoie, recueillis en Savoie, en Suisse et en France, d'après l'ordre du roi* Charles Albert, *par* L. Cibrario, membre des Académies de Turin, de Lyon, de Marseille et du Bas-Rhin, et par D. C. Promis, conservateur des médailles de S. M.; publiés par l'ordre de S. M. *Turin*, imprimerie royale, 1833, un volume in-8° de 420 pages. — Nous avons annoncé, page 50 de ce volume, la mission honorable dont MM. Cibrario et Promis avaient été chargés par S. M. le roi de Sardaigne; l'ouvrage dont nous venons de citer le titre, est le résultat de cette mission qui a été accomplie avec autant de zèle et d'exactitude qu'on devait en attendre de la part des savans à qui elle avait été confiée. Leur voyage commença le 4 juillet 1832, et dura quatre mois pendant lesquels ils visitèrent les archives, ou les bibliothèques, d'Ivrée, d'Aoste, de Sion, de Saint-Maurice, de Lausanne,

de Fribourg, de Berne, de Bâle, de Paris, de Strasbourg, de Grenoble, de Marseille, de Lyon, de Besançon, de Genève, de Chambéry, de Saint-Jean de Maurienne, etc. Le fruit de leurs recherches se compose de plus de cent documens, de quarante monnaies, des dessins de vingt autres, et de ceux de différens sceaux. Les documens sont tous inédits, à l'exception de huit, dont six, publiés par Guichenon d'une manière fautive, ont été corrigés avec soin sur les originaux; le septième, publié aussi par Guichenon, a été reproduit d'après une leçon différente due à M. de Rivaz et qui peut être très-utile pour des recherches relatives à l'origine de la Maison de Savoie; le huitième enfin est imprimé dans le *Conservateur Suisse* (T. VIII, p. 49), recueil peu connu en Italie. Quant aux monnaies, non-seulement elles ne se trouvent pas dans le Cabinet du roi, à Turin, mais elles sont pour la plupart inédites. Guichenon avait aussi donné les dessins de quelques-uns des sceaux, mais ces dessins étaient si défectueux qu'ils ne jouissaient d'aucune autorité.

Bien que les documens contenus dans le recueil que nous annonçons, ne se rapportent pas tous à l'histoire des premiers temps de la monarchie de Savoie, ils ont tous une grande valeur, et doivent servir à jeter du jour sur des points importans de l'histoire de ce pays.

Le rapport adressé à S. M. Charles-Albert sur le voyage exécuté d'après ses ordres, et duquel nous venons d'extraire les détails qui précèdent, se termine par une discussion critique où l'auteur examine les motifs et les preuves du système qu'il a adopté sur l'origine de la Maison royale de Savoie. Ce système est déjà exposé en partie dans l'ouvrage dont nous avons annoncé la traduction au commencement de ce volume, mais il est complété dans ce rapport et appuyé sur de nouvelles considérations. M. Cibrario regarde comme le fondateur de cette Maison royale le comte Humbert fils du comte Manassé et d'Ermengarde qui, en 1011, épousa en secondes noces Rodolphe III, roi de Bourgogne. Ce prince n'avait eu aucun enfant d'une première femme et n'en eut point d'Ermengarde, ensorte que les deux fils de celle-ci, Humbert et Seliger, eurent une part impor-

tante dans la succession de leur beau-père. Humbert, en particulier, fut mis successivement en possession des Comtés d'Aoste, de Maurienne, de Savoie, de Salmorenc, de Belley et de Nyon (1).

Ce système est sans contredit le plus plausible de tous ceux que l'on a avancés sur l'origine de la Maison de Savoie; mais il n'est pas à l'abri de toute objection, et bien que beaucoup de circonstances se réunissent pour faire reconnaître dans Humbert le fils de la reine Ermengarde et du comte Manassé, toutefois il n'est désigné comme tel dans aucun des actes et par aucun des historiens qui auraient pu fournir une pareille désignation. Il faut espérer que de nouvelles recherches procureront des preuves authentiques de cette parenté, mais ils nous semble prudent de suspendre jusque-là notre adhésion.

Le volume comprend aussi la collection de tous les documens rassemblés par les savans voyageurs, et forme un recueil précieux par la nature même de ces documens et par l'exactitude de leur transcription. L. V.

---

2) *Le présent d'étrennes*; par Mad. T. C. *Genève*, Cherbuliez, 1833. — Tel est le titre modeste sous lequel se produit un recueil destiné à fournir à l'enfance une lecture à la fois intéressante et instructive. « Les fragmens que renferme ce petit volume, » dit l'auteur, qui cache sous le voile de l'anonyme un nom qui mériterait, mieux que beaucoup d'autres, les honneurs de la publicité, « sont tirés « d'un porte-feuille composé par une mère de famille, pour l'instruc« tion et l'amusement de ses enfans. Des amis, trop indulgens peut« être, ont jugé que ces pièces pourraient obtenir une place parmi « les lectures offertes à la jeunesse, et ont engagé l'auteur à les pu« blier. » Nous ne pouvons pas réclamer le privilége d'être du nombre des amis de Mad. T. C.; mais nous nous associons avec em-

(1) L'existence de ce dernier comté est une des découvertes que l'on doit aux recherches de M. Cibrario.

pressement au jugement des personnes qu'elle honore de ce titre, et nous leur devons des remerciemens si leurs encouragemens nous ont valu une publication que la modestie de l'auteur nous eût probablement dérobée. Parmi tant d'écrits qui révèlent l'intention louable d'offrir à l'adolescence un aliment utile pour former l'esprit et le cœur, nous en connaissons bien peu qui répondent à ce but d'une manière aussi simple et aussi complète. Les fragmens de l'histoire d'Annette, en particulier, nous paraissent un modèle du genre. Il règne un naturel dans le récit, une sensibilité vraie dans les détails, un ton et un style appropriés au sujet, qui ne pourraient être que bien difficilement égalés. On ne les lit point, lors même qu'on est déjà bien éloigné de l'âge pour lequel ils sont écrits, sans éprouver cette émotion douce et pure, qui porte à l'âme quelque chose des sentimens qui suivent une bonne action. Nous doutons qu'une mère, après en avoir fait la lecture, pût se défendre du désir d'en faire jouir sa jeune famille. Il est rare d'offrir un récit d'un intérêt aussi soutenu, et de n'en faire sortir que des impressions qui nous associent avec autant d'attrait, à des vertus modestes, à la résignation d'une existence pauvre et laborieuse, aux sentimens d'une compassion dévouée, au respect filial, aux émotions de la piété, à des joies simples et innocentes.

Nous ne hasarderons qu'une seule critique, ou pour parler plus exactement, nous nous permettrons d'exprimer à l'auteur un regret, c'est qu'elle ait laissé son œuvre inachevée. On aurait aimé suivre dans son ensemble un récit dont les fragmens ont déjà le pouvoir d'exciter un si vif intérêt. Espérons que le succès d'une première tentative nous ouvrira un *porte-feuille* qui doit être riche en productions précieuses pour le jeune âge, si nous en jugeons par les fragmens qu'il a laissé échapper, et que Mad. T. C. ne dérobera pas cette ressource à des mères, qui peuvent avoir pour leurs enfans autant de tendresse, mais qui ne sont pas douées comme elle du talent rare de leur offrir autant de leçons utiles en les amusant.

ERRATA pour ce Cahier.

Page 112, lig. 12, Mekkaristes, *lisez* Mekkitaristes.





ÉCONOMIE POLITIQUE.

MOUVEMENT DES POPULATIONS NORMANDES.

Genève, 1er *avril* 1833.

A M. le Dr. Villermé, membre de l'Institut de France, etc.

Monsieur,

Le dernier Annuaire du Bureau des Longitudes, celui pour 1833, contient, sur le mouvement des populations de la florissante Normandie, des chiffres si remarquablement favorables et si instructifs pour les autres peuples, que je n'ai pu résister au désir d'en faire l'objet d'un travail séparé. Je tiens pour certain que vous y verrez, avec une vive satisfaction, la marche régulière des populations normandes, servir de modèle à toutes celles du Continent.

Voici, d'après l'Annuaire des Longitudes, et pour les cinq dernières années connues, 1826 — 30, le mouvement moyen des cinq nouveaux départemens entre lesquels est aujourd'hui subdivisée l'ancienne Normandie (1).

(1) Ce sont l'Orne, la Manche, la Seine-Inférieure, l'Eure et le Calvados.

NORMANDIE. — Population en 1831 : 2,645,798 (1).

			Rapports.	Rapp. de la France moyenne en 1830.
Naissances	légitim. 59,696 illégit.. 5,388	65,084	40,65	32,2
Mariages		19,298	137,10	131,4
Décès		60,307	43,87	39,7
Excédant des naissances sur les décès		4,777 têtes.		
Accroissement annuel		1/553		1/169.
Période présumée du doublement		398 ans		117 ans.

Avant le dépouillement des registres britanniques, l'Europe n'avait rien vu de si satisfaisant que ces rapports. Trois ou quatre Cantons protestans de la Suisse en approchent ; mais très-malheureusement pour eux, la proportion des naissances y est considérablement plus forte.

Après avoir tiré au net les proportions ci-dessus, il reste à découvrir, d'abord si cet heureux état de choses est accidentel et nouveau, ou régulier et ancien ; ensuite, s'il a subi, soit pendant la guerre, soit depuis la paix, quelque changement qui mérite d'être pris en considération.

(1) Ce chiffre est celui du recensement de 1831, qui se trouve un peu trop élevé pour en faire l'application à ces cinq années. A toute rigueur, afin d'avoir celui de la population en 1828, année qui tient le milieu entre les cinq, il faudrait en déduire l'accroissement annuel survenu en 1829 et 1830 ; mais cet accroissement ne s'élevant pas même à 5000 têtes, la différence insensible qui en résulterait dans les fractions des rapports, est si minime qu'il ne vaut pas la peine de s'y arrêter.

C'est ce que vont nous apprendre les registres suivans, dont je suis en pleine mesure de garantir l'authenticité, quoique le Gouvernement impérial eût fait tout ce qui dépendait de lui pour couvrir les trois premiers d'un voile impénétrable (1).

	AN IX.	1805.	1811.	1819.	1822.	MOYENNES DES 5 ANNÉES 1826-30.
Naissances	63,576	62.606	67,106	69,631	68,276	65,105
Mariages..	14,543	15,003	16,071	16,358	18,889	19,298
Décès....	51,595	50,095	52,566	59,653	58,325	60,307

Ainsi comparés avec les registres de paix, ceux de la guerre signalent deux faits bien importans à constater.

Celui qui concerne les naissances, apprend que, dès le retour de la paix, les habitans de la Normandie s'occupèrent à réparer le plus vîte possible les brèches de la guerre. Il nous apprend de même qu'aussitôt qu'elles furent comblées, les naissances y ont si bien repris ce qu'on peut regarder comme leur ancienne allure, qu'en 1830, dernière année dont le relevé soit connu, leur

(1) Je renvoie à une NOTICE SUPPLÉMENTAIRE, des renseignemens de nature à montrer que, bien que le Gouvernement impérial eût fait un mystère d'état de ses registres civils et qu'ils restent encore inconnus du public, l'extrait ci-dessus n'en mérite pas moins la plus entière confiance. Ces registres nous serviront, entr'autres, à renverser la grande imposture du règne de Napoléon, celle qui y fut constamment à l'ordre du jour, et à la faveur de laquelle il réussit à faire croire aux Français que leur population s'était accrue, pendant ses guerres, malgré ses guerres, et en raison même de ses guerres.

excédant sur les décès ne s'est pas même élevé à cinq mille têtes, ce qui, sur 2,645,798 habitans, présente l'accroissement sans comparaison le plus faible qu'on connaisse.

Les faibles oscillations qu'ont éprouvés les registres normands pendant un tiers de siècle, et leur fixité depuis l'année 1819, autorisent à regarder ce mouvement de population comme la loi qui, dans la Normandie, avait long-temps régi et probablement régira long-temps encore le renouvellement des générations.

Le second fait, relatif aux décès, nous apprend de même, que loin d'avoir diminué depuis la paix, ils ont éprouvé une légère augmentation. Toutefois, et pour ne point s'exagérer celle-ci, on ne doit pas perdre de vue que sous le règne de Napoléon les militaires morts au dehors ou dans les hôpitaux de l'intérieur, n'étaient jamais portés sur les registres du dedans; tandis qu'à dater de la Restauration, le bureau de l'état civil y a inscrit tous les militaires décédés, sauf peut-être ceux qui ont péri dans les courtes expéditions d'Espagne et d'Alger.

Ces faits sont, du moins quant à la Normandie, peu en accord avec la *Notice* insérée, et toujours reproduite depuis quelques années, dans l'Annuaire du Bureau des Longitudes, Notice dont l'auteur ne cesse de féliciter la France d'un changement *favorable* par le décroissement de la mortalité, ou, ce qui revient au même, par l'accroissement de la vie moyenne.

L'excessive lenteur de l'accroissement des populations normandes est-elle un bien, est-elle un mal?

Cette question ne saurait en être une pour quiconque

reconnaîtra, 1° que les seuls enfans qui contribuent au recrutement effectif des générations sont ceux qui arrivent à l'âge de se reproduire; — 2° que dans les contrées anciennement et déjà suffisamment peuplées, le seul accroissement favorable est celui qui s'obtient, non par une plus grande fécondité, mais par une plus grande vitalité, à l'aide de laquelle chaque acteur occupe plus long-temps son poste.

Observez en effet, Monsieur, que, bien que les populations stationnaires de la florissante Normandie contribuent aux enfantemens du royaume dans une proportion beaucoup moindre que les autres provinces, par cela seul qu'elle conserve davantage d'enfans, elle est aussi celle qui a le moins besoin d'en produire et qui, à égalité de têtes, fournit le plus fort contingent de conscrits disponibles et de bras *employables*. Cette inappréciable compensation d'une moindre fécondité ne devrait jamais être perdue de vue, puisque la question est là et n'est même que là.

C'est pour l'étude de la statistique en France, une espèce de fatalité qu'en s'emparant de cette question complexe et très-complexe, un académicien aussi distingué et aussi populaire que M. le baron Ch. Dupin ne se soit occupé que de l'accroissement des têtes, dans son traité sur les *Forces productives* de ce royaume, où il reproche aux ouvriers des villes leur *aversion* pour le mariage.

Ce reproche partait sans doute d'un but moral. Mais l'auteur met un si haut prix à l'augmentation des habitans de la France, qu'il les adjure de faire un grand

effort pour *passer du* DERNIER *degré d'accroissement au* PREMIER *degré* (1).

Sa pitié pour les populations qui restent numériquement en arrêt, est si vive que, lorsqu'il en vient à la Normandie, tout en s'étendant, et non sans raison, sur la haute prospérité de ses cinq départemens, il écarte tout ce qui pourrait mettre sur la voie de deviner que cette prospérité est accompagnée de la fécondité la plus faible qu'on connaisse en Europe.

Pourra-t-on croire que dans ses cinq statistiques de la Normandie, si détaillées qu'elles ne contiennent pas moins de 73 pages in-4°, et où il a donné jusqu'au dénombrement des bêtes à cornes et des bêtes à laine, quand il en vient à la race humaine, le statisticien ne produit pas un chiffre, ni sur le nombre des mariages, ni sur celui des naissances, ni même sur la faible proportion des morts, qui explique et compense si avantageusement la faible proportion des nouveaux-nés?

Etrange oubli de la part d'un écrivain qui se dit *homme de faits*, et qui a pris pour épigraphe ces mots de Platon : *Mundum regunt numeri* (2)!

(1) *Situation progressive des forces de la France depuis* 1814. Paris 1827. Voyez T. I, p. 136.

(2) Si, au lieu de s'élever à une sphère d'idées trop abstraites pour nos intelligences modernes, le philosophe grec eût appliqué ses trois nombres favoris aux *mariages*, aux *naissances* et aux *décès*, il nous eût transmis des faits bien précieux sur la condition intérieure et matérielle des populations grecques, faits à l'égard desquels les modernes restent dans une ignorance complète.

Toutefois, quand le divin Platon mit en avant l'idée de se débar-

En introduisant le département de l'Orne, M. Dupin débute par ces mots: « C'est celui de la Normandie qui, proportionnellement à sa superficie, est le moins peuplé et le moins opulent; et pourtant il l'est *beaucoup*. »

L'observation est instructive et l'eût été davantage encore si l'auteur eût ajouté que ce département, le *moins peuplé* des cinq, n'en est pas moins celui de la Normandie, de la France et du Continent où la mortalité est la plus faible. Elle ne s'y élève qu'à 1 sur 52 ½ habitans, chiffre qui suffit pour rendre croyables ceux qui ont lieu sur la côte opposée, où la mortalité générale est à bien peu de chose près la même.

C'est ici que, pour être cru, il faut transcrire les chiffres originaux et la moyenne des cinq dernières années, 1826—30.

ORNE. — Population en 1831 : 441,881.

			Rapports
Naissances	légitimes 9,213 / illégitimes 645	9,858	44,83
Mariages		2,995	147,53
Décès		8,426	52,44

Excédant des naissances sur les décès .... 1,432 têtes.

Accroissement annuel 1/308

Période présumée du doublement .... 217 ans.

Il n'y a en Normandie qu'un seul département auquel

rasser à leur naissance des enfans surnuméraires, ne peut-on pas y voir une allégorie destinée à montrer le danger des populations surabondantes, un avertissement aux membres de sa république utopique de ne point mettre au monde plus d'enfans qu'elle ne pourrait nourrir de citoyens en les maintenant dans le bien être?

la France puisse reprocher de lui fournir aussi peu de naissances ; c'est celui de la Manche, dont je parlerai tout-à-l'heure.

Mais quant à ce qui concerne les contributions, le triomphe de l'Orne est sans parallèle. Son impôt foncier est de 3,047,972 fr., et en transcrivant ce chiffre, M. Dupin ajoute que, si les contribuables de ce département ne payaient qu'au prorata des autres, ils ne payeraient que 2,257,354 fr.

Avec ce témoignage, que la province qui fournit le moins de naissances, est en même temps celle dont les habitans fournissent l'une des plus fortes quoteparts à l'impôt foncier, il est permis de croire que le maximum des facultés prolifiques des peuples n'a rien à démêler avec le maximum de leurs facultés contributives. On verra même bientôt que les premières nuisent aux secondes.

Quand l'investigateur arrive ensuite à la Manche, celui des cinq départemens qui, en 1826, a présenté le singulier équilibre d'une naissance et d'un décès pour $44\frac{1}{2}$ habitans de tous âges et de tout sexe, il a encore esquivé de mettre au jour un mouvement aussi *stationnaire*, ou a fait de son mieux pour le justifier en disant: « La population de la Manche est de *moitié supérieure* à celle de la France *moyenne*. »

Mais s'il en est ainsi, si elle a acquis toute la densité que comporte son sol, et si elle a achevé depuis longtemps son effort, à quoi bon l'augmenter, à moins que ce ne fût pour la rendre exubérante, au risque certain de changer en mal-aise l'ancienne et solide aisance dont

ses habitans sont redevables précisément à ce qu'ils ont eu jusqu'ici la rare circonspection de redouter et d'éviter les surnuméraires?

Cet *équilibre*, d'autant plus merveilleux qu'il résulte d'une proportion de naissances la plus faible qu'on connaisse, même en Normandie, était depuis long-temps l'objet de mes convoitises pour la Suisse, et je le tenais encore pour *idéal*, lorsque je l'ai trouvé réalisé dans le département que la France cite comme l'un de ceux où le bien-être est le plus universellement répandu.

Ne vous étonnez donc point, Monsieur, si je m'arrête sur ce fait, qui m'apparaît comme un météore propre à servir d'étoile polaire aux peuples placés dans des circonstances analogues.

En 1826, où les naissances furent de 13,710, les décès s'y élevèrent à 13,715.

Quoi! vont s'écrier quelques lecteurs, un *déficit* de cinq têtes au lieu d'excédant!... Et vous nierez que cette population tombe dans le marasme!

Elle y tombe si peu que cet équilibre même fournit les élémens d'un calcul duquel il appert qu'en 1826, la vie moyenne des habitans de la Manche s'éleva à 44 ans et 6 mois, vitalité dont il ne serait pas facile de découvrir sur le Continent d'autre exemple, à moins de le chercher dans le département de l'Orne (1).

(1 Ce département dont on vient de voir les registres, est vraisemblablement la localité du Continent où la vie moyenne est la pluslongue, sans même en exempter Montreux, où elle est de 45 ans.

En l'absence des tables qui tôt ou tard constateront ce fait, il

J'ai choisi à dessein l'année 1826, où a eu lieu cet équilibre qui, quoique jusqu'à un certain point fortuit, n'en présente pas moins l'allure ordinaire de cette florissante population, ainsi qu'on en va juger par son mouvement moyen pendant les cinq dernières années.

Moyenne des cinq années, 1824 - 30.

MANCHE. — Population en 1831 : 591,284

				Rapports.
Naissances	légitimes	13,164	13,989	42,27
	illégitimes	825		
Mariages			3,934	150,30
Décès			13,451	43,95

Excédant des naissances sur les décès .... 538 têtes.
Accroissement annuel 1/1100
Période présumée du doublement .... 763 ans.

Au lieu de transcrire ce mouvement de population, qui, par sa lenteur, n'a point de parallèle, M. Dupin y a suppléé par ces mots : « Le revenu territorial de la

peut s'atteindre d'avance, à l'aide d'un procédé abréviateur qui y supplée jusqu'à un certain point. Le procédé consiste à prendre pour chiffre de la *vie moyenne*, le chiffre intermédiaire entre les deux rapports des naissances et des décès. Or comme on a vu plus haut, qu'ils sont dans l'Orne de 1/44 et de 1/52, ils indiquent sinon avec précision, du moins avec une approximation suffisante, 48 ans pour vie moyenne des habitans. Ce procédé n'est, à la vérité, admissible que pour une population non croissante ; mais où en trouver qui le soient moins que celle de l'Orne, dont l'accroissement est de moitié plus faible que celui de la France, lequel est lui-même, et de beaucoup, le plus faible que l'on connaisse?

Le Préfet de l'Orne ne se doute guère qu'il a dans ses bureaux de quoi effacer le triomphe du tableau dressé par M. le doyen Bridel sur la vitalité de ses paroissiens de Montreux.

Manche, est plus *d'à moitié supérieur* au revenu de la France moyenne. »

Ce fait additionnel corrobore le précédent, car il serait difficile de mieux établir que la quotepart des revenus individuels que peut s'approprier le trésor public, dépend moins du nombre de ses contribuables que de leurs facultés contributives. Serait-il besoin d'ajouter que l'accroissement continu des familles entre lesquelles se partagent les produits du sol, tendrait plutôt à diminuer qu'à augmenter la part du fisc? A quel financier pratique persuadera-t-on que, si les propriétaires territoriaux de la Manche jouissent aujourd'hui, en commun, disons de 2000 francs de revenu disponible, et que leur nombre, en doublant, vînt à réduire ce revenu à 1000 fr. par le dédoublement des successions foncières, il serait également facile de lever 4,389,021 francs de contribution foncière sur ce département, qui a découvert l'art de payer *moitié* plus que les autres et de rester dans une solide aisance, quoique sa population reste en arrêt?

En évitant toute mention, soit de la faible fécondité des mariages normands, soit de la mortalité non moins faible des enfans qui en proviennent, M. Dupin n'a pas laissé de faire involontairement allusion à ces circonstances et d'en signaler la cause dans un passage auquel il n'a pu s'empêcher de donner la tournure d'un reproche, bien qu'il renferme un éloge, et un éloge très-mérité pour les Normands.

« Le caractère de ce peuple est *lent* et CIRCONSPECT » p. 320. —*Lent* et CIRCONSPECT !.... Ces deux mots valent des volumes pour la question qui nous occupe.

CIRCONSPECTION est synonyme de *prévoyance*, *prudence*, *retenue*. L'homme *circonspect*, dit le Dictionnaire de l'Académie, est *celui qui prend garde à ce qu'il fait*. Ce trait caractéristique des Normands, explique, en deux mots, pourquoi ils ne s'engagent dans les liens du mariage qu'après s'être donné le temps de s'assurer qu'ils seront en état d'en soutenir les charges. Comment ne pas voir que, si les mariages y sont un peu moins nombreux, beaucoup moins prolifiques et vraisemblablement moins précoces que dans la France moyenne, c'est que, même après s'être unis, ceux qui les contractent restent encore sous l'égide d'une *circonspection* qui leur fait craindre d'empirer leur condition en ayant trop d'enfans, au risque d'exposer ceux-ci à l'indigence et à tous les vices qu'elle traîne après elle?

En voici la preuve chiffrée. Tandis que la proportion des mariages est, en Normandie, à peu près la même que dans le reste du royaume, ou n'en diffère en moins que comme $\frac{1}{137}$ à $\frac{1}{131}$, celle des naissances y diffère comme $\frac{1}{40}$ à $\frac{1}{32}$.

Arrêtons-nous, Monsieur, à ces derniers chiffres, et veuillez me dire si je ne suis pas en droit d'en tirer cette conséquence, que des mariages *tardifs et peu féconds*, attribut des peuples *lents et circonspects*, sont pour eux une source d'aisance et de vitalité.

Lents et circonspects! Voilà l'explication de l'infécondité relative des Normands et de la faiblesse de leur chiffre mortuaire, chiffre presque incroyable si celui des Anglais n'attestait qu'il en existe de plus faibles encore. Là *circonspection* intuitive et depuis long-temps enracinée

de ce peuple, n'est, en dernière analyse, que la *restreinte morale*, *the prudential restraint* que MM. Malthus et Chalmers recommandent aux gens de peine, comme l'unique moyen d'échapper au double fléau du manque de travail et de la baisse des salaires, fléau inévitable des populations surabondantes.

Il y a dans la circonspection des Normands et dans l'incontestable prééminence qu'elle leur a assurée, dans tous les temps, sur les autres provinces du royaume, quelque cause occulte qui mériterait bien d'être approfondie. Quiconque croit aux races, ne balancera pas à remonter à cette illustre race Teutonique qui, déjà dans le moyen âge, déploya une si grande supériorité sur ses contemporains, tant dans les conseils que sur les champs de bataille. Cette race d'élite aura trouvé le secret de transmettre instinctivement à ses descendans que l'une des sources les plus certaines du bien-être naturel des familles, et par conséquent des peuples, consiste à ralentir, autant que possible, le renouvellement de leurs générations (1).

(1) Un bon observateur qui a habité la Normandie, m'a cité sur cette transmission, un indice qui pourrait bien être plus qu'un indice. C'est, dit-il, dans les campagnes normandes, un adage dont l'origine se perd dans la nuit des temps, que pour trouver un mari, les villageoises sont tenues de se faire un trousseau filé en entier de leurs mains. Plus ce trousseau est cossu et plus celle qui l'apporte en dot est considérée comme devant faire une mère de famille laborieuse et capable. Or par cela même que la confection du trousseau exige du temps, et souvent beaucoup de temps, il n'est pas rare d'y voir les jeunes filles se lever avant l'aube et aller au rouet en disant : *il faut filer son mari.*

De jour en jour, je reste plus convaincu, Monsieur, que le paupérisme, qui commence à devenir la plaie générale de l'Europe, n'a point d'autre antidote que la *circonspection* des classes pauvres. La mesure récemment adoptée par tel de nos Cantons Suisses, (celui de St.-Gall), où l'on a frappé tous nouveaux mariages d'une taxe dont

A quel point cette exigence et les longues préparations au mariage concourent-elles à en retarder l'époque? C'est ce qui serait curieux à connaître et qu'on ne connaîtra que lorsque les statisticiens tireront au net, pour chacun des deux sexes, l'*âge moyen* des conjoints de l'année, chose non moins facile qu'utile, et dont personne ne s'est encore avisé.

Mais que les Normands n'aillent pas se vanter que cet heureux état de choses tient à l'esprit public qui les anime. Cet esprit public n'est en réalité qu'un esprit de famille qui prend sa source dans un égoïsme bien entendu, puisqu'il leur a révélé le secret de faire, comme on dit, *vies qui durent*.

Tout autorise à croire que les mariages, qui sont en Russie extraordinairement précoces et presque une fois plus nombreux qu'en Normandie (1 sur 81 habitans au lieu de 1 sur 137), y sont en même temps le double plus productifs : mais cette disparate donne la clef d'une autre disparate non moins extraordinaire, consignée dans les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg, où l'on lit qu'*une moitié* des enfans russo-grecs succombent avant d'avoir traversé ni même atteint leur *dixième année*.

Tant il faut distinguer entre de simples enfantemens et des enfans qui deviennent hommes.

M. Milne, l'un des Anglais qui a le mieux étudié et scruté ces questions, a déposé devant un Comité parlementaire, que la santé publique lui a toujours paru en sens inverse de la fécondité des mariages : — *The fewer children there are to a marriage, generally the more healthful state, the population will be in.*

le produit se verse dans la caisse des pauvres, n'est qu'un misérable palliatif qui ne servira à rien, si ce n'est à montrer que cette législature démocratique a découvert le siège du mal et en cherche encore le remède. Le seul efficace est dans les inspirations d'une prévoyance dictée par l'effroi de la pauvreté. Or, pour y amener le petit peuple, il faut lui ouvrir le trésor d'une éducation propre à le rendre *circonspect*, c'est-à-dire, soucieux sur son avenir.

Le moyen sera lent et même très-lent; mais pour en préparer l'adoption, encore faut-il commencer par ramener au vrai ceux des écrivains du jour qui remettent à flot le vieil adage du sophiste Hobbes, *Live closer and cultivate better*, et l'imprudent SOUHAIT du Suisse Muret de voir ses compatriotes *multiplier comme les étoiles du ciel.*

Avec M. Sadler, qui, en répétant les mêmes souhaits, tient une fécondité illimitée pour être de commandement divin, il n'y aurait de ressource que dans une controverse théologique pour laquelle je le renvoie au Révd. M. Chalmers, le théologien le plus vénéré de la Grande-Bretagne et par toutes les sectes (1). Mais quant à M. Dupin, dont toute l'argumentation porte sur ce qu'un accroissement incessant de populations ajoute à leurs forces intrinsèques

(1) Voyez les *Sermons* de ce Dr. en théologie à l'Université d'Edimbourg; son traité *On christian and civic Economy*, et son dernier écrit, *On Political Economy in connexion with the moral state and moral prospects of society.*

Le but principal, pour ne pas dire unique, de ses méritoires travaux, est de faire comprendre aux classes laborieuses que l'Être

et productives, on ne doit point désespérer du succès. Il est beaucoup trop éclairé pour ne pas finir par comprendre que des enfans qui disparaissent comme des ombres, avant d'arriver à l'âge utile, entament à pure perte, le fonds de consommation et de réserve qui constitue la richesse des familles et les *richesses nationales*.

Je tiens d'avance pour à peu près certain qu'un esprit aussi richement meublé ne tardera pas à reconnaître qu'en stimulant ses compatriotes à dépasser, par l'accroissement de leurs naissances, l'accroissement de celles de l'Italie, de l'Allemagne et de la Russie, il n'a proposé qu'un assaut de misères et de paupérisme. Plus tôt ou plus tard, il marchera sur les traces du Dr. Price et honorera ses erreurs par quelque *pœniteor* semblable au sien (1).

Je n'entrevois, Monsieur, aucun moyen plus propre à utiliser cette dissertation sur la florissante Normandie, que de comparer l'exiguité exemplaire du nombre des naissances qui suffisent à ses circonspects habitans pour tenir leur population au complet, avec ce qui se passe en d'autres pays de la chrétienté.

Suprême a placé leurs destinées dans leurs propres mains; que lorsqu'elles se plaignent du manque de travail et de la baisse des salaires, elles se révoltent contre un mal qui est leur œuvre et pour lequel il n'y a d'autre remède que la circonspection dans le mariage, — *the habits of virtuous denials and of large preparations for marriage.... There is no possible help for them, if they will not help themselves.*

(1) Le Dr. Price qui, en soutenant à peu près la même thèse, avait proposé d'accélérer l'essor des populations britanniques, *by the splitting of farms* (dislocation des fermes, morcellement des terres

Ceci exige une excursion au Nouveau Monde, non point dans cette Amérique anglaise, où l'actif défrichement des terres inoccupées réclame si visiblement une large exception aux doctrines ci-dessus, en donnant aux nouveau-nés la garantie qu'ils y trouveront, pendant des siècles, du travail et des denrées; mais dans cette partie de l'Amérique espagnole, où l'exploitation des métaux précieux fait la richesse et la misère du peuple, et où le redoublement des naissances ne produit qu'un redoublement de souffrances et de vices.

Pendant que la Normandie vient de nous exhiber le *minimum* connu des naissances, j'en ai découvert le *maximum* dans les registres du Mexique, registres à la tenue desquels M. de Humboldt a rendu un témoignage qui autorise à s'en servir comme point de comparaison.

En 1826, ils ont été, pour la première fois, soumis à la législature de cet Etat par M. Alaman son Ministre de l'intérieur. En voici le relevé, pour la province de Guanaxuato et pour l'année 1825, la seule à moi connue.

par parties brisées) eut, vers le soir de sa vie, un rayon de lumière, et finit par reconnaître qu'il pouvait avoir été entraîné par la tendance, si naturelle aux écrivains systématiques, de trop s'opiniâtrer dans une opinion qu'ils ont une fois mise en avant. — « *Upon the whole, I beg it may be remembered that my opinion is by no means a clear and decided opinion. I may probably be influenced too much by a desire to maintain an assertion once delivered.* » Ob. on Rev. P. V. 2, p. 208.

Honneur, mille fois honneur au théologien qui a donné ce noble exemple de candeur et de retour au vrai!

GUANAXUATO. — Population : 382,829.

Naissances................	23,809	Rapports.	16,08
Mariages..................	5,488		69,76
Décès..........	19,431		19,70

On croit rêver en rencontrant de pareils chiffres officiellement proclamés comme un ordre de choses habituel, surtout lorsqu'on réfléchit que la grande majorité des enfans inscrits sur ce repertoire de la fécondité mexicaine, ne sauraient arriver à l'âge de se reproduire.

L'inconcevable fécondité et la mortalité non moins inconcevable des éphémères habitans de cette prolifique province s'expliquent l'une par l'autre, car les naissances sont toujours les régulatrices des décès, comme ceux-ci sont, à leur tour, les régulateurs des premières, et sans qu'on puisse trop démêler lequel de ces deux élémens exerce le plus d'influence sur l'autre.

Tel voyageur qui a observé au Mexique le triple concours d'une excessive mortalité, d'une excessive fécondité et d'une excessive pauvreté, l'attribue au bananier qui assure presque aux Mexicains une alimentation suffisante; d'autres en accusent la dévorante chaleur du climat, qui inspire une insurmontable aversion pour le travail et laisse, en quelque sorte, les habitans de cette zone d'indolence insensibles à tout autre besoin qu'à celui qui pousse les deux sexes l'un vers l'autre.

De là ces myriades d'enfans, dont la plupart n'arrivent point au sevrage, où n'apparaissent sur les registres que pour faire presque immédiatement place à d'autres dont les survivans recommencent l'inerte et courte existence

de leurs devanciers, victimes comme eux de la paresse, de l'apathie et des perpétuelles tribulations d'une misère à laquelle ils s'habituent, sans éprouver plus que leurs pères, le besoin d'en sortir.

Pour se faire une idée de ce qui se passe dans cette république, il faut lire le rapport d'un Suisse qui l'a visitée en 1830. Rien n'égale la masse de souillures physiques, morales et politiques, dont il a dressé le hideux tableau. Quoiqu'il ait négligé de s'enquérir du nombre des naissances, ou de le mentionner, il l'a deviné, puisqu'il appelle le Mexique une *Chine barbare*.

Qu'ils sont coupables les législateurs modernes qui ont cru pouvoir élever d'emblée au sommet de la liberté, un peuple que son origine, ses institutions, son gouvernement et ses prêtres, avaient depuis long-temps dressé et déjà mûri pour la servitude ! Je dis ses prêtres, car c'est sous la tutelle de ces derniers, et grâce à leurs sollicitations, que l'Amérique espagnole obtint du Saint-Siège un nombre de jours fériés presque égal à celui des jours ouvrables dans l'Amérique anglaise.

A cette ruineuse faveur, ajoutez la prédication de ces mêmes prêtres, qui ne cessent d'exhorter les familles à favoriser les mariages précoces, et les époux à regarder tout ralentissement de fécondité, comme un crime envers la société, comme une *révolte contre la Providence*.

Telles sont les causes, du moins apparentes, de ce mouvement désordonné de naissances, sous le régime délétère duquel chaque nouvelle génération n'entre dans le domaine de la vie que pour le quitter avant l'âge où elle aurait pu recueillir les leçons de l'expérience et les transmettre à ses descendans.

Cette population a beau s'accroître chaque année, de $\frac{1}{87}$, accroissement trois fois plus lent que celui des Anglo-américains, où les naissances sont bien sûrement moins nombreuses, la vie de ses nouveau-nés ne tient qu'à un fil, et ce fil y est promptement tranché par les privations les plus poignantes et les vices les plus invétérés (1). Chose non moins invraisemblable que vraie! pour nouer la chaîne de ses générations, il faut à ce peuple presque trois fois plus d'accouchemens et d'enterremens qu'aux *circonspects* habitans de l'Orne!

Quant aux hordes sauvages qui, dans l'Amérique du nord, ont reculé pas à pas depuis deux siècles devant la

(1) Ces vices et ces misères ont été mis en relief avec verve dans la lettre du voyageur suisse déjà mentionnée et imprimée dans la *Bibliothèque Universelle*, septembre 1831.

« Ce peuple a su convertir tous les dons du ciel en une misère dégoûtante.... Sur les *sept* millions de Mexicains, il y en a *six* qu'on qualifierait chez nous d'*indigens*.... La populace y est demi-vêtue, oisive, souillée de vices, hideuse en un mot et connue sous le nom de *Leperos*, lépreux, à cause de la maladie à laquelle sa saleté et sa nourriture la rendent sujette. Rien n'égale l'état d'abrutissement et d'*abominable superstition* auquel on l'a amenée, en concentrant dans les mains du clergé un ascendant temporel..... C'est la nation la plus misérable du monde. La misère y déborde de toutes parts. »

Qu'on fasse une large part à l'indignation qu'a dû éprouver un Suisse protestant jeté sur un pareil théâtre; mais qu'on ne perde pas de vue que le peuple qu'il représente comme s'enfonçant de plus en plus dans la misère et dans le vice, est le plus *prolifique* de la chrétienté.

civilisation, sans avoir jamais voulu s'y associer; ce n'est assurément point le pouvoir peuplant qui manquait à ces races aujourd'hui expirantes; c'est à l'absence du *pouvoir conservateur* qu'est dû l'arrêt de leur graduel et final anéantissement. Tant il est vrai que ce pouvoir conservateur est le levier de la civilisation, et que les registres des naissances et des décès en sont le témoignage le moins récusable !

L'accroissement annuel des malheureux habitans du Guanaxuato ($\frac{1}{87}$), ne laisse cependant pas d'être double et plus que double de celui des Français ! Ce fait seul devrait tenir ces derniers en garde contre tout statisticien qui se borne à produire le chiffre isolé de l'accroissement annuel des différens peuples, comme le compas le plus propre à mesurer leur progrès vers l'aisance. Ce chiffre le mesure si peu et si mal, que l'accroissement annuel est au Guanaxuato très-exactement le même que dans tel de nos Cantons suisses, où la proportion des décès est de 1 sur 43, et celle des naissances de 1 sur 28 $\frac{3}{4}$. L'accroissement annuel qui résulte de combinaisons si différentes, est bien, à la vérité, le même : mais quelle comparaison établir entre la sève de vie et la puissance du pouvoir conservateur chez deux peuplades, dont l'une ne voit disparaître chaque année que $\frac{1}{43}$ de ses habitans et l'autre $\frac{1}{19}$!

Ici, Monsieur, je m'y attends, on ne manquera pas de dire que la différence des températures, de la salubrité et des productions du sol, mais surtout des régimes politico-sociaux, interdit tout rapprochement entre ce qui se passe dans les deux Amériques et en Europe.

Eh bien, retournons en France, et cherchons-y notre point de comparaison dans quelqu'un de ses départemens qui, comme ceux de la Normandie, et comme l'Angleterre, ont l'avantage (car c'en est un) d'être en quelque sorte immergés dans l'atmosphère humide de l'Océan. Vous allez voir qu'au Finistère qui, quoique pauvre et même très-pauvre, n'est cependant point le département du royaume où les naissances et les décès sont le plus nombreux, leur mouvement tient le milieu entre ce qui se passe au Guanaxuato et dans la Normandie.

En voici la moyenne, pour les cinq dernières années 1826-30.

FINISTÈRE. — Population en 1831 : 524,396.

Naissances	légitim. 19,544 / illégitimes 645	20,189	Rapports.	25,97
Mariages		4,605		113,88
Décès		17,233		30,43

Excédant des naissances sur les décès.............. 2,956 têtes.

Accroissement annuel.......................... 1/177

Période présumée du doublement................. 122 ans.

Ces rapports, qui dépassent si considérablement ceux de l'Orne, attestent assez à quel point le prétendu bienfait d'une excessive fécondité peut être neutralisé et changé en fléau par l'excessive mortalité qui en est l'infaillible accompagnement. Partout où se rencontrent de semblables rapports, les peuples s'épuisent à mettre au monde des essaims d'enfans dont une moitié meurt avant d'avoir atteint la puberté et après avoir plus ou moins fait brèche aux ressources déjà insuffisantes de leurs familles Quoi de plus appauvrissant pour elles que la dépense improductive et toujours

renouvelée que leur inflige ce débordement continu de nouveau-nés qui n'arrivent point à l'âge viril (1)? Quoi de plus ruineux qu'une fécondité qui peuple les tombeaux avant le temps, et par suite, quoi de plus désirable, pour l'accroissement des travaux dont les produits multiplient les comforts de la vie humaine, qu'un balancement de naissances et de décès qui noue le cercle des générations avec le moins possible d'enfantemens et d'enterremens?

Tel est, Monsienr, le résultat uniforme auquel m'ont ramené tous les faits recueillis, et je croirai m'être rendu utile à mes semblables si je parviens à lui donner le caractère d'une des vérités les moins susceptibles d'être contestées.

(1) Le savant M. Quételet a eu l'heureuse idée de dresser le relevé de ce que coûte aux Pays-Bas l'entretien, jusqu'à seize ans, de tout enfant abandonné qui y tombe aux frais du fisc. Cette dépense est de fl. 526, environ 1200 francs.

Le dernier budjet français en porte la dépense, tant pour le fisc que pour les communes, à onze millions. Et cependant le nombre de ceux qui succombent d'abord après avoir été ainsi abandonnés à la pitié publique, est si grand qu'on a peine à comprendre comment les survivans peuvent absorber une pareille somme.

Si les nombreux enfans éliminés dans les premières années qui suivent leur naissance, et qui ne servent qu'à grossir artificiellement le recensement des hommes, ne succombaient qu'entre la puberté et l'adolescence, bien peu de peuples seraient en état de supporter cette charge de famille. Quoiqu'aucun d'eux ne s'en plaigne, parce qu'elle est leur œuvre, elle n'en est pas moins l'une des plus pesantes. Celui qui sera assez circonspect pour la réduire au moindre taux possible, sera d'autant mieux en mesure de supporter les charges nationales et de s'enrichir par l'augmentation graduelle de son fond de réserve.

Aussi les relevés qui précèdent ont-ils eu pour but principal de faire ressortir l'utilité de soumettre l'un des départemens de la Normandie, tel que l'Orne, et l'un de ceux de la Bretagne, tel que le Finistère, à l'épreuve de deux statistiques *comparées* (1).

Je dis *comparées*, parce que les chiffres isolés ne laissent dans l'esprit que des traces fugitives, tandis qu'elles s'y gravent à l'aide de chiffres comparatifs. En apprenant, par exemple, que la proportion régulière, annuelle et moyenne, des nouveau-nés, égale en France le $\frac{1}{33}$ de sa population, à moins d'être déjà exercé sur la matière, aucun homme judicieux ne saura si cette proportion est faible ou forte. Mais si vous ajoutez qu'il est tel département, comme le Finistère, où la proportion des naissancs est de $\frac{1}{25}$, et tel autre, comme l'Orne, où elle n'est que de $\frac{1}{44}$, alors commencera à se dérouler toute l'im-

(1) Je choisis à dessein ces deux départemens comme points extrêmes, pour que les résultats en soient plus saillans; car, du reste, en comparant ceux-ci, il faudra prendre en grande considération une foule de circonstances locales, entr'autres celle que le département de l'Orne est l'un de ceux qui comptent la plus faible proportion de populations urbaines.

Cette dernière considération, d'une importance majeure, ne doit point être perdue de vue quand on s'occupe de la Grande Bretagne, qui, comme le reste de l'Europe, compte quelques villes manufacturières où la mortalité des enfans est effrayante. Aussi serait-il difficile de dire ce qu'il y a de plus phénoménique dans cette île, que la mortalité y ait diminué de près d'un quart depuis un demi-siècle, ou que cette victoire signalée de la vie sur la mort s'y soit trouvée contemporaine d'une époque durant laquelle la population des villes a généralement doublé.

portance de ces chiffres comparatifs qui se fixent dans l'esprit et y deviennent des textes de méditations.

Il serait donc indispensable que les deux statistiques marchassent de front et fussent placées en regard l'une de l'autre.

Permettez-moi d'ajouter, Monsieur, que de la part de votre administration, ce travail est un devoir impératif; car au risque d'articuler ici des choses pénibles à entendre et pénibles à dire, je ne puis consciencieusement céler que le peuple français, si distingué par son zèle apostolique pour mettre tous les autres sur la voie de s'assurer si leur condition intérieure s'améliore ou s'empire, n'en est pas moins l'un des peuples les plus reculés pour tout ce qui tient aux *statistiques vitales et mortuaires*. Vos états de populations sont encore, à cet égard, bien inférieurs à ceux de la Bohême et de la Russie, où l'on a soin d'échelonner le relevé des morts d'après leur âge.

Avant de me soupçonner de dénigrement, veuillez m'entendre et sans préventions.

Il est bien vrai qu'à dater de la Restauration, votre Gouvernement a commencé à publier le relevé des naissances, des mariages et des décès, relevé que le Gouvernement impérial s'était cru intéressé à couvrir d'un voile épais. Il est également vrai que vos Annuaires n'ont cessé dès-lors de le fournir, chaque année, et pour chaque département séparé, en l'accompagnant du chiffre de sa population. Ce document est précieux sans doute, mais il perd son principal mérite, tant que les décédés n'y seront pas rangés d'après leur âge.

Cette négligence de vos administrateurs est d'autant

plus inexplicable qu'ils possèdent les matériaux de ce travail déjà classés d'après l'âge, dans les différentes préfectures, et qu'il se fût seulement agi de les réunir en un seul cadre (1).

Expliquez-moi donc, Monsieur, si tant est que la chose soit en votre pouvoir, pourquoi aucun de vos Ministres n'a songé à faire dresser, pour le royaume entier, comme cela se pratique en Russie depuis le règne de Catherine II, une table des décédés, graduée sur leurs âges.

Dira-t-on que ce document est régulièrement publié, pour la capitale, sous cette rubrique : *Tableau des décès dans la ville de Paris avec distinction d'âge et de sexe?*

Mais ce tableau ne donne et ne saurait donner que des idées erronées sur ce qui se passe dans le reste du royaume, en raison du nombre d'adultes qui affluent constamment des provinces vers la capitale. On dirait presque qu'il ne figure sur vos Annuaires que pour y rendre plus visible l'absence du tableau général qu'il serait certes bien temps de lui associer, et qui ne prendrait, comme l'autre, qu'une seule page.

Ce n'est sûrement pas vous, Monsieur, qui essayerez

(1) Je ne puis croire que le Bureau des Longitudes reçoive les registres départementaux ainsi tout classés et qu'on les déclasse avant de les communiquer au public; mais pour mieux m'assurer si les décédés y sont bien méthodiquement classés d'après leur âge, j'ai fait demander à un Préfet du midi le chiffre des enfans de son département éliminés dans leur première année. Ce chiffre qu'il fournit à l'instant même, ajoute aux regrets qu'on doit avoir de n'en point posséder le relevé pour la France entière.

d'excuser cette lacune, en alléguant que depuis quelques années le Bureau des Longitudes, auquel est confiée la mise en ordre de vos états de population, les a enrichis du chiffre des *centenaires* décédés. Quoique ce chiffre puisse amuser quelques lecteurs d'almanachs, il est en lui-même aussi insignifiant qu'auraient été instructives des classifications méthodiques, destinées à faire connaître la proportion des enfans qui succombent, soit avant le sevrage ou la puberté, soit avant l'âge des forces. Cet inconcevable oubli, contre lequel personne n'a encore réclamé, vous prive du meilleur thermomètre à consulter sur l'avancement de votre peuple vers le bien-être ou sur son recul vers le mal-aise. Le malheur a voulu qu'on ait négligé le renseignement le plus précieux, celui relatif, tant au nombre proportionnel des enfans décédés, qu'à leur âge, pour s'attacher de préférence et exclusivement au chiffre des vieillards décédés *centenaires*, chiffre qui, comme nous le verrons, en transcrivant les registres russes, n'y est vraisemblablement qu'une erreur ou un jeu du hasard.

Le chiffre relatif aux enfans enlevés dans le premier âge, est au contraire tellement décisif que, si je ne me trompe, il suffirait de connaître la proportion de nouveau-nés que perdent deux provinces, dans l'année qui suit la naissance, pour assigner à l'une et à l'autre le rang qu'elles occupent dans l'échelle de la misère et de la non-misère. Cette proportion est la clef de la voûte. Elle est le tronc ou plutôt la racine de l'arbre de vie.

Comment arrive-t-il que le classement méthodique des enfans, décédés de cinq en cinq ans, imprimé chaque année

pour l'instruction des habitans de l'empire russe, demeure encore un secret d'état pour ceux de la France constitutionnelle? Comment s'expliquer que votre législature, qui impose à l'administration le devoir de livrer à la presse tout ce qui peut intéresser et éclairer les administrés sur leurs intérêts sociaux, n'ait pas même encore songé à se plaindre d'un pareil mystère? Je ne l'impute qu'à oubli, mais cet oubli ne justifie que trop ce reproche de M. de Chastellux: *Les Français ont les connaissances les moins exactes sur la population* (1).

C'est pourtant une chose par trop singulière, qu'entre toutes les grandes nations européennes, les Anglais et les Français soient les seules qui publient leurs registres mortuaires, sans les avoir encore classés d'après l'âge des morts. Le gouvernement britannique a pour excuse qu'il s'occupe enfin, et avec activité, de ce travail prêt à paraître, et qu'il n'eût pu l'entreprendre plus tôt sans risquer des erreurs qu'il voulait éviter à tout prix (2).

(1) *De la Félicité Publique*, par le Marquis de Chastellux, p. 150. Cet officier-général, dont Voltaire plaçait l'écrit au-dessus de l'Esprit des lois, voulait qu'on se demandât de chaque peuple, *comment y vit-on?* A cette question j'en substitue une autre, qui, tout en allant plus directement au même but, aurait l'avantage de pouvoir se résoudre par un seul chiffre: *Dans quelle proportion y meurt-on?*

(2) Lorsqu'en 1801, on mit la main au premier dépouillement des registres diocésains, on découvrit que l'âge des décédés y avait été très-incorrectement mentionné et quelquefois même totalement omis. Le remède à ce désordre exigea l'intervention de la législature et devint l'objet d'un bill sanctionné en 1812, époque depuis laquelle

Mais le gouvernement français n'a d'autre excuse que l'insouciance qu'y ont mis jusqu'ici gouvernans et gouvernés.

Toujours est-il vrai que les deux peuples qui se placent en tête de la civilisation et qui en envoient explorer les

près de *quatre* millions d'individus de tous âges ont payé leur tribut à la nature.

C'est donc sur ces derniers, dont l'âge a été inscrit avec toute l'exactitude désirable, et sur eux seulement, que porteront les classifications dont s'occupe en ce moment l'auteur des trois enquêtes décennales de 1801, 1811 et 1821. J'ai sous les yeux une de ses lettres récentes où il annonce à l'un de nos amis communs, que la quatrième paraîtra dans le cours de cette année et qui se termine en ces termes : — « Quand S. F. d'I. y verra l'âge auquel sont morts 4,000,000 d'individus depuis l'année 1812, il lui sera facile (*he will be at no loss*) d'y découvrir la vie *probable*, la vie *moyenne* et la *force humaine* de la génération actuelle en Angleterre et dans le Pays de Galles. »

Tant pis, si pour y découvrir ces trois chiffres, que j'appelle *sacramentaux*, le lecteur est réduit à les y chercher et à les tirer lui-même au net. S'ils ne figurent pas en tête de cette nouvelle investigation nationale, elle perdra à mes yeux l'un de ses principaux mérites, et ce ne sera qu'en 1841 que la Grande-Bretagne pourra présenter au monde une statistique mortuaire digne d'être considérée comme *normale*.

Je crains également de n'y point trouver le chiffre proportionnel des enfans éliminés dans leur première année, chiffre qui m'a toujours paru l'une des meilleures pierres de touche pour mesurer la condition respective des peuples.

Et ce n'est pas d'aujourd'hui que je me suis comme engoué de cette idée, car il y a précisément trente-quatre ans que je l'interjetai en ces termes, dans un écrit publié à Londres : — « Si les di-

sources jusqu'aux extrémités du monde, les deux peuples qui, par un effort commun, viennent de déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens, les deux peuples, dont l'un a commencé et l'autre achevé la découverte des lois qui régissent le mouvement des corps célestes, sont demeu-

vers états de l'Europe tenaient et publiaient un registre annuel et exact de leur population, en y indiquant avec soin les *époques* précises de la vie où meurent les enfans, cette seconde colonne du registre servirait à prononcer comparativement sur le *mérite* des souverains et sur le *bonheur* de leurs sujets. Une simple formule arithmétique en dirait peut être davantage que tous les raisonnemens.» *Tab. des Pertes*, etc., p. 16.

L'année qui suivit cette espèce d'appel fut celle du bill qui ordonna le premier déchiffrement des registres, restés jusqu'alors ensevelis dans la poussière des archives diocésaines.

Le vœu que je viens de transcrire remonte déjà à un tiers de siècle et n'a encore été réalisé que dans le Canton de Vaud; mais plus tôt ou plus tard il s'accomplira partout, et son exaucement apprendra aux économistes que, s'ils ne se laissent point décourager par les obstacles, les efforts persévérans finissent par recevoir leur récompense.

La quatrième Enquête britannique va paraître et ne contiendra pas moins de deux volumes in-folio. Ils présenteront sur le mouvement des populations de l'Angleterre et du Pays de Galles, et pour chaque petite localité séparément, une série de faits qu'on n'a encore rassemblés nulle part. Ces faits serviront de réponse à l'appel récent d'un Conseiller d'Etat des Pays-Bas, le Baron de Kerverberg, appel qui devrait être mis à l'ordre du jour dans tous les Conseils administratifs de l'Europe, mais surtout en France: — « Le soin de recueillir des *notions certaines* sur la population, mérite. Sans contredit, et à juste titre, la *priorité* sur toute autre recherche: sans ces notions, je ne connais pas d'administration digne de ce nom.»

rés jusqu'à ce jour dans une ignorance presque entière sur les lois qui, à différens âges, régissent le mouvement de leur mortalité.

S'il est toutefois pour les administrateurs des nations un renseignement plus indispensable que tout autre, on devrait croire que c'est celui qui seul peut les mettre en mesure de suivre l'homme dès son entrée dans la vie, pour discerner, autant du moins que la chose est possible, quelles sont celles de ses institutions sociales qui l'aident le mieux à la prolonger.

The proper study of mankind is man.

Votre illustre astronome Laplace n'avait point uniquement porté vers les astres ses regards scrutateurs. Il est, si je ne me trompe, le premier, et jusqu'ici le seul Français, qui ait pressé vos Ministres d'aller à la recherche des *lois* d'après lesquelles chaque génération s'efface et se renouvelle : arrêtons-nous sur ses motifs : — « La population est un des plus *sûrs* moyens de *juger* de la prospérité d'un empire. Les variations qu'elle éprouve, comparées aux évènemens qui les précèdent, sont la plus *juste* MESURE de l'influence des causes physiques et morales sur le *bonheur* ou sur le *malheur* de l'espèce humaine (1). »

La *plus* JUSTE MESURE du BONHEUR ou du MALHEUR de l'espèce humaine.... Et l'avertissement est resté comme inaperçu jusqu'à nos jours, sans que personne se fût encore occupé à la recherche de cette *mesure* !

(1) Voyez, à la suite de cette lettre, *Note* 1.

Le compas dont l'espèce humaine est redevable à l'illustre géomètre, mérite cependant une telle confiance que, si l'on eût pu connaître le chiffre mortuaire des Français au commencement et à la fin des règnes de Henri IV et de Louis XIV, peut-être ces quatre chiffres n'en auraient-ils guère moins appris à leurs historiens que tous les mémoires du temps.

Espérons que l'époque n'est pas éloignée où la *mesure*, croissante ou décroissante, de la mortalité proportionnelle, deviendra l'un des flambeaux de l'histoire.

Je me plais même à croire que c'était là où cherchait à la ramener l'illustre Bossuet, lorsque du haut de la chaire de vérité il devança tous les économistes de notre siècle en prononçant ces paroles mémorables : — » *La vraie* FIN *de la politique consiste à rendre les hommes* HEUREUX *et la vie* COMMODE.

Le prédicateur de Louis XIV ne lui demandait point des hommes *nombreux*; mais il les voulait *heureux*, et en exigeait pour gage, les COMMODITÉS qui adoucissent et prolongent la vie.

Le premier tableau synoptique où l'on réunira le chiffre mortuaire des principaux peuples civilisés, pourra, s'il est fidèle, signaler leur condition sociale, avec presque autant d'exactitude que ces tableaux orographiques qui indiquent par une simple courbe, la hauteur des plus hautes montagnes du globe (1).

(1) Au haut et au bas de cette échelle se trouveraient deux provinces qui, quoique placées sous la même latitude et dotées d'un sol également fertile, sont aux antipodes pour le bien-être. La Princi-

Les vives sollicitudes du célèbre astronome pour procurer à la France une statistique vitale et mortuaire qui méritât ce nom, et ses vaines tentatives pour y découvrir la durée de la *vie moyenne*, durée qu'on n'y connaît point encore, parce qu'on n'y publie point encore l'âge des décédés, m'autorisent suffisamment, Monsieur, à solliciter le travail indiqué ci-dessus. Ce travail, s'il est fait consciencieusement, aurait le mérite de faire bien ressortir les avantages de celui qu'il proposait et d'en rassembler les élémens sur une échelle encore plus petite. On y verrait, *veluti in speculo*, les produits nets de l'aisance et de la misère.

Il suffira, à cet effet, de dresser dans un même cadre,

pauté de Galles et le Grand Duché de Posen (ancienne Pologne) dont la population est, à très-peu de chose près la même, présentent d'année en année, une masse de naissances et de décès qui diffèrent du simple au double, ou peu s'en faut. L'Enquête parlementaire de 1821, témoigne que le Pays de Galles, qui renfermait alors 731,800 habitans, ne compta que 17,848 naissances et 10,923 décès!

La disparate du registre des cimetières est presque la même entre ceux des anciens Etats Vénitiens et des XXII Cantons Suisses, dont la population est exactement la même et où la mortalité flotte entre $1/42$ et $1/43$.

Les premiers font dresser les cheveux. *Il Prospetto Statistico delle Provincie Venete*, publié en 1827, par le secrétaire impérial et royal Quadri, présente les chiffres suivans pour *moyenne* des années 1812 à 1817.

Naissances.	*Mariages.*	*Décès.*
1 sur $24,^{698}/_{1000}$ habit.	1 sur $123,^{300}/_{100}$ habit.	$24,^{715}/_{1000}$ hab.

Il est bien vrai que ces six années éclairèrent l'agonie de cette ré-

sur un même patron, et en les accolant l'un à l'autre, deux tableaux comparatifs de la vitalité et de la mortalité dans les deux départemens de l'Orne et du Finistère. La statistique veut des parallèles, elle en vit.

Un parallélisme exact et complet entre le mouvement des populations dans ces deux départemens, dont l'un est réputé le plus avancé et l'autre le plus reculé du royaume, vaudrait des volumes pour les progrès de la science. Il la ramènerait à l'étude des faits dont on s'occupe le moins, quoiqu'ils soient les révélateurs irrécusables de la condition des peuples. Mais pour que ces faits ne laissent rien à désirer, il faut y joindre les trois chiffres proportionnels de la *vie probable* des nouveau-nés, — de la *vie moyenne* des décédés, — et de l'*âge commun* des vivans.

Ces trois chiffres, de nature à se retenir facilement, frapperaient les esprits les moins disposés à ces sortes de

publique expirante, et qu'en 1817, ce malheureux peuple subit en outre, l'aggravation d'une des plus meurtrières disettes dont l'Europe moderne ait conservé le souvenir. La mortalité s'y éleva à 1 sur 14 habitans! Il est également vrai qu'elle y est descendue à $\frac{1}{28\frac{3}{4}}$ pendant les six années suivantes. Mais quel état de choses!

On dirait que le Gouvernement autrichien a fait publier ces chiffres, comme pour constater l'état désespéré où était tombée cette province lorsque ses armes l'enlevèrent à Napoléon.

C'est bien là ce dont eût pu se douter tout voyageur intelligent qui aurait visité le Pays de Galles, la Pologne occidentale, la Suisse et l'Etat de Venise. Mais encore, pour en avoir la preuve authentique et matérielle, fallait-il que les Gouvernemens britannique, prussien, suisse et autrichien publiassent les registres qui ont mis au jour des contrastes si affligeans et si instructifs.

recherches. Combien de statistiques modernes ils mettraient à l'index ! De quelle masse d'erreurs ils balayeraient la route où s'égarent, de nos jours, tant d'écrivains qui rattachent à l'accroissement indéfini des naissances, celui des forces et du bien-être des nations ! Ils y trouveraient, en une seule page, le contrepoison des doctrines de Muret, d'Everett, de Ch. Dupin, de Sadler, etc.

Je n'imagine rien de plus propre à détourner la génération actuelle des idées spéculatives pour la ramener à l'étude de ses intérêts matériels.

Que des tableaux synoptiques du genre de celui dont je viens de présenter le formulaire, et qui n'exigeraient qu'une douzaine de lignes, deviennent le manuel des administrateurs, ils ne tarderont pas à devenir le catéchisme des administrés. Celui des gouvernemens qui en offrira le meilleur modèle provoquera le plus utile des assauts et s'emparera de la première place dans l'enseignement élémentaire de la science administrative.

Elle n'aura jamais de base solide sans des budgets réguliers de vitalité et de mortalité. Le bilan des *années vécues* pourra seul la ramener au vrai et la populariser.

Joignez-vous donc à moi, Monsieur, pour réclamer et accélérer l'obtention de ce bilan et de ces budgets, qui feront enfin comprendre aux masses combien il leur importe de viser davantage à la conservation des nouveau-nés qu'à leur multiplication (1). On ne saurait trop environner

(1) Tel est le sommaire des saines doctrines et le point auquel devraient toujours les ramener ceux qui les professent, s'ils veulent les populariser et éviter de les rendre repoussantes.

Il y a peu d'années qu'un Comité parlementaire fut institué pour

de soins conservateurs les générations existantes; mais quant à celles qui n'existent point encore, on ne leur doit rien, absolument rien, si ce n'est de les appeler à la vie sous un régime qui n'en fasse pas pour eux une vallée de larmes et de misères.

Agréez, etc.

D'IVERNOIS.

procéder à une enquête sur les progrès alarmans de la population de l'Irlande et sur les mesures propres à y mettre un terme. L'un de ses membres, M. Hodges, n'hésita point à dire que, si l'on n'y réussissait pas, la PESTE, — *some horrid calamity of the Kind of pestilence*, deviendrait l'unique remède aux maux auxquels s'est condamnée cette île par l'exubérance de sa population.

Ce Comité ne négligea pas de mander à sa barre M. Malthus, dont l'interrogatoire, qui contient vingt pages in-folio de l'enquête, se termine par la question suivante. — « Admettez-vous, » lui demanda le Président, M. W. Horton, « que sous le rapport des richesses nationales, la mort (*the decease*) de la partie surnuméraire de cette population, ne serait pas une *perte ?* — Réponse : — *Rather a gain certainly.* — Plutôt un *gain*, sans contredit.

M. Malthus eût tout aussi bien résolu la question, mieux expliqué sa pensée et évité de donner à ses doctrines le caractère *repoussant* qu'on leur reproche, en répondant : — Bien certainement, c'eût été pour l'Irlande un GAIN réel de n'avoir jamais *donné naissance* au surcroît de population qui est pour elle une dévorante surcharge.

NOTICE SUPPLÉMENTAIRE.

SUR LES REGISTRES, JUSQU'ICI INCONNUS, QUI ONT SERVI A TRACER, POUR 1805 ET 1811, LA MARCHE DES POPULATIONS NORMANDES, ET SUR LE PRÉTENDU ACCROISSEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE PENDANT LE RÈGNE DE NAPOLÉON.

Les trois dernières colonnes du tableau, p. 219, sont transcrites des Annuaires, avec lesquels chacun peut les confronter; mais il n'en est pas ainsi des premières qui, par cela même qu'elles leur servent de points de comparaison, et que les registres d'où elles sont tirées, restent encore inconnus, m'imposent la loi de mentionner le hasard qui les a fait arriver jusque dans mes mains.

Le gouvernement impérial fit tout ce qui dépendait de lui pour les envelopper d'un mystère impénétrable, et par cette raison qu'ils auraient donné un démenti formel à ses assertions réitérées sur l'accroissement *constant* des mariages, des naissances et de la population.

Le seul des registres consulaires ou impériaux échappé aux cartons des Ministres de Napoléon, fut le premier de tous, celui de l'an IX, (1801—1802) inofficiellement publié par M. Herbin, chargé de ce travail au bureau du

Grand Juge, et qui, sans autorisation, le livra à M. Peuchet, pour en enrichir une statistique générale, dans l'atlas de laquelle ce précieux document se trouve comme perdu. Par cela même qu'il n'y apparut que long-temps après sa date, on doit moins s'étonner qu'il soit demeuré inconnu aux investigateurs de l'époque, qu'il aurait tenus en garde contre les fables répandues sur le redoublement constant des mariages et des naissances.

Dans mon *Tableau des Pertes* de la France, publié en 1799, j'avais conjecturalement hasardé, que les catastrophes des années précédentes me paraissaient de nature à y avoir diminué les naissanees d'*un septième*, hypothèse que M. Malthus repoussa en ces termes, Liv. III, Ch. VI. «Loin de tomber d'accord avec Sir Francis d'Ivernois, « dans sa conjecture que les naissances annuelles dimi- « nuèrent d'un septième en France, nous tenons au con- « traire pour plus probable, qu'elles y augmentèrent de « toute cette quantité.»

Le registre de M. Herbin ne porta néanmoins les naissances de l'ancienne France, pour l'an IX, qu'à 857,579 (1), chiffre inférieur, sinon d'*un septième*, au

(1) M. Malthus qui a eu connaissance tardive de ce registre, l'a mentionné dans ses dernières éditions, comme indiquant pour l'an IX, 955,430 naissances, chiffre qui trancherait la controverse en montrant que nous nous étions l'un et l'autre également trompés. Mais il n'a évidemment connu le travail très-consciencieux de M. Herbin, que d'après le rapport qu'en a fait son savant commentateur et traducteur M. le Prof. P. Prevost, lequel, en citant ce travail, eut soin de dire qu'il embrassait toutes les naissances des 98 départemens de la république déjà fort aggrandie. C'est en retranchant celles des

moins d'*un neuvième*, à celui de 960,320, moyenne des naissances du registre de M. Necker pour les cinq années 1776-80.

Je n'ai point la sotte vanité de tirer mérite d'avoir rencontré si juste dans une conjecture aussi hasardée; mais ce premier rapprochement indique assez l'importance de soumettre à un rapprochement pareil les registres postérieurs.

Je suis redevable de ceux de 1805 et 1811 à un illustre et ancien ami, qui, en 1825, honora ma retraite rurale d'une visite de quelques jours. Les éminentes fonctions qu'il exerçait en France, m'engagèrent à lui exprimer ma surprise et mes regrets de ce que les successeurs de Napoléon ne s'étaient pas empressés de mettre en lumière ses registres de l'état civil, l'un des documens les plus instructifs que la révolution et la guerre eussent laissés derrière elles.

Feu le comte de Sèze me donna l'assurance, que s'ils n'avaient pas été détruits, il m'en procurerait la communication. Je me bornai à demander ceux de 1805 et

nouveaux départemens que leur nombre se réduisit à 857,579 pour l'ancienne France.

Au surplus, je ne prétends point défendre ici certains passages que je retrouve dans mon ancien chapitre sur les brèches de la population française. Outre que je ne faisais encore que tâtonner le sujet, il était pardonnable de s'exagérer les conséquences prochaines et futures, de l'épouvantable destruction d'hommes qui eut lieu pendant le régime de la terreur, sous lequel on entendit proférer des cris de *vive la mort*.

1811, dont il ne tarda pas à me transmettre deux copies, *certifiées conformes* par le Gardien des archives.

C'est de ces copies, ainsi vidimées, que sont tirés les chiffres à l'aide desquels j'ai pu tracer le mouvement des mariages, des naissances et des décès sous l'empire.

Ces registres prouvent bien que les mariages et les naissances ne laissèrent pas de reprendre quelque accroissement vers l'époque où Buonaparte Consul mit fin à l'anarchie et aux guerres exterminatrices qu'elle enfanta. Mais celui de 1811 révèle, entr'autres, que les *mariages* de l'ancienne France allaient sensiblement en déclinant, lorsqu'en février 1813, Napoléon interpella, du haut de son trône, le Ministre comte de Montalivet, pour faire connaître l'accroissement de la population. La réponse du Ministre à cet appel est un des évènemens mémorables de l'époque.—« Pourquoi ne dirions-nous pas que « la *conscription* elle-même qui, chaque année, fait passer sous nos drapeaux l'élite de la jeunesse, a contribué à cet accroissement en MULTIPLIANT le nombre des « mariages ? »

En 1811, les mariages, ainsi *multipliés* par les levées conscriptionnelles, s'étaient arrêtés à 201,555, nombre inférieur de dix-sept mille à celui du registre de 1805, et de douze mille à leur *moyenne* du temps de M. Necker!

Depuis sept ans, leur nombre est supérieur d'un tiers en sus à ce qu'il fut en 1811 et vers la fin du règne de Napoléon, où l'on ne cessait de s'émerveiller de leur constante et miraculeuse *multiplication*!

Le prétendu miracle n'en obtint pas moins une croyance si universelle et si prolongée, qu'une foule de Français,

d'ailleurs impartiaux et éclairés, crurent et répètent encore que jamais les mariages ne furent ni ne seront aussi nombreux que pendant le fort des levées conscriptionnelles.

Tant il est facile de défigurer l'histoire, même sous les yeux des contemporains!

Que cette grande mystification n'ait paru aux admirateurs du grand capitaine qu'une ruse de guerre excusable, surtout vers la fin d'une lutte à mort où il n'était pas moins intéressé à rassurer ses amis qu'à frapper ses ennemis de terreur... soit... Mais que dire de la tentative de M. Ch. Dupin qui, onze ans après la chute de l'empire, a consacré ses talens à remettre à flot les mêmes doctrines dans un volumineux ouvrage qu'il résume p. 45 en ces mots : — « Le *lendemain* d'une guerre de vingt-« sept ans, la France s'est retrouvée, qui le croirait! plus « *riche* encore et plus PEUPLÉE qu'avant d'avoir entrepris « cette guerre acharnée?»

Ce tableau des *Forces productives et commerciales de la France*, publié par un écrivain qui, par son beau développement des forces de la Grande-Bretagne, s'était acquis, et à juste titre, la réputation d'un investigateur non moins laborieux qu'éclairé, rencontra en France un écho dont on connaissait peu d'exemples. Toutes les presses en retentirent, et ce fut, entre les journaux du temps, un défi à ceux qui en amplifieraient les exagérations. « Depuis quarante ans, » dit un des plus accrédités, « la population de la France a augmenté au-delà de 27 pour cent. La révolution qui sembla mettre en œuvre tous les moyens de dévorer la race humaine, *légua* à la mo-

narchie HUIT millions d'habitans de plus qu'elle n'en avait reçus... On se retrouve plus nombreux d'*un quart* et mieux portant d'*un tiers*... Notre force productive est augmentée de 30 pour cent par l'effet des améliorations dans le sort de l'espèce humaine. Voilà qui est *positif*; les statisticiens ne procèdent pas autrement (1). »

La thèse anti-sociale soutenue par un statisticien aussi populaire que M. Dupin, thèse qui est encore son thême favori et qu'il appuie exclusivement sur les données conjecturales de M. Necker, en 1784, m'inspira la crainte que cette éloquente production n'eût pour but de familiariser les Français avec l'idée de nouvelles guerres, en leur faisant accroire que celles de la révolution, tout *acharnées* qu'elles eussent été, n'avaient pas laissé d'*enrichir* et même de PEUPLER la France.

Avec cette préoccupation d'esprit, je me fis un devoir d'entreprendre la purification du point historique, et il est presque superflu d'ajouter qu'elle me conduisit à des

(1) Le *Journal des Débats* du 19 octobre 1824 eut cependant soin de faire précéder cette analyse par quelques regrets de ce que l'auteur n'avait pas mis assez *à découvert* les *bases* de tant *d'hypothèses hardies*. C'est *là*, ajoutait-il, la *partie faible* de l'ouvrage que nous analysons.

Il faut pourtant convenir que l'auteur n'avait point articulé le chiffre de *huit* millions transcrit plus haut; mais outre qu'il ne réclama point contre la citation, plusieurs passages ambigus donnent clairement à entendre que l'accroissement avait dû flotter entre 6, 7 et 8 millions.

Peu après l'apparition de son ouvrage, l'un de ses collégues de l'Institut, le Vicomte Morel de Vindé, publia un opuscule où l'accroissement est précisé à DIX millions!

conclusions diamétralement opposées à celles de l'auteur. J'y acquis la démonstration que les levées conscriptionnelles avaient successivement absorbé et dévoré tout le surplus des naissances sur les décès du dedans.

J'eus d'abord soin de compulser les divers dénombremens consulaires et impériaux, dont M. Dupin, qui le croirait! s'est abstenu de faire la moindre mention; tant les chiffres nuisent à l'éloquence, ou l'éloquence aux chiffres!

Le premier de tous, effectué sous le ministère de Lucien Bonaparte, avait recensé 28,216,254 têtes, sans y comprendre les armées. — Le second indiqua, au 1er janvier 1806, 28,892,417 individus, y compris 558,250, présens sous les drapeaux. — Le troisième fut proclamé en ces termes, le 14 février 1813, par le Ministre déjà cité: « La population actuelle de l'Empire est de 42,786,911, « dont 28,738,337 pour les départemens de l'ancienne « France. Cette population n'est pas les résultats de sim- « ples conjectures, mais de recensemens *exacts.* »

Loin de présenter une augmentation de plusieurs millions de têtes, ces trois recensemens, séparés par un intervalle de treize ans (1), présentent au contraire une diminution effective, quoiqu'à peine sensible. Cependant,

(1) Le Gouvernement impérial publia régulièrement et en grand détail ses recensemens, mais toujours sans y joindre les registres de l'état civil qui en sont l'accompagnement indispensable.

Tout *exact* que le recensement de 1811 eût paru au Ministre impérial, on peut tenir pour à peu près certain que ce travail, celui de 1805, mais surtout le premier de tous, effectué en 1801, continrent des omissions plus fortes encore que celles rectifiées en 1831 par le travail effectué sous le Ministère Périer. Ce n'est point aller trop loin

à en croire tous les écrits postérieurs à cette époque, entr'autres celui de feu M. le Marquis Garnier, la population avait reçu un *essor exagéré*, par le morcellement des terres confisquées, par le défrichement des parcs et des communes, par la suppression des couvens, le mariage des prêtres, mais surtout par tant de mariages précoces contractés en vue d'échapper aux levées conscriptionnelles qui « durent imprimer à la population un *mou-* « *vement accéléré* et la porter FORT AU-DELA de ce qu'elle « eût été sans cette circonstance. (1) »

Je réussis de même à me procurer, du bureau de la guerre, un document jusqu'ici inconnu, qui porte à près de trois millions le nombre effectif des conscrits appelés à l'*activité* depuis 1799, et levés, soit dans les nouveaux, soit dans les anciens départemens.

Le voici textuellement, tel qu'il me fut transmis sans commentaires, mais comme authentique et méritant toute confiance.

« Le nombre des hommes composant les *classes* de la « conscription, à partir de l'an VII (1799) jusqu'à la « classe de 1815 comprise, nombre où se trouvaient com-

de présumer que les trois premiers recensemens auraient plus ou moins dépassé 29 millions, s'ils eussent été faits avec la même exactitude.

On ne réussira jamais à éviter des omissions ni même des doubles emplois, dans une opération aussi compliquée, qu'en y procédant comme en Angleterre, où l'on emploie à cet effet 30 mille commissaires pour entamer et terminer l'opération dans le même jour.

(1) Voyez, V. V, p. 383 des Nouvelles NOTES ajoutées à l'édition posthume de sa traduction d'Adam Smith. *Paris* 1822.

« prises les levées faites dans les départemens aujourd'hui « étrangers à la France, a été de 5,692,164. Sur ce nom« bre il en a été appelé à l'*activité* 2,716,567. Et la « PERTE sur le nombre d'hommes appelés à l'*activité* et « qui n'ont pas été sous les drapeaux, a été de 694,396. »

Il est à regretter que ce document n'ait pas essayé le décompte de ceux des conscrits survivans, qui rentrèrent en France, soit par congé comme invalides, soit avec Napoléon, soit même après sa chute; mais je regrette surtout qu'on n'y ait pas mentionné si ce compte rendu comprend les levées subreptices qui eurent lieu sous l'Empire et même sous le Consulat (1).

(1) Ces levées ne laissèrent pas d'être considérables. J'ai sous les yeux, un petit opuscule d'un grand mérite, sur la *formation et le recrutement de l'armée en France*, publié en 1817, par M. d'Argenvilliers, chargé par l'Empereur de l'organisation et de la répartition des levées conscriptionnelles. On y lit, page 69 :

« Près de cent mille conscrits ont été levés sur de *simples* décrets ou arrêtés,

« par des arrêtés, pendant le Consulat. 13,616. »

« par décrets, sous l'Empire....... 74,810. »

C'est ainsi que l'ingrat enfant de la liberté, s'exerçait déjà, comme Consul, par des levées subreptices, à mériter le sceptre que lui déféra la nation reconnaissante ! C'est ainsi qu'il redoubla ces illégales et mystérieuses levées sous l'Empire, tout en félicitant ses heureux sujets de ce qu'ils croissaient en renommée, en gloire, en forces intrinsèques et même en *nombre!*.... Encore à Saint-Helène, il s'est plû à répéter que la France, *loin d'être épuisée, compta sous son règne, plus de population* QU'AUTREFOIS.

Que penser d'un régisseur auquel on aurait confié un superbe troupeau de mérinos, et qui se vanterait d'en avoir amélioré la race et multiplié l'espèce, en envoyant chaque année à la boucherie, l'élite et toute l'élite de ses béliers ?

Quelle fut la part de ces 2,716,567 conscrits appelés à l'activité, afférente aux regnicoles? Le document n'essaie pas même de l'évaluer; mais on peut, je pense, la porter au double du million auquel l'a estimée Sir W. Scott, tout en paraissant craindre de l'exagérer.

Bien entendu, que ce grand total d'hommes de guerre levés par Napoléon depuis l'an VII, est indépendant des requisitions effectuées pendant les sept années précédentes, pour le recrutement des quatorze armées qui assistèrent aux funérailles du trône, et aux guerres exterminatrices de la Vendée, de la Bretagne et du midi.

A cet énorme enjeu pour tant et tant de conquêtes irrévocablement perdues, il faudrait pouvoir ajouter les innombrables auxiliaires que le foudre de guerre réussit à traîner sur ses champs de bataille, Suisses, Portugais, Espagnols, Danois, Confédérés du Rhin, Polonais, etc.

Et sans y comprendre l'enjeu des peuples conquis et reconquis!

Que ceux des compatriotes de M. Dupin qui rêvent et appellent la guerre, méditent sur ce relevé des consommations d'hommes pendant la lutte acharnée dont il affirme que la France sortit et *plus riche* et PLUS PEUPLÉE!

Tout ce que pourront alléguer les apologistes de Napoléon, c'est qu'en déposant le sceptre pour quitter la France, il y laissa le même nombre de têtes qu'on y avait comptées à son retour d'Egypte, avec cette différence toutefois, qu'il y laissa environ deux millions d'hommes faits de moins, et deux millions d'enfans ou d'adultes de plus!

Ceux-ci furent le produit du *surplus* régulier des naissances sur les décès du dedans, surplus qui, au retour de

l'ordre, continua à aller son train comme du temps de M. Necker. Les trois registres que j'ai sous les yeux, témoignent que, durant les années 1801, 1805 et 1811, il s'éleva, en moyenne, à 145 mille têtes.

Ce surplus, qui ne comprend que l'ancienne France, peut être regardé comme le *fond d'amortissement* de la guerre; mais s'il couvrit ses dépenses en hommes depuis le commencement de ce siècle, il ne dut point suffire à combler les brèches beaucoup plus larges des six premières années de l'ère républicaine.

Le dépouillement et l'analyse des pièces ci-dessus mentionnées, donnèrent bientôt au travail dont je m'occupais, une étendue de nature à me persuader qu'il ne saurait être accueilli du public avec le même intérêt qui me l'avait fait entreprendre. Cette persuasion, réunie à la tournure toute pacifique qu'ont pris les évènemens ultérieurs, m'a déterminé à le laisser de côté. A quoi bon d'ailleurs livrer à la presse une dissertation de plus de cent pages, pour éclairer une question politique, d'une haute importance sans doute, mais qui, d'un moment à l'autre, pourra l'être beaucoup mieux et en seize lignes, par un simple relevé sommaire des registres de 1801 à 1816?

Puisqu'il est arithmétiquement démontré que, si la révolution *légua* à la monarchie plusieurs millions d'hommes de plus qu'elle n'en avait reçus, cette vaste acquisition ne peut se rapporter ni à Buonaparte consul, ni à Napoléon empereur, il faut de toute nécessité la faire remonter aux six années qui précédèrent son retour d'Egypte. Je reconnais que, si elle eut lieu, elle ne put s'effectuer que pendant ces six années, au milieu des destructions com-

binées de la guerre étrangère et des guerres civiles, lorsque la république se glorifia d'avoir quatorze armées sur pied. Je reconnais de même l'impossibilité de produire aucunes preuves contraires, par cela seul qu'il n'y eut point de recensement et que la tenue des registres de l'état civil fut interrompue sous le régime de la terreur qui plongea la France dans un bain de sang. Mais une fois que la question se reporte sur ces années de deuil, elle est déjà plus que suffisamment résolue.

Personne n'a plus contribué que M. Malthus à propager l'erreur que je relève. Toujours guidé par ses théories, d'ailleurs très-vraies, sur l'expansion extraordinaire que peut prendre le principe de population, même au milieu des circonstances les plus adverses, il en faussa l'application en arrivant à la France, et le philosophe anglais a payé, comme tant d'autres, son tribut à l'esprit de système.

Tout l'imbroglio remonte à l'inconcevable méprise que commit M. Necker, en se laissant persuader par M. de Monthion que chaque décès annuel correspondait en France à 29 ou 30 individus vivans, en admettant comme possible que dans un pays aussi avancé dans les arts utiles, la mort pût enlever chaque année $\frac{1}{29\frac{3}{5}}$ des habitans. C'est par ce facteur qu'il fut cependant réduit à multiplier les 818,491 décès de l'époque, pour ravaler au-dessous de 25 millions la population numérique de la France.

En recevant son ouvrage, le Dr. Price, l'homme de l'Europe alors le plus exercé dans ces sortes de calculs, se hâta de prendre la plume pour établir qu'en partant des moyennes du Ministre français sur les naissances et

les décès, la population effective du royaume devait s'élever à TRENTE millions au moins. Malheureusement son opuscule écrit en langue étrangère (1), resta inconnu en France, où il n'aurait pas manqué de rectifier une opinion qui, faute de contradicteurs, y est peu à peu devenue un dogme.

Toute la différence entre les 32,560,904 têtes recensées en 1831, et le nombre de celles qu'on aurait pu recenser à la mort de Louis XVI, est exclusivement le produit de la restauration et de la paix.

J'ai l'intime conviction que cette différence ne s'élève guère à plus de deux millions; mais j'affirme avec une conviction tout aussi vive, que cet accroissement, si peu en harmonie avec les idées qu'on s'en fait encore en France, est, par sa lenteur même, un juste et profond sujet de congratulations pour elle.

---

(1) *Appendice to a discourse on the love of the country.* London 1789. Cet opuscule portait en titre et en gros caractère : — THIRTY MILLIONS OF PEOPLE IN FRANCE.

NOTE I. (V. page 247.)

Histoire de l'Académie des Sciences, année 1788, p. 694.

Sans ranger précisément Laplace en tête des *anti-populationistes*, tout au moins est-il le premier écrivain à moi connu, qui ait deviné, proclamé et bien précisé le point fondamental de leur doctrine, lequel se réduit à viser beaucoup plus à l'accroissement des années vécues qu'à celui des naissances. *Il est* VISIBLE, écrivait-il, *qu'un pays sera d'autant plus peuplé que les hommes y* VIVRONT PLUS LONG-TEMPS.

Voici toutefois un incident malencontreux, dont je ne puis me dispenser de faire mention, et qui va nous révéler que la science de l'homme le plus scientifique de son siècle, vint se briser contre les difficultés du sujet, ou plutôt contre sa nouveauté.

Dès l'année 1783, époque où l'on regardait encore, en France, toute tentative pour un dénombrement général comme dangereuse et même impossible, Laplace imagina d'y suppléer par un expédient qu'il communiqua à l'Académie et qui consistait à n'effectuer ce dénombrement que sur un million d'habitans choisis dans diverses provinces. Sa proposition n'eut alors aucune suite; mais l'impatience du célèbre géomètre pour découvrir le chiffre de la *vie moyenne* des Français, ou à son défaut, leur *chiffre mortuaire* qui y supplée jusqu'à un certain point, était si vive, que dès l'avènement de Buonaparte au Consulat, il lui indiqua le procédé ci-dessus, comme propre à le faire connaître immédiatement. Ce procédé consistait à ne compulser qu'un petit nombre de registres choisis dans diverses localités et parmi celles où le recensement et les relevés de l'état civil étaient réputés les plus exacts.

« Afin de *déterminer les rapports*, on choisira un grand nombre de paroisses dans toutes les provinces du royaume, pour avoir un *milieu* entre les *petites* différences que les causes locales peuvent apporter dans les résultats..... C'est à l'analyse des hasards à déterminer la probabilité des erreurs et jusqu'à quel point on doit porter le dénombrement pour qu'il soit très-probable qu'elles seront

renfermées dans d'étroites limites.... Les irrégularités, en se compensant les unes les autres, disparaîtront devant une suite infinie d'observations qui ne laisseront apercevoir que le résultat des causes constantes. Si l'on veut avoir sur cet objet, la précision qu'exige son importance, il faut porter ce dénombrement à un million, ou douze cent mille habitans.....»

Laplace pensait qu'on aurait une probabilité de mille contre un, de ne pas se tromper d'un demi-million sur les résultats, pour connaître le montant de la population générale.

Au lieu d'*un million* d'habitans, les recherches auxquelles le Ministre Chaptal fut chargé de procéder sans aucun délai, en embrassèrent près de deux et ne conduisirent qu'à deux immenses erreurs. Ces erreurs furent produites et reproduites dans tous les Annuaires impériaux, jusqu'à ce que le Gouvernement de la Restauration les en eut fait disparaître, mais sans même prendre la peine d'expliquer pourquoi un labeur si coûteux devait être rejeté comme nul et non avenu.

Il est à présumer qu'afin de ne travailler que sur des registres dignes de foi, le Ministre qui avait reçu l'ordre de suivre les directions de Laplace, s'attacha de préférence à ceux des villes, reputés les plus exacts; sans réfléchir que les naissances et les décès y sont toujours considérablement plus nombreux que dans les campagnes. Il le faut bien, puisque son travail mit au jour une mortalité de 1 sur 30.

Chose bizarre! ce travail spécial pour les années VIII, IX et X, fut mis pompeusement au jour dans le même temps où le relevé général d'Herbin mit en évidence, pour l'an IX et pour la France prise en masse, les trois rapports suivans:

Mariages.	*Naissances.*	*Décès.*
1 sur 154,63.	1 sur 32,92.	1 sur 38,25.

Le rapport si contradictoire de 1 sur 30 $^{9}/_{100}$ que produisirent pour la mortalité, les recherches partielles et élaborées de Chaptal, se trouva toutefois tellement identique avec le chiffre erroné de M. Necker ($\frac{1}{29\frac{3}{5}}$), qu'il prêta à celui-ci un nouvel appui. Il est même devenu l'un des argumens les plus spécieux, dont on s'est servi, peu

d'années après, pour avancer que, puisque la mortalité est aujourd'hui d'environ 1 sur 40, tandis qu'elle s'élevait à 1 sur 30, la vie moyenne doit avoir augmenté de plus d'un quart.

M. Malthus n'en accorda pas moins à ce document fallacieux une telle croyance qu'il l'a transcrit tout au long dans son ouvrage, Liv. II, Chap. VII. Et il l'y a inséré, sans réfléchir que la combinaison des deux rapports $1/28$ et $1/30$ n'aurait produit pendant chacune des trois années VIII, IX et X, qu'un excédant d'environ 70 mille naissances sur les décès; excédant dont l'insignifiance eut renversé tout l'échaffaudage de ses conjectures sur l'accroissement des habitans de la France au milieu de leurs guerres et malgré leurs guerres.

Lorsque Laplace traça une route si fausse, pour arriver aux *rapports* auxquels il attachait une si juste importance, il ne se doutait pas de la disparate qui, en France, comme partout ailleurs, existe ou peut exister entre deux provinces même voisines. Selon que Chaptal eût établi ses recherches en Normandie ou en Bretagne, leurs résultats auraient pu varier presque du double au simple.

C'est à l'oubli de cette même circonstance, qu'avait été due l'erreur encore plus colossale de MM. de Parcieux et de Buffon qui, en cherchant sur les registres isolés d'une douzaine de paroisses prises au hasard, le chiffre de la *vie probable* des nouveaux-nés en France, ne l'estimèrent qu'à *huit* ans, quoique tout autorise à croire qu'elle est plutôt au-dessus qu'au-dessous de *vingt-cinq ans*.

NOTE II. (V. page 249, troisième ligne.)

Pour que ces renseignemens ne laissassent rien à désirer, peut-être conviendrait-il d'y joindre : — 1° le chiffre des mariages existans, afin de pouvoir le comparer à celui des naissances légitimes, pour en tirer le taux de la fécondité : — 2° le chiffre de l'âge moyen des conjoints de chaque sexe, afin de connaître le plus ou moins de précocité des mariages.

Mais voilà que j'oublie le renseignement préliminaire à tous les autres, celui qui en exhibant le chiffre du recensement général, le divise en deux pour faire connaître quelle proportion des recensés appartient à l'un ou l'autre sexe. C'est à quoi l'on n'a jamais manqué en Angleterre, où en tête du Census de 1831, on lit que, sur un total de 16,260,381 recensés dans la Grande-Bretagne, 7,884,601 appartiennent au sexe masculin, et 8,375,780 à l'autre.

Ce renseignement révèle à la fois, et les anciennes pertes de la guerre, et les pertes continues d'hommes par les colonisations, les émigrations, la navigation, etc.

Si les chances de vivre étaient égales entre les deux sexes, le nombre plus grand des naissances mâles assurerait au sexe masculin une supériorité numérique d'environ 5 pour cent. Aussi dans l'Amérique-Unie, où il n'y a point de guerres destructives et où il y a immigration de mâles plus ou moins forte, les recensés des deux sexes s'y trouvent-ils en nombre à peu près égal.

En voilà plus qu'assez pour comprendre l'importance du chiffre qui constate la proportion ou la disproportion entre les uns et les autres.

Comment arrive-t-il qu'aucun des nombreux recensemens effectués en France pendant ce siècle, n'y ait encore mentionné cette disproportion ? Que le premier de tous, celui de 1801 qui recensa entre 28 et 29 millions de têtes, eût évité de la produire, on conçoit que Buonaparte Consul pût l'envisager comme son secret, et qu'il était éminemment intéressé à laisser ce voile sur les destructions de la guerre.

Mais que les Ministres de la Restauration, non moins intéressés à le déchirer pour faire connaître à ses admirateurs ce que leur avaient coûté les *Recettes Extérieures* et le *règne de la gloire*, n'y aient pas même songé! on ne sait trop en vérité de quelle épithète qualifier une pareille négligence.

Il n'est guère plus facile de s'expliquer pourquoi M. Périer s'imposa une marche aussi mystérieuse; car ce ne saurait être par oubli qu'en déroulant le recensement de 1831, en certifiant qu'on doit le regarder comme le plus complet qui ait eu lieu en France, et en le citant comme un modèle, l'habile Ministre s'interdit de mentionner la disproportion actuelle entre les deux sexes. Je me permets d'en inférer qu'il la jugea encore trop effrayante pour tirer le rideau sur ces dernières traces des ravages de la guerre. Quoique ces traces ne puissent plus être aujourd'hui patentes que dans la catégorie des individus au-dessus de quarante ou quarante-cinq ans, j'incline à croire que, si celle-ci compte encore *neuf* millions de contemporains de la révolution, les hommes y figurent à peine pour les *quatre neuvièmes*.

Mais je demande quel intérêt réel peut avoir le gouvernement pacifique de S. M. Louis-Philippe à épargner ce triste renseignement à ceux de ses sujets qui trahissent encore leurs inclinations guerrières en lui reprochant de pas prendre un ton assez *hautain* avec les puissances européennes? Ce renseignement n'est pas moins indispensable à toute statistique de la France qu'à l'histoire de ses révolutions. Rien ne discrédite davantage les états de population publiés dans les Annuaires, que l'obstination qu'on met à cacher le chiffre qui devrait y figurer en toute première ligne.

Ce n'est point par oubli que, dans la nomenclature des documens demandés ci-dessus, je n'ai pas même mentionné celui qui répartit le nombre des habitans d'un pays selon le nombre de ses lieues carrées; document que les géographes modernes tiennent pour si curieux qu'ils prennent de jour en jour des peines plus grandes pour le dresser.

Ce document, je l'écarte d'emblée, et comme généralement erroné, et comme ayant une tendance plus dangereuse qu'utile. Il sera

nécessairement fallacieux, jusqu'à ce qu'on ait mesuré la surface des différens pays avec assez d'approximation pour en répartir les habitans selon leurs lieues carrées. Or si cette mesure est encore imparfaite, à quoi bon enseigner des chiffres qu'il faut ensuite désapprendre. ?

En outre, et quand cette surface serait aussi bien connue qu'elle l'est mal; encore et pour fixer la *densité* respective de leurs habitans, faudrait-il connaître également la fertilité relative du sol qui les nourrit et la portion de ce sol qui n'est, ni cultivable, ni habitable.

La plus grande partie des montagnes de l'Ecosse, et de la Suisse, n'étant susceptible d'être ni cultivée, ni habitée, et la plupart de leurs vallées étant envahies par des lacs d'une vaste étendue, il n'est point impossible que la population de ces deux Etats soit réellement plus agglomérée que telle autre à laquelle les géographes assignent une *densité* beaucoup plus forte.

Mais ce chiffre de *densité*, vraie ou supposée, a surtout ceci de dangereux, qu'en en faisant une question d'arpentage, il fausse le jugement des lecteurs, en la leur présentant comme le point de mire, comme le but spécial vers lequel doivent tendre, coûte que coûte, gouvernans et gouvernés.

Ce document, plus qu'apocryphe, et placé en tête de toutes les statistiques modernes, paraît donc pouvoir en être écarté, tout au moins jusqu'à ce qu'on puisse lui associer son grand correctif, l'âge *commun* des recensés.

Plus tôt ou plus tard, ce dernier chiffre viendra rectifier bien des idées.

LITTÉRATURE.

ESSAI SUR MICHEL-ANGE, CONSIDÉRÉ COMME POÈTE.

Rome, 1832.

Parmi les grands génies qui ont illustré le siècle de Léon X, le plus étonnant et le plus vaste, semble, au jugement de ses contemporains et de la postérité, avoir été Michel-Ange Buonarroti. Les temps modernes ont eu des sculpteurs plus exempts de défauts, aucun dont les ouvrages portent au même degré l'empreinte d'une audace sublime et d'une étude profonde de la structure du corps humain. Comme architecte, Michel-Ange a pour jamais uni son nom aux deux plus grands noms de Rome antique et moderne, le Capitole et St. Pierre. Les fresques de la chapelle Sixtine sont encore l'effort le plus extraordinaire que la peinture ait fait depuis sa renaissance en Italie. Les prophètes et les sybilles de la voûte furent le coup d'essai de Michel-Ange (1), et les imperfections qu'on observe dans l'exécution matérielle de ces figures, ne font qu'augmenter l'admiration pour l'artiste, qui, sans études préparatoires et sans modèles, parvint à exprimer, sur les visages des vieillards hébreux et des vierges

(1) Comme peintre.

grecques, la plus haute conception de l'intelligence humaine, une communication immédiate avec la divinité. Ici Michel-Ange n'eut d'autre rival que lui-même, dont le Moïse descendant du Sinaï, « porte sur son visage une grande portion du Dieu qui vient de lui parler. » Le Jugement dernier mit le comble à la réputation de son auteur, et les hommages de l'Italie, de l'Europe entière, prirent une teinte d'idolâtrie, que semblaient excuser, ou plutôt encourager, les faveurs sans exemple des Souverains Pontifes eux-mêmes (1). Dès-lors Michel-Ange exerça, pour ainsi dire, un empire absolu sur les arts, dans leur capitale, qui était celle de la chrétienté, l'héritière encore unique et toujours légitime de la reine du monde. Mais quand l'indépendance de sa propre patrie avait été menacée, Buonarroti n'avait point hésité à se vouer à sa défense, quoique ce fût dans une lutte sans espoir. Redevenu citoyen et soldat, Michel-Ange se montra tout-à-coup ingénieur; et choisissant, avec une rare sagacité, l'éminence de San Miniato pour y établir les principales défenses de Florence, il y construisit le bastion célèbre qui arrêta plusieurs mois les armées du prince d'Orange. Cette forteresse est maintenant une ruine; le lierre et l'acanthe couvrent ses murailles, et l'intérieur s'est changé en un bois de lauriers.

Il ne manquait à l'homme extraordinaire dont nous venons d'esquisser le portrait, que la palme de la poésie,

(1) Michel-Ange jouit de l'estime constante et de l'invariable protection de neuf Papes, depuis Jules II, qui l'appela à Rome en 1503, jusqu'à Pie IV, sous lequel il mourut en 1564.



et il ne tarda point à la cueillir avec les autres, quoiqu'il ait semblé la dédaigner. Les *Rime* de Michel-Ange sont assurément au nombre des productions les plus parfaites de l'âge d'or de la poésie italienne. On y trouve une profondeur rarement égalée chez les autres nations, presque jamais dans la sienne, et qui se rapproche souvent de celle du Dante; on y admire une éloquence entraînante, une pureté naïve, une constante noblesse de sentimens. Mais ses compositions, qu'il ne voulut jamais laisser publier de son vivant, n'étaient que des confidences que son génie, presque isolé sur la terre, se faisait à lui-même, sans penser à se rendre accessible aux intelligences inférieures. Lui seul avait la clef de son système philosophique et poétique; les élémens s'en retrouvent, il est vrai, à l'aide d'une étude sérieuse, mais toutefois dispersés et confus. Il résulte de ce qui précède, que les œuvres poétiques de Michel-Ange sont généralement remplies d'une obscurité produite, non-seulement par la concision du langage, mais encore par l'impétuosité des sentimens et le désordre vraiment *pindarique* des idées. La tâche de les traduire est donc difficile; celle de les analyser l'est encore davantage, puisqu'il faut rechercher dans le labyrinthe de ces inspirations, éparses comme les feuilles de la sibylle, le fil qui a certainement guidé la raison supérieure de l'écrivain, mais qu'il n'a pas songé à laisser visible. Quels que soient les désavantages habituels d'une paraphrase, il faut ici qu'elle marche souvent de pair avec la traduction, et Michel-Ange a besoin d'un commentateur pour trouver un interprète fidèle. Enfin, des considéra-

tions de plus d'un genre peuvent avoir engagé le poète à dissimuler le véritable objet de quelques-unes de ses compositions; du moins les premiers éditeurs ont visiblement donné à plus d'un morceau un titre insuffisant ou complétement faux, et il importe de rétablir aujourd'hui le véritable. Mais ces travaux préliminaires accomplis, quelle vive et noble satisfaction ne trouve-t-on pas dans le commerce de l'intelligence la plus haute et la plus droite qui ait jamais réuni sous une seule direction les moyens divers donnés par la nature pour exprimer les grandes pensées? « En contemplant Michel-Ange dans ses ouvrages, nous sentirons ce qu'Alighieri exprime dans les vers où il peint son entrevue avec les âmes bienheureuses de l'Elysée: *En les apercevant, je m'exalte en moi-même de ce glorieux rapprochement* (1). »

Les poésies de Michel-Ange sont toutes consacrées à la peinture des sentimens, ou plutôt des passions de son âme. Et dans sa longue vie, agitée par tant de traverses, cet homme extraordinaire rassemble ses affections autour de deux centres successifs, d'abord l'amour de l'art et de la beauté, ensuite la préparation à la mort par la contemplation des vérités éternelles. De cette grande division dans le cours de son système intellectuel, naît une division analogue dans le recueil de ses poésies: la première partie appartient principalement à l'amour, la seconde à la dévotion: dans l'une et dans l'autre on trouve une égale énergie, une égale profondeur; le talent est peut-être encore plus admirable dans la seconde; la

(1) Niccolini. — *Discours sur le sublime de Michel-Ange.*

vieillesse, en le mûrissant, sans l'affaiblir, lui prêtait un charme de plus.

C'est toujours épisodiquement, et presque sans y penser, que Michel-Ange peint dans ses vers les particularités de son caractère; cependant il lui échappe à cet égard quelques révélations précieuses. Son esprit était ardent, mais grave et réfléchi; il voulait que l'enthousiasme ne fût que le résultat d'un examen approfondi. « L'homme, » dit-il, « ne doit s'enflammer que pour les choses qu'il est parvenu à comprendre, après une méditation dans laquelle l'admiration l'a surpris. » Il ne rougissait point de l'originalité, peut-être excessive, de son génie : « Je marche, » s'écrie-t-il, « par des routes rarement foulées, et où je me trouve seul. Mes douleurs me deviennent chères par le secret qu'elles savent garder. Que m'importe l'envie, que m'importe la louange d'un monde qui ne voit rien de l'intérieur de mon âme, d'un aveugle qui nous sert mieux par ses dédains que par ses faveurs ! »

Michel-Ange connaissait toute l'étendue de son mérite, et savait qu'il le devait, en grande partie, à sa grande sensibilité; mais jamais noble orgueil ne fut plus exempt de toute vanité. « Il faut, » dit-il, « que j'apprenne à compatir aux misères d'autrui, puisque mon âme, *qui jadis fut si digne*, est tombée à son tour en suivant un ennemi perfide. » Et ailleurs : « Pleurer, aimer, brûler et soupirer, telle a été ma vie; aucune des affections humaines ne m'est étrangère désormais. »

Suivons-le maintenant dans la peinture de celles qui remplirent sa jeunesse et son âge mûr.

Michel-Ange exprime, avec beaucoup de force et de clarté, cette merveilleuse variété du génie chez les hommes, cette diversité des effets d'une même cause, différences, grâce auxquelles toutes les facultés de l'esprit humain, éparses dans plusieurs êtres, peuvent atteindre à la fois le plus grand développement.

« S'il est toujours *un*, le soleil qui vivifie, tempère et guide l'univers, ce n'est pas sous un seul aspect qu'il se montre à nous, et les grâces qu'il répand sont variées dans leur perpétuelle nouveauté. Il m'apparaît en une manière, à d'autres il se montre différent, et plus ou moins éclatant, plus ou moins pur, selon les dispositions dans lesquelles chaque intelligence reçoit cette pluie céleste. »

Michel-Ange se sentait entraîné par une vocation irrésistible, à cultiver les arts qui tiennent à l'imitation de la nature, et surtout la sculpture. La grandeur de cette carrière d'artiste, telle qu'il la concevait, était rehaussée à ses yeux par la profondeur du sens moral dont il croyait que les productions du talent doivent être de simples interprètes. « Le meilleur artiste, » dit-il en commençant son livre, « ne saurait concevoir une pensée dont un bloc de marbre ne renferme en lui seul l'expression entière, masquée par les portions superflues de matière qu'il faut élaguer; et c'est uniquement à dégager cette conception du surcroît de marbre dans lequel elle est emprisonnée, qu'arrive la main gouvernée par l'intelligence. »

Ce n'est pas seulement dans son origine que l'art semble à Michel-Ange noble et grand, c'est encore dans sa marche et son perfectionnement; l'une choisit la beauté pour son guide, l'autre reconnaît pour son maître l'amour.

« Dès ma naissance, » dit notre poète, « la beauté a été donnée à ma vocation, pour guide et pour règle infaillible, la beauté qui est pour moi le flambeau et le miroir de deux arts rivaux, la beauté qui seule porte mes yeux à cette hauteur que je m'apprête à gagner en sculptant et en peignant. »

Et plus loin, il s'adresse de la sorte à l'objet d'une affection dont nous trouverons ailleurs de plus brillans témoignages.

« Je me suis cher à moi-même plus qu'autrefois, je vaux bien davantage depuis que je t'ai placée dans mon cœur; ainsi la gravure augmente le prix du diamant; ainsi la toile devient précieuse par les couleurs dont elle est couverte. »

Cependant Buonarroti semble avoir souvent aspiré à une plus large et plus durable manifestation de la pensée que celles dont les marbres et les tableaux devenaient les organes. Il écrivait à Vasari.

« Après avoir égalé par vos couleurs l'art à la nature, vous vous apprêtez *à un plus digne travail*, celui d'écrire les mémoires de l'art. Vous ressuscitez des souvenirs presque éteints, et mêlant votre gloire à celle que vous rendez à la lumière, vous les immortaliserez ensemble en dépit du trépas. »

Ainsi la pensée, qui naît capable de l'éternité, recourt à la mémoire pour prolonger indéfiniment la durée de ce que la nature a fait passager : « Quand le temps, » dit Michel-Ange, « le temps, impitoyable destructeur, dégrade ou détruit les plus nobles ouvrages de la nature, la beauté qui était en eux se ressouvient d'elle-même dans la pensée qui ne l'a pas accueillie en vain. »

Mais quoiqu'il prévît le jour où les chefs-d'œuvre de ses mains ne vivraient plus que dans la pensée écrite ou parlée, le grand sculpteur était vivement frappé de la disproportion qui existe entre la durée matérielle de l'ouvrage et la vie de son auteur. « Comment, » s'écrie-t-il, « peut-il se faire (et cependant une expérience de chaque jour le démontre) qu'une image vivante, taillée dans un bloc insensible, dure plus long-temps que son créateur, sur lequel la mort étend sitôt son empire ?»

« La cause, informe et débile, disparaît plutôt que l'effet; la nature est, de la sorte, vaincue par l'art; je le sais bien, moi qui ai la noble sculpture pour si grande amie, et qui vois le temps me manquer désormais de foi. »

Nous avons déjà pressenti la manière dont Michel-Ange avait compris la vocation de l'artiste; nous allons l'en entendre parler avec éloquence et précision. Voué par ses études au culte de la beauté, et conduit par elle à l'amour, l'artiste doit s'aider de ces deux puissans moteurs pour s'élever vers le ciel Suivons le poète-artiste dans le développement de cette grande pensée, qui a guidé sa plume, aussi bien que son ciseau et ses pinceaux, pendant le cours de sa longue vie.

« La force d'un beau visage, » disait Buonarroti, encore plein de jeunesse et d'ardeur, « m'entraîne vers le ciel, et je monte, encore vivant, parmi les âmes épurées, grâce qu'obtient si rarement l'homme sujet de la mort. »

«Cette brillante création s'accorde si parfaitement avec son Créateur, qu'elle m'enlève vers lui sur l'aîle de pen-

sées divines, et là, je forme toutes mes paroles, toutes mes conceptions. »

« Si je ne puis détacher mes regards de ces beaux yeux, c'est qu'en eux je reconnais la lumière qui me montre la voie par laquelle je puis aller à Dieu. Dans mon noble feu reluit doucement la joie qui sourit éternellement dans le ciel. »

Ailleurs, il rend la même idée avec des expressions plus positives et non moins passionnées.

Puis s'adressant, suivant toute apparence, à cette femme extraordinaire que l'admiration de l'Italie a rendue célèbre dans son siècle et celle de Michel-Ange dans tous, le grand artiste explique à Victoire Colonna de quelle nature est l'affection qu'il lui avait ouvertement vouée.

« Je vois dans ton visage, avec les yeux de ma pensée, ce qui ne ne saurait se bien dire dans cette vie, l'âme encore revêtue de sa forme mortelle, mais déjà véritablement vivante, puisqu'elle est plusieurs fois montée jusqu'à Dieu. »

« Laisse le vulgaire, stupide dans sa méchanceté, faire de nos sentimens l'objet de sa basse dérision; je n'en reçois pas avec moins de reconnaissance profonde, ta noble, fidèle et pure amitié. »

« C'est à la fontaine d'amour, d'où toutes nos âmes dérivent, qu'il faut comparer la beauté, et nul indice du ciel ne frappe autant qu'elle sur la terre, les intelligences élevées. »

« Oui, c'est l'unique modèle, l'unique fruit du ciel que nous possédions dans ce monde. Aussi, celui qui t'aime avec foi s'élève jusqu'à Dieu, et anticipe la douceur de la mort. »

Nous ne connaissons, dans les littératures allemande et anglaise, aucun morceau d'un *spiritualisme* plus éloquent, plus profond et plus vrai.

Le poète, qui envisageait la beauté sous de tels rapports, devait tracer de l'amour le portrait le plus noble, le plus animé et en même temps le plus sévère.

« Des étoiles les plus hautes descend une splendeur qui attire le désir vers elles, et c'est là ce qu'on nomme amour. »

« L'âme, qui tend toujours vers son but sublime, déployant ses aîles vers la région d'où elle est descendue, ne s'arrête point à la beauté qui frappe les yeux, mais, la trouvant débile et trompeuse, elle passe outre vers la beauté universelle (1). »

Si le véritable amour élève de la sorte vers le ciel, il ne saurait avoir pour objet rien de périssable, aussi Michel-Ange continue.

« J'affirme que, pour l'homme sage, rien de ce qui est sujet à la mort ne peut offrir le bonheur dans lequel le cœur trouve son repos. Ce n'est point l'amour qui tue l'âme : c'est l'ardeur effrénée des sens. L'amour peut rendre les esprits parfaits dès cette vie, mais plus parfaits encore dans le ciel. »

Voici, sur le même sujet, d'autres vers dans lesquels l'âme de Michel-Ange se découvre tout entière :

« Il n'est, pour s'élever de la terre au ciel, d'autres aîles que celles de l'amour et de la mort. »

(1) La source universelle du grand et du beau. Michel-Ange dit : *la forme universelle*.

« L'amour me dit : Je suis celui qui, dès tes premières années, tournai tes yeux incertains vers la beauté, la beauté qui, sans attendre la mort, conduit l'âme humaine vers le ciel. »

« Je brûle donc, mais non pas au-dehors ; car cette lumière sereine éveille en moi le désir de ce qui ne périt point, et m'enseigne à placer mon espérance au foyer de toute vertu. »

Si Michel-Ange célèbre l'amour, s'il en excuse même les bouillans écarts, c'est qu'il voit dans cette passion une préparation à la seule ardeur vraiment digne de l'âme, celle qui a pour objet les choses célestes.

« Ce n'est pas, » dit-il, « une faute impie et mortelle, de s'abandonner à un amour sans bornes pour la beauté, pourvu que cette ardeur laisse le cœur amolli, de manière qu'un trait divin puisse y imprimer ensuite une brillante blessure. »

« L'amour éveille l'âme, et lui apprend à s'élever, sur les aîles qu'il lui prête, jusqu'au vol le plus hardi ; son ardeur, bien que terrestre, est souvent le premier désir par lequel l'âme, que la terre ne saurait jamais contenter, monte vers son créateur. »

Quels seront donc les caractères du véritable amour, de celui qui n'est ni coupable, ni vain ? Ecoutons notre poète, dont l'inspiration devient ici plus vive et plus tendre.

« Quelquefois la douce espérance peut s'élever avec un ardent désir et n'être point trompeuse : car si toutes nos affections déplaisaient au ciel, dans quel but Dieu aurait-il créé cet univers ? »

« Quelle raison plus juste d'aimer sur la terre puis-je avoir, que de rendre gloire à cette paix éternelle d'où dérive ce qu'en *toi* je chéris de divin, ce qui rend chaste et pieux tout cœur digne de *te* comprendre ? »

« Trompeuse, il est vrai, sera l'espérance d'un amour qui diminue à chaque heure, parce qu'il ne s'attache qu'à l'éclat d'un visage dont le temps emporte la fraîcheur. »

« Mais ferme et certaine sera l'espérance d'un cœur pudique, dont l'amour ne perd point sa fleur au changement d'une écorce fragile, ne languit jamais, et s'assure dès ici-bas la possession du ciel (1). »

Ensuite, Michel-Ange jette un regard de tristesse et d'indignation sur les passions toutes sensuelles qui profanent le nom d'amour :

« Il est donné à bien peu d'hommes de s'élever jusqu'au ciel. Pour celui qui vit dans le feu de l'amour, et qui boit de son poison, (l'amour, cette loi imposée à l'existence par un décret du sort), si la grâce céleste ne le transporte pas vers les beautés incorruptibles, s'il ne tourne pas ses désirs du côté de Dieu, ah ! quelle misère est l'état d'un cœur amoureux ! »

(1) *Caparra il Paradiso.* Ailleurs Michel-Ange dit que le Ciel aura peine à se *rembourser* des dons qu'il a prodigués à Victoire Colonna. On reconnaît, dans l'emploi de ces termes, l'influence du commerce, si long-temps l'occupation favorite et presque exclusive des Florentins. La poésie allemande est sortie, aux 15e et 16e siècles, des comptoirs de Nüremberg et d'Augsbourg. Ces faits répondent à bien des préjugés, et dérangent peut-être quelques systèmes.

Le principe du véritable amour étant divin, l'éternité qui est l'essence des choses célestes, doit se communiquer à cette passion.

« La vie de mon amour, » dit Michel-Ange avec une singulière énergie, « ne se mesure pas sur la durée de ma vie : car l'amour dont je te chéris ne sort pas d'un cœur périssable; il est tourné vers le sanctuaire où jamais affection fragile, jamais pensée coupable n'ont fait leur séjour. »

« L'amour, en conduisant nos âmes du sein de Dieu vers leurs demeures passagères, a fait de la tienne une splendeur, et de la mienne un œil pénétrant, destiné à la contempler sans cesse. »

« Comme la chaleur ne saurait être divisée de la flamme, ainsi la véritable beauté est inséparable de l'éternité : c'est la ressemblance et l'image de ce principe divin que je vénère en toi; c'est le paradis que je vois dans tes yeux. Comment ne point aimer la créature, quand on adore le Créateur? »

Cette ardente contemplation n'est pas sans fruit sur cette terre; l'artiste imite, et l'amant s'approprie les perfections de l'objet de son affection :

« Je vois avec vos beaux yeux une douce lumière que mes yeux aveugles ne sauraient discerner; je porte, avec la vigueur que vous me prêtez, un fardeau qui jadis m'aurait écrasé. »

« Je vole avec vos aîles; avec votre génie je m'approche sans cesse davantage du ciel; mes pensées se forment dans votre âme; mes paroles sortent du souffle de votre voix. »

« Il me semble reconnaître en moi l'image du satellite de notre terre, globe ténébreux en lui-même, et dont nos yeux n'aperçoivent dans l'espace que le côté illuminé par les rayons du soleil. »

Et dans le sonnet suivant que Michel-Ange dédie sans déguisement à la Marquise de Pescara (1), nous trouvons une idée semblable, exprimée par des images dans lesquelles le grand artiste se peint tout entier :

« Quand l'art s'est pénétré des formes divines de la beauté qu'il veut imiter, il commence à réaliser sa conception dans un modèle d'humble argile, et lui communique graduellement la vie. »

« Puis un marbre dur et solide donne à cette pensée une seconde naissance, dans laquelle s'accomplissent les promesses du ciseau, existence plus durable et plus illustre que la vie elle-même, puisqu'elle n'assigne à la beauté aucun terme pour sa gloire. »

« Ainsi, femme digne et sublime! je suis né simple modèle de moi-même, modèle imparfait, ébauche grossière de l'œuvre plus noble que vos inspirations ont faite de moi. »

« Votre affection compatissante comble les vides et enlève les aspérités de ce bloc vivant, mon âme. Quel châtiment mériteraient donc mes vaines et aveugles pensées, si jamais elles dédaignaient cet appui? »

Lié par l'affection la plus pure à une personne d'un mérite aussi extraordinaire, Buonarroti se glorifiait d'être seul capable de l'apprécier, et en même temps, il crai-

(1) Vittoria Colonna.

gnait de ne jamais devenir entièrement digne de son amitié : « Ame unique, » s'écriait-il, « unique et comprise par moi seul ! Tous les efforts d'un génie mortel ne sauraient, par mille ouvrages, quelque brillans qu'ils soient, payer un don céleste. Loin de vous, mon cœur confus ressemble au voyageur qui ne voit plus le ciel ; tout, pour lui, devient erreur ou doute. Du moins, je veux écrire pour vous, pour vous qui avez tourné ma vie vers le ciel par les routes les plus belles. »

Dans d'autres momens, la timidité un peu sauvage du caractère de Buonarroti arrêtait les effusions de cette confiance. Il écrivait à la Marquise de Pescara :

« Quelquefois une grâce qui enchaîne l'âme entière, devient trop pesante, malgré sa douceur. C'est nuire que trop donner ; l'excès de la clarté n'illumine plus le regard, elle l'éblouit. La véritable amitié, (et voilà pourquoi elle est rare), veut égal mérite, égale fortune des deux parts. »

Il n'est pas facile, dit l'oracle de la saine littérature, de *suivre long-temps dans son vol le cygne de Dircé*, et l'on aime à voir Michel-Ange rentrer quelquefois dans le cercle habituellement parcouru par les peintres des passions humaines. Nous y retrouverons encore l'originalité d'expression et la vérité de sentiment qui caractérisent ce grand génie.

Veut-il décrire la violence de la passion ; « Yeux brillans et sereins, » s'écrie-t-il, « celui qui ne vit pas en vous n'est point encore né ! » Et dans un autre poème : « L'amour n'a jamais perdu sur un noble cœur un seul de ses traits. Voici la place où j'ai souri, pleuré, et senti mon âme se

déchirer, quand j'ai vu s'éloigner de ce bloc, façonné à son image, celle qui m'a enlevé à moi-même..... et n'a pas voulu de moi ! »

Ecoutons-le maintenant célébrer le bonheur qu'il ne connut jamais, mais qu'il était digne de comprendre, la tendresse de l'amour unie par des liens sacrés à la confiance de l'amitié :

« Si un chaste amour, si une affection *suprême* (1), si une fortune égale entre deux amans, auxquels, peines et plaisirs, tout est commun, parce qu'un seul esprit gouverne leurs deux cœurs ; »

« Si une âme, partagée entre deux corps, mais réunie pour l'éternité par une sainte flamme, si un vol égal vers le ciel sur des aîles harmonieuses, si un feu mutuel, et un trait enfoncé dans deux seins qu'il rapproche à jamais ; »

« Si chérir l'autre sans cesse, et soi-même jamais ; si ne désirer que la douce merci d'un amour qui se donne, et prévenir chacun les volontés de l'autre, »

« Soumis à l'empire réciproque de l'amour ; si tels sont les liens d'une foi indissoluble, quelle puissance oserait dissoudre de tels nœuds? »

Parmi les compositions qui appartiennent à la première partie de la vie de Michel-Ange, il en est deux dans les-

(1) Je sais que cette expression ne trouve plus de place dans le vocabulaire de nos jours ; mais elle n'était point exclue du style de ce siècle qui grandit à mesure qu'on s'éloigne de lui, et quand il faut lutter avec un maître aussi redoutable que Michel-Ange, on consent difficilement à l'appauvrissement d'une langue déjà aussi limitée dans ses ressources que la nôtre.

quelles son admiration pour le Dante éclate en magnifiques expressions. Ce n'était pas seulement pour le grand poète que Buonarroti éprouvait une si vive sympathie : c'était encore davantage pour le bon citoyen, victime du malheur des temps et de l'injustice de la multitude; c'était pour le défenseur d'une noble cause, perdue au 14e siècle, de même que, deux cents ans plus tard, la cause que Michel-Ange avait vaillamment défendue succomba sous les coups des étrangers. Il est vrai que rien n'était plus opposé que les professions de foi politique de ces deux grands hommes. Mais à une grande distance de temps, et quand le prisme trompeur des haines personnelles et des avantages individuels s'est éloigné, la sympathie et l'admiration s'attachent bien davantage aux caractères qu'aux opinions : c'est ainsi que Strafford étudiait Pompée et que Caton d'Utique servit de modèle à Montrose.

On voit aisément que les deux sonnets dont nous essaierons de donner la traduction, ont été écrits à l'époque où Michel-Ange, exilé volontaire, alla porter à Rome ses regrets, et son indignation contre les nouveaux maîtres d'une patrie qu'il ne voulut plus revoir.

I.

« *Il* descendit du monde aux sombres abîmes; et après qu'il eut contemplé l'un et l'autre empire des supplices, après que, sous l'escorte de sa grande pensée, il fut monté, vivant encore, jusqu'à Dieu, *il* revint nous donner sur la terre la véritable lumière. »

« Astre de sublime valeur, il découvrit par ses rayons aux aveugles habitans du monde les secrets de l'éternité; et il obtint le prix que ce monde perfide accorde enfin aux héros qu'il a le plus admirés. »

« Les œuvres du Dante furent mal connues, et ses généreuses intentions mal appréciées par ce peuple ingrat que le juste seul trouve acharné à sa perte. »

« Et cependant, que ne puis-je être tel! Que ne suis-je né pour une semblable destinée! Pour son amer exil, avec sa haute vertu, je donnerais l'état le plus fortuné de l'univers! »

II.

« Jamais on ne saurait dire de *lui* ce qu'en dire se doit : une bouche mortelle peut bien flétrir le peuple qui l'a offensé; mais atteindre à son éloge, jamais! »

« Cet homme descendit aux royaumes ténébreux du crime, pour en rapporter de puissantes leçons; ensuite il monta jusqu'à Dieu, et le ciel ne lui défendit point l'entrée de ses portes, quand sa patrie refusait de lui ouvrir les siennes. »

« Ingrate patrie, qui mesures tes outrages au mérite des enfans que ton sein de marâtre a portés! Le forfait de *son* bannissement n'eut jamais d'égal, de même que jamais citoyen plus illustre ne naquit dans tes murs. »

Rien n'est plus célèbre que la réponse de Michel-Ange aux vers de Giovanni Strozzi sur la statue de la Nuit au monument de Julien de Médicis; on nous pardonnera de la répéter ici, parce qu'elle peint admirablement l'état

des pensées du grand artiste après la chute de Florence, et sous le gouvernement d'Alexandre, qu'il appelait énergiquement *la vergogne* de sa patrie.

Strozzi avait écrit sur le piédestal de la statue :

« La Nuit que, dans une attitude si mollement négligée, tu vois dormir sur ce marbre, a été sculptée par *un ange* (1); elle vit, puisqu'elle dort. Eveilles-la, si tu ne veux pas m'en croire, et tu l'entendras parler. »

Michel-Ange répondit :

« Il m'est doux de dormir, et plus encore d'être de pierre, tant que la honte et le malheur doivent durer (2). Ne point voir, ne point entendre m'est grand bonheur. Ne m'éveilles donc pas.... De grâce, parle bas ! »

On jugerait mal Buonarroti, si l'on croyait que la grâce et la délicatesse fussent inconnus à ce génie presque universel, qui cependant leur préféra, dans la plupart de ses travaux, la profondeur et la force. On devinera la finesse voluptueuse de son pinceau par le sonnet :

Sovra quel biondo crin.......

dont nous nous bornerons à traduire les premiers vers.

« Sur ces cheveux blonds qu'embrasse une riche guir-

(1) Devant les *Monumenti Medicei*, aucun éloge ne paraît exagéré.

(2) Dans une pièce de vers inédite, conservée par le chef de la mais n Buonarroti, Michel-Ange s'exprime avec une admirable profondeur, et en même temps avec une âpreté vraiment *dantesque*, sur l'état du peuple de Florence, quand le maître qu'il s'était donné commençait à déployer son véritable caractère, quelque temps caché sous des apparences de popularité. « Ta grande terrenr, » lui dit-il, « te gâte la jouissance de ton grand forfait.

Pel gran terror non godi il gran peccato.

lande, comme chaque fleur semble trembler de plaisir ! Mais celle qui donne à ton front un baiser fugitif, s'élève fièrement au-dessus de toutes les autres. »

. . . .

Il est temps maintenant de suivre notre poète dans la seconde partie de son recueil, consacrée aux regrets et aux inspirations de la vieillesse.

Un caractère ardent, une vie remplie par de continuelles vicissitudes, et occupée par un travail obstiné, semblent retarder la vieillesse en cachant ses premières approches. Cependant, l'impérieuse loi de la nature poursuit uniformément son cours, et ses effets, plus avancés, deviennent tout-à-coup sensibles. Michel-Ange rend cette idée avec sa force habituelle, quand, jetant un coup-d'œil douloureux sur l'emploi de ses premières années, il s'écrie : « Ah ! l'insensé qui s'épuise à poursuivre un vain plaisir, ne s'aperçoit point du temps qui fuit, et comme moi, se trouve vieillard en un jour ! »

Quel sera l'avertissement qui, en révélant au grand artiste cette vérité sévère, changera, pour le reste de sa vie, la direction de ses pensées ? La mort des objets de ses plus tendres affections.

Michel-Ange était déjà sur le déclin de sa vie, quand il perdit son père, âgé de 90 ans, son frère Bonaroto (1), et la Marquise de Pescara. Ce dernier coup ébranla violemment, et parut d'abord avoir paralysé ses facultés si puis-

(1) Bonaroto Buonarroti, Comte du palais apostolique, pendant le pontificat de Léon X.

santes. « Il alla, » dit Condivi, voir Vittoria Colonna passer de cette vie, lui baisa la main, et demeura ensuite pendant long-temps atterré et comme insensé. Maîtrisant enfin sa douleur, il tourna tous ses désirs vers le séjour éternel de cette femme accomplie : « Esprit bienheureux, » s'écriait-il, « qui t'es montré parmi nous revêtu d'une beauté jeune et touchante, dans laquelle la nature et le ciel avaient réuni tous leurs trésors ! »

« Esprit immortel, dont la forme passagère révélait à l'espérance ce que la foi trouvait dans ton sein ! Tendresse, compassion, générosité, vertus si rares, incomparable union d'éclat et de pureté ! »

« Où te chercher maintenant ? La terre a recueilli ton beau voile, et le ciel tes saintes pensées. »

Michel-Ange se souvint alors des instrumens de son art : il aurait voulu éterniser les traits dans lesquels il avait lu tant de nobles pensées et de sentimens délicats. Il écrivait à Louis del Riccio :

« Ami, j'avais à peine connu dans ce monde les beaux yeux qui furent la lumière de ma vie ténébreuse, que le jour du départ vint les fermer sur la terre, et le ciel les rouvrir pour contempler l'Eternel. »

« Elle a disparu, cette beauté sans égale ; elle a disparu, non pour nous, mais pour le monde aveugle et pervers. »

« Rendre éternelle dans une pierre vivante la forme angélique de ce visage, qui est maintenant terre parmi nous, cette entreprise surpasse mes forces. Comment l'imiter quand on a cessé de la voir (1) ? »

(1) Nous nous sommes éloignés du sens littéral de ce *terzetto*, sens

Mais le monument qu'il n'osait lui élever comme artiste, Michel-Ange le lui érigea comme poète. Nous avons cinq épitaphes qu'il composa pour Victoire Colonna (1). C'est elle-même qu'il fait parler :

I.

« Je fus une mortelle, et maintenant je suis un ange; le monde m'a possédée peu de temps, et maintenant je possède le ciel. »

« Je bénis cet heureux échange, et je bénis *Celui* qui a éteint ma vie terrestre, pour allumer le flambeau de mon éternité. »

II.

« Il faut qu'ici je me repose et que je dorme quelque temps, avant de reprendre plus belle encore, mon beau voile, cette enveloppe mortelle que le ciel avait donnée à la nature pour règle et modèle de toute beauté. »

III.

« La mort a rendu ma terre à la terre, et mon âme au ciel; elle a confié à celui qui m'aime encore dans la tombe, le soin de ma beauté et de ma gloire; il lui appartient d'éterniser par son ciseau le voile que j'ai quitté. »

enveloppé dans l'obscurité d'une métaphysique subtile, défaut commun chez les poètes italiens du *Seicento*, et très-commun dans les écrits de Michel-Ange.

(1) Publiées ensuite sous un faux titre.

IV.

« Si pour me faire vivre une seconde fois, les larmes qu'on répand sur mes restes pouvaient leur rendre la chaleur et le mouvement, bien impitoyable serait l'homme dont les regrets insensés relégueraient encore sur la terre une âme accueillie dans le ciel. »

Après de tels élans, le génie de Michel-Ange retombait douloureusement sur la terre où il se trouvait isolé, et par la réserve un peu sauvage de son caractère, et par la ruine des institutions auxquelles il avait attaché, dans sa patrie, toutes ses espérances et toutes ses affections. Il se rappelait alors la fuite rapide d'une vie perdue dans des agitations sans résultat, des désirs sans fruit, et des efforts privés de succès. Il croyait avoir perdu tout le temps qu'il n'avait pas consacré aux arts; il craignait même de n'avoir pas bien employé celui qu'il leur avait donné: « Hélas! » disait-il, « entre la souffrance et la mort, le temps ne nous accorde pas même un court espace! » Et ailleurs : « De tant d'années que j'ai vécu, il ne m'est pas revenu même une heure; dans tant d'années écoulées, je ne trouve pas un seul jour qui ait été vraiment à moi! » La main de la vieillesse lui semblait pesante, surtout parce qu'elle amortissait quelquefois l'élan de son imagination. « Pourquoi, » se demandait-il, « pourquoi si tard, et pourquoi si rarement l'ardeur noble et puissante de mon génie me soulève-t-elle au-dessus de la terre, et porte-t-elle mon cœur à ces régions sublimes où, par ses forces seules, il ne pourrait jamais pénétrer? Sans doute, ce qu'on désire long-temps avant de l'obtenir, acquiert plus

de prix et d'efficacité ; mais les joies de la vieillesse sont de courte durée. Le fruit est tombé, et déjà l'écorce se dessèche ; il me semble que tout ce qui m'était doux se change maintenant en amertume. »

Pour diminuer ses regrets, Buonarroti se peignait à lui-même des plus vives couleurs la vanité des choses humaines qu'il lui fallait quitter. Il disait au monde :

« Conduit par de longues années à mes dernières heures, je connais enfin, mais bien tard, quels sont tes contentemens, monde pauvre et pervers ! Vas promettre à d'autres la paix que tu n'a jamais possédée, et *ce repos qui meurt avant de naître !* »

« Le nouveau-né est attendu déjà par le sépulcre ; d'heure en heure la beauté mortelle meurt et s'éteint. »

Et cependant le poète éprouvait, avec cette énergie inséparable de toutes ses émotions, la difficulté de se détacher d'une terre à laquelle tant de liens passionnés l'avaient uni dans sa jeunesse, l'amour de la gloire, de la justice et de la liberté. Il se disait :

« Si la lime mordante de tant de longues années ronge et détruit à chaque heure ton enveloppe fatiguée, quand viendra donc, ô mon âme, cette heure prescrite au temps pour te dégager de ta prison ? Quand retourneras-tu dans cette demeure céleste où tu vécus jadis pure et bienheureuse ? Mes cheveux ont blanchi ; je sens le fil de mon existence toucher à sa fin, et pourtant je ne puis m'arracher aux tristes soins de la terre, dont la vieillesse rend le joug plus pesant. Seigneur, je ne veux point te le cacher : égaré, confus, je porte envie à ceux que la mort a délivrés de ces déplorables anxiétés. »

L'avenir se présentait alors à Michel-Ange sous un aspect douteux, dans lequel l'espérance ne paraissait encore qu'au milieu des craintes et des regrets : « Je vois, » disoit-il, « l'avenir dans le miroir du passé ; je l'y envisage avec une *espérance douloureuse* (1). Le bien est de si courte durée qu'à l'égal du malheur il attriste et comprime mon âme. Pareillement las de la bonne et de la mauvaise fortune, je reconnais que la briéveté des heures de cette vie est la grâce la plus précieuse que lui ait faite son créateur. »

Le poète était donc arrivé, par la vivacité de ses émotions et la rectitude de son esprit, à reconnaître un bienfait de la Providence dans cette loi fondamentale de la nature qui la frappe d'un si douloureux effroi. Dès lors il s'abandonne tout entier à ses pensées, et il cherche audelà du tombeau ce que son âme ardente n'a pu trouver sur la terre.

Ecoutons ce dialogue sublime, qu'il semble avoir recueilli sur la frontière des deux vies, entre le monde et l'éternité :

« Ames heureuses qui, dans le ciel, jouissez des larmes dont le monde ne paie point le prix, dites-moi : la passion vous subjugue-t-elle encore, ou bien la mort vous a-t-elle rendu la liberté ? »

« Notre éternel repos ignore les révolutions du temps, nous aimons sans jalousie, nous jouissons sans inquiétude et nous vivons sans douleur. »

« Je suis donc bien malheureux d'exister encore sur la

(1) .... with *trembling hope* .... (Pope.)

terre, où les affections condamnent à tant de chagrins. Si le ciel est clément pour les âmes tendres, ces âmes qui ne trouvent dans le monde qu'ingratitude et dureté, à quelle destinée suis-je réservé? Peut-être à vivre long-temps.... et cela m'épouvante : la vie la plus courte est déjà trop longue pour celui qui a recueilli cette récompense de sa loyauté.»

Puisque la vie est une épreuve, et que la mort est une délivrance, (vérités que la philosophie timide des écoles grecques avait enveloppées d'ingénieuses allégories, avant que la philosophie intrépide de l'école évangélique les eût proclamées sans voile et sans ménagemens), puisqu'il en est ainsi, les larmes que nous coûte la mort du juste, ne sont qu'un tribut payé à notre faiblesse égoïste. Michel-Ange le reconnaît dans l'ode qu'il adresse aux mânes de son père et de son frère, qu'il avait perdus presque en même temps :

« La mémoire me peint d'abord votre vive ressemblance; la douleur la sculpte ensuite dans mon sein, et le deuil profond de mon âme couvre mon front de pâleur.»

« Toutefois, si vous êtes retournés tous deux aux régions sereines de l'empyrée (et l'ardeur de mon affection ne veut pas en douter), je devrais étouffer le chagrin qui remplit mon cœur.»

« Bien injuste est la douleur qui serre notre poitrine pour celui qui *rapporte à Dieu sa propre moisson* (1), dégagé des liens du monde et de l'erreur de ses voies tortueuses.»

(1) On croit lire Dante ou Moïse.

«Si la pensée dans laquelle je m'enfonce avec passion, ne me montrait, au-delà du tombeau, qu'actuellement vous souriez à cette mort dont l'aspect vous effrayait sur la terre.»

«Je n'aurais aucune consolation. Mais les cris aigus de la nature sont apaisés par la ferme croyance que l'homme qui a bien vécu est transporté par la mort dans l'asyle du ciel.»

Pénétré de ces hautes vérités, Buonarroti aurait volontiers suivi l'exemple des chrétiens de l'église primitive, qui, sur la pierre sans ornement dont ils couvraient les ossemens de leurs martyrs, inscrivaient comme jour de leur naissance le jour de leur mort. Il s'adresse de nouveau à son père :

«Tu es mort à cette mort de la vie terrestre; devenu presque un Dieu, tu ne crains plus de changer de vie ni de volonté. A peine puis-je l'écrire sans envie!....»

«Plus de nuage pour obscurcir votre lumière; plus d'esclavage de temps réglés et d'occupations forcées; plus de tyrannie exercée par le hasard ou par la nécessité.»

«Dans ta mort je prends leçon pour la mienne, ô mon père, maintenant bienheureux! Ma pensée te suit, et te montre à mon âme ardente dans le séjour où rarement le monde nous fait passer.»

Ecoutons actuellement Michel-Ange s'exprimer sur le même sujet, dans la confiance et la simplicité d'une lettre familière. Agé de 80 ans, il écrivait à Vasari, qui venait de le féliciter sur la naissance de son petit neveu :

« Messire Georges, mon cher ami, j'ai pris un grand plaisir à la lecture de votre lettre, voyant que vous vous

ressouvenez du pauvre vieillard, et plus encore en apprenant que vous vous êtes trouvé au *triomphe* de voir naître un autre Buonarroti, duquel avis je vous remercie autant que je puis et sais le faire. Mais cette pompe qu'on a mise à la fête, me déplaît grandement, parce qu'aucun homme ne devrait rire quand le monde tout entier pleure. Il me paraît que Léonard, mon neveu, n'aurait pas dû célébrer la naissance d'un enfant avec cette allégresse qu'il faut réserver pour les funérailles d'un homme qui a bien vécu. »

Soutenu par cette foi et par l'amour à cette hauteur de pensées, Michel-Ange acceptait la vieillesse comme une préparation à la mort; « Semblable, » disait-il, « à une flèche arrêtée dans le but, me voici parvenu au terme de mes années. Mon âme, qui s'entretient avec la mort, *prend d'elle-même conseil avec elle-même.* »

Il s'applaudissait alors d'être arrivé à cette époque de sa vie, où les soins d'un ordre inférieur, en s'éloignant de lui, le laissaient tout entier à de plus grandes pensées : « Il est temps, » ajoutait-il, « que cette âme, parvenue presque à l'autre rive, éprouve les traits d'un autre amour, et s'embrase d'un plus digne feu. »

Ainsi donc, aux approches de la mort, l'amour, qui est l'essence de l'âme humaine, vient la visiter de nouveau pour l'élever au ciel. Ecoutons notre poète :

« Mon âme, qui a placé dans la mort toutes ses espérances de bonheur, s'alarme à l'aspect de l'amour. Mais cette puissance invisible lui répond : sans doute il faut te réfugier dans la mort; mais celui qui meurt en aimant orne son âme d'une parure immortelle au moment du

départ. Purifiée par une flamme salutaire, elle devient plus légère pour remonter vers Dieu; c'est par le feu que doit passer *cette boussole de l'ardeur divine.* »

Désormais, Michel-Ange n'appartient plus à la terre, même par le souvenir de ses triomphes et la certitude de son immortelle réputation. Nous l'avons vu, dans sa jeunesse, chercher dans la beauté terrestre le type de la beauté divine, et marcher vers le ciel par les routes de l'art; maintenant plus voisin du but, il écarte de lui les moyens qu'il a employés pour l'atteindre.

« Le cours de ma vie est enfin arrivé, sur une mer orageuse, et dans une barque fragile, au port commun où nous devons aborder, pour rendre un compte équitable de nos actions bonnes ou mauvaises. »

« Tournant une dernière fois mes regards sur cette affection passionnée qui s'était fait de l'art un monarque, une idole, je reconnais combien elle était chargée d'erreur. Erreur est tout ce que l'homme désire sur la terre. »

« O vous, mes pensées! long-temps joyeuses de ce qui causait ma perte, que ferez-vous maintenant que je m'approche d'une double mort, l'une certaine et l'autre menaçante? »

« Ah! ni la peinture, ni la sculpture, n'apaiseront désormais mon âme, tout entière absorbée par cet amour divin, qui, du haut de la croix, ouvrit les bras pour nous y recueillir. »

C'est alors qu'incliné devant un crucifix (1), Michel-

(1) Voir particulièrement le sonnet :

Scarco d'un' importuna e grave salma......

Ange composait, dans les élans d'une dévotion presque ascétique, des poëmes étincelans de beautés mâles et mélancoliques.

« Seigneur, » disait-il, « fais-toi, je t'en conjure, voir à mon esprit en tous lieux; car, dès que je me sentirai réchauffé par ta lumière, toute autre ardeur s'éteindra dans mon âme, éternellement vivante du feu de ton amour. »

« Tu as remis au temps cette âme qui émane de toi; et dans cette enveloppe, si frêle et si fatiguée, le temps l'a emprisonnée pour la donner à la destinée que tu lui assignais. »

« Tu la nourris, Seigneur, tu la soutiens et tu la ranimes; sans toi, toute vertu l'abandonne à la fois; son salut a besoin de la puissance divine. »

Reprenant alors, avec une énergie que ses contemporains avaient peine à comprendre, le ciseau qui avait sculpté le *Moïse* et la *Déposition de croix* (1), il terminait son *Buste du Christ* (2), empreint d'une mansuétude et d'une majesté vraiment célestes, et il ébauchait un dernier ouvrage qu'il destinait à sa propre tombe; mais la mort n'attendit pas qu'il eût achevé de parer son cercueil.

Peu de temps avant d'y descendre, Buonarroti écrivit ces paroles d'adieux à l'archevêque de Raguse, Monseigneur Beccadelli, l'une des lumières les plus brillantes

(1) *La Pietà* de la Basilique du Vatican.

(2) Placé dans la Basilique de Sainte-Agnès, à l'entrée des Catacombes.

de son siècle, et l'un des hommes les plus dignes de l'amitié de Michel-Ange :

«Par la route des regrets et des chagrins, j'espère, avec la grâce céleste, arriver au séjour de Dieu ; mais avant de dépouiller ce voile mortel, toute espérance de vous revoir s'est évanouie.»

« Toutefois, si une terre sauvage et des mers difficiles nous tiennent éloignés l'un de l'autre, nos âmes et nos affections ne sont séparées, ni par les Alpes, ni par les frimats ; les aîles de la pensée ne connaissent point de chaînes.»

« Ma pensée habite donc constamment avec vous, tandis qu'ici je pleure un autre ami, qui, s'il vivait, serait peut-être auprès de moi.»

«Tel avait été mon désir ; sa mort aujourd'hui m'appelle, et m'entraîne vers celui qui m'attend dans notre patrie commune. . . . le ciel.»

Nous terminerons ici cette revue imparfaite, et qui aura trompé notre unique désir, si elle n'a pas réussi à faire passer dans l'esprit de ses lecteurs quelque chose de la vénération affectueuse que nous inspire le génie extraordinaire auquel elle est consacrée.

NOTES.

I. SUR L'ADMIRATION DE L'ITALIE POUR MICHEL-ANGE.

A ses funérailles, Benedetto Varchi plaça sur le catafalque une inscription latine, dont la forme bizarre cache le sens suivant :

« Qui repose ici? — Un seul homme. — Quoi ce grand sculpteur, ce grand peintre, ce grand architecte, ce grand poète, ce n'est qu'un homme? — Oui ; mais cet homme était Michel-Ange. »

Et Francesco *Berni*, déposant pour un moment le ton burlesque qui caractérise et gâte peut-être son beau talent, s'exprimait dignement sur le compte de Buonarroti, quand il écrivait à Fra Sebastian *dal Piombo*, l'un des peintres les plus illustres de son temps et des amis les plus fidèles de Michel-Ange :

« Que faites-vous depuis que je vous ai quittés, vous et cet homme que nous admirons tant, cet *ange*, qui n'est pas une femme, et dont je suis amoureux? »

« Je veux dire Michel-Ange Buonarroti. Quand je le vois, il me prend toujours envie de lui brûler de l'encens et de lui offrir des vœux. »

....

« Cet homme est sans doute l'*idée première*, et le *type parfait* de la sculpture et de l'architecture, en sorte que, pour les peindre toutes deux à la fois, il faudrait faire son portrait. »

« Et mieux que personne, vous savez combien il est plein de bonté, de génie et de délicatesse, comme il sait reconnaître le vrai, le bon et le beau. »

« J'ai lu de lui quelque composition poétique ; je ne suis qu'un

ignorant ; mais je jurerais les avoir entendues au milieu de l'école de Platon. »

« Oui, c'est un autre Apollon, en même temps qu'un nouvel Apelle. O vous, rimeurs infatigables, qui unissez péniblement les *pâles violettes* au *cristal limpide des fontaines* et aux *cerfs rapides des bois* (1), »

« Faites silence devant lui ; ses vers disent des idées, et les vôtres disent des paroles ! »

2. SUR LES FIGURES DE LA CHAPELLE SIXTINE.

Il n'y a rien d'exagéré dans la description qu'en fait Chiabrera, le prince des lyriques italiens au 17e siècle.

« Au milieu des foudres et des éclairs, la trompette céleste résonne ; au premier accent, les membres ravivés s'élancent hors de leurs tombeaux. Et dans les campagnes de l'air, je vois le Tout-Puissant planer en juge sévère ; il assigne aux âmes leurs demeures éternelles : une partie d'entr'elles vole aux régions divines ; le reste s'enfonce dans les abîmes brûlans. »

« Fixez les yeux sur cette peinture, et vous verrez palpiter les veines, se gonfler les membres créés par cette inimitable main ; ces visages vous feront sentir alternativement l'extase de la joie et les angoisses de la douleur. Déjà, je ne reconnais plus l'œuvre du pinceau, le mélange des couleurs. C'est une vision céleste qui dépasse la nature. »

Le professeur Niccolini, l'honneur des lettres italiennes, et l'un des hommes les plus distingués qu'ait produit le berceau des muses toscanes, s'exprime en ces termes sur les tableaux de la voûte sixtine.

« C'est penser avec le vulgaire que se refuser à reconnaître que Michel-Ange fut, parmi les modernes, l'inventeur d'un idéal auquel

(1) Images usées de la bucolique de ce temps.

l'éleva la vigueur native de son intelligence, et non l'imitation des anciens, imitation impossible à cette âme ardente. Mais le sublime est moins dans le style que dans l'invention; Michel-Ange est merveilleux dans cette dernière. Voyez, dans la Sixtine, comment ayant à représenter l'Eternel il met en raccourci une figure très-grande dans un espace très-restreint, ne présentant avec une grande clarté que la tête et les mains, signifiant de la sorte que Dieu est tout intelligence et pouvoir! ....

« Mais qui jamais a pu contempler, parmi ces tableaux, celui de la création de l'homme, sans s'écrier: jamais artiste ne sentit une idée plus sublime jaillir de son imagination! Adam déjà formé, mais encore couché sans vigueur et sans vie intellectuelle, à l'approche du doigt de Dieu, comme pressé par une force d'attraction, se soulève, et en même temps, approche sa main de celle de l'Eternel; l'image du Tout-Puissant se réfléchit dans l'homme comme dans un miroir. Dans le fond, une seule ligne indique la sommité d'une colline; et combien ce calme sert, mieux qu'aucun autre accessoire ne l'aurait fait, à augmenter la solennité du sujet! Il est plus facile de le concevoir avec l'esprit que de l'exprimer avec la parole......... La lecture seule de l'Ecriture a pu élever Michel-Ange si haut qu'il osât lutter (autant que l'homme dépourvu de l'inspiration céleste est capable de le faire) avec le législateur hébreu, de grandeur et de sublimité, comme s'il eût été présent à cet ineffable mystère de la Toute-Puissance.......................»

« Si le coloris d'un Titien animait ce tableau, il y perdrait, selon moi, beaucoup: ce ne serait plus une vision mentale d'un fait au-dessus de la conception des hommes; l'artiste, en s'approchant de cette illusion qui tient du réel, s'éloignerait de celle de l'intelligence, qui l'emporte tellement sur l'autre en sublimité. » (*Discours sur le sublime de Michel-Ange, prononcé à l'Académie des Beaux-Arts de Florence, en* 1825.)

3. SUR LE MOÏSE DU MAUSOLÉE DE JULES II.

On connaît sur cette statue le beau sonnet de Zappi. Le poète

d'Imola n'est que l'interprète de l'admiration générale, quand il adresse au peuple d'Israël ces éloquentes paroles.

« Et vous, peuples rebelles du législateur hébreu, vous avez pu vous prosterner devant une idole grossière ! Eussiez-vous élevé, du moins, une image pareille à celle-ci ! L'adorer eût été une moin dre folie. »



NOUVELLE.

LE CHATEAU DE BRANDIS.

(*Seconde partie. V. p. 177 du Cahier précédent.*)

« J'ai plus d'une fois regretté, pendant les jours que j'ai eu le bonheur de passer avec vous, Monsieur, de paraître répondre si mal à la confiance que vous témoigniez à un homme dont l'histoire vous est inconnue et dont le genre de vie a dû vous étonner. Il est des positions heureuses où l'on n'a rien à cacher; il en est d'autres où il n'est pas si facile de dire les motifs qui nous ont dirigés. Déterminé à vous faire une confidence complète, je me décide à l'écrire; elle me sera moins pénible, j'aurai le temps de m'expliquer, vous aurez celui de me comprendre. »

« Il y a trente ans, cette maison n'avait point l'aspect sérieux qui a dû vous frapper; elle était habitée par une

femme et un enfant ; cet enfant, seul rejeton d'une famille considérée, héritier d'une belle fortune, était l'objet des attentions, non-seulement des nombreux domestiques du château, mais encore des habitans des environs. Cette femme, c'était ma mère ; cet enfant, c'était moi. On vantait mon intelligence précoce et la vivacité de mon esprit ; on admirait même, l'auriez-vous cru ? ma figure et l'élégance de ma petite taille. Hélas ! il m'est permis de rappeler qu'un instant j'ai joui de ces avantages qu'on appelle frivoles, mais dont l'absence a fait le malheur de ma vie. »

« Une maladie qui me retint long-temps au lit, fut la cause du changement qui s'opéra en moi ; mais les résultats ne s'en firent pas d'abord apercevoir ; depuis je cessai de grandir, peu à peu ma taille se dérangea. Lors de ma convalescence la révolution française était parvenue à son plus haut point de délire. Ma mère, peu accessible à la crainte, était résolue de braver les évènemens dans le lieu même où la Providence l'avait placée ; mais désirant me soustraire à un si triste spectacle, elle me confia à un ecclésiastique dont la moralité lui était connue, avec l'ordre de me faire voyager tant qu'elle ne me rappellerait pas. Nous passâmes une année dans un village de la Saxe, une seconde dans une province du centre de l'Angleterre ; je fis quelques études, je m'occupai de la langue du pays où je vécus ; mais, conduit par un homme timide et accoutumé à la retraite, je n'appris point à connaître la société. »

« Lorsqu'on put espérer le retour de l'ordre, nous revînmes en France ; ma mère me reçut avec une grande

tendresse ; cependant je fus frappé de l'expression douloureuse qui se répandit sur sa physionomie, lorsqu'elle me revit, et de la teinte de tristesse qui se mêlait à ses caresses ; j'attribuai alors ce changement dans sa manière au souvenir des évènemens qui s'étaient passés ; j'ai compris plus tard qu'il avait une autre cause.»

«Ma mère ne négligea rien pour m'attacher à la demeure de ma famille ; elle m'en remit l'administration ; elle paraissait croire que je devais y passer ma vie et ne supposait pour moi aucune autre carrière ; elle me dit que, fils d'un homme qui avait servi l'ancien gouvernement, je ne pouvais m'attacher à aucun de ceux qui lui succéderaient. Lorsque le moment de ma majorité arriva, elle voulut que ce jour fit époque dans les environs. Nous n'avions pas eu de motifs de nous plaindre des paysans pendant la révolution ; nos biens nous avaient été conservés, et notre fortune n'avait pas beaucoup souffert. Pendant trois jours, il y eut grand rassemblement au château, repas, bals champêtres ; j'étais le héros de la fête, on y buvait à ma santé avec enthousiasme.

Ma vie s'écoulait paisiblement ; une circonstance qui semblait peu importante vint la changer. Nous eûmes la visite d'Emile Dumortier, le fils d'un de nos anciens voisins, mon camarade d'enfance ; ayant perdu ses parens et jouissant d'une entière indépendance, il avait quitté sa province et vivait sans état à Paris.»

«Je fus frappé des changemens qui s'étaient opérés chez Emile ; il avait une figure élégante, une grande facilité à s'exprimer et beaucoup d'assurance ; tout cela m'éblouit ; je vis en lui le modèle d'un homme du monde

accompli. Il parla des ressources et des plaisirs de tous genres qu'offrait le séjour d'une grande ville, et laissa échapper quelques paroles de pitié pour ceux qui, avec les moyens de vivre heureux, laissaient leurs facultés s'engourdir au fond d'un département. »

« Vous le savez, Monsieur, souvent les remarques d'un étranger font plus d'impression que les sages conseils de ceux de qui nous sommes habitués à en recevoir. Dès ce moment je résolus de suivre l'exemple d'Emile ; j'étais plus riche que lui ; ma famille jouait un plus grand rôle que la sienne ; ne pouvais-je pas aspirer à une existence aussi flatteuse ? Ma mère, sans s'opposer à ma résolution, la voyait avec peine, et cherchait doucement à m'en détourner. Ce fut en vain ; j'avais la tête montée, je l'accusai intérieurement de vues timides et bornées, je m'imaginai qu'elle pensait plus à elle qu'à moi en voulant me retenir. Ma bonne mère, dans sa sollicitude, m'offrit alors de me faire accompagner par l'ecclésiastique qui avait été mon guide quelques années auparavant. L'idée d'arriver devant Emile, qui devait être mon introducteur et mon maître, escorté de ce bon et vieil abbé, me fit frémir ; le tableau de mon voyage féodal en Allemagne, comme il l'appelait, suivi du curé de ma paroisse, n'avait que trop excité sa gaîté. Je refusai également pour compagnon, un professeur de Besançon, et toute autre espèce de Mentor ; je voulais être seul, je voulais être libre, et je partis. »

« J'arrivai à Paris, au moment où la société, long-temps dispersée, renaissait et cherchait à oublier des temps de malheur. Je fus enchanté de mon nouveau genre de vie.

Il n'est pas étonnant qu'une existence si différente de celle que j'avais menée, tant de plaisirs, une complète indépendance, séduisissent ma jeunesse. Vous savez, Monsieur, combien les Français sont polis et combien leur société est facile pour ceux qui n'affichent pas de prétentions et qui ne heurtent, ni leur amour-propre, ni leur ambition. Pour moi j'arrivais avec une grande défiance de ma qualité de provincial, beaucoup de respect et de prévention pour tout ce qui tenait à la grande ville; je fus donc bien accueilli. Plus tard, lorsque le mérite de la nouveauté eut cessé, l'habitude me rendit le séjour de Paris presque nécessaire; de temps à autre je m'en arrachais pour aller faire une visite à ma mère; mais mes séjours à Brandis devenaient toujours plus courts. »

«Tant que je restai confondu dans la foule, mon existence fut agréable ; mais dès que je voulus en sortir et jouer un rôle, d'une manière ou d'une autre, alors je trouvai des épines. Je fis usage de toutes mes ressources; j'eus un bel équipage, une maison où je recevais des artistes, j'acquis la réputation de connaisseur, de protecteur des beaux-arts, je recherchais aussi les gens de lettres, j'écrivais même quelquefois. Ces légères productions, qui ont le mérite de l'à-propos et qui font supposer, lorsqu'on borne là ses prétentions, qu'on pourrait faire plus encore, me valurent la réputation d'homme d'esprit. Je crois qu'avec une ferme volonté et une vie laborieuse, j'aurais pu me faire connaître comme écrivain; mais il arrive souvent que nous nous obstinons à porter nos prétentions là où nous devrions le moins en avoir. Je ne négligeais rien pour être introduit dans les mai-

sons brillantes ; je voulais être de la société intime des femmes à la mode, paraître dans les réunions des ministres. Que de peines, que de calculs, que de mécomptes!... Combien j'enviais le brillant et indolent Emile, à qui tout était facile, qui était prévenu, accueilli partout avec prévention, et qui paraissait souvent fatigué de ses succès. C'est moi qu'il choisissait, pour m'en faire la confidence ; je faisais de pénibles comparaisons ; mon amour-propre blessé devenait plus irritable. Je sais qu'on m'a accusé de porter dans le monde un air content de moi-même et d'avoir un esprit disposé à la critique. Si on descendait dans le cœur des hommes mal placés dans la société, on y trouverait des sentimens bien différens de ceux qu'ils affectent, ou qu'on leur suppose. Il est aisé à ceux à qui tout sourit, d'être modestes et indifférens à leurs succès, de paraître se sacrifier eux-mêmes quand personne ne les attaque ; mais on doit pardonner la susceptibilité aux êtres souffrans ; c'est la défiance qui les met dans un état continuel de défense. Cependant je poursuivais ma pénible carrière ; de temps à autre, une légère faveur du monde, un succès inattendu, un compliment dont j'exagérais la valeur, venaient me payer de mes peines. »

« Dans le nombre des familles que je voyais, il en était une qui contrastait avec le ton et les manières de la société où je vivais habituellement. M. de la Bévière, ancien membre du Parlement, occupait une place élevée dans la magistrature ; il était un ami de mon père, et il m'avait fort bien accueilli. Quand j'étais fatigué de la vie du monde, j'allais dans cette maison qui présen-

tait un intérieur agréable et la réunion des vertus domestiques. Mlle. de la Bévière, âgée de dix-huit ans, en était pour moi le principal attrait; il était impossible de joindre aux grâces de son âge plus de douceur et de bonté. J'enviais le sort de celui qui passerait sa vie avec elle; je reprenais alors le goût d'une existence calme et retirée; je pensais à mon château, à ma mère, dont je vivais éloigné et que je laissais dans la solitude. La sérénité de cette jeune fille, qui se peignait dans ses yeux si purs, prenait chaque jour plus d'empire sur moi; elle me témoignait de l'amitié, et j'attribuais follement à un sentiment de préférence, ce qui n'était que le résultat de la bienveillance de ses parens pour moi.»

« Un des mérites de Mlle. de la Bévière à mes yeux c'était la vie retirée dans laquelle elle vivait. Malheureusement sa famille se décida à l'introduire dans le monde; cette résolution me fit une peine dont je ne m'avouai pas le motif. Un instinct secret me disait que je ne pourrais pas soutenir la comparaison avec les personnes qu'elle allait apprendre à connaître; je n'avais aucun droit sur elle, et déjà je sentais le germe de la jalousie. Je lui faisais des reproches sur le peu d'attention qu'elle me témoignait, sur l'intérêt qu'elle montrait à d'autres; elle les recevait en riant, s'excusait, regrettait de m'avoir fait de la peine, mais si naturellement, qu'il était clair qu'elle n'avait pas l'idée des sentimens qui m'occupaient.»

« Ce fut alors que je reçus un avertissement qui m'aurait ouvert les yeux, si je l'avais voulu.»

« Nous étions dans un salon fort éclairé, devant moi Mlle. de la Bévière causait avec quelques personnes de

son âge, leur conversation était animée et fort gaie; je n'y prenais pas part; debout devant la cheminée, j'écoutais et je réfléchissais à l'écart. Mes yeux se portèrent sur une grande glace vis-à-vis, qui réfléchissait les lumières, le salon et le jeune groupe. Ce cercle de têtes rapprochées, ces figures brillantes de fraîcheur et de gaîté, formaient un charmant tableau; je distinguais Mlle. de la Bévière, sa jolie coiffure, sa physionomie animée; je voyais ses yeux briller; elle se penchait pour écouter et pour répondre. Mais ensuite je découvre, dans le fond du tableau et comme une ombre pour en faire ressortir l'éclat, une figure bizarre de l'expression la plus malencontreuse, et dont l'air sérieux, peiné, contrastait si fort avec la grâce et la jeunesse de tout ce qui l'entourait, que je ne pus m'empêcher d'en rire; cette figure rit aussi. Hélas! c'était la mienne.»

« La manière dont me venait cet avis sévère ne pouvait pas être suspecte; je devais enfin me connaître; mais il est des moyens de s'abuser, quand on le veut absolument. Dix années ont passé depuis ce moment qui est resté présent à mon esprit; l'âge, les chagrins, mon genre de vie, ont dû exercer sur moi leur influence; je n'étais pas tel alors que je vous ai paru ici, Monsieur, mais encore...... Pas assez aveugle pour me croire un extérieur agréable, je craignais de me juger, j'aimais à entendre parler de ces physionomies irrégulières qui plaisent par l'expression et la vivacité, de ces hommes qui, avec de l'esprit, de la grâce, des talens, le don de la parole, font oublier leur figure; je me flattais que les défauts de ma taille étaient un secret profond entre mon tailleur et

moi ; il m'assurait que les ressources de son art dissimulaient complétement ce qu'elle avait de fâcheux ; je voulais le croire ; je ne tardai pas à apprendre le contraire.»

«C'était à une grande fête, la dernière à laquelle j'ai assisté, la dernière probablement que je verrai ; j'étais loin de le penser, car ce jour, je ne sais quel motif de contentement me rendait plus gai qu'à l'ordinaire. Je me promenais avec satisfaction dans ces salons si brillans, je cherchais à être aimable, je causais à tout le monde, j'accompagnais les dames, je les amusais. Dans le cours de la soirée je vis deux femmes que j'imaginais être de mes amies, causant à l'écart en jetant les yeux sur moi ; je supposai que j'étais l'objet de leur conversation ; j'eus la fatale idée de me placer de manière à les entendre, sans qu'elles pussent s'en douter, pensant qu'une fois ce qui me parviendrait de cette manière me servirait à les intriguer, car j'étais habitué à être avec elles sur le ton de la plaisanterie : ce jour-là elle ne parlaient que trop sérieusement.»

«Oui,» disait l'une, «on dit qu'il va épouser une jeune fille de dix-huit ans, pleine de grâces.» — «Impossible ; des parens voudraient-ils sacrifier un enfant, exposer son avenir ? Et lui-même, non, je ne crois pas qu'avec une pareille figure il pensât....» — «Vous le connaissez mal ; sa figure, il ne voudrait rien y changer, regardez-le donc.... mais je ne le vois plus ; il est parfaitement satisfait, content, content enfin comme un bossu, puisqu'il faut tout dire. N'a-t-il pas dernièrement sollicité une place de Préfet ? Le Premier Consul a répondu qu'il n'envoyait pas de Préfet, pour faire rire ses administrés.»

« On continua encore quelque temps, mais je n'entendis plus rien. J'aurais voulu m'enfuir, et je me sentais cloué à ma place ; une sueur froide m'inondait ; la crainte d'attirer leur attention me retint. Que serais-je devenu, si elles eussent vu que je les écoutais ! »

« Enfin je pus m'échapper ; je sortis de cette salle où l'éclat, le bruit, ajoutaient à mon tourment, où il me semblait que tout le monde me montrât au doigt ; je courus dans les rues comme un insensé, je m'enfermai dans ma chambre, je me promenai à grands pas, le cœur déchiré et presque égaré de surprise. »

« Voilà comment on me jugeait dans ce monde où je croyois avoir des amis, dans ce monde auquel j'avais tout sacrifié ! Et cependant de qui pouvais-je me plaindre ? Qui accuser ? Celles qui venaient de me faire tant de mal, n'étaient point animées d'un sentiment d'animosité ; elles ne se doutaient pas que je les entendisse ; elles parlaient sans aigreur, elles déchiraient mon cœur en souriant ; ce n'était que de la légèreté, cette légèreté cruelle de la société ; le lendemain, si je les eusse rencontrées, elles m'auraient dit des choses aimables. Alors comme revenu d'un rêve et laissant la vérité se faire jour, je récapitulai toutes les peines que j'avais éprouvées dans la vie que je menais depuis quelques années ; je me présentai à la glace ; je considérai ma figure bouleversée par des mouvemens si violens ; je me jugeai sans faveur ; je me demandai si on n'avait pas raison de me traiter rigoureusement, si ce n'étoit pas moi-même qui avais tout fait pour me tromper. Je pensai à Mademoiselle de la Bévière. Quelle opinion devait-elle avoir de moi, si elle m'entendait juger, comme on l'avait fait

dans cette soirée? Comment avais-je pu.....? Et ce mot cruel de Bonaparte! Le fait n'était pas exact, je n'avais jamais pensé à devenir Préfet; mais j'avais désiré une autre place; mon protecteur m'avait dit que le moment n'était pas favorable; je croyais la chose ignorée. Le Premier Consul avait-il réellement répondu ce qu'on lui faisait dire? Qu'importe, ne suffisait-il pas que le bruit en courût pour me couvrir de ridicule? »

« Je me décidai à partir tout de suite, à fuir ce monde ennemi; je sonnai, je demandai des chevaux pour le lendemain. Il eût été plus sage de ne pas prendre une si brusque résolution; ne fût-ce que pour lui donner une explication aux yeux de ceux que je connaissais; mais j'étais hors d'état de réfléchir; j'étais accoutumé à céder à mon premier mouvement. J'eus peine à attendre le jour; je quittai ma maison sans donner d'ordres; je courus deux jours et une nuit sans m'arrêter, sans presque prendre de nourriture, pressant, je ne sais pourquoi, les postillons, le cœur rempli de mes espérances déçues, de mes plans brisés, sans que rien pût remplir le vide qui s'était ouvert tout-à-coup, sans projet pour mon avenir. Les souvenirs de ma vie passée, de tant de dissipation, de tant d'activité mal dirigée, et jusqu'aux restes de la fête dont je sortais, le murmure de la foule, le bruit de la musique, qui s'étaient si malheureusement gravés dans ma mémoire, se heurtaient dans ma pauvre tête. »

« Quel contraste, lorsque, le soir du second jour, je découvris au pied de la montagne la paisible maison de ma famille, ces vieux arbres, ce village dont les souve-

mirs me reportaient à tant d'années en arrière, à tant de bienveillance et de prévenance. La voiture attirait les regards des passans peu accoutumés au mouvement sur cette route écartée. Mon domestique agitait son mouchoir en l'air pour se faire reconnaître; il saluait tout le monde, il appelait les paysans par leur nom; le postillon remplissait l'air des claquemens de son fouet, les chevaux en plein galop partageoient l'entrain général. Nous passions avec la rapidité de l'éclair devant les maisons du hameau, sur la grande place, à côté de l'église. C'était le propriétaire du château qui revenait, le dernier représentant d'une famille aimée et considérée; oui, c'était lui. Quel beau retour! »

« C'est M. le Baron; » s'écria le domestique qui m'ouvrit la porte; « c'est M. le Baron, » répéta toute la maison qui en un instant se trouva dans une grande activité. Ma mère était absente; on lui envoya en hâte un exprès. J'entrai dans le salon; une jeune fille y était seule; elle s'était approchée de la fenêtre pour achever sa lecture aux dernières lueurs du jour; mais alors, elle ne lisait plus, elle considérait les teintes brillantes du couchant, qui se réfléchissaient dans la rivière serpentant au milieu d'un paysage déjà sombre. »

« Cette jeune personne était fort timide; elle fut presque effrayée d'être seule à recevoir quelqu'un qu'elle connaissait à peine et qui jouait un si grand rôle dans la maison. Cependant elle se remit, et me raconta ce qui s'était passé pendant mon absence. L'aspect de cette grande salle, cette obscurité, ces sombres tentures, ces meubles gothiques, cette jeune fille contemplant le ciel avec tant de calme, cette existence si sérieuse et si tranquille, me

frappèrent beaucoup. Une vie qui s'écoulait si doucement, qui marquait à peine son cours, là au pied des montagnes, loin des agitations de la société et de ses perfides plaisirs, m'eût paru, il y a quelques jours, une espèce de mort; alors j'enviais ceux qui pouvaient s'en contenter.»

«Ma mère arriva, elle me reçut avec sa tendresse ordinaire, sans paraître surprise de ma visite inattendue; elle semblait me dire qu'elle me verrait toujours avec joie, sans s'occuper du motif qui me ramenait auprès d'elle. Elle écouta mes récits et me fit peu de questions. Je redoutais sa sollicitude et sa pénétration; avec elle, plus qu'avec tout autre, j'étais décidé à dissimuler et à affecter un air content. Il est des peines dont on peut parler, pour lesquelles on peut demander des consolations; il en est d'autres qu'on rougirait d'avouer, qu'on cache dans le fond de son cœur, et qui s'augmentent par le soin qu'on prend à tromper les yeux qui vous entourent.»

«La cloche du château rassembla les domestiques pour le service religieux du soir; je vis entrer le bon ecclésiastique qui avait été le conducteur de ma jeunesse; il vint à moi avec un visage rayonnant de joie, il me félicita d'avoir terminé mes affaires à Paris, pour venir soigner ma mère, et la satisfaction d'un bon fils qui rentre dans sa famille, fut le texte de sa prière.»

«Je retrouvai à Brandis ce mélange d'occupations agricoles et d'habitudes régulières qui étaient bien loin de moi. Je fus réveillé par la trompe du berger qui appelait les chèvres du village pour les conduire à la montagne; dans la matinée, l'abbé vint faire, avec ma mère, sa partie d'échecs. Après dîner, quand ma mère ne sortait pas,

elle prenait son rouet, la jeune orpheline et Marie apportaient aussi le leur au salon; elles passaient deux heures dans cette féodale occupation. Le bruit monotone des rouets, interrompu seulement par quelques paroles, me transportait dans un monde différent de celui dont je sortais et presque dans un autre siècle. A six heures l'intendant venait rendre compte de ce qui avait été fait dans la journée et prendre des ordres pour le lendemain; il me demanda un jour pour me mettre au fait de son administration. Je ne voulais pas paraître être revenu sans but; pendant mon séjour à Paris je m'étais occupé des embellissemens à faire au château, j'avais rapporté des plans et des dessins; à peine arrivé, je me mis à l'ouvrage, je renversai, j'abattis, je couvris la terre d'ouvriers. Ma mère prenait de l'intérêt à ces travaux; elle les discutait avec moi, elle cherchait à y mettre de l'ordre et de la mesure.»

« Ce retour aux occupations de ma jeunesse, ces souvenirs d'autrefois, ces scènes d'un bonheur tranquille, touchaient souvent mon cœur; mais j'étais encore trop agité pour qu'un genre de vie si simple pût me suffire. Le premier mouvement de l'animal blessé est de fuir dans la tannière, asyle de ses jeunes ans; blessé aussi j'étais revenu, par un mouvement spontané et irréfléchi, là où j'avais trouvé protection et amitié, et cependant je ne me livrais pas complétement à ces sentimens. Après quelques mois d'une grande activité, rebuté par quelques obstacles, et fatigué de la tâche que je m'étais imposée, je me décidai à faire un voyage en Italie. J'avais toujours eu le désir de voir ce pays; mais ce fut plus l'inquiétude qui m'y conduisit alors, que la curiosité.»

« J'avais passé d'une extrémité à l'autre ; loin d'avoir encore la prétention de jouer un rôle, j'étais devenu défiant et timide ; je fuyais la société ; un regard, un sourire, un mot dit à demi-voix, alarmaient ma susceptibilité. Je me disais que je ne devais pas prétendre au bonheur comme les autres hommes. Je ne cherchai point à former de relations ; je considérais de loin les plaisirs bruyans, et si j'y prenais part quelquefois, c'était avec le sentiment que j'étais exclu des joies du monde et que je devais me défier des sentimens qu'il inspire. »

« Rome me plut par ses ruines, son silence et ses grands souvenirs ; je trouvais des consolations dans le tableau de tant de gloire anéantie ; je me considérais aussi comme une des victimes de la fortune. Je promenais mes tristes réflexions sur la vie, dans les quartiers déserts de la capitale du monde, parmi les débris des palais et des temples. J'aimais le soir à contempler, du haut d'une colline, le faîte des édifices de tant de siècles passés et confondus, les monumens de la République, des Empereurs, des Pontifes, les obélisques égyptiens, la tombe des martyrs, les statues de la Basilique de St. Jean de Latran, et les ruines s'étendant jusque dans les campagnes incultes. »

« Je trouvai dans les beaux-arts une occupation conforme à mes sentimens. Je visitais les galeries ; je passais des heures dans les ateliers des jeunes artistes, de ces hommes luttant péniblement contre les obstacles qui se présentent au talent naissant. J'entrais aussi souvent dans les couvens de Rome ; je comprenais qu'on peut renoncer aux plaisirs et au bonheur de la vie, pour se soustraire à ses peines, et j'enviais la résolution de ceux qui avaient su se frayer une autre carrière. »

« Des nouvelles alarmantes sur la santé de ma mère me rappelèrent auprès d'elle ; je partis à l'instant ; je la trouvai au début d'une maladie grave. Les médecins n'étaient pas sans espérance de pouvoir combattre le mal ; mais elle-même en conservait fort peu ; sa manière avait changé, elle parlait, elle agissait, comme une personne qui ne prend plus qu'un intérêt secondaire aux choses de la terre qui vont lui échapper et dont elle a fait le sacrifice. Je vis bientôt qu'elle m'avait désiré auprès d'elle, pour avoir sur mon compte un entretien que je redoutais et que j'avais toujours cherché à éloigner ; je compris que je ne pouvais pas le retarder. Un jour, après m'avoir parlé de sa maladie et de son entière résignation aux volontés de la Providence : » — « Et toi mon fils, » me dit-elle en fixant ses yeux sur moi, « je dois te faire une question pour laquelle j'ai déjà peut-être trop attendu. Dis moi, es-tu heureux ? »

« Je fus si troublé de cette demande que je ne répondis pas. »

« Réponds-moi, » répéta-t-elle ; « j'ai besoin de le savoir. Voudrais-tu donc toujours te cacher à mes yeux ? »

« Vous me demandez si je suis heureux ; et c'est vous, ma mère, qui me faites une semblable question ! Heureux, oui ; eh, pourquoi ne le serais-je pas ? N'ai-je pas en effet tout ce qu'il faut pour obtenir amplement ma part de bonheur de ce monde ? J'en ai déjà éprouvé toutes les douceurs ; je ne dois rien désirer. »

« Ainsi donc, » ajouta-t-elle avec tristesse, « ni la réflexion, ni des considérations plus relevées et au-dessus des intérêts de cette terre, n'ont pu encore te consoler

de ce que la Providence t'a refusé. Tu conserves un cœur aigri ; tu penses toujours à ce qui te manque, sans faire attention à ce qui te reste. Mon pauvre enfant ! »

« Je ne répondis pas et nous restâmes tous deux dans le silence. »

« Un moment après elle s'approcha de moi, elle me prit la main, elle me dit avec douceur et avec le ton d'une extrême tendresse : » — « Ne te détourne pas, Henri, ne refuse pas de me parler, ne me laisse pas croire que tu m'accuses de t'avoir donné la vie, parce que souvent elle t'a été pénible ; elle peut changer si tu le veux, elle peut devenir moins difficile. Ouvre-moi ton cœur, nous n'avons pas de temps à perdre ; nous serons l'un et l'autre moins malheureux. Dis-moi tout ; ne crains point de n'être pas compris. Ah, crois-tu qu'une mère n'ait pas eu aussi ses prétentions, ses blessures d'amour-propre, peut-être même ses murmures, des mouvemens d'envie ? As-tu pu penser que je restais étrangère à ce que tu éprouvais ? Parle, je t'excuserai mieux qu'un autre, et nous prierons Dieu pour que la soumission entre dans ton cœur, comme elle est enfin entrée dans le mien. »

« Alors m'attirant doucement à elle, elle pencha sur moi son visage mouillé de quelques larmes ; je pleurai aussi ; jamais le sentiment de mes chagrins n'avait obtenu de moi cette marque de faiblesse. »

« Je dois d'abord, » dit-elle, « m'accuser d'un tort que je me suis reproché ; j'aurais dû te faire entrevoir les contrariétés qui t'attendaient. Je t'ai laissé partir sans avertissement ; je t'ai laissé recevoir du monde des leçons sévères ; tu n'y étais pas préparé. J'ai été combattue, je craignais de t'affliger ; c'était une faiblesse. Depuis,

je t'ai suivi, quoique de loin; je t'observais sans que tu t'en doutasses, je te devinais, je savais mieux ce qui t'arrivait que tu ne le croyais. Mon fils, nous avons peu de choses à nous apprendre. Maintenant il faut penser à l'avenir, mettre en arrière d'anciennes peines, recommencer une autre vie. Je remercie Dieu qui nous permet enfin de parler sans contrainte; c'est pour cela que j'ai hâté ton retour; j'avais besoin de sortir de cette pénible réserve et de déchirer le voile qui nous séparait. »

« Je n'étais pas accoutumé à un semblable langage, je n'avais pas été gâté par des témoignages d'affection; je ne doutais pas de celle de ma mère, mais je n'avais pas compris jusqu'où allait cette immense tendresse qui veillait à mon insu sur moi, qui souffrait en secret de mes peines et qui aurait voulu me dédommager de ce que les autres me refusaient. Ce fut un grand soulagement pour moi lorsque je m'y livrai complétement. Nous causâmes ensuite tranquillement; elle me faisait voir la vie sous un point de vue plus grand, plus noble que je ne l'avais considérée jusqu'à ce moment; elle élevait mon âme; il me semblait qu'alors j'oubliais ce qui m'avait tant occupé. »

« Le monde, » me disait-elle, « est sévère pour ceux qui ne possèdent pas les dons qu'il exige; mais ne crois pas qu'eux seulement souffrent de ses rigueurs. Demande-le aux gens qu'on appelle heureux; ils se plaindront d'injustices, de mécomptes. Jamais nos succès n'égalent nos prétentions, elles deviennent toujours plus exigeantes, et le moindre échec irrite l'homme qui est accoutumé à tout obtenir facilement. »

« Ma mère était une femme forte; la faiblesse de son corps n'ôtait rien à l'énergie de son âme. — «Ne nous laissons point abattre, » disait-elle, « au point de ne pas voir ce qui nous reste. Pouvoir faire le bien autour de soi, être utile dans une sphère modeste, jouir de l'indépendance et d'une grande aisance, voilà des compensations qu'il faut apprécier; j'ajouterai, avoir traversé les années difficiles, profiter des leçons de notre expérience. A vingt ans, je voulais te retenir, j'avais fait un plan pour ta vie; une heure passée avec un étranger renversa tous mes projets; je devais m'y attendre. Peut-être alors était-ce trop exiger, l'existence que j'avais à t'offrir était bien sérieuse; mais à présent une nouvelle carrière s'ouvre pour toi; allons, mon fils, courage. »

«Vous voyez, Monsieur, que je m'étends longuement sur cette époque de ma vie, c'est la seule à laquelle je reviens avec plaisir : je n'ai été heureux que pendant la longue maladie de ma mère. Depuis mon retour de Rome, je n'ai pas perdu un instant de ceux qu'elle a pu me donner; j'ai joui jusqu'à la fin, de l'affection du seul être qui m'ait aimé, mais qui m'a aimé en proportion du besoin que j'en avais. »

« Lorsque les angoisses de ma mère me remplissaient de tristesse, je trouvais des consolations dans la pensée que je faisais ce qui m'était possible pour les adoucir; lorsqu'elle était plus calme, je causais avec elle, je lui lisais, nous prions ensemble. Le monde et ses scènes pénibles avaient disparu, j'aurais rougi d'y penser encore, je n'en avais pas le temps, préoccupé sans cesse d'un si vif intérêt. Que d'heures j'ai passées à côté du lit de ma mère,

attendant son réveil et jouissant du repos que la bonté de Dieu lui accordait ! Ah ! Monsieur, combien le souvenir de ces momens m'est cher ! Elle voyait qu'elle m'était utile, et elle remerciait la Providence de la prolongation de sa pénible existence ; ses douleurs augmentaient, son esprit était toujours calme. — « Plus je m'approche du grand moment, » me disait-elle, « plus je suis tranquille sur le sujet qui m'a tant tourmentée. Ah ! mon fils, quelques échecs de vanité paraissent peu de chose, quand on va rendre compte à celui qui n'oubliera pas nos peines, qui a voulu par ce moyen nous rapprocher de lui et nous apprendre que les joies de ce monde ne sont pas le but de la vie. »

« Voilà le jour qui fait pâlir la clarté de ma lampe. J'ai passé, Monsieur, la nuit entière à vous écrire ; en commençant ce récit, je ne pensais pas qu'il fût si long ; je me suis laissé entraîner, j'ai abusé peut-être du soulagement que j'éprouvais à vous ouvrir mon cœur, j'ai compté sur votre bonté en vous parlant si longuement de moi ; je vous ai dit ce que je n'ai dit à personne. Je suis descendu à des détails si intimes, je vous ai fait un aveu si complet de toutes les petitesses de ma vie, que j'ai besoin de penser que vous lirez ceci loin de moi. Le hasard qui nous a fait passer quelques jours ensemble, nous réunirait-il encore ? »

Mardi soir.

« Vous partez demain ; dans quelques heures cette habitation sera rentrée dans son silence habituel. Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai écrit ; vous comprenez le



reste. Quand ma mère m'eut quitté pour toujours, je m'entourai de son souvenir, je promis de suivre ses directions. Pourquoi ne l'ai-je pas fait? Dieu m'a accordé de n'avoir plus de sentiment d'aigreur contre les hommes; j'ai appris avec satisfaction que Mlle. de la Bévière était heureuse et mariée, et j'ai béni le ciel, qu'elle et moi eussions évité le malheur qui aurait été notre partage, si certains rêves se fussent réalisés. En relisant ceci, je n'ai pu m'empêcher de sourire de la futilité des circonstances qui ont eu une si grande influence sur ma vie, j'ai rougi de l'importance que j'ai mise aux choses du monde. Et cependant mon existence n'est point encore celle que ma mère eût voulu pour moi. Est-ce découragement, indifférence, manque d'énergie ou d'un ami qui me dirige? J'ai éprouvé un de ces grands chagrins qui font oublier les autres, j'ai passé le temps de la jeunesse et des illusions, j'ai dit souvent que j'étais guéri, et cependant, Monsieur, vous avez vu vous-même le genre de vie que j'ai adopté, vous vous rappelez la manière dont je vous ai reçu, celle dont je me suis présenté devant vous. Ce n'est pas à vous que je puis dissimuler les faiblessses qui sont encore dans le fond de mon cœur.»

« Mon père, » s'écria Adélaïde, « lorsque j'eus cessé de lire, il se trompe, nous le verrons encore, nous ne le laisserons pas isolé, malheureux. Ah! que je voudrais pouvoir lui être utile! Il faudra aller le voir, l'inviter à passer quelques temps avec nous; il viendra peut-être,

si nous lui promettons d'être seuls, de le laisser complétement libre. Vous lui écrirez dès demain, n'est-il pas vrai ? »

Le lendemain, en effet, je lus à ma fille la lettre suivante.

M. le Baron.

« J'ai été fort soulagé, en lisant l'intéressant écrit que vous avez bien voulu me confier, de voir que la retraite à laquelle vous vous condamnez, n'a pour motif que d'anciens souvenirs, des mécomptes de jeunesse et des idées sur lesquelles vous sentez vous-même que votre solitude vous force trop de vous arrêter. La confiance que vous avez témoignée à ma fille et à moi, nous a profondément touchés. Comment y répondre, Monsieur? C'est en parlant avec la même franchise à un homme que j'estime trop, pour lequel je sens un intérêt trop vrai pour ne pas chercher à lui être utile. »

« S'il est un instant dans la vie, où les avantages extérieurs peuvent seuls assurer une position flatteuse dans le monde, il en vient bientôt un, où l'instruction, l'esprit, les qualités solides ont leur tour. Malheur à l'homme qui conserve un souvenir trop vif des dons de la première jeunesse! Malheur à celui qui, à quarante ans, se rappelle les succès dus à sa figure ! Qu'il est triste pour lui le moment où il vient à connaître sa nullité, et où il voit s'évanouir des succès si passagers! Pardonnez-moi de vous

répéter ce que vous savez aussi bien que moi, ce que vous a dit une voix plus persuasive que la mienne.»

« Vous avez, Monsieur, contracté une dette sacrée envers votre mère; c'est le seul devoir que vous puissiez remplir pour elle. N'êtes-vous pas impatient de vous en acquitter?»

« L'unique motif de persévérer dans le genre de vie que vous avez adopté, c'est le temps, déjà beaucoup trop long, pendant lequel il a duré. Plus vous attendrez, plus le changement sera difficile.»

« Venez passer quelques jours avec nous; cette preuve d'amitié fera à ma fille et à moi un véritable plaisir. Nous voyons ici peu de monde, des gens sérieux; vous vous accoutumerez peu à peu à la société. Permettez-moi de vous le dire, on ne pensera plus à votre figure, dès qu'on ne vous en verra plus vous-même préoccupé.»

« En qualité d'agriculteur, j'ai des avis à vous donner sur l'état dans lequel vous laissez vos terres, des réparations à proposer pour vos bâtimens. J'ai tout examiné avec soin, quand je me promenais à Brandis, le bras en écharpe. Il faudra aussi quelques changemens dans le logement de ma fille et le mien; car nous comptons aller vous faire une visite, lorsque vous aurez vous-même payé votre dette. C'est en vain que vous dites que nous ne nous verrons plus; vous savez par expérience que nous ne sommes pas des gens à laisser à la porte, lorsqu'ils ont mis dans leur tête d'entrer.»

«Adieu, Monsieur, ne dites plus que vous n'avez pas d'amis; il en est qui voudraient sincèrement, etc.»

« Croyez-vous qu'il soit satisfait de cette lettre? » dit Adélaïde.

« Au premier moment, je ne le pense pas; elle n'entre pas assez dans ses sentimens; mais ce sont ses impressions auxquelles il s'est trop livré, dont il faut le distraire. Il a trop d'esprit pour ne pas comprendre ensuite que j'ai raison; je ne désespère pas de le voir dans quelque temps ici. »

« Mais votre lettre, mon père, ne me semble pas assez affectueuse. Tandis que tant de gens disent plus qu'ils ne pensent, pourquoi cacher la véritable pitié que vous avez pour lui? Vous paraissez le blâmer; il est encore plus à plaindre. »

« Il est à plaindre, sans doute; mais il faut qu'il ne s'exagère pas les inconvéniens de sa position; il faut surtout paraître n'y pas mettre l'importance qu'il y met lui-même; il sera satisfait de nous voir traiter tout cela un peu à la légère. C'est déjà un grand pas, de nous avoir confié ses secrets. C'est un homme intéressant qu'il faut arracher à ses habitudes et rendre heureux malgré lui. »

« Je crois que vous avez raison; dit Adélaïde.



MÉLANGES.

Voyage du Lieutenant Washington au mont Atlas, dans l'hiver de 1829 - 1830. — A la fin de l'année 1829, M. J. Washington, Lieutenant dans la marine britannique, quitta Tanger avec l'ambassade à laquelle il était attaché, pour se rendre à Maroc et au mont Atlas. Après avoir parcouru une plaine qui n'offrait que peu de vestiges de culture, et où l'on ne voyait que de loin en loin un village arabe, la caravane arriva, le soir du premier jour, dans un camp qui avait été dressé d'avance pour elle. Les tentes étaient rangées en cercle ; celle du conducteur maure, d'une étoffe rayée bleu et blanc, et se terminant à sa pointe par un globe doré, s'élevait au-dessus de toutes les autres ; les chevaux et les mulets étaient attachés dans l'intérieur du cercle ; çà et là, on voyait des groupes de Maures, dont les visages, d'un brun foncé, brillaient d'un singulier éclat à la lueur des feux de bivouac autour desquels ils étaient couchés, et aux rayons de la pleine lune se levant derrière les montagnes lointaines.

M. Washington estime la population de la ville de Maroc, de 80,000 à 100,000 habitans, parmi lesquels il y a 5000 Juifs. L'immense plaine dont elle occupe le milieu, élevée de 1500 pieds au-dessus du niveau de la mer, s'étend dans la direction de l'est à l'ouest, entre une chaîne de montagnes peu hautes, au nord, et l'Atlas, au midi, dont les pics couverts de neige atteignent une hauteur de 11,000 pieds. La ville est entourée de murailles, et a environ six lieues de circuit. On y compte dix-neuf mosquées ; la principale est bâtie sur une place de vingt à trente acres d'étendue, et sa tour carrée, haute de 220 pieds, dépasse tous les autres édifices de la ville ; elle a sept étages, et son diamètre est à peu près égal à la septième partie de sa hauteur. Tout annonce que la ville de Maroc était, jadis beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui, et la multitude des maisons abandonnées atteste les effets désastreux de la

peste et de la famine, qui l'ont ravagée il y a quelques années; à peine la moitié de la ville est occupée.

Le Lieutenant Washington estime la hauteur du mont Atlas à 11400 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il trouva dans cette chaîne de montagnes une peuplade de montagnards très-différens des Arabes et des Maures; ce sont des hommes robustes, bien faits, de moyenne taille, légèrement basanés, dont les traits annoncent un esprit de loyauté et d'indépendance; ils ne savent pas l'arabe et communiquent peu avec les habitans de la plaine. Leur principale occupation est la chasse; leurs cabanes sont bâties en pierres, et couvertes d'ardoise.

En vain le Lieutenant Washington s'était flatté de monter à la cime de l'Atlas; arrivés à la région des neiges éternelles, à 6400 pieds, ses guides refusèrent d'aller plus loin. Suivant lui, cette chaîne de montagnes est formée principalement de couches de grès, qui suivent la direction de l'est à l'ouest. Il ne vit que des roches calcaires, de l'ardoise et du grès, sans aucun vestige de roches primitives, si ce n'est des galets de granit ou plutôt de gneiss dans la vallée, et des filons de quartz exfolié dans les montagnes d'ardoise. La montagne se présente plutôt sous la forme de plateaux, de chaînes, et de dômes arrondis, que sous celle de pics aigus. Nulle part on ne voit des traces d'action volcanique ou de cratères éteints.

Le pays qui s'étend depuis le pied du mont Atlas jusqu'à la mer, est une vaste plaine très-susceptible de culture : si les sources qui l'arrosent, étaient dirigées convenablement, ce sol, stérile aujourd'hui, pourrait nourrir des millions d'hommes.

La population de Maroc se compose de six nations différentes, Maures, Arabes, Schellahs, Berbères, Juifs et Nègres. Le Sultan de Maroc gouverne de la manière la plus absolue; heureusement les jugemens qu'il prononce, sont marqués au coin de la justice. Il n'a d'autres troupes réglées que sa garde; la principale arme des soldats est un long fusil, qu'ils manient avec une grande dextérité; même en allant au grand galop, ils manquent rarement leur but.

Les chevaux berbères sont très-robustes; ils sont capables de marcher la journée entière sans boire ni manger; le soir on les

débride, mais sans leur ôter la selle; on leur donne à manger de l'orge et de la paille hâchée, et on les laisse boire tant qu'ils veulent. Un bon cheval coûte en moyenne cent dollars; mais il est défendu d'en exporter, à moins de permission spéciale de la part de l'empereur.

La ville de Maroc est ravagée périodiquement par la peste, sans que les habitans prennent les moindres précautions pour s'en garantir. (*Berghaus Annalen, feb. und märz* 1832.)



ANNONCE.

Luisa Strozzi; par le Professeur ROSINI. — Un de nos correspondans d'Italie, nous annonce la prochaine publication à Pise, chez Capurro (1), du roman historique du Prof. Rosini, intitulé *Luisa Strozzi*, en 4 volumes, avec 14 gravures, confiées aux meilleurs artistes d'Italie; plusieurs d'entr'elles sont de Morghen. Alexandre de Médicis, premier Duc de Florence, Michel-Ange, Benvenuto-Cellini, Guicciardini, et la plupart des hommes illustres que la Toscane possédait en 1531, figurent sur le premier plan. Cet ouvrage, par l'étendue des recherches, l'éclat des peintures qu'il renferme, la force et la vivacité du dialogue, ne peut qu'accroître la réputation de son auteur, et qu'offrir aux lecteurs de tous les pays un sujet de véritable intérêt.



ERRATA pour le Cahier de janvier et février.

Page 210 de ce volume, ligne 7. *Au lieu de* 2200 voyageurs, *lisez* 1100 voyageurs.

(1) L'ouvrage se trouve à Genève, chez Cherbuliez, libraire.



STATISTIQUE.

REVUE DES PROGRÈS DE LA STATISTIQUE.

Il y a, dans la statistique, deux choses qui se trouvent continuellement mélangées, une *méthode* et une *science*.

On emploie la statistique comme *méthode*, toutes les fois que l'on compte ou que l'on mesure quelque chose, par exemple, l'étendue d'un district, le nombre des habitans d'un pays, la quantité ou le prix de certaines denrées, etc. Sous ce point de vue chaque branche des connaissances humaines a besoin de la méthode statistique, qui, dans le fait, n'est que la méthode numérique. Ce moyen est employé tous les jours davantage, parce que tous les jours on sent que nos devanciers méprisaient trop l'exactitude. La géographie repose maintenant sur la désignation exacte et numérique de la situation, de l'étendue et de la nature physique des pays. La politique exige la connaissance du nombre et de la richesse des habitans. L'économie politique prend ses exemples et ses preuves dans des faits numériques, relatifs au commerce, à la population, au prix des denrées, etc. La médecine ne peut arriver à aucune conclusion générale, si elle se borne à l'observation des individus. Il faut grouper ces observations, les compter, les calculer: il faut

pouvoir dire combien de malades ont été sauvés par chaque procédé, combien de fois tel phénomène que l'on décrit, s'est développé dans telle maladie, sous telle influence extérieure, etc. En histoire naturelle, le nombre et la distribution géographique des êtres, sont aussi un calcul de statistique. Ces exemples pourraient être facilement multipliés.

Il y a, de plus, une *science* de la statistique. Elle consiste à savoir réunir les chiffres, les combiner et les calculer, de la manière la plus propre à conduire à des résultats certains. Mais ceci n'est, à proprement parler, qu'une branche des mathématiques. Tantôt il s'agit de remonter aux calculs algébriques pour apprécier, comme l'a fait Laplace, le degré d'erreur dont un document numérique peut être affecté ; tantôt il suffit des connaissances les plus élémentaires de l'arithmétique. Dans tous les cas, il faut appliquer la logique la plus sévère aux conclusions que l'on déduit des calculs numériques, car rien n'est plus facile que de prêter aux chiffres un sens qu'ils ne contiennent pas.

C'est pour avoir ignoré ou négligé volontairement cette science de la statistique, que tant d'écrivains abusent de la méthode numérique, et que d'autres personnes la méprisent, parce qu'ils n'en voient que les abus.

Qu'un journaliste ou un orateur dise, par exemple, que lorsqu'un état a une population double d'un autre, on peut y lever le double de soldats, il aura négligé volontairement ou par ignorance, une foule de considérations qui peuvent infirmer sa conclusion ; par exemple, que la population virile, en état de porter les armes,

n'est presque jamais en proportion semblable dans deux pays, qu'elle dépend de la vie moyenne, des émigrations, etc., que la difficulté des transports, le prix des salaires, modifient singulièrement la faculté de recruter; tout cela prouve que la conclusion était plus ou moins fausse, et non qu'il fût inutile de connaître et de citer la population des deux pays. Tantôt les chiffres sont inexacts, tantôt ils dépendent de causes qui ne sont pas comparables entr'elles, ou bien celui qui en fait usage raisonne mal; ce qui ne prouve pas plus contre la méthode statistique, que de mauvaises observations thermométriques ne prouvent contre l'usage du thermomètre.

Le seul écrit un peu récent que nous puissions citer, sur la théorie de la statistique, est celui d'un mathématicien souvent mentionné dans ce Recueil, M. Quételet, de Bruxelles (1). Son but est de prouver que certains faits généraux qui se passent dans les sociétés humaines, tels que les crimes qui se commettent, la manière dont on les réprime, le prix de certaines denrées, les naissances, les mariages et décès, etc., se reproduisent chaque année, dans un même pays avec une grande régularité; tellement que l'on pourrait presque les calculer d'avance. Ce principe n'a rien de surprenant pour les personnes accoutumées au calcul des probabilités. Il suffit d'ailleurs de réfléchir à la variété des causes qui influent sur les résultats généraux, à ce que ces causes ne peuvent guère

(1) *Sur la possibilité de mesurer l'influence des causes qui modifient les élémens sociaux*, lettre à M. Villermé. Broch. in-8°. Bruxelles, 1832.

changer subitement d'une année à l'autre, et surtout à ce que de petites variations dans l'activité de l'une de ces causes, sont souvent compensées par d'autres en sens inverse.

Dans les faits qui tiennent à la volonté de l'homme, plus le nombre des individus que l'on observe est grand, plus les résultats de la volonté individuelle s'effacent devant ce qu'on peut considérer comme le résultat moyen de toutes les volontés et de toutes les causes, qui en s'aidant ou en luttant les unes contre les autres, doivent produire des effets quelconques.

Là où il n'existe point de causes variables, les effets produits sont constamment les mêmes, et plus les causes seront variables, plus les limites dans lesquelles les effets varient sont étendues. L'auteur cherche quelques-unes de ces limites de variations, en prenant ses exemples, principalement dans le nombre des condamnés, en France et en Belgique, pour chaque nature de délit, et chaque catégorie d'accusés.

Ainsi, dans les six années de 1826 à 1830, il y a eu en moyenne, 0,614 des accusés aux Cours d'assises qui ont été condamnés; mais ce nombre a varié d'une année à l'autre. Le maximum a été 0,635 et le minimum 0,593; soit 0,021 d'écart en dessus et en dessous de la moyenne. Alors $\frac{21}{614}$ ou 0,034 est la véritable mesure de l'importance de ces écarts dans les deux sens. Appliquant le même genre de calcul à d'autres moyennes, l'auteur trouve que les condamnations pour crimes contre les propriétés ont eu des proportions plus uniformes que celles des crimes contre les personnes, et que dans les mouvemens de la population, en France, le nombre des ma-

riages varie plus de la moyenne, que celui des décès, et celui des décès plus que celui des naissances. Il fait des calculs analogues, pour la Belgique, sur la criminalité, sur le mouvement de la population, sur les recettes et les dépenses publiques et sur le prix des céréales.

On conçoit que la mesure de ces variations est fort utile, pour apprécier le degré de confiance à accorder aux moyennes annuelles, et surtout pour discerner l'influence des évènemens qui peuvent survenir. Si, par exemple, une loi pénale vient à changer, on aura par un changement de variation, dans la répression des crimes, la véritable mesure de son influence. On peut mesurer de même l'effet d'un tarif de douane, sur le prix d'une denrée, celui d'une épidémie sur la mortalité annuelle, ou toute autre cause, de nature à influer sur une moyenne quelconque.

En comparant les époques de *maximum* et *minimum* de variations, on arrive aussi à des résultats intéressans. Ainsi, le minimum de condamnations pour les accusés de crimes, a eu lieu en Belgique et en France, dans l'année 1830.

En voyant ces calculs de M. Quételet, nous sommes toujours plus convaincus d'une vérité; c'est que, pour toutes les choses où la volonté des hommes a de l'influence, les variations sont d'autant plus faibles, que le pays est plus civilisé, en sorte que la grandeur des variations est un moyen d'apprécier la véritable civilisation d'un peuple. En voici quelques exemples.

L'uniformité dans le prix moyen des denrées, suppose un état de choses assez perfectionné pour que les produits agricoles ne varient pas beaucoup d'une année à

l'autre. Dans une ferme bien dirigée, les cultures sont assez nombreuses et assez bien choisies, pour que l'abondance de l'un des produits supplée à la rareté de l'autre. Il faut aussi, pour que les prix s'égalisent, que les moyens de transport soient faciles, et que les cultivateurs ou les spéculateurs aient assez d'aisance, de liberté et de sécurité, pour garder en magasin lorsque les prix sont bas, afin de vendre lorsque la cherté se fait sentir. L'uniformité dans le taux des salaires, suppose une certaine stabilité dans les entreprises commerciales, peu de faillites, peu de spéculations aventureuses. Cela suppose aussi que les maîtres et les ouvriers ont assez de prévoyance, pour s'être préparés des ressources en cas d'interruption de profits, ou de cherté de vivres. L'uniformité du nombre des décès montre qu'il n'y a pas eu de cause de misère imprévue, ni de ces fléaux dévastateurs que l'hygiène publique et particulière doivent atténuer. L'uniformité des mariages et des naissances se lie à celle des décès. La régularité dans la répression des crimes est une preuve de bonne justice; celle des recettes du trésor, d'une bonne administration, et d'une prospérité publique bien établie.

La statistique peut donc fournir des données précises sur la civilisation relative des peuples. Mais avant que la science puisse les calculer, il faut que des travaux nombreux et spéciaux aient été faits dans chaque pays, pour chaque nature de sujet. Il faut surtout que les gouvernemens, bien pénétrés de l'importance de ces recherches, les rendent plus faciles, établissent de bons registres, de bons moyens d'enquête, et qu'ils en confient la direction à des hommes impartiaux. Deux pays se distinguent

éminemment sous ce rapport, la Prusse et la France ; mais on voit aussi dans d'autres Etats un zèle très-louable, qui n'est arrêté que par certaines formes d'administration. En Angleterre, par exemple, il y a beaucoup de faits impossibles à obtenir, à cause de la division des trois royaumes et du pays de Galles, qui subsiste encore pour certains objets, et surtout de l'absence de centralisation et d'uniformité. Les communes n'ont pas de maire, si ce n'est quelques villes importantes, les comtés n'ont pas de chef analogue aux préfets. Il en résulte que pour chaque recherche statistique il faut une loi, qui statue, non-seulement ce qu'il faut faire, mais encore comment il faut le faire. Les enquêtes des Chambres peuvent bien amener une conviction éclairée sur certains sujets, mais elles ne donnent guère que des documens statistiques incomplets, tels que des particuliers peuvent les fournir, et de plus, délayés dans une multitude de questions. Les registres de l'état civil sont encore confiés au clergé, malgré le nombre considérable des dissidens. Toutes ces circonstances sont singulièrement défavorables aux travaux de statistique. Les mêmes inconvéniens se présentent avec plus de force encore dans les confédérations, telles que la Suisse et les Etats-Unis. Cependant les faits de statistique ne peuvent être obtenus que par des gouvernemens. Les particuliers doivent se borner d'ordinaire à les commenter, les comparer, les réunir ou les diviser de diverses manières.

Il y a deux sortes d'ouvrages de statistique. Les uns sont des statistiques plus ou moins complètes d'un pays, c'est-à-dire une réunion de tous les faits exacts et numériques, concernant toutes les branches des connaissances

humaines, relativement à un seul pays. Des ouvrages d'un autre genre donnent la statistique d'un seul objet, dans un ou plusieurs pays ; tels sont les statistiques de la criminalité en France, les tableaux d'importations ou exportations, les documens sur l'instruction publique, etc.

Les statistiques générales, bien faites, sont un genre d'ouvrage évidemment au-dessus de la portée d'un seul individu. Elles exigent une variété infinie de connaissances qu'aucun homme ne peut posséder, et des moyens d'action qui n'appartiennent qu'à des gouvernemens. Aussi ne connaît-on de travaux complets dans ce genre que ceux faits par quelques administrateurs distingués, qui ont eu assez de pouvoir et assez de talent, pour ordonner les recherches, pour les faire suivre et calculer uniformément, par des hommes spéciaux. On connaît les belles statistiques de quelques départemens français, exécutées par les préfets, sous le gouvernement impérial. L'impulsion donnée à cette époque a fait paraître, même dans ces dernières années, quelques ouvrages remarquables. Tels sont d'abord les *Recherches statistiques sur le département de la Seine*, dont M. de Chabrol, ancien préfet, a publié les quatre volumes, qui existent jusqu'à présent (1). Cet ouvrage est d'une utilité trop évidente pour n'être pas continué à l'avenir, toutes les fois que l'administration de Paris aura un degré suffisant de stabilité. Comme le titre

(1) Un premier volume in-8° en 1821, trois autres in-4°, en 1823, 1826 et 1829. Les préfaces contiennent ce qui a été écrit de plus clair sur l'application des mathématiques aux calculs de statistique. Elles sont du célèbre mathématicien Fourier.



l'indique, il ne s'agit pas d'une statistique raisonnée et divisée, mais d'un nombre considérable de tableaux statistiques sur divers sujets, principalement sur l'administration, sur le mouvement de la population, les consommations, et le commerce de cette grande capitale. Peut-être pour une statistique officielle, qui doit être continuée par divers préfets, cette forme précise de tableaux, est-elle préférable à celle de chiffres entremêlés de réflexions. On peut le croire, car personne n'a su donner une statistique mieux classée et mieux raisonnée, que celle de l'ancien département de Montenotte, par le même administrateur, M. de Chabrol (1). Comme statistique complète, cet ouvrage, publié il y a neuf ans, n'a pas encore été surpassé, du moins à notre connaissance.

Un autre administrateur distingué, le seul Français qui ait eu l'honneur d'être préfet de Rome, M. le comte de Tournon, a publié, en 1831, sous le titre d'*Etudes statistiques sur Rome et la partie occidentale des Etats Romains* (2), le résultat de recherches du plus grand intérêt, faites sous sa direction, pendant le régime impérial. C'est en quelque sorte, le compte rendu des quatre années pendant lesquelles Rome, la ville éternelle, avait été rabaissée jusqu'à n'être plus que le chef-lieu d'un département. De cette conquête était née une immense

(1) *Statistique des provinces de Savonne, Oneille, etc. formant l'ancien département de Montenotte.* Paris, 1824. Deux vol. in-4°, avec planches.

(2) Deux vol. in-8° avec atlas. Paris 1831.

responsabilité morale; car enfin, la ville dont le nom seul est entouré d'un prestige éclatant, cette ville deux fois capitale du monde, ne pouvait pas être gouvernée comme une autre. Humiliée dans la perte de son indépendance, il fallait lui donner un certain bien-être matériel qui lui manquait. Personne n'était plus capable que M. de Tournon, d'atteindre ce but difficile; personne ne pouvait mieux sentir la grandeur et la noblesse de la tâche qui lui était imposée. Son livre en fait foi. On est étonné que quatre années aient suffi pour réunir tant de matériaux, pour former des plans si étendus, et pour les mettre même en exécution avec tant de succès. Comme ouvrage de statistique, on pourrait bien reprocher à l'auteur quelques négligences. Ainsi, la division n'est pas toujours très-logique: on n'irait pas, par exemple, chercher ce qui concerne le mouvement de la population, dans le livre premier, intitulé: *Topographie*. On aimerait mieux quelquefois ne pas voir les chiffres dispersés dans le texte, lorsqu'ils auraient pu être réunis en tableaux. Ces légères critiques et quelques omissions qui n'ont probablement pas dépendu de l'auteur, ne doivent pas diminuer la reconnaissance des hommes instruits pour un si bel ouvrage. C'est un recueil de faits bien précieux, sur un des pays les plus intéressans, et sur une ville que l'on n'avait pas assez envisagée sous le point de vue moderne, tout préoccupé que l'on est des grandes questions historiques dont elle est l'objet. Comme application, c'est un des livres que l'on peut le plus recommander à tous ceux qui se vouent à la carrière administrative.

Nous n'en dirons pas autant d'un ouvrage qui vient

de paraître sur la statistique du Canada (1). C'est une compilation, dans laquelle l'auteur s'annonce comme ayant réuni à Paris même, des faits communiqués par des habitans du Canada, tirés des ouvrages anglais et des anciennes archives du gouvernement de Versailles. Il ne cite presque jamais ses autorités, et comme il n'est pas lui-même administrateur, ni même habitant du pays qu'il décrit, on ne sait quel degré de confiance accorder à chaque assertion. On y reconnaît au surplus les habitudes polémiques d'un écrivain que l'on prendrait volontiers pour le rédacteur de quelque journal. Il se constitue de sa propre autorité, le représentant des Canadiens, ou de je ne sais quel parti politique de la colonie, et trace à la métropole, comme aux Assemblées du pays, la conduite qu'elles doivent tenir. Les chiffres, que l'on voudrait, dans un *tableau statistique*, voir détachés clairement, sont au contraire perdus dans un texte verbeux, pour servir d'appui à chaque assertion de l'auteur. Le style d'ailleurs en est bizarre et les transitions les plus brusques étonnent à chaque instant le lecteur.

Voilà les seuls ouvrages, à notre connaissance, qui, depuis quelques années, aient été publiés, comme des statistiques plus ou moins complètes. Il y en a un beaucoup plus grand nombre sur des points spéciaux. Nous en signalerons seulement quelques-uns.

(1) Isidore Lebrun, *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, 1 vol. in-8°. Paris, 1833

Topographie.

Les descriptions topographiques rentrent dans la géographie. Cette science a, plus que toutes les autres, une partie purement statistique. Elle a fait de grands progrès depuis quelques années, soit par les ouvrages du célèbre géographe allemand Ritter, soit par les publications de plusieurs voyageurs qu'il n'entre pas dans notre plan de citer ici.

M. A. Balbi a rendu un grand service aux lecteurs français, en réunissant tout ce qui a été découvert depuis peu, dans son *Abrégé de géographie* (1), ouvrage que nous avons trouvé exact, dans les parties dont nous pouvons juger. Il est d'ailleurs facile à consulter, à cause du mérite typographique qui le caractérise. Ce qui tient à l'étendue et aux divisions physiques des pays, ainsi qu'à la population, nous a paru indiqué avec soin.

Le Bulletin de la Société Géographique de Paris, continue à paraître chaque mois. Il contient souvent des articles remarquables sur la géographie physique. Nous citerons, par exemple, dans le numéro de février 1833, l'extrait d'une notice de MM. Peytier, Puillon-Boblaye et Servier, officiers du génie français, sur les travaux géodésiques, exécutés par eux dans la Morée. Ils ont fixé la position d'un grand nombre de points de la Grèce, quant à leur latitude, leur longitude et leur élévation au-dessus de la mer.

(1) Un gros vol. in-8°. Paris 1833.



Population.

On peut considérer la population sous le rapport extérieur, purement physique, ou sous le rapport intellectuel.

Dans la première série de considérations, rentrent les diverses recherches que l'on peut faire sur le nombre des habitans d'un pays, leur répartition dans chaque district, leurs caractères physiologiques, leur force corporelle, leur taille, leur origine, la race dont ils font partie, leurs occupations matérielles, leurs consommations, leur succession, (c'est-à-dire leurs naissances, morts et mariages, la vie moyenne de chaque classe, dans chaque localité et à chaque époque); enfin leur état sanitaire, qui se lie à tout ce qui précède.

Sous le rapport intellectuel, on peut faire la description statistique de toutes les institutions humaines, politiques, civiles, judiciaires, religieuses, philantropiques, etc.

On commence à s'occuper sérieusement de tout ce qui concerne le mouvement de la population, depuis que des écrivains théoriques en ont déduit certaines conséquences importantes. Nous n'insisterons pas sur ce sujet, puisque notre journal a publié et publiera encore quelques-uns des mémoires du savant statisticien qui a le plus étudié ce qui concerne le mouvement des populations, et qui a sur ce sujet le plus de faits et d'idées nouvelles (1).

(1) Les derniers opuscules de M. d'Ivernois, publiés dans la *Bibliothèque Universelle*, se trouvent dans les Cahiers de Octobre 1832 et Mars 1833.



Des hommes spéciaux, d'un mérite reconnu, publient, à Paris, un journal qui contient souvent des faits remarquables de statistique. Nous voulons parler des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, rédigées par MM. Villermé, Bénoiston-de-Châteauneuf, Parant-Duchatelet, etc. Dans l'un de nos précédens Cahiers, nous avons exposé en détail un mémoire curieux de M. Villermé, sur les effets de la vaccine quant au mouvement de la population. Les Annales d'hygiène, nous apprennent (vol. 11, p. 233) que, d'après un rapport fait au gouvernement par l'Académie Royale de Médecine, il y a eu en France, en 1830, sur 398516 naissances, 253972 vaccinations. Dans la même année, il y a eu 9764 sujets variolés, 1340 morts de la petite-vérole, 831 défigurés ou infirmes; enfin les frais de vaccination ont été de 24217 fr., c'est-à-dire, moins de 10 cent. par individu vacciné.

Comme travail remarquable d'hygiène publique, appuyé de documens statistiques, nous citerons le Mémoire de M. Girard, de l'Académie des Sciences, sur la voirie de Montfaucon et en général sur la voirie de Paris, dans le même volume 11, des *Annales d'hygiène*.

L'invasion du choléra-morbus en France, a déjà donné lieu à plusieurs travaux où les calculs ne sont pas négligés. On cite avec éloges les ouvrages suivans : *Boulay de la Meurthe*, Histoire du choléra, dans le quartier du Luxembourg, Paris 1832, broch. in-8°; *Dr. Tascheron*, Statistique médicale de la mortalité du choléra dans le onzième arrondissement, broch. in-8°, Paris 1832; *Dr. Bouillaud*, Traité du choléra-morbus de Paris, in-8°. M. le *Dr. Virey*

a aussi présenté à la Chambre des Députés, à la fin de mars 1832, un tableau de la mortalité du choléra, par département. Mais comme tous ces ouvrages seront, sans doute, complétés et peut-être éclipsés, par le grand travail de statistique, ordonné par le Gouvernement, sur le choléra de Paris, nous nous réserverons d'en parler une autre fois, lorsque les documens officiels auront paru.

En général, la médecine tend à s'appuyer plus que jamais sur des données de statistique. Hormis quelques fous ou des charlatans qui croient ou veulent faire croire à des remèdes infaillibles, tout le monde sait bien qu'un traitement quelconque ne donne jamais qu'une chance de réussir. Or, pour apprécier une chance, il faut des chiffres. Toute opinion médicale doit donc se résoudre en une proportion de malades guéris, par chaque traitement, dans chaque circonstance. On assure que les jeunes médecins de l'École de Paris rejettent l'esprit de système qui discrédite quelques-uns de leurs devanciers, et comme preuve de leur tendance, on cite le fait de l'institution récente d'une *Société médicale d'observation*, fondée par plusieurs d'entre eux, Société où les recherches de statistique sont à l'ordre du jour.

Les institutions sociales elles-mêmes ne peuvent plus être décrites sans le secours de certains détails de statistique, réclamés par l'esprit exact de notre siècle.

M. Cousin, appelé par le Gouvernement français à visiter les établissemens d'instruction publique, en Allemagne, a publié sur ce sujet un ouvrage (1) tout rempli

(1) *Rapport sur l'état de l'instruction publique dans quelques pays*

de statistique. Il indique avec soin pour chaque Etat, le nombre des écoles, gymnases ou universités, le nombre des écoliers ou étudians, celui des professeurs, des leçons données, les dépenses pour chaque objet, les plans de bâtimens, etc. C'est une fort belle statistique des moyens d'instruction en Allemagne. Il reste néanmoins à résoudre un autre problème, celui de savoir, si l'instruction des habitans d'un pays, est habituellement en rapport avec les *moyens* d'instruction et surtout d'instruction publique, dont ils jouissent. C'est un problème, disons-nous, car l'Angleterre, par exemple, n'a point d'école polytechnique, ni d'école de commerce, ni même d'école des arts et métiers, sans que l'on puisse dire pour cela qu'elle manque de bonne routes, de canaux et de ponts bien construits, de commerçans, d'artisans et de manufacturiers habiles. Les Anglais n'ont pas non plus d'écoles de droit; cependant, leur barreau en vaut bien un autre, malgré la complication de leurs lois. Il faut donc découvrir un procédé statistique pour mesurer ce que l'on sait, et non pas ce que l'on peut apprendre, ou bien il faut s'abstenir de juger de l'instruction d'un pays par le nombre des écoles, des livres, des cours, des universités, qui ne sont en réalité que des moyens d'apprendre. Au surplus, nous ne blâmons ici que certaines conclusions que l'on tire quelquefois de la statistique des moyens d'instructions, et non cette statistique elle-même, dont on peut faire meilleur usage.

de l'Allemagne, particulièrement en Prusse. Un vol. in-8°. Paris 1832, et deuxième édition, 1833.

La philanthropie est une branche de l'économie politique, dans laquelle la statistique doit souvent marcher de front avec la théorie. Faire du mal, en croyant faire du bien, n'est malheureusement que trop commun. Pour s'éclairer sur ces questions, il faut s'élever par le raisonnement au-dessus des cas individuels et saisir un ensemble de faits, tel que la statistique peut le donner. C'est surtout dans les pays où la taxe des pauvres existe, comme l'Angleterre, et dans ceux où il y a quelque chose d'analogue, comme la Hollande, la Belgique et la Suisse, que ces questions donnent lieu à de graves débats. Ne pouvant pas les suivre ici dans leur ensemble, nous nous bornerons à citer ce qui se passe près de nous.

La Société suisse d'utilité publique, dont les ramifications s'étendent sur plusieurs cantons, s'occupe activement à former l'opinion sur les moyens de remédier au paupérisme. On a discuté la question de l'émigration. On a demandé d'abord, s'il existe réellement en Suisse, un surcroît de population. Enfin, on en est venu à la chose par laquelle on aurait du commencer. On a voulu savoir des faits sur le nombre des pauvres, sur les secours fournis par les communes ou autrement, sur le taux des salaires, etc., c'est-à-dire de la statistique. La Société vaudoise d'utilité publique a l'honneur d'avoir fait naître de bons travaux sur ce sujet. Hâtons-nous de citer un mémoire de M. Alexis Forel, sur une seule commune du Canton de Vaud, celle de Saint-Prex (1). Il semble

(1) *Journal de la Société Vaudoise d'Utilité publique*, faisant suite à la *Feuille du Canton de Vaud*, publié par M. D.-A. Chavannes. Lausanne, décembre 1832.

que, si quelques communes, dans chaque canton, étaient aussi bien décrites, sous le rapport du paupérisme, de ses causes et de ses effets, on en saurait, sur ces points difficiles, beaucoup plus que par de longues discussions verbale.

L'auteur a compulsé les anciens registres de la commune. Le nombre des pauvres secourus par la bourse publique n'a pas varié sensiblement depuis 40 ou 50 ans, mais on donne à chacun près du double! Cela vient de ce que la commune est plus riche, et surtout de ce que, la masse de la population étant plus à son aise, elle a eu plus de compassion des pauvres, quoiqu'ils ne fussent peut-être pas plus à plaindre que précédemment. En effet, il ressort du mémoire de M. Forel une idée vraie qu'il ne faut pas négliger, c'est que la limite de ce qu'on regarde comme l'indigence, varie dans chaque localité et à chaque époque, selon la richesse générale des habitans. Il est dans la nature de l'homme de comparer tout à lui-même. Nous regardons, en général, comme pauvre, celui qui n'a que le quart, la dixième partie, ou telle autre fraction du revenu dont nous jouissons nous-mêmes, tout comme nous appelons riche celui qui possède le double ou le triple. Et cela est aussi vrai du laboureur que du capitaliste, de l'artisan que du spéculateur millionnaire. Il est donc naturel que, dans les pays riches, comme l'Angleterre et quelques parties de la Suisse, le nombre des pauvres et surtout l'abondance des aumônes, aient tendu à augmenter avec la richesse. C'est que la limite de l'indigence s'est élevée dans l'opinion publique, en même temps que l'on a pu donner davantage. Il y a

sur le Continent, bien des populations aussi misérables que celle des Irlandais catholiques; mais comme ce ne sont pas des Anglais qui les voient, et qu'elles mêmes ne connaissent rien de semblable aux *comforts* dont jouissent les ouvriers anglais, on parle beaucoup moins de leur misère, on ne les excite pas au partage des propriétés, ni à des rebellions insensées.

Pour en revenir à la commune de Saint-Prex, nous dirons que M. Forel ne se borne pas à affirmer que la masse de la population est devenue plus riche. Il le prouve en montrant que, depuis une ou deux générations, le prix des terres s'est élevé, le nombre des bestiaux a augmenté, la valeur moyenne des denrées qui se vendent au marché voisin n'a pas sensiblement décliné, tandis que beaucoup de produits des manufactures étrangères sont à meilleur marché. Enfin, et c'est ici le nœud vital de la question, la population ne s'est pas accrue autant que les moyens d'existence. En d'autres termes, les revenus ayant augmenté plus vite que ceux qui en profitent, chaque famille a joui dans leur partage d'une aisance un peu plus grande. Un fait remarquable, qui prouve combien les charités presque forcées des communes suisses diminuent l'énergie des assistés, c'est que depuis près d'un siècle, ce sont les mêmes familles qui sont secourues par la bourse des pauvres de Saint-Prex. L'ouvrage de M. Forel se termine par des tableaux qui montrent le prix des salaires et des denrées à diverses époques, depuis 1788 jusqu'à 1830, sur le marché voisin de Saint-Prex, celui de Morges, et les droits de mutation perçus dans la commune, de 1803 à 1832, sur les ventes d'immeubles volontaires ou forcées.

La statistique de la criminalité, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs, continue à donner lieu à quelques travaux. C'est toujours l'ouvrage officiel des *Comptes généraux de la justice criminelle en France*, qu'il faut citer en tête, car il n'a été égalé nulle part, quant au nombre des renseignemens, à leur exactitude et à leur bonne classification. Des tableaux analogues ont été publiés dans l'ancien royaume des Pays-Bas, en Prusse, récemment dans le grand-duché de Bade, dans le canton de Vaud, et depuis 17 ans dans celui de Genève. Sur d'autres pays, nous n'avons encore vu que des documens incomplets. Deux auteurs ont commenté quelques parties de ces publications, d'une manière intéressante, surtout quant à la France et à la Belgique; ce sont MM. Quételet et Guerry, le premier, dans l'opuscule déjà cité, le second, dans un article de la Revue Encyclopédique (août 1832) sur la statistique comparée de l'instruction et du nombre des crimes, en France, et dans un article subséquent, des Annales d'hygiène, sur les motifs des crimes capitaux.

Le gouvernement français a publié en 1831, un relevé statistique des procès civils dans les divers ressorts des Cours Royales. On remarquait une grande différence de l'un à l'autre. Le nombre des procès n'y était point en rapport avec la population, mais vraisemblablement bien plus avec les législations antérieures, selon leur nature et leur éloignement du Code civil, avec la division des propriétés, et avec les occupations des habitans. Il est à regretter que l'on ne publie pas une statistique des procès classés d'après leurs motifs, leur origine, leur durée, leur

issue, les dépenses qu'ils entraînent, et d'autres considérations importantes. Peut-être la difficulté de cette division est-elle cause de la non-exécution d'un pareil ouvrage.

Agriculture, Industrie, Commerce.

La plupart des Gouvernemens publient des documens statistiques plus ou moins complets sur ces divers sujets. Le *Dictionnaire du Commerce* (1), publié récemment, par le célèbre économiste Mac-Culloch, est un très-bon résumé de la statistique commerciale et industrielle, principalement de la Grande-Bretagne. En France, on a recueilli et imprimé, pour 1831, «un tableau général du commerce avec les colonies et les puissances étrangères,» qui contient beaucoup plus de détails et une meilleure division, que les tableaux publiés précédemment. Le Gouvernement français vient d'organiser des Conseils généraux de commerce, d'agriculture et d'industrie, auxquels il a demandé des directions pour recueillir des documens nouveaux de statistique sur le commerce intérieur et les produits industriels ou agricoles du pays. Malheureusement la funeste institution des douanes et des tarifs, arme les uns contre les autres les négocians, les fabricans et les agriculteurs, dont les intérêts reposent artificiellement sur des bases toutes mobiles, sur des protections arbitraires. Les intérêts rivaux sont personnifiés dans les trois Conseils; il pourrait bien en résulter quelque cause d'erreur dans la direction donnée aux travaux de statistique.

(1) *Dictionary of commerce*, 1 vol. in-8°.

Si nous avons abordé dans cette revue tant de points différens, ce n'est pas pour mettre nos lecteurs au fait de travaux si divers, sur des sciences entièrement différentes. Au contraire notre but a été de montrer comment la statistique n'est ordinairement qu'une méthode, qui s'applique à tout et qu'aucun homme ne peut et ne doit suivre dans son ensemble. Un mathématicien peut faire, il est vrai, de la théorie sur la statistique; mais le plus souvent, c'est une administration qui réunit en un seul ouvrage beaucoup de documens obtenus par ses employés; c'est un écrivain qui, dans un but special quelconque, donne des tableaux de statistique. Nous avons montré comment cette méthode s'emploie tous les jours davantage. Nous désirons aussi en avoir démontré l'utilité.

Alph. DC.



LÉGISLATION.

DE L'ESCLAVAGE DES NOIRS ET DE LA LÉGISLATION COLONIALE; par VICTOR SCHOELCHER. *Paris* 1833. Broch. de 160 pages.

Il est impossible de ne pas applaudir au but que se propose l'auteur de cette brochure, celui de plaider en faveur de l'abolition de la traite et de l'esclavage des noirs. Nul doute que l'une et l'autre ne fassent honte à la civilisation européenne, nul doute aussi que les argumens des partisans de l'une et de l'autre ne soient dictés ou par un intérêt sordide ou par une indifférence coupable pour les droits de l'humanité. Nous irons même plus loin que M. Schœlcher; fût-il démontré jusqu'à l'évidence que la race noire est inférieure sous le rapport des facultés intellectuelles à la race blanche, cette infériorité ne donnerait nullement à celle-ci le droit de réduire celle-là à la condition d'animaux domestiques. Nous sommes donc complétement d'accord avec M. Schœlcher sur le fond de la question qu'il a traitée; ce qui nous afflige c'est que le langage qu'il emploie à défendre sa noble cause, est de nature à lui nuire plutôt qu'à la servir. En général sa brochure semble avoir été écrite sous l'empire de deux influences diamétralement opposées l'une à l'autre; à savoir, d'un côté, celle d'une philanthropie éclairée, qui tend à réformer

les abus qui se sont glissés dans les institutions sociales tout en ménageant, autant qu'il est possible, les intérêts existans; de l'autre, celle d'un esprit d'hostilité envers le pouvoir, esprit aussi passionné qu'aveugle, aussi déraisonnable que dangereux. Quelques citations mettront nos lecteurs à même de juger si notre supposition est fondée.

«Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour que nous proposons là,» dit M. Schœlcher dans son chapitre de conclusion; «ce ne sont point quelques améliorations vagues à jeter dans les îles, comme l'aumône à un pauvre qui importune; c'est une longue suite de travaux pour le réformateur; c'est une pensée sérieuse à poursuivre, un avenir à créer; c'est presque une œuvre apostolique.» (p. 132) —«Toute mesure d'amélioration,» dit-il ailleurs,«doit être introduite sans violence. La réforme veut être apportée pacifiquement et reçue de même, sinon elle amènera de déplorables conflits.» (p. 134).

Conformément à ces principes, M. Schœlcher se garde bien de proposer l'affranchissement subit de l'esclavage dans les colonies françaises; il voudrait seulement faire déclarer par le pouvoir législatif, qu'*à un temps donné, à partir de cette déclaration*, 40, 50, 60 *ans, si l'on veut*, en un mot à une époque où l'on pourrait supposer la génération actuelle éteinte, *tous les esclaves seraient libres de droit et de fait*. Une telle loi, selon lui, aurait l'avantage de diminuer peu à peu et de faire cesser enfin tout-à-fait la traite des nègres; en même temps elle ôterait tout prétexte de crier à la spoliation. M. Schœlcher voudrait ensuite que le gouvernement achetât, *au prix courant*, les enfans d'esclaves qui viendront à naître sur les

propriétés des planteurs après la promulgation de cette loi, et que ces enfans, placés dans des maisons semblables à celles des Enfans-trouvés, y fussent élevés, aux frais de la nation, en divers métiers, pour être plus tard utilement répandus dans la société où ils jouiraient des droits de leur condition (pp. 84 à 120). Quant à la génération actuelle, dont l'affranchissement en masse paraît impossible à M. Schœlcher, il propose un projet de code en 30 articles, destiné à mettre les esclaves à l'abri des mauvais traitemens, des vexations, des injustices auxquelles ils ont été en butte jusqu'à présent, à leur procurer tous les adoucissemens dont leur triste sort est susceptible, et à les civiliser au moyen d'une instruction morale et religieuse. (pp. 106 — 122)

Ne connaissant qu'imparfaitement la législation actuelle des colonies françaises, leur organisation et leur état moral, nous sommes obligés de laisser à de plus habiles le soin d'examiner en détail les dispositions contenues dans ce projet de code, et de décider si elles sont toutes exécutables, si elles produiraient les effets que l'auteur s'en promet, ou bien si quelques-unes d'entr'elles pourraient avoir des conséquences fâcheuses; pour nous, nous dirons seulement qu'elles nous paraissent marquées au coin de la modération et de la sagesse, et qu'évidemment elles tendent à concilier les ménagemens dus aux intérêts des colons avec les vœux de l'humanité. Mais tout en donnant notre approbation aux vues sages et bienveillantes que M. Schœlcher manifeste dans les mesures qu'il propose, nous ne pouvons nous empêcher de le blâmer hautement d'avoir parsemé sa brochure de provocations vio-

lentes et de déclamations amères contre les dépositaires du pouvoir, contre les institutions existantes en France et contre la civilisation européenne, qui forment un singulier contraste avec les principes qu'il professe ailleurs. En voici quelques échantillons.

« Les bourgeois en France ont fait eux-mêmes leurs affaires en 1789, et ils ont réussi; le peuple en 1830 a remis ses affaires à des procurateurs et on l'a volé; cela devait être. Puisse cette fois la leçon lui profiter! — S'il faut l'avouer, d'ailleurs, nous pensons que la liberté de commerce, comme toutes les grandes améliorations sociales, ne sera jamais décrétée par un corps, quel qu'il soit, institué pour maintenir ce qu'on appelle l'ordre; elle sera le résultat de quelque futur incident révolutionnaire que j'appelle du reste de tous mes vœux. » (p. 3)

« Lorsque dans ses insomnies il arrive à un homme de cœur d'appliquer le scalpel à notre propre législation, il est épouvanté de ce qu'il découvre, et il lui prend envie d'aller vivre sous les arbres de la Guiane, plutôt que de rester à étouffer dans les liens de cette chétive civilisation, qui ne donne pas même le suffrage universel et l'égalité, en compensation de l'impôt, du mandat d'arrêt, de la charte-vérité, des maisons de jeu, de la loterie, des passeports, des sergens de ville, des ouvriers à vingt sous la journée, des rois inviolables, du carcan et des bagnes. » (p. 37).

« ... La charte-vérité, ce monument de mensonge élevé par la peur à la plus franche et à la plus courageuse de toutes les révolutions. » (p. 103)

« Quand les colons auront déclaré qu'ils ne veulent pas

de notre loi juste et humaine, quand ils auront pris les armes pour la repousser, comme ils prétendent faire à la Jamaïque et à Maurice, alors nous serons autorisés à nous jeter au milieu d'eux en criant : Place ici pour la liberté ! Place à d'autres, hommes avares et sanguinaires ! Le temps est venu. Esclaves ! la France brise vos chaînes, à vous d'être maîtres, à vous l'indépendance ! — Et celui qui cherchera sur la terre la trace des colons, ne la trouvera plus. » (p. 136)

Nous avons de la peine à comprendre comment de telles paroles ont pu sortir de la même plume que celles que nous avons citées au commencement de cet article. Comment expliquer une contradiction aussi manifeste, si ce n'est en admettant que M. Schœlcher est naturellement porté à la modération, à la sagesse, à la bienveillance; mais que par fois il cède à la contagion de l'exemple, à l'influence de certains écrivains du jour, qui se croient des héros, parce que, sans courir aucun danger, ils attaquent et injurient le pouvoir, et des hommes d'état parce qu'ils blâment tout ce qui se fait et tout ce qui existe; guides aveugles qui conduiraient droit à l'abîme ceux qui auraient l'imprudence de se confier à eux; politiques habiles à démolir, mais impuissans à réédifier. Que M. Schœlcher se sépare de cette triste école, qu'il se persuade que ce n'est pas en bouleversant la société qu'on peut amener des améliorations solides; alors nous ne doutons pas qu'il ne puisse rendre d'utiles services à l'humanité et contribuer au perfectionnement des institutions de son pays.

MYTHOLOGIE.

DES MYSTÈRES D'ÉLEUSIS, D'ORPHÉE ET DE SAMOTHRACE.

(*Second article. V. p. 47 du Cahier de septembre 1832.*)

AGLAOPHAMUS, sive de Theologiæ mysticæ Græcorum causis, libri III, scripsit Chr. Aug. LOBECK, *idemque poetarum orphicorum dispersas reliquias collegit.* Regimontii Prussorum, 1829, in-8°. 2 vol. de 1400 pp.

Nous avons exposé dans un article précédent les deux principaux systèmes qui partagent les opinions des savans sur l'origine de la mythologie grecque; les uns regardent l'orient comme le berceau de cette mythologie; les autres sont plus portés à croire que le culte des dieux de la Grèce n'a été emprunté à aucun peuple étranger, ou que du moins les Grecs ont marqué de leur cachet tout particulier, ont modifié considérablement et développé à leur manière, les notions religieuses qu'ils ont pu recevoir d'ailleurs et à une époque fort reculée. Les partisans du premier système se sont efforcés de faire considérer les mystères de la religion grecque, et en particulier ceux d'Éleusis, d'Orphée et de Samothrace, comme le moyen par lequel les idées religieuses de l'orient ont été d'abord transmises aux Grecs, puis entretenues parmi eux pendant des

siècles, et enfin conservées jusqu'à l'époque de l'établissement du christianisme, pour prêter contre lui des armes aux philosophes néo-platoniciens. Grâce au petit nombre de renseignemens fournis par les auteurs anciens sur la nature, l'objet et les rites de ces mystères, grâce surtout à l'obscurité, au vague et aux contradictions qui règnent dans les divers passages où il en est question, les défenseurs de l'origine orientale ont réussi à élever avec ces matériaux dociles un édifice spécieux, et à faire prévaloir ainsi des opinions peu fondées, il est vrai, mais assez favorables à leur manière de voir. Sainte-Croix, et Creuzer après lui, ont donné, sur les rites observés dans ces mystères, des détails circonstanciés et curieux, dans la découverte desquels leur imagination a joué un rôle bien plus important que leur érudition et que la sagacité de leur critique.

Il importait donc de rechercher et de rassembler les notions éparses dans les auteurs anciens, chez les mythologues, les historiens, les géographes, les philosophes néo-platoniciens, les pères de l'Eglise, les scholiastes, etc., de les comparer entr'elles, et d'en déduire la somme des choses que nous pouvons savoir, avec plus ou moins de certitude, sur cet intéressant sujet, afin d'avoir à cet égard une base sûre pour résoudre le problème de l'origine de la mythologie grecque.

C'est cet immense travail qu'a accompli M. Lobeck, professeur à Kœnigsberg, avec toute la patience, l'érudition, la sagacité désirables, et surtout avec cet ardent amour pour la vérité qui le distingue, et que l'on voit percer dans toutes ses pages. Il a divisé cette vaste ma-

tière en trois livres, dont le premier traite des mystères d'Éleusis, le second de tout ce qui concerne Orphée, ses poésies, ses rites, ses dogmes, etc., et le troisième a pour objet les mystères de la Samothrace. Cet ouvrage porte le titre d'*Aglaophamus* du nom de celui qui fit, dit-on, connaître à Pythagore la doctrine d'Orphée.

C'est sur les mystères d'Éleusis que nous possédons les renseignemens les plus précis, ou pour mieux dire, les moins vagues, c'est donc aussi sur les rites supposés de ces mystères que quelques écrivains modernes ont fondé leurs notions d'un système de doctrines secrètes et sublimes, transmises depuis les temps les plus anciens, et qui étaient les derniers restes d'une civilisation primitive. Admis dans le sanctuaire du temple d'Éleusis, écoutant les leçons divines des hiérophantes, et formé graduellement pour participer à ces secrets sacrés, le néophyte tremblant apprenait à mépriser le tissu insensé des fables que le vulgaire appelait religion, se pénétrait des dogmes d'une théologie pure, de l'immortalité de l'âme, et de la perspective d'une récompense pour la vertu dans une autre vie. Le sommaire suivant des opinions du célèbre Creuzer sur ce sujet, a été donné par M. Sylvestre de Sacy : « Quand on avait « placé sous les yeux de l'initié les représentations symbo« liques de la création de l'univers, de l'origine des choses, « des migrations et des purifications de l'âme, du commen« cement et des progrès de l'agriculture et de la civilisation « dans la Grèce, on tirait de ces symboles et des scènes re« présentées dans les grands mystères, une instruction qui « n'était destinée qu'aux plus parfaits ; et l'on communiquait « aux époptes les docrines d'un dieu unique et éternel, la

« destination de l'univers et celle de l'homme en particu- « lier. » La réfutation détaillée de ces opinions et d'autres aussi exagérées se trouve dans l'ouvrage de M. Lobeck, et nous allons essayer de donner à nos lecteurs un court extrait de ses argumens.

Bien loin de n'admettre aux mystères qu'un petit nombre de personnes choisies et bien préparées à la connaissance des doctrines secrètes des prêtres d'Eleusis, on les ouvrait à toutes les personnes des deux sexes, et l'on n'en excluait que les barbares et les grecs souillés de quelque crime atroce. Les Eumolpides et les Céryces invitaient à s'approcher, tous ceux dont les mains étaient pures et qui parloient la langue grecque. Les citoyens des états voisins d'Athènes y étaient admis, du moins dans les derniers temps, et peut-être même n'en fermait-on pas l'entrée aux esclaves. Il est clair que les hiérophantes ne pouvaient pas en être venus à attaquer la religion populaire de leur pays, ni à enseigner une doctrine plus pure, en présence de cette foule confuse, composée d'individus différant de nation, d'âge et de sexe.

On a imaginé que ceux qui entraient dans le temple, avaient un signe ou une formule de reconnaissance. Mais cette supposition est contredite par Tite-Live qui raconte que deux jeunes Acarnaniens, qui n'avaient pas été initiés, étaient entrés dans le temple de Cérès pendant les jours des mystères; qu'ils furent bientôt découverts par leurs questions absurdes et conduits aux directeurs du temple, et que, bien qu'il fût évident qu'ils étaient entrés par méprise, ils furent mis à mort pour un crime si horrible (L. XXXI, 14). Le temple d'Éleusis était donc

protégé plutôt par l'opinion qu'on avait de sa sainteté, que par le moyen de quelque parole convenue. On n'exigeoit pas d'autre introduction que la compagnie d'un ami antérieurement initié, et il semble que ce fut un des devoirs ordinaires de l'hospitalité à Athènes, que de conduire son hôte aux fêtes d'Éleusis. Il y avait certains degrés d'initiation, ou du moins une succession de différentes cérémonies qui avaient lieu à certains intervalles. Personne ne pouvait être admis aux grands mystères, sans avoir été initié aux petits; mais cela ne prouve nullement une gradation de doctrines religieuses ou morales. Quand Alcibiade et ses amis furent accusés d'avoir insulté la religion publique d'Athènes, l'acte d'accusation portait qu'Alcibiade s'était rendu coupable de sacrilège envers Cérès et Proserpine, en imitant les mystères, et en se montrant à ses compagnons sous le même costume que le hiérophante lorsqu'il montre les objets sacrés, en s'appelant lui-même hiérophante, en nommant Polytion le porte-flambeau et Théodore le héraut. (Plut. Alc. 22). Et Lysias accuse Andocide de se revêtir des habits sacrés, de représenter avec bouffonnerie à des profanes les choses sacrées, et de prononcer les paroles secrètes. Quelles étaient les choses sacrées que l'on montrait dans la cérémonie qui fut ainsi parodiée? Il est probable que les hiérophantes dévoilaient quelques images et statues des dieux, des vases sacrés et des cassettes qui renfermaient des symboles sacrés et des reliques, comme cela se pratique dans l'église romaine. Il paraît aussi qu'à un certain moment de la solennité, on tirait un voile ou un rideau qui découvrait les statues des dieux éclairées par des torches et

parées des plus splendides ornemens. Toute la cérémonie était sans doute disposée de manière à produire un grand et imposant spectacle ; et quand la beauté simple et sévère de l'architecture et de la sculpture athéniennes contrastait avec les brillantes décorations du temple, de la procession et des prêtres ; quand les vases d'or et d'argent étaient exposés ; quand on entonnait les hymnes sacrés, et que cette impression sublime était fortifiée par un respect profond et superstitieux, on peut comprendre comment la célébration des mystères d'Éleusis réveillait des sentimens fort différens de ceux qui étaient produits dans des occasions ordinaires.

Cependant les rites ne s'exécutaient pas en silence ; le hiérophante, comme nous l'apprend Lysias, prononçait les paroles secrètes. Ces paroles n'étaient sans doute rien de plus que des litanies, ou des invocations aux divinités du temple, de courtes formules rituelles, ou tout au plus de courts récits de quelques fables mythologiques qui se rapportaient aux divinités d'Éleusis, et qui expliquaient des peintures et des sculptures allégoriques. Quelquefois un prêtre ou un hiérophante prononçait un discours mystique sur quelques faits naturels, sur les bienfaits ou l'origine de l'agriculture, et sur les devoirs moraux les plus simples, et l'on ne peut guères mettre en doute que le caractère mythologique de Proserpine, comme divinité de l'enfer, ne donnât lieu à quelques allusions sur une vie à venir. Mais quel qu'en fût le sujet, ces discours étaient probablement de pures rhapsodies mystiques, dépourvues de raisonnemens et tout-à-fait dégagées d'articles de foi. Des trois parties dont se compo-

śait la fonction du prêtre dans les mystères, suivant les auteurs anciens, savoir les choses montrées, les choses faites et les choses dites (τὰ δεικνύμενα, τὰ δρώμενα, τὰ λεγόμενα), la dernière était de beaucoup la moins importante et se trouve quelquefois omise, comme implicitement comprise dans les deux autres. Ainsi Aristote rapporte que les personnes initiées aux mystères n'étaient point appelées à apprendre certaines choses, mais à éprouver certains sentimens, à revêtir certaines dispositions, après y avoir été préalablement préparées (1). Quoi qu'il en soit, les initiés étaient obligés de ne pas révéler ce qu'ils avaient fait, vu ou entendu; et les auteurs grecs, même dans les derniers temps, approchaient toujours avec répugnance d'un sujet mystique, et se gardaient de divulguer toute explication ou toute fable qui leur eût été exposée dans les mystères (2). Cette discrétion était à leurs yeux un devoir solennel, dont l'infraction rendait un homme impie et maudit. Et cette opinion n'était pas bornée à la Grèce, elle était aussi en vigueur chez les nations voisines. Horace dit :

(1) Ἀριστοτέλης ἀξιοῖ τοὺς τετελεσμένους οὐ μαθεῖν τι δεῖν, ἀλλὰ παθεῖν καὶ διατεθῆναι, γενομένους δηλονότι ἐπιτηδείους. Synesius, Dion. p. 48, a. Ce passage nous paraît tout-à-fait décisif. « *Quæ Hierophantæ Cerycesque* (dit M. Lobeck) *sacris aut præfabantur aut accinebant, plurimum fortasse ad commovendos audientium animos valebant, ad erudiendos nihil, multoque magis veteres errores confirmabant quam tollebant, quippe cum deorum dearumque invocatione conjuncta. p.* 147.

(2) M. Lobeck, p. 131, 151, 1287 en a cité quelques exemples; on en pourrait citer beaucoup d'autres.

Vetabo qui Cereris sacrum
Vulgarit arcana sub isdem
Sit trabibus, fragilemque mecum
Solvat phaselon.

La renommée d'Athènes, l'éclat de ses arts, la gloire de ses écrivains, la superstition bien connue de ses habitans, la dépense et la magnificence avec lesquelles ils célébraient toutes les solennités religieuses, furent les principales causes de la célébrité des mystères d'Éleusis, et leur donnèrent une sainteté fondée plutôt sur l'imagination et l'enthousiasme que sur la froide raison. Aussi les poètes et les panégyristes parlaient-ils de ces rites sacrés avec une sorte de ravissement dont nous avons peine à nous rendre compte, parce que nous nous représentons avec froideur et défiance ces cérémonies qui, chez les Athéniens, étaient animées par la chaleur de la dévotion, et par le souvenir d'impressions sublimes et religieuses. « Heu« reux, » dit Pindare, « celui qui descend dans le sein « de la terre après avoir contemplé ces mystères! Il con« naît la fin, il connaît la divine origine de la vie. » On trouve le même sens dans ces vers de Sophocle : « Trois « fois heureux ceux qui descendent chez les ombres, « après avoir contemplé ces rites, car eux seuls vivent « aux enfers, tandis que tous les autres souffrent toutes « sortes de maux! » Isocrate dit aussi : « Ceux qui ont été « initiés aux mystères de Cérès, conçoivent de meilleures « espérances, soit pour la fin de la vie, soit pour l'éter« nité. » (Paneg. p. 59). On peut facilement croire que de pareilles espérances aient pris place dans le cœur des

initiés aux mystères d'Éleusis, espérances, dit Cicéron, non seulement d'une vie meilleure, mais aussi d'une meilleure fin; seulement il ne faut pas oublier qu'elles n'étaient point basées sur une solide conviction, mais qu'elles ressemblaient plutôt aux récompenses attendues par les Musulmans qui ont été visiter le tombeau du prophète, qu'à la persuasion raisonnable, assurée, calme, d'une vie à venir, d'une rétribution pour les bonnes et les mauvaises actions, que le chrétien puise dans la Révélation.

Celui qui étudie l'antiquité ne saurait se pénétrer trop fortement de ces deux caractères du polythéisme grec, savoir, la nature locale des différens cultes, et l'absence de toute doctrine, de tout article de foi. Pour nous, une religion sans doctrine nous semble une forêt sans arbres, ou une ville sans maisons, une pure contradiction. Néanmoins, il est certain que les Grecs n'attendirent jamais de leurs prêtres aucune instruction, aucune exhortation morale ou religieuse. Ils les considéraient en quelque sorte comme les opérateurs manuels de cérémonies extérieures, destinées à obtenir la bienveillance ou à apaiser le courroux de quelque divinité, dont la protection était exclusivement ou principalement réservée aux habitans d'une famille, d'une ville ou d'un district. De là vient cette expression de Tite-Live qui nous paraît si étrange, que les Etrusques étaient d'autant plus attachés à leurs devoirs religieux qu'ils excellaient dans l'art de s'en acquitter. Les fonctions sacerdotales étaient considérées comme une sorte de tour de passe-passe, comme les tours d'un jongleur, ou la science occulte d'un magicien. Le principal mérite d'un prêtre consistait à connaître quelles divinités il fal-

lait apaiser dans telle ou telle occasion ; de quelle manière on devait le faire, dans quel ordre les rites devaient se succéder, et à les accomplir avec adresse et précision. Les prêtres remplissaient, dans les cérémonies religieuses des Grecs, le même rôle que les acteurs sur un théâtre : les spectateurs d'un sacrifice, d'une purification, ou d'un mystère, pouvaient gagner la faveur d'un dieu, pouvaient être purifiés de la souillure d'un homicide, ou élevés par la communication de secrets religieux, de la même manière qu'ils sont affectés par le jeu des acteurs. Les Grecs n'auraient jamais compris que l'éducation de la jeunesse dût être confiée, comme en Angleterre, en Espagne, en Italie et dans d'autres pays, au clergé ou à quelque ordre de prêtres, ni comment une certaine doctrine, telle que l'immortalité de l'ame, aurait pu être inculquée dans les esprits comme un article de foi par tous les différens prêtres de toutes les différentes religions de la contrée. Là où il y avait une hiérarchie régulière, en possession de grands privilèges politiques, et enchaînée à ses devoirs par une longue et laborieuse éducation, comme dans l'Inde, en Egypte, en Etrurie, dans la Gaule, il était possible d'inculquer des doctrines religieuses, et c'est ainsi que les druides enseignèrent l'éternité et la transmigration des âmes comme un dogme fondamental de la religion gauloise (1). Mais en Grèce, dans l'Asie mineure, en Sicile et en Italie, il n'y avait pas, surtout dans les temps anciens, une religion ou un culte universel ; le territoire

(1) Les passages des Anciens sur ce point ont été recueillis par Am. Thierry. *Histoire des Gaulois*, II, 81.

y était partagé entre de nombreuses divinités, dont chacune était un dieu tutélaire, national, héréditaire ou paternel, de quelque race, de quelque état, de quelque clan ou de quelque famille. Bien que les dieux fussent généralement reconnus dans leur propre domaine comme doués d'un pouvoir divin, et qu'ils fussent également célébrés par les divers poètes de la Grèce ou de Rome, ils avaient pourtant leur influence locale particulière et une prédilection décidée pour certains lieux et pour certaines personnes. Ainsi quand Véies fut rasée et que ses habitans furent transportés à Rome, les Romains désirant naturaliser dans leur ville le culte que l'on rendait à Junon chez les Véiens, demandèrent à la déesse, avant de transférer sa statue, si elle consentait à aller à Rome. Aussi les adorateurs d'une divinité particulière, loin de chercher à imposer leur propre religion à d'autres, ou même de faire des prosélytes par des voies de douceur, se considéraient comme plus favorisés que leurs voisins, et craignaient de perdre cet avantage par une pareille communication. Ils possédaient la faveur de quelque dieu puissant, indulgent et bienfaisant, qui devait les assister dans les momens difficiles, ils étaient les dépositaires d'un secret très-précieux, c'est-à-dire de la connaissance des meilleurs moyens d'obtenir son secours par des rites et des cérémonies convenables. Tel est le motif de l'avis donné aux Grecs par Ajax, de prier à part et en silence, de peur que les Troyens ne pussent les entendre, et en les imitant, prier avec un succès égal.

Originairement les mystères d'Eleusis n'étaient ouverts qu'aux Athéniens seuls : la facilité des temps postérieurs,

l'empressement des étrangers à y être admis, firent abolir le monopole des avantages qui étaient supposés résulter de cette initiation sacrée. Chez les Grecs, en effet, les adorateurs d'une divinité particulière se considéraient comme possesseurs d'un monopole religieux et d'un privilège de grand prix, comme pourvus d'un moyen sûr et facile d'obtenir la protection divine, et ils n'étaient pas plus désireux de faire participer plusieurs personnes à ces avantages, que les membres de la Compagnie des Indes, par exemple, ne le seraient de faire partager à d'autres les bénéfices de leur monopole. La persécution religieuse, excepté pour des innovations faites par des individus, comme dans le cas de Socrate, ou pour impiété, comme dans ceux d'Eschyle, de Diagoras, d'Aristote, etc., était par conséquent inconnue en Grèce. Les divinités nationales étaient censées posséder par prescription des privilèges si éminens, qu'on ne pouvait songer à les en dépouiller par l'introduction non autorisée de divinités nouvelles, et cette autorisation était du ressort de la nation. Insulter les mystères, révéler les fables mystiques, déifier des hommes, nier absolument tout pouvoir divin, étaient des choses que les Grecs ne pouvaient tolérer; tandis que des blasphêmes contre les dieux populaires, soit d'amère invective, comme dans le Prométhée d'Eschyle, soit de plaisanterie burlesque, comme dans les Grenouilles d'Aristophane, ne pouvaient blesser les oreilles d'un auditoire athénien (1).

(1) Et même ici ces blasphêmes ne s'adressent pas à la divinité protectrice d'Athènes, à Minerve, et je doute que l'on puisse trouver dans les auteurs tragiques et comiques athéniens, un seul trait qui pût offenser directement ou indirectement cette divinité nationale. (R.)

Après avoir exposé avec quelques détails les résultats des recherches de M. Lobeck sur les mystères d'Eleusis, et avoir indiqué quelques-unes des principales conséquences qu'on en peut déduire, il doit nous suffire de présenter sommairement le contenu des deux derniers livres de l'Aglaophamus. Le second, intitulé *Orphica*, se divise en trois parties, dont la première est consacrée à la recherche de ce que nous pouvons savoir sur la patrie d'Orphée, sur l'époque où il a vécu, sur les arts et les procédés dont on lui attribue la pratique ou l'invention, sur ses poésies, et sur les dogmes religieux dont il a répandu la connaissance chez les Grecs. De toutes ces questions, la plus intéressante, et celle dont la solution donne lieu aux conséquences les plus fécondes, est sans contredit celle qui a pour objet l'époque où Orphée a vécu. M. L. conclut de ce que, ni le nom d'Orphée, ni aucune des notions religieuses, cosmologiques et mystiques qu'on lui attribue, ne se trouvent mentionnés, soit directement, soit indirectement, dans les poèmes d'Homère, qu'il faut placer l'époque où ce personnage a fleuri, dans les siècles qui s'écoulèrent entre la guerre de Troie et celle des Perses, et où il se passa dans la Grèce tant d'évènemens qui modifièrent considérablement les mœurs et l'état politique et religieux des peuples qui l'habitaient. C'était alors qu'avaient pris naissance la poésie lyrique et la philosophie; c'était alors qu'on avait élevé des temples superbes aux dieux et aux héros, institué dans les différentes villes des jeux solennels, fixé le nombre et les insignes des prêtres; c'était alors en particulier qu'on avait établi ces cérémonies mystiques dont nous ne trouvons la première

trace que chez Hésiode et les poètes cycliques. Toutefois M. Lobeck souscrit bien volontiers à l'opinion d'Aristote rapportée par Cicéron, de laquelle il résulterait qu'Orphée n'a jamais existé, et que les poésies et le système théologique qu'on lui attribue, sont l'œuvre de quelques philosophes pythagoriciens.

Les deux autres parties de ce second livre, qui forment la moitié de l'ouvrage entier, sont consacrées à l'examen des fragmens poétiques attribués à Orphée. Ces fragmens sont classés d'après les sujets qui y sont traités; ils sont soumis à une critique habile, soit pour le texte, soit pour le contenu, et l'auteur en discute l'authenticité, et en tire toutes les données propres à éclairer sa matière. De toutes ces recherches, il résulte que ce que nous savons d'Orphée et de son système religieux se réduit à bien peu de chose. C'est à ce personnage fabuleux qu'il faut attribuer la première institution du culte de Bacchus, et l'on ne saurait admettre que ce culte ait été seulement réformé par lui. L'examen attentif des principes contenus dans les fragmens qui nous restent des poésies orphiques, nous apprend qu'on y prescrit la chasteté avant les cérémonies religieuses, et qu'on y interdit l'usage de la viande, préceptes qui n'ont pourtant aucun rapport avec les rites du culte de Bacchus. Ces poésies racontent la naissance, les amours, les combats des dieux; on y trouve des idées plus nettes et plus justes que celles d'Homère sur l'état des âmes après la mort, des règles de morale, et l'explication de quelques phénomènes naturels, qui pour ce temps est assez remarquable; mais tout cela ne pouvait contribuer que bien faiblement à la réforme des mœurs et de la religion. En sorte que ce bel édifice que

l'on a élevé sur la sainteté d'Orphée, de ses poésies, sur la sagesse de son système théologique, ne peut soutenir un sérieux examen, et ne repose sur aucune base.

Dans son troisième livre, qui a pour titre *Samothracia*, M. Lobeck passe en revue et discute tout ce que les anciens auteurs ont rapporté sur les Curètes, les Dactyles, les Corybantes, les Cabires, les Telchines, les Cobales et les Cercopes; il compare entr'eux ces différens collèges de prêtres, recherche les différences et les rapports de leurs attributions, et des mystères qu'ils célébraient. Nous ne le suivrons pas dans cette savante discussion qui a un résultat analogue à ceux des deux précédentes, et qui ramenant la question à ses véritables termes, et la dégageant de tout accessoire étranger, affaiblit beaucoup le parti que les défenseurs de l'origine orientale de la mythologie grecque cherchent à tirer de ces fameux mystères de la Samothrace.

Nous avons essayé, dans cet article et dans celui auquel il sert de complément, d'exposer à nos lecteurs l'état de la science relativement à la mythologie grecque. L'ouvrage dont nous venons de parler, contribuera sans doute puissamment à faire avancer la discussion, mais il ne saurait la terminer, parce que le sujet qui y est traité n'en est qu'une des nombreuses faces, et qu'elle se rattache à une foule de points qui demanderaient tous un examen aussi approfondi. Les langues de l'Inde, par exemple, et sa littérature ne sont point encore assez bien connues pour qu'on n'espère pas encore pendant long-temps d'y trouver quelque rapport plus décisif avec celles de l'occident; l'histoire de la sculpture, et surtout sa naissance chez les

Grecs, peut aussi amener des résultats importans relatifs à la transmission des idées religieuses. Les migrations des différens peuples sont encore et seront toujours pleines d'incertitudes, et sujettes par conséquent à toutes sortes d'hypothèses plus ou moins plausibles. Cependant en multipliant le nombre des faits certains, en traçant d'une main ferme la limite qui les sépare des conjectures, on parviendra à circonscrire le champ si vaste où l'on s'égare encore aujourd'hui, et le travail de M. Lobeck sur les mystères est bien digne de servir de modèle à tous ceux qui voudront contribuer à amener cet heureux résultat.



VOYAGES.

SUR L'ÉRUPTION DU VÉSUVE, EN JUILLET ET AOUT 1832 (1).

Le 8 août 1832, nous quittâmes, à l'entrée de la nuit, la *Marina* de Capri pour retourner à la *Chiaja*, cette *Péra* napolitaine, ville des étrangers, ajoutée à l'immense métropole de l'Italie méridionale. L'air était parfaitement serein; la lune se levait dans un ciel sans nuage, et les habitations pressées de Naples, but de notre traversée, nous offraient une masse blanchâtre au-dessous de laquelle il nous semblait entrevoir les crénaux noircis de *Sant'-Elmo*; mais le vent était contraire, et nos prudens bateliers avaient tiré leur esquif sur le rivage, où ils se disposaient à passer la nuit au milieu des abris de roseaux et des habitations de Troglodytes qui servent maintenant d'introduction aux ruines des douze palais de Tibère, tyran le plus misanthrope dont, par un juste châtiment, l'humanité se soit obstinée à conserver la mémoire.

Nous eûmes pourtant la présomption de croire que la force de notre volonté prévaudrait sur un obstacle dans lequel nous nous imaginions reconnaître une velléité bien excusable de pratiquer le *dolce far niente*. Notre barque

(1) Voyez dans la partie *Sciences et Arts* de ce même Cahier, quelques observations scientifiques sur la même éruption (R.)

remit en mer, et, luttant péniblement contre les vagues, son petit équipage la fit lentement sortir de l'ombre des énormes rochers qui entourent, comme d'une ceinture de désolation et d'effroi, les fertiles vallées de *Capri*. Mais tandis que riant des prédictions de notre pilote, nous discutions gaîment l'hypothèse qui fait de Capri le théâtre d'un des épisodes les plus extraordinaires de l'Odyssée, nous reconnûmes qu'un courant très-fort nous éloignait irrésistiblement de notre *voie droite*, et qu'il faudrait louvoyer toute la nuit, en face du port, en danger de rencontrer dans le golfe enchanté de Naples, autant d'écueils que de célébrités, autant de naufrages que de tentatives. Je voudrais que notre exemple servît d'utile leçon à des navigateurs embarqués dans de plus sérieuses entreprises.

Toutefois un spectacle magique nous consolait de nos souffrances, et nous faisait endurer plus patiemment les sinistres interprétations que nos bateliers tiraient de chaque incident dans cette pénible traversée. Pendant les huit heures qu'elle dura, nous eûmes constamment en vue l'irruption du Vésuve : le cône du volcan brillait d'une aigrette de feu, sur laquelle se déployait un pavillon flottant d'une fumée noirâtre ; et ses flancs méridionaux étaient sillonnés par trois rubans d'un rouge ardent, dont nous distinguions d'heure en heure l'alongement : c'étaient autant de torrens de laves qui descendaient vers *Resina*.

Nous prîmes la résolution de visiter, dès le lendemain, le théâtre de ces brillans phénomènes, qui, commencés le 23 juillet, durèrent jusqu'au 15 août, fixant l'attention des savans, la curiosité des voyageurs, et réveillant même dans

la population napolitaine l'activité d'un vif intérêt ; tout cela sans coûter une larme à l'humanité : les laves ardentes, sur tous les points, furent arrêtées par une Providence bienfaisante, aux limites même du désert et aux premières approches de la fécondité.

Rien n'a été décrit plus souvent que le Vésuve, et, sous plusieurs rapports, il ne reste aucun renseignement essentiel à désirer au sujet du volcan de la Campanie; mais, d'une part, chaque éruption apportant un changement notable dans la conformation du cratère, ou plutôt du cône qui sert de soupirail au foyer intérieur, il devient nécessaire de dresser, presque chaque année, un nouvel *état des lieux*; d'un autre côté, les descriptions purement pittoresques que nous possédons en grande quantité sur cette riche matière, ne semblent pas toujours satisfaisantes aux observateurs de sang froid; les poëtes et les peintres, en s'approchant du Vésuve, semblent souvent s'entendre pour charger les couleurs de leur palette : les premiers ont, de plus, l'avantage de pouvoir employer des expressions tellement vagues que l'imagination reste seule chargée d'en fixer le sens. Nous confessons qu'à nos yeux le cône du Vésuve n'a lancé ni *gerbes d'éclairs*, *ni tourbillons de feu*; nous n'y avons point vu la lave *bouillonner en mer*, *tomber en cascades*, ni *rejaillir en trombes de flammes*. Suivant la route la plus battue, peut-être pourrons-nous paraître neufs en montrant le Vésuve tel qu'on le voit *à l'œil nu*.

Cette montagne, imposante alors même qu'aucun indice ne révèle au loin l'immense souterrain qu'elle renferme, était célèbre, avant l'éruption de 79, par la pre-

mière victoire de Spartacus, et par le combat qui décida de l'assujétissement du Latium aux aigles romains. « Cette action se livra, » dit Tite-Live, « aux racines du Vésuve, sur la route de Veseris. » Jamais les légions ne s'étaient trouvées dans un danger plus pressant : elles avaient à lutter contre des bataillons formés sur leur modèle et long-temps associés à leurs travaux. On combattait avec l'acharnement des guerres civiles; on échangeait dans la même langue, des cris de bataille opposés. Lorsqu'on interrogeait, plus tard, les Volsques et les Ausoniens sur les causes de leur défaite, ils répondaient qu'ils avaient cru voir un flamme surnaturelle s'allumer dans les yeux des Romains.

Bien différente était la troupe de Spartacus, quand, échappée aux cachots et aux chaînes des entrepreneurs de spectacles, elle vint se retrancher sur le plateau qui couronnait alors le Vésuve, et qu'elle l'y entoura d'un rempart d'arbustes entrelacés. Aujourd'hui ce champ de carnage a disparu; il ne reste plus rien du sol arrosé du sang des gladiateurs mêlé à celui de leurs tyrans; la scène de cet affreux spectacle est aussi complétement détruite que les institutions dont il était la conséquence, et qui le renouvelèrent plus d'une fois.

Au-delà de Portici, la limite des dévastations causées par l'éruption de 1631, est indiquée par le célèbre *Epitaffio* : *Posteri*, *Posteri!* On passe ensuite sur le sépulcre d'Herculanum, et à l'endroit où commençait dans l'antiquité le bourg de *Retina*, on quitte la route parallèle à la mer, pour gravir par un sertier tortueux, la région inférieure du Vésuve, entièrement cultivée, et dont les

vignobles ont quelque célébrité. On marche, tantôt sur d'anciennes coulées de lave, tantôt sur des couches épaisses de cendres consolidées, et de *capilli*. Vers le coucher du soleil, nous arrivâmes à l'*Hermitage du Sauveur*, maison de pierre, entourée de beaux arbres, sur les confins de l'ordre et du cahos, de la stérilité perpétuelle et de la plus riche végétation. Le soleil descendait au-delà de *Ponza*, dans les flots dorés de la mer tyrrhénienne; les cîmes brisées d'*Ischia* et les falaises escarpées de *Capri* réfléchissaient ses derniers rayons; la toúr des Camaldules se découpait en noir sur un ciel d'azur et de rose; la vaste plaine de Campanie semblait une seconde mer couverte d'une brûme bleuâtre, et la blancheur crayeuse des monts Tiphatins formait, à cet incomparable tableau, un encadrement pittoresque. Quand le soleil eut, suivant l'expression poétique du grec moderne, « abdiqué son règne d'un jour, » nous traversâmes, pendant le court crépuscule d'une soirée napolitaine, l'espace inégal et infertile qui sépare l'Hermitage du pied du cône, sorte de vallée intérieure qui entoure, comme une ceinture, ou un fossé à demi-creusé, la partie supérieure du volcan, et que les habitans de ces contrées appellent *la Pedimentina*.

La colonne d'épaisse fumée qui, depuis dix-sept jours, sortait sans interruption de la bouche du Vésuve, commençait à se teindre en rouge; déjà les détonations intérieures frappaient distinctement nos oreilles; en regardant au-dessus de nos têtes, nous apercevions les pierres enflammées qui jaillissaient du cône à chaque ébullition de son incendie caché. Ce cône, qui forme la portion

supérieure du Vésuve, est un amas de cendres et de scories, sillonné en quelques endroits par d'anciennes coulées de laves, qui prennent, en se refroidissant, une couleur noirâtre. Nous venons de parler de la Pedimentina ; la portion de cette haute vallée que resserrent, à l'occident, les rochers calcaires et taillés à pic de la *Somma*, se nomme *Atrio del Cavallo*. Vers cette direction commençaient à s'accumuler les laves encore brûlantes qui, pendant les jours précédens, descendaient impétueusement du côté de la mer ; leur marche, ralentie par l'épuisement prochain de leur source, et par la direction presque horizontale qu'il leur fallait prendre dans la Pedimentina, ne semblait pas éloignée de s'arrêter ; car la tête de ces ruisseaux métalliques, déjà refroidis à leur surface et ne conservant que dans leur noyau l'ignition qui leur donnait le mouvement, n'avançait plus qu'avec une extrême lenteur au milieu des débris d'éruptions précédentes auxquelles la même vallée avait marqué le terme de leur écoulement. Nous touchions l'extrémité du plus occidental des trois torrens de lave ; une chaleur assez forte et le rouge foncé des crevasses de cette masse noirâtre, nous firent reconnaître, immédiatement son état. Son aspect était celui d'un rempart dilapidé ; elle était couverte de scories détachées qui, tantôt demeuraient immobiles, tantôt s'ébranlant avec un craquement semblable à celui de verres qui se brisent, roulaient lentement l'une sur l'autre, présentant quelquefois à l'air des faces à demi-rougies par le contact du noyau de feu ; ce bruit et ce mouvement dénotaient un nouveau progrès de la lave ; et quand ils

avait cessé, le torrent se trouvait porté à quelques pas en avant.

Nous gravîmes le cône par un sentier qui s'effaçait à chaque instant dans les couches mobiles, cherchant en vain quelques points d'appui sur des rochers sans base et sans racines, qui s'ébranlaient et cédaient sous nos pas. A notre droite nous pouvions entrevoir les lignes rouges et fumantes des ruisseaux de lave qui brûlaient encore dans leur partie supérieure; derrière nous l'Hermitage et la Pedimentina disparaissaient dans l'obscurité qui s'épaississait de moment en moment; devant nos yeux, le cône semblait offrir une muraille à pic, dont l'inclinaison ne devenait sensible qu'à mesure que nous avancions. La bouche du volcan avait cessé d'être visible pour nous, et, par un autre effet de notre position, les détonations intérieures ne nous envoyaient plus qu'un son affaibli, presque imperceptible. Lorsqu'une gerbe plus haute et plus brillante de pierres ardentes sortait du volcan, un ou deux globules lumineux frappaient seuls notre vue; ils semblaient perpendiculaires au-dessus de nos têtes, et cette vision brillante disparaissait aussitôt. Après une heure de fatigues, nous nous reposâmes quelques momens aux trois quarts de la montée. La lune s'était levée derrière le cratère qui nous cachait son disque d'argent; mais les premiers rayons de sa lumière pâle et douteuse tombaient sur les rochers grisâtres de l'*Atrio del Cavallo*. C'était un de ces tableaux mélancoliques par lesquels, dans les mystères de l'antiquité, les Hiérophantes de Cérès ou d'Isis préparaient les initiés aux doctrines du détachement de la terre et du mépris de ses plaisirs. Si près des tor-

rens de feu et de l'activité formidable d'un volcan, cette vallée étroite et solitaire rappelait les images touchantes que Virgile et Dante tracent des demeures éternelles de Didon et de la coupable souveraine de Rimini. De telles pensées, familières au voyageur sur le sol poétique de la Campanie, nous abandonnèrent quand nous atteignîmes le bord de l'ancien cratère, qui offrait, en 1828, un abîme de quatre cents pas de profondeur, et que l'éruption de 1831 a totalement comblé. Du centre de ce plateau s'élève maintenant un cône secondaire, unique soupirail par lequel, pendant les dernières éruptions, les tourbillons de fumée et les gerbes de pierres ardentes avaient trouvé leur issue ; mais les ruisseaux de lave descendaient des bords de l'ancien cratère où ils avaient leurs sources séparées. La foule des curieux s'entassait au bord du plus occidental des trois torrens dont nous avons parlé ; pour atteindre le plus oriental, il aurait fallu prendre le sentier qui part de *Torre del Greco*, et celui du centre était inaccessible à qui ne s'était pas muni de la chaussure d'Empédocle, pour franchir l'un ou l'autre des *Phlegetons* qui coulaient des deux côtés. En tournant la montagne vers le couchant, on serait parvenu en une heure à la nappe de feu que présentait un quatrième torrent, plus large que les autres, qui descendait vers *Bosco tre Case* ; ce dernier était le seul qu'on pût apercevoir de Castellamare et des arches encore intactes du forum de *Pompéi*.

Les bords du cratère ont quelque analogie avec ceux des glaciers de Grindelwald et du Montanvert ; toutefois, la *moraine* volcanique est plus sauvage et plus imposante

encore que celle de la *Mer de glace*, étant composée de laves vomies par d'anciennes éruptions, entassées les unes sur les autres, en murs épais, noirs, crevassés et raboteux. A gauche, la *Punta del Palo*, (cîme maintenant isolée, mais qui indique seulement l'ancien niveau du sommet, abattu depuis et dispersé par les orages souterrains de la montagne), domine toute la scène : les rochers dentelés de son arête jetaient leur ombre, sur les bords du cône enflammé. Le reste de l'orbe du cratère forme un plan unique, bien qu'inégal et tortueux ; les boursoufflemens de lave, les amas de cendre grise et de scories noires qui le couvrent, présentent l'image la plus frappante de la destruction et de l'éternelle désolation. Mais toute notre attention se concentra bientôt sur le cône intérieur, d'où jaillissait ce qui, des bords de la mer, nous semblait des colonnes de feu ; cette image extraordinaire était produite en réalité par des gerbes de pierres et de scories enflammées, qui de minute en minute s'élançaient de la bouche du volcan, montaient, en s'épanouissant, jusqu'à cinq et même huit cents toises d'élévation, et retombaient, en pluie épaisse, sur le cône dont elles couvraient toutes les pentes, comme les débris d'un grand incendie, augmentant sa masse d'heure en heure sans altérer la régularité de ses formes. Chaque explosion était accompagnée d'une détonation parfaitement semblable à celle d'un feu de bataillon entendu à une très-petite distance ; ce bruit était faiblement répété par les échos de la Somma, et nous sentîmes les bords du cratère trembler sous nos pieds. Un feu d'artifice donne certainement une assez juste idée des phénomènes que nous contem-

plions alors; une simple forge en fournit même la copie en miniature, exacte, quoique vulgaire; mais l'impression que la grandeur démesurée de ces opérations redoutables de la nature, produit sur le spectateur parvenu à l'entrée de leur atelier mystérieux, cette impression orageuse et profonde est plus facile à deviner qu'à décrire.

La lune brillait alors de toute sa clarté, et pas une torche ne s'était allumée sur la montagne. Les tourbillons de fumée qui sortaient sans interruption de la bouche du volcan, tantôt cachaient entièrement le disque de la lune, tantôt le dépouillaient de ses rayons, et le laissaient paraître obscur et rétréci, comme à travers un télescope enveloppé d'un voile brun. Cette fumée sort du cratère rouge et imprégnée de particules ignées dont elle se dépouille graduellement en s'élevant; à mesure qu'elle monte, elle passe du rougeâtre au brun, du brun au gris foncé, et du gris au blanc terne des nuages; ses caractères extérieurs et les efflorescences salines qu'elle laisse sur les parois de laves d'où elle sort, prouvent que l'eau de mer, absorbée dans les cavités du volcan par son incendie souterrain, forme seule en se décomposant ces tourbillons, quand ils s'élèvent dégagés des vapeurs soufrées, des cendres et des *lapilli*. Le vent portait vers le sud-est ces masses de fumée, et les étendait, comme un immense pavillon, le long des cîmes de l'Apennin, jusqu'au-dessus du promontoire de Minerve et du détroit de *Capri*.

Nous nous dirigeâmes vers la source du torrent de lave le plus voisin de nous: c'était celui dont la formation était la plus récente. On se glissait d'abord le long d'un filon dont la surface était à peine éteinte, et dont les fentes pro-

fondes, rouges et fumantes exhalaient encore une chaleur étouffante. Il fallait ensuite gravir ce même rempart, puis cheminer au bord du précipice, (car en beaucoup d'endroits, les pentes abruptes du cône méritent ce nom), luttant contre un vent impétueux qui soulevait la cendre du Vésuve, espèce de *simoum* glacé, qui a souvent contrarié les naturalistes dans leurs investigations : tout-à-coup, on se trouvait en face d'une fontaine de feu, ouverte par l'éruption dans un massif de lave noire et crevassée. A dix toises de cette source, le torrent de matière ignée et solide qui en sortait avec une espèce de frémissement, atteignait les flancs escarpés du cône, et descendait par de lents bouillonnemens jusqu'à la *Pedimentina*; dans ce lieu, les flots de lave déjà refroidie arrêtaient, comme nous l'avons dit, les vagues encore brûlantes qui se succédaient du haut du volcan. Le ruisseau que nous observions de plus près, n'avait que six à dix pieds de largeur, les deux autres étaient plus considérables, et celui qui descendait vers Castellamare l'emportait de beaucoup sur tous. Ils étaient légèrement encaissés, des scories épaisses et serrées s'étant, des deux côtés, dressées sur leurs bords. Du lieu où nous étions, trois larges rubans de feu, au-dessus desquels flottait une vapeur légère, se dessinaient sur le fond obscur du cône qui semblait une tapisserie noire tendue sur l'abîme; d'espace en espace, sur la triple ligne des laves en ignition, des points plus incandescents que les autres brillaient d'un éclat blanchâtre et flamboyant. Telle était la consistance de la lave, même auprès du fourneau d'où elle coulait, qu'une pierre pesante jetée sur le ruisseau, ne s'y enfonçait point, et

glissait graduellement vers le pied de la montagne, le long du flot impénétrable qui l'entraînait.

La nuit était presque finie quand nous nous arrachâmes à ce spectacle unique, et lorsque nous descendîmes le Vésuve pour retourner à Naples, les premières lueurs de l'aurore contrastaient déjà avec les feux rougeâtres du volcan. Le vent avait cessé, et la fumée, s'élevant en colonne épaisse et perpendiculaire au-dessus du cratère, s'élargissait ensuite en forme de dais, que les reflets de l'incendie coloraient d'un rouge de sang. Toutefois, ce funeste augure ne fut suivi d'aucun événement fâcheux, et quatre jours plus tard, les ingénieux observateurs qui rendaient à Naples un compte scientifique des phénomènes de l'éruption (1), ne trouvèrent plus dans ces opérations que « l'image des derniers efforts d'un animal puis« sant et furieux qui se débat contre la mort. »

« A un silence absolu, qui durait quelquefois une heure, « succédait l'explosion d'une colonne de fumée assez haute, « mais qui n'était plus précédée par une forte illumination « ou par les mugissemens souterrains; seulement une es« pèce de craquement se faisait entendre. Sa fumée était « sombre et toute fuligineuse; on distinguait dans sa masse « des débris de pierres ponces et de *lapilli*, et probable« ment elle était pleine de cendre et de poussière volca« nique, dont la chute ne frappait pas nos regards parce « qu'elle ne dépassait point les bases du cône. Le long

(1) Les Rédacteurs du *Spectateur du Vésuve*, recueil dont sont extraits les détails que l'on peut lire dans la division *Sciences et Arts* de ce Cahier.

« des pentes occidentales de ce cône, quelques fumées « rares et légères se soulevaient constamment, mais sans « laisser sur leurs orifices de sublimations salines.»



ÉCONOMIE POLITIQUE.

JOHN HOPKINS, OU NOTIONS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE, par l'auteur des *Conversations sur la chimie*, *l'économie politique*, etc.

Encore un ouvrage sur l'économie politique, encore un succès justement mérité. Nous l'annonçons avec d'autant plus de plaisir que nous pouvons presque nommer l'auteur notre compatriote.

On ne saurait s'étonner de voir l'économie politique devenir la science à la mode, lorsqu'on considère son influence sur le bonheur des nations; mais pour être vraiment utile, elle doit être mise à la portée de tous et pénétrer dans toutes les classes.

Cette opinion une fois établie, nous n'avons pas été surpris de voir entrer dans cette honorable carrière l'estimable auteur des *Conversations sur la chimie*, car on est sûr de rencontrer son nom partout où il y a quelque bien à faire.

Nous n'avons pas à revenir sur les ouvrages qui ont

établi sa réputation ; les nombreuses éditions qui en sont faites chaque année, certifient qu'ils ont été adoptés dans toutes les éducations soignées.

Mad. Marcet, marchant avec son siècle, paraît avoir senti depuis long-temps le besoin d'écrire pour une catégorie de lecteurs moins instruits, et elle avait autorisé, il y a environ deux ans, une Société fondée dans le Glamorganshire, pour l'amélioration des classes pauvres, à publier les trois premiers contes de ce recueil. Ils sont intitulés, le *Riche et le Pauvre*, *les Gages ou Salaires* et les *Trois Géans*. Elle avait eu recours, dans ces contes, au merveilleux et à la féerie ; mais dans la suite de ce petit ouvrage elle y a renoncé, peut-être avec raison, et s'est rapprochée du genre de miss Martineau, dont nous avons donné un échantillon dans un précédent numéro (1).

On trouvera peut-être dans l'ouvrage de Mad. Marcet, une imagination moins brillante et une trop grande rareté d'évènemens ; mais en revanche elle l'emporte sur son émule, par la parfaite clarté et le naturel de son style. Les conversations entre les différens personnages de son petit roman, sont si simples et si bien raisonnées, qu'il est impossible de ne pas saisir complétement les principes qu'elle veut établir. On trouve chez elle, plus de vraie sensibilité, et une foi religieuse plus relevée et plus agissante que dans les ouvrages de miss Martineau. Enfin ses contes nous paraissent plus à la portée

(1) V. le Cahier de janvier et février, p. 20 ; *Illustrations d'Economie politique*, etc.

de toutes les classes, tandis que miss Martineau s'est quelquefois égarée dans des régions trop élevées pour y être suivie par tous les lecteurs.

L'ouvrage de Mad. Marcet n'est qu'un petit volume renfermant neuf contes, ou plutôt neuf chapitres, dont *John Hopkins* et sa famille sont les héros. Ils conversent entr'eux sur différens sujets, et le bon sens du père sert de guide à sa famille et quelquefois à ses voisins.

Le premier conte a pour but de donner des idées justes sur le luxe et la richesse; le second traite du taux des salaires; le troisième est une allégorie ingénieuse destinée à faire saisir à tous les esprits le rôle que jouent dans l'industrie les principaux moteurs dont la nature a doté le genre humain; le quatrième est destiné à faire sentir les inconvéniens d'une trop grande population, il nous a paru un chef-d'œuvre, et ne peut se lire sans un grand intérêt, quoique ne contenant autre chose qu'une conversation entre Hopkins et sa femme.

Le chapitre suivant traite de l'émigration dans le Nouveau-Monde et de ses dangers. Le sixième est consacré à la taxe des pauvres; le septième, aux machines. Dans le huitième il est question de la liberté du commerce en général, et dans le neuvième, qui termine cet intéressant recueil, l'auteur établit que la liberté du commerce des blés, a une grande influence sur l'abaissement du prix du pain.

La lecture de cet ouvrage justifie pleinement le succès qu'il vient d'obtenir en Angleterre. Il était difficile de choisir dans un champ aussi riche. Le quatrième conte, qui, comme nous l'avons dit, nous paraît décidément

supérieur à tous les autres n'est malheureusement pas de nature à être détaché, parce qu'il fait corps avec celui qui le précède et qui le suit. Nous avons donné la préférence au conte des *Trois Géans*, comme le plus original et pouvant donner une idée complète du talent de l'auteur.

Les Trois Géans.

John Hopkins était assis un soir devant sa chaumière, et tout en fumant sa pipe, il regardait jouer ses enfans, lorsqu'un vieux colporteur s'arrêta devant sa porte pour y étaler ses marchandises ; les emplètes de la famille furent proportionnées à la petitesse de ses moyens ; et comme le marchand paraissait fatigué, on lui offrit un siège et quelques rafraîchissemens. « Je viens de bien loin, mes amis, » leur dit-il ; « je ne connais point le pays ; indiquez-moi, je vous prie, dans quel lieu je pourrais passer la nuit. » — « Je voudrais pouvoir vous offrir un gîte, » répondit Hopkins ; « mais tout est déjà plein chez nous. Cependant si vous voulez vous contenter d'une simple couche de paille, sous ce couvert derrière la maison, elle est bien à votre service. » — « Que Dieu vous le rende ! » répondit le colporteur ; « et pour payer votre hospitalité, j'amuserai vos enfans, en leur racontant des histoires. » — Les enfans, à ces mots, se pressèrent autour de lui. « Racontez-nous une histoire merveilleuse, » dit Tom, « où il soit question de fées et de géans. » — « Non, non, » dit Jenny, « j'aime beaucoup

mieux une histoire véritable.»—« Je me soucie fort peu qu'elle soit vraie ou fausse,» dit Hopkins, « pourvu qu'on puisse en tirer quelque instruction.»—« Oh, je vous prie,» dit la petite Betsy, « contez-nous une fable, pourvu qu'il n'y ait point de morale à la fin, car je la trouve bien ennuyeuse. »—« J'aurai bien de la peine à contenter tout le monde,» dit le vieux colporteur; « cependant je ferai de mon mieux.» Après avoir toussé et craché, il commença ainsi :

« Il y avait une fois un pauvre ouvrier nommé Jobson, qui était chargé d'une si nombreuse famille, qu'il ne savait comment faire pour la nourrir. Désespérant de sa situation, il résolut d'aller chercher fortune au-delà des mers. Plusieurs de ses voisins, aussi malheureux que lui, s'étaient décidés à vendre ce qu'ils possédaient, pour payer leur passage, persuadés, d'après de faux rapports, qu'une fois arrivés dans les colonies, ils trouveraient de belles et bonnes fermes qu'on leur céderait pour rien. L'honnête Jobson se joignit à eux, pensant qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'aller s'établir dans cet heureux pays, lui et toute sa famille. Ils furent s'embarquer à Liverpool. Je ne me rappelle pas précisément quel devait être le lieu de leur destination, mais le nom est de peu d'importance, car ils n'y arrivèrent jamais. Ils étaient en mer depuis quelques semaines, lorsqu'il s'éleva une effroyable tempête, qui leur fit perdre la route. Les matelots furent obligés d'abandonner la manœuvre, et le bâtiment, après avoir été balloté pendant plusieurs jours, fut jeté contre un rocher, où il fit naufrage. Ceux qui le montaient eurent bien de la peine à sauver leur vie, et lorsqu'enfin ils furent tous arrivés à

terre, sains et saufs, ils se trouvèrent dans une contrée agréable et fertile. Elle était inhabitée, et ils en furent charmés, car ils pensèrent que tout le pays serait à eux, et qu'ils vivraient là aussi heureux qu'ils l'auraient fait dans les colonies, surtout s'ils pouvaient retirer du bâtiment, les outils et le peu de vêtemens, qu'ils avaient apportés avec eux.»

«Et leurs marmites pour cuire la soupe,» dit la bonne dame Hopkins.

«Tous les hommes retournèrent au vaisseau et en retirèrent beaucoup plus de choses qu'ils ne l'avaient espéré. Enfin, pour abréger, je vous dirai en deux mots qu'ils s'établirent assez commodément, et qu'avant la fin de l'année, chacune des familles avait une hutte entourée d'un petit jardin. Il y avait dans le pays une grande quantité de fruits sauvages, des raisins, des figues, des noix de coco, et beaucoup d'autres dont ils ne connaissaient pas les noms. Ils avaient semé du blé, et la moisson fut très-belle; mais la difficulté était de convertir le grain en farine; ils n'avaient pas d'autre moyen que de l'écraser entre deux pierres, ce qui prenait beaucoup de temps et ne produisait qu'une farine grossière; tellement que Jobson, qui avait, comme vous savez, une famille nombreuse, ne pouvait avoir du pain pour tous ses enfans.»

«Mais je ne vois rien de merveilleux dans votre histoire,» dit Tom. «Quand en viendrez-vous aux fées et aux géans?»

«Chaque chose en son temps, mon ami,» répliqua le colporteur; «il faut que les jeunes prennent patience, car les vieux ne peuvent pas courir comme eux; cepen-

dant, nous arriverons tout-à-l'heure à la plus belle partie de mon histoire.» Les enfans redoublèrent alors d'attention. « Vous saurez donc que Jobson se promenant un jour à l'aventure, en pensant à son triste sort, et se réjouissant d'arriver au temps où ses fils pourraient l'aider dans son travail (car il se sentait à bout de ses forces), il arriva dans une vallée qu'il ne connaissait point encore; elle était traversée par une rivière, sur les bords de laquelle croissaient de magnifiques arbres; l'aspect en était si beau, qu'il n'eut pas le courage de retourner sur ses pas, et il avançait toujours, sans savoir où cela le conduirait, lorsqu'il se trouva tout d'un coup en face d'un objet, qui le glaça de terreur.»

« Nous y voici,» s'écria Tom en frappant dans ses mains. « Mais quel était cet objet terrible? Sûrement ce n'était pas une fée, car il n'en aurait pas été effrayé.»

« Cela ne ressemblait pas du tout à une fée,» reprit le colporteur; « car c'était un énorme géant, étendu tout de son long sur la terre. Le premier mouvement de Jobson fut de prendre la fuite; mais le géant paraissait endormi, et son expression était si douce et si bonne, qu'il s'arrêta pour le considérer, et sentit peu à peu ses craintes s'évanouir. Ce géant était vêtu d'une robe faite d'une étoffe brillante, qui réfléchissait les rayons du soleil; mais comme la plus grande partie était ombragée par les arbres et réflétait leurs différentes teintes, elle ressemblait à une étoffe changeante. Pendant que Jobson restait confondu à cette vue, le géant ouvrit les yeux, et les tournant vers lui, il l'accueillit avec le plus doux sourire.»

« Ce n'était donc pas un mauvais génie, « dit la petite Betsy. »

« Bien au contraire, » repliqua le vieux marchand. « Cependant, lorsque Jobson le vit s'agiter sur l'herbe, comme s'il était prêt à se lever, il se mit à courir à toutes jambes. Le géant resta tranquillement à sa place, et il l'appela d'une voix si douce qu'il fut comme forcé de s'arrêter. « N'ayez pas peur de moi, bon homme, » dit le géant; « car malgré ma force et ma puissance, je ne suis pas cruel, et je ne vous ferai aucun mal. » Jobson hésitait encore, mais les regards du géant étaient si calmes et si rassurans qu'il prit confiance en ses paroles, et s'approcha peu à peu de lui. « Pourquoi seriez-vous effrayé de ma taille? » dit le génie. « Vous n'avez-pas peur de cette montagne; elle est cependant bien plus haute que moi. » — « Oui, mais elle ne peut se mouvoir, » dit Jobson, « et de plus, j'ai lu dans mon enfance, des histoires de géans si terribles que, tout en ne croyant pas à leur existence, j'en ai toujours été effrayé. » — « Des géans malfaisans sont en effet des êtres fabuleux; mais il en existe dans la nature, qui, loin d'être portés au mal, désirent au contraire le bien de l'humanité, et y contribuent de tout leur pouvoir. Vous voyez en moi un de ces bons génies. »

« Jobson commença à calculer en lui-même tout le parti qu'il pourrait tirer d'un être qui lui paraissait plus fort et plus robuste que Samson. « Il pourrait faire autant d'ouvrage en un jour que j'en fais en un mois; » pensait-il. Il rassembla tout son courage, pour lui faire la proposition de travailler pour lui. — « Je suis prêt à faire tout ce que vous voudrez, » répondit le géant; « mais je dois

vous prévenir qu'ayant vécu dans une île déserte, je n'ai encore rien appris; j'aurai donc besoin de quelques directions, avant de me mettre à l'ouvrage. » — « S'il ne s'agit que de cela, » dit Jobson, « je suis en état de vous enseigner, aussi bien que personne. » Mais il s'arrêta tout court, lorsqu'il vint à penser que le géant voudrait probablement être payé, en raison de l'ouvrage qu'il pourrait faire; et se tournant vers lui, il lui demanda avec inquiétude, quel salaire il demanderait. « Un salaire ! » dit le géant; « je n'en exige point; je ne sais pas même ce que vous entendez par là. » Jobson fut prêt à sauter de joie, à l'idée d'avoir un ouvrier qui travaillerait sans gages, et ferait à lui seul l'ouvrage de plus de cent hommes. »

« Il se disposait à retourner chez lui, impatient de communiquer à sa femme cette bonne nouvelle, lorsque le géant l'appela, pour lui proposer de l'y conduire lui-même. « Vous y serez plus vite, » ajouta-t-il, « et vous éviterez la fatigue de la route. » Jobson, à demi effrayé, ne goûtait pas trop cette proposition; cependant, n'osant montrer de la défiance à quelqu'un dont il comptait tirer un si grand parti, il accepta en tremblant son offre. « Vous allez me trouver bien étrange, » dit le géant; « mais comme je n'ai encore porté personne, c'est à vous de m'indiquer comment je dois m'y prendre. » — « Il me paraît bien simple, » pensa Jobson, « et je n'en suis pas fâché; il ne sera que plus facile à conduire. » — « Voulez-vous monter sur mon dos? Ou préférez-vous que je vous porte entre mes bras? » reprit le géant. Jobson ravi d'avoir l'option, choisit la première manière, car il aurait rougi d'être porté comme un enfant, et de plus, il n'a-

vait encore pû surmonter la crainte que lui causait l'idée de voir cet énorme personnage debout, dans toute sa hauteur. »

« Ayant donc placé sur son dos quelques branches en façon de bât, et s'étant muni d'un long bâton, pour hâter le pas de sa monture en cas de besoin, il se plaça sur son nouvel ami et le pria de prendre le chemin de sa demeure. Le géant obéit; son allure était douce, il ne marchait ni ne trottait, mais il paraissait glisser doucement, et quoiqu'il fît beaucoup de chemin, on ne sentait presqu'aucun mouvement. »

« Ils atteignirent bientôt la chaumière, et vous pouvez vous figurer l'effroi de toute la famille, en voyant Jobson monté sur cet énorme animal. Les enfans prirent la fuite, en criant comme s'ils avaient été poursuivis par une bête sauvage, et la pauvre mère, se tordant les mains de désespoir, se jeta à genoux devant le monstre, et le supplia de lui rendre son mari. — « Il est libre, » répondit le géant; « j'ai voulu lui éviter la fatigue de la route; et maintenant ma bonne femme, si je peux faire quelque chose pour vous, vous n'avez qu'à commander, car je ne demande pas mieux que de me rendre utile. » La pauvre femme encore toute tremblante, s'efforça de sourire au travers de ses larmes; elle était si étourdie de la secousse qu'elle venait d'éprouver, qu'elle croyait presque faire un songe. Mais quand son mari lui raconta tout ce que le géant avait promis de faire pour eux, elle leva les yeux et les mains au ciel, pouvant à peine croire à son bonheur, car tout cela lui paraissait trop beau pour être vrai. Cependant les enfans, voyant de loin leur père et leur

mère en conversation amicale avec le géant, s'aventurèrent à se rapprocher doucement. — « S'il était debout, » dit William, « je suis sûr qu'il pourrait cueillir les noix de coco sur les arbres. » A mesure qu'ils approchaient, ils se pressaient les uns contre les autres, pour se donner du courage; mais quand ils virent l'expression amicale du géant, leur terreur cessa, la curiosité prit la place de tout autre sentiment, et en peu de momens, toute la petite troupe se mit à courir et à grimper sur les différentes parties du corps de celui qui leur avait causé tant d'effroi, quelques momens auparavant. »

« Pendant ce temps, le père et la mère consultaient à l'écart, et se demandaient où ils pourraient loger ce nouvel hôte. « Il lui faudrait une chambre plus grande que toute notre maison, » disait la femme, « et quant à sa nourriture, je ne sais comment vous comptez y pourvoir; il nous mangera tous vifs, nous et notre pauvre jardin; soyez sûr qu'une plantation entière de choux ne fera pour lui qu'un repas. » Jobson n'avait pas pensé à cette difficulté, et il commença à douter s'il n'avait point agi à la légère. « Il faut lui parler, » dit-il, « et nous tirer de peine. » En conséquence ils se rapprochèrent, et lui demandèrent en tremblant s'il était accoutumé à faire très-bonne chère. » « Je ne bois que de l'eau, » répondit-il. — « Quoi, pas même un petit verre de liqueur après le repas! » s'écria Jobson étonné. » — « Quelle sobriété ! » — « Dieu sait tout ce qu'il dévorera, pour s'en dédommager! » reprit la femme, avec un soupir étouffé. — « Je ne mange jamais, ma bonne femme, » lui dit-il avec douceur; « ainsi n'ayez aucune inquiétude. Vous n'aurez pas non plus à pourvoir à mon

logement, car j'habite en plein air et je repose sur le gazon, toutes les fois que je n'ai rien de mieux à faire.»

« Vous pouvez comprendre quelle fut la joie de l'heureux couple à cette nouvelle. Ils ne songèrent plus qu'à le maintenir dans ses bonnes dispositions à leur égard.» « N'exigeons pas trop de lui,» disait la femme, « et cherchons à lui être aussi agréables que possible.» En conséquence, ils l'assurèrent qu'ils seraient désolés de lui rien demander qui pût le contrarier ou le fatiguer, et ils le prièrent de ne travailler que lorsqu'il en aurait envie. « Cela dépend de vous, mes bons amis,» leur dit-il; « je suis prêt à faire tout l'ouvrage que vous me proposerez. Quant à de la fatigue, vous pouvez être tranquilles, je ne sais pas ce que vous entendez par là.» — « En vérité!» s'écrièrent à la fois Jobson et sa femme de plus en plus émerveillés. « Quoi, le sommeil de la nuit vous suffit? Vous n'avez pas besoin de vous reposer dans la journée?» — « Je ne dors jamais,» répondit le géant; « et je pourrais travailler toutes les vingt-quatre heures, sans en éprouver aucun inconvénient.»

« Jobson confondu, ne pouvait revenir de son bonheur. Après avoir consulté avec sa femme, ils décidèrent de commencer par lui faire moudre du blé, car c'était un travail qui surpassait leurs forces; et Jobson lui montra comment il s'y prenait pour l'écraser entre deux pierres. Ce n'était qu'un jeu d'enfant pour le géant; et ils pensèrent que, s'ils pouvaient se procurer deux grandes pierres plates, comme celles qu'ils avaient vues jadis dans les moulins, l'ouvrage avancerait bien davantage. Mais les carrières étaient trop éloignées. Comment apporter les

pierres jusque chez eux? « Partons, » dit le géant, « ce fardeau ne sera rien pour moi. » — Jobson n'eut que le temps de prendre ses outils, qu'il plaça dans une grande caisse, sur les épaules du géant; après quoi s'étant assis lui-même sur cette grande boîte, il partirent pour la carrière, où les pierres furent bientôt coupées, et aussi facilement voiturées à la maison. Lorsqu'elles furent convenablement arrangées, le géant se mit à l'ouvrage, comme s'il n'eût fait autre chose toute sa vie. Le soir, l'heureux couple le supplia de prendre quelque repos, mais il ne purent lui persuader de quitter l'ouvrage, et avant de s'endormir eux-mêmes, ils rendirent grâce à Dieu, du trésor qu'il leur avait envoyé. »

« Et dites-nous je vous prie, le nom de ce singulier personnage, » dit Tom en interrompant le colporteur.

« *Aquafluentes*, répondit-il.

« Oh quel nom extraordinaire! » s'écria la petite Betsy. « Je n'en ai jamais entendu un pareil. »

« Les géans ne portent pas les mêmes noms que les hommes, » reprit le conteur. « Cependant, je vous assure que celui-ci était très-bien nommé. Mais revenons à notre histoire. Les enfans de Jobson furent réveillés dans la nuit, par le craquement des pierres qui broyaient le blé; et tout effrayés de ce bruit inaccoutumé, ils appelèrent leur mère, qui leur apprit quelle en était la cause. Puis lorsqu'elle contempla son mari, dormant paisiblement, et qu'elle pensa au changement qui s'était opéré dans leur sort, elle adressa au ciel les plus vives actions de grâce, avant que de se rendormir. A leur réveil, tout le grain était moulu et ils trouvèrent Aquafluentes devant la porte, qui venait de-

mander de l'ouvrage. Pendant que Jobson cherchait à quoi il pourrait l'occuper, le géant se mit à laver la maison; puis il conduisit les enfans au bord de la rivière, il joua avec eux, et leur apprit à nager. Il furent enchantés de lui, et lorsqu'ils retournèrent à la maison pour déjeuner, avec des joues bien fraîches et bien propres, ils ne pouvaient parler que de leur nouvel ami.»

« Cependant Jobson lui avait préparé de la besogne. Il désirait depuis long-temps transporter chez lui quelques troncs d'arbres, qu'il avait abattus dans la forêt, pour faire un plancher à sa maison, qui était sale et humide; mais jusqu'à présent il n'avait pû y réussir. Maintenant cela devenait la chose du monde la plus facile; le géant chargea les arbres sur ses épaules, et les apporta sans difficulté. Jobson lui montra à se servir de la scie, et après quelques essais, il se trouva bientôt plus habile que son maître. La facilité avec laquelle il faisait cet ouvrage, fit naître à Jobson l'heureuse idée d'assembler huit ou dix scies, persuadé que le géant aurait la force de les faire mouvoir ensemble, et de faire dix fois plus d'ouvrage. La difficulté était de réunir un aussi grand nombre de scies; il s'adressa à ses voisins, et convint qu'il leur fournirait un certain nombre de planches, pour le loyer de leurs scies. La réputation du géant avait fait du bruit dans la colonie, et chacun s'empressa de prêter ses outils, afin de partager le bénéfice de son travail. Un des colons, ancien charpentier, offrit d'assembler les scies, et lorsque tout fut prêt, le géant se mit à l'ouvrage et les arbres furent convertis en belles et bonnes planches, avant la fin du jour. Après que Jobson eut donné à ses voisins

celles qui leur revenaient, il lui en resta assez, non-seulement pour le plancher de sa chaumière, mais encore pour faire une porte, une table et quelques autres meubles. Le charpentier offrit de l'aider, à condition qu'Aquafluentes moudrait son blé, et le marché étant avantageux aux deux parties, fut bientôt conclu. »

« Quand les autres habitans virent combien la maison de Jobson devenait commode, ils abattirent aussi des arbres dans la forêt ; puis ils offrirent à Jobson de le payer, pour qu'il permît au géant de les transporter au village et de les scier pour leur usage ; car il n'était pas naturel qu'il cédât, sans rétribution, le travail d'un aussi excellent ouvrier. »

« Chacun lui apportait ce dont il pouvait disposer ; l'un, une charge de poissons ; un autre, la moitié d'un agneau ; un troisième, quelques canards sauvages ; jusqu'à ce que le ménage de Jobson fut si bien approvisionné, qu'il n'aurait su où placer davantage. Un homme arriva, muni d'une bourse qu'il avait sauvée du naufrage, et offrit de payer en espèces le travail du géant. « Mon camarade, » répondit Jobson, « à quoi me servirait votre argent ? Une guinée me serait beaucoup moins profitable que le moindre des objets que mes bons voisins m'ont apportés. Cependant comme j'ai plus de provisions qu'il ne m'en faut, je recevrai votre argent ; il pourra peut-être trouver son emploi une fois ou une autre. » Enfin une pauvre veuve se présenta la dernière ; elle avait perdu son mari depuis peu, et désirait aussi arranger sa chaumière, pour préserver ses enfans du froid et de l'humidité ; mais elle n'avait à

offrir qu'un petit panier de pommes de terre, faible produit de son jardin. — « Non, je ne prendrai pas vos pommes de terre; » s'écria Jobson, « vous n'avez qu'à les emporter. » — « Hélas! » réprit la veuve, « c'est tout ce que je possède; vous connaissez ma triste position. Jackson m'avait promis de me couper deux arbres, si je pouvais obtenir que le géant les apportât et les sciât pour moi; et le charpentier m'avait offert de travailler à mon plancher à son premier moment de loisir. » — « Et pourquoi voulez-vous que je sois le seul, » murmura Jobson d'un ton brusque, « qui ne tende pas la main à une pauvre veuve comme vous? Allez ma bonne voisine, dites seulement à Jackson d'abattre les arbres, et aussitôt que ce sera fait, Aquafluentes se mettra à l'ouvrage. » La pauvre femme le remercia, les larmes aux yeux, et s'en retourna toute joyeuse, trouvant sa charge plus légère, tant elle était contente de garder ses pommes de terre pour le dîner de ses enfans. »

« Deux hommes rôdaient encore autour de la chaumière; ils auraient bien voulu obtenir le secours du géant; mais ils avaient toujours été si paresseux qu'ils n'avaient su se procurer que le strict nécessaire, et n'avaient rien à offrir à Jobson. — « Puisqu'il en est ainsi vous pouvez décamper, » leur dit-il; « le géant ne travaille pas pour encourager l'oisiveté. » — « Ce n'est pas notre faute, » dit l'un d'eux; « nous n'avons rien, il est clair que nous ne pouvons rien donner. » — « Vous avez tous les deux une excellente paire de bras, et si vous en aviez fait un bon usage, vous ne viendriez pas ici les mains vides. » — La femme de Job-

son, sachant que ces hommes avaient tous deux une famille, ne put se défendre d'un sentiment de pitié. — «Vous êtes encore à temps de tirer parti de vos bras,» dit-elle, « et si vous voulez les employer pour nous, j'ose espérer que mon bon mari consentira à vous céder, pour un jour, le travail du géant.» — « Mais, » dit Jobson, « tant que ce puissant ouvrier est à notre service qu'avons-nous besoin de l'aide de personne? » — « Mon bon ami, » dit-elle, « il y a bien des choses qu'il ne peut pas faire. Puis n'avez-vous pas dit qu'il expédie si vîte l'ouvrage, que vous ne pouvez suffire à lui en préparer? Pourquoi ne prendriez-vous pas un peu de repos en remettant ce soin à d'autres? » — «Ce n'est pas si mal raisonner, » dit-il; « et puisque nos affaires sont en si bon chemin, je puis en effet me donner un peu de bon temps; mais je ne sais trop si je peux me fier à ces deux mauvais ouvriers. » — «Vous les surveillerez, » dit-elle. «De plus j'ai besoin de quelques grands paniers pour serrer nos provisions, ils pourront commencer par les faire. » Ainsi il fut conclu que le géant moudrait le blé de ces deux hommes, à condition qu'ils travailleraient sous les ordres de Jobson. »

« Il serait trop long de détailler ici tous les avantages que la colonie retira du travail du géant. Mais quoiqu'il fût profitable à tous, Jobson, étant son maître, en tirait un beaucoup plus grand parti que les autres; et l'exemple de sa bonne fortune engagea ses voisins à visiter les parties de l'île encore inconnues, dans l'espoir d'y rencontrer quelqu'un de ces êtres précieux. On prit beaucoup d'informations auprès d'Aquafluentes, et on apprit

qu'il avait un frère, qui était assez difficile à trouver, parce qu'il n'habitait pas la plaine et qu'il était presque toujours sur les plus hautes montagnes. — « Et ce frère est-il aussi bon travailleur que vous ? » — « Oui, » répondit le génie, « du moins quand il est de bonne humeur ; mais son caractère est fort inégal, et il entre quelquefois dans de tels accès de colère que, malgré mon calme ordinaire, je ne peux quelquefois me défendre, à la vue de ses excès, d'une agitation qui va jusqu'à la fureur. »

« Les recherches des colons furent long-temps inutiles ; enfin Jackson grimpant un jour sur un rocher, à la poursuite d'une chèvre sauvage, aperçut une énorme figure assise au sommet. Il pouvait à peine distinguer sa forme, tant ses yeux étaient éblouis ; il fut surtout frappé de deux énormes aîles, qui paraissaient aussi grandes que les voiles d'un vaisseau, et plus transparentes que les ailes d'un cousin. Jackson, à cette vue, reconnut le frère d'Aquafluentes, et tout effrayé de l'irritabilité de son caractère, il hésitait à s'en approcher. Cependant, stimulé par l'appât du gain, il fit quelques pas et se sentit enhardi par l'expression gracieuse de sa physionomie. Il l'aborda enfin et lui demanda, en hésitant, quel était son nom, et s'il consentirait à s'engager à son service. « Mon nom est *Ventose*, » répondit la grande figure ; « et je suis prêt à travailler pour vous, à condition que vous me laissiez faire à ma tête. Je ne suis pas d'un naturel bas et rampant comme mon frère, qui pourrait se traîner toute sa vie sur la même route. Quant à moi, je ne puis m'empêcher d'éclater de rire à la vue de la lenteur de ses mouvemens, et je m'amuse souvent à le faire sortir de son

caractère, pour avoir le plaisir de le voir marcher un peu vîte. Mais cependant comme je suis, au fond, d'un bon naturel, je lui prête quelquefois mon assistance, quand il veut transporter de pesans fardeaux; je m'assieds alors sur ses épaules, puis étendant mes bras, je le fais courir avec une telle rapidité que je l'enlève presque de terre.»

«Jackson fut fort étonné d'entendre accuser Aquafluentes de paresse et de lenteur; il raconta à Ventose quelle prodigieuse quantité d'ouvrage il avait fait pour la colonie. «Il n'en est pas moins une espèce de tortue, si vous le comparez à moi,» s'écria Ventose d'une voix retentissante; et pour montrer sa rapidité, il étendit ses ailes, et fut bientôt hors de vue. Jackson craignit de l'avoir perdu pour toujours; mais au bout d'un instant il le vit revenir aussi vîte qu'il était parti. Le géant consentit alors à l'accompagner chez lui, à condition qu'il fixerait sa demeure dans un lieu élevé.—«Ma maison est située sur le penchant d'une colline,» dit Jackson, «et je placerai la vôtre au sommet.»—«C'est mon affaire,» dit le génie, «et si vous pouvez me procurer de grandes pierres plates, je moudrai autant de blé en une heure que mon frère en deux; comme lui, je travaillerai sans nourriture et sans gages; mais mon naturel est indépendant, je vous en préviens, je ne peux souffrir la contrainte, et je ne travaille que lorsque j'en ai envie.»—«Il n'est pas si bon qu'Aquafluentes,» pensa Jackson, «mais il est plus puissant. Tâchons d'en tirer le meilleur parti possible.»

«Ils partirent, et arrivés près du village, la forme fantastique du géant et surtout ses aîles transparentes excitèrent l'admiration des habitans. Jackson se mit en de-

voir de bâtir sur la colline, une maison où il pût moudre du grain. Pendant ce temps, Ventose descendit dans la vallée pour visiter son frère. Il le trouva occupé à charrier des planches qu'il venait de scier; ils s'embrassèrent amicalement, et Ventose se trouvant de bonne humeur, offrit de lui donner un coup de main, «car,» ajouta-t-il, «vous n'arriverez jamais avec une allure si lente.» — «Qu'appelez-vous lent?» s'écria un enfant assis sur le dos d'Aquafluentes. «Aucun homme ne pourrait le suivre.» — «Peut-être,» répondit Ventose; «mais nous ne sommes pas des pygmées comme vous.» Et se plaçant à côté de l'enfant il étendit ses aîles; ils cheminèrent alors avec une rapidité qui commença par effrayer le petit homme, puis qui finit par l'amuser, lorsqu'il vit qu'il ne lui en arrivait aucun mal; et il fut enchanté de voler dans les airs, presqu'aussi vîte que les oiseaux. Arrivés au lieu de leur destination, et lorsque le bois fut déchargé, Aquafluentes pria son frère de retourner avec lui, pour en chercher d'autre. «Ne comptez pas sur moi,» répondit Ventose, «je vais droit mon chemin. Si vous voulez m'accompagner dans ma route, vous serez le bien-venu; sinon, vous pouvez vous en retourner comme il vous plaira.» Aquafluentes ne trouva point cela bon, et commença à disputer avec son frère; mais il ne put rien gagner sur lui et sa patience fut poussée à bout. Ventose, de son côté, entra dans une fureur épouvantable; il combattit contre son frère, en poussant des cris plus affreux que ceux des bêtes sauvages. Aquafluentes ne se possédait plus; il écumait de rage. Le pauvre petit garçon, qui s'était retiré à l'écart, tremblait de tous ses membres et reconnaissait à peine

son vieux ami, tant la colère l'avait changé ; il craignait à chaque instant d'être englouti dans son énorme bouche. Enfin Ventose s'arracha de ses mains et s'envola en poussant des gémissemens, qu'on entendit long-temps dans le lointain. Aquafluentes murmura quelques plaintes contre son frère ; puis il se calma peu à peu, et reprenant l'enfant sur son dos, ils retournèrent tranquillement au logis. Jackson s'informa avec anxiété de ce qu'était devenu Ventose, et lorsque l'enfant lui raconta ce qui s'était passé, il craignit de ne plus le voir, et il en aurait été d'autant désappointé qu'il avait tout préparé pour le mettre à l'ouvrage. Cependant le génie capricieux revint pendant la nuit ; et quelle fut la surprise de Jackson, lorsqu'il fut le chercher le matin pour lui expliquer le genre de service qu'il attendait de lui, de trouver le grain déjà moulu ! »

« Malgré sa grande capacité de travail, Ventose ne fut pas aussi utile que son frère à la colonie. Il portait, il est vrai, tous les fardeaux avec une étonnante rapidité ; mais il les conduisait là où cela lui plaisait, et il fallait s'informer de la direction qu'il comptait prendre, avant de lui rien confier ; même il lui arrivait souvent de changer d'idée, et de mener au nord ce qu'on avait destiné pour le midi. Cet inconvénient n'avait pas lieu pour la mouture du grain ; mais lorsqu'il n'était pas en train de travailler, il disparaissait subitement, et on le cherchait vainement pendant plusieurs jours. Cependant, grâce à ces deux êtres merveilleux, l'état de la colonie s'était tellement amélioré que les maisons n'étaient pas reconnaissables, et les colons n'étant plus obligés de s'astreindre aux travaux les plus pénibles, pouvaient s'occuper de beaucoup

d'objets auxquels ils n'avaient pas pensé dans les premiers temps; il n'est donc pas étonnant que le désir de découvrir de nouveaux génies se présentât à leur esprit. Ils adressèrent de nouveau à Aquafluentes de nombreuses questions, et il leur répondit avec un soupir: — « Il existe encore dans cette île un être de notre espèce, et pour mon malheur, il est mon fils. Il m'a quitté depuis plusieurs années, et je ne l'ai plus revu. Sa mère était de la tribu des Salamandres; il a toujours eu plus de penchant pour cette famille que pour la mienne, et dans un jour brûlant d'été, pendant qu'il se chauffait aux rayons du soleil, il s'éleva soudain dans l'air et disparut à mes regards. » — « Il faut y renoncer, » s'écrièrent les colons; « il a probablement quitté l'île. » — Cependant Perkins, l'un d'entr'eux, ne perdit pas courage; il prit de nouvelles informations auprès d'Aquafluentes, sur son mauvais sujet de fils, et il apprit qu'on croyait l'avoir vu se baigner dans une source chaude, qui se trouvait dans une vallée reculée de l'île. — « Le fait est, » dit le père, « qu'il a de tels rapports avec sa mère, qu'il ne peut exister que dans les climats les plus brûlans. » — Perkins lui demanda si on pourrait en obtenir beaucoup de travail. — « Je ne peux en parler que par ouï-dire, » répondit le géant; « mais j'ai lieu de croire qu'il doit faire, lui seul, plus d'ouvrage que Ventose et moi réunis. La plus grande difficulté est de le saisir, et de l'enfermer, car on ne peut le faire travailler que lorsqu'il est en prison. Je dois aussi vous prévenir qu'il n'est pas si économique à entretenir que nous, car il a toujours été un grand mangeur. » — « Oh, » s'écria Perkins, « s'il en est ainsi, il perd un de ses plus grands mérites,

car s'il est de votre taille, comment pourrai-je satisfaire son appétit? Je craindrais que sa nourriture n'emportât tout le produit de son travail.»

«Non, non,» reprit le géant; «sa nourriture n'est pas coûteuse; il se contente de charbon ou de bois, et plus on lui en donne, plus il travaille, pourvu, comme je vous l'ai dit, qu'il soit emprisonné.»—«Mais où trouver une prison assez vaste pour enfermer un géant?»—«Quant à cela,» répondit Aquafluentes, «sa taille varie, suivant les circonstances; tantôt il atteint aux nuages, tantôt il peut être renfermé dans le plus petit espace. On a même remarqué que, plus il est gêné, mieux il travaille.»—«Mais il doit être furieux d'être ainsi garotté,» dit Perkins.»—«Il est vrai, et il ne travaille que pour chercher à s'échapper, car il est aussi passionné de la liberté que peut l'être Ventose lui-même.»—«Eh bien,» dit Perkins, «si vous voulez m'aider, je ne désespère pas de m'en rendre maître.»

«Ils partirent ensemble le lendemain, Perkins ayant payé à Jobson la journée du géant. Tout en cheminant, il le questionnait sur la manière dont ils s'y prendraient pour emprisonner le fugitif, s'ils étaient assez heureux pour le rencontrer.»—«J'y ai pourvu,» dit le géant; «et il lui montra alors une bouteille, à la vue de laquelle Perkins se prit à rire, tout en lui reprochant d'abuser de sa crédulité. Ils arrivèrent enfin dans la vallée, et ils aperçurent au-dessus de la source, une grande masse de vapeur.»—«Le voici,» s'écria Aquafluentes; «c'est lui-même.»—«Perkins regarda avec attention, mais il ne vit qu'une espèce de nuage, qui prit peu à peu la forme

d'un énorme géant, et disparut enfin dans les cieux. » — « Il est parti, » s'écria-t-il douloureusement, « et nous l'avons perdu pour toujours. » — « Non, non, » répondit Aquafluentes ; » nous savons à présent où le prendre, et nous serons plus heureux une autre fois. » — Ils revinrent en effet, mais ils ne virent rien que la source. — « Tant mieux, » dit le géant. « Préparons-nous à le saisir, à l'instant où il sortira de l'eau. » — Il tint alors sa bouteille renversée au-dessus de l'eau, et il recommanda à Perkins, à qui il avait remis le bouchon, de la fermer hermétiquement, dès qu'il la verrait remplie. Perkins eut beaucoup de peine à garder son sérieux, à l'idée de renfermer un géant dans une bouteille. Cependant il s'agissait pour lui d'un intérêt si grand qu'il demeura attentif à tout ce qui allait se passer. La vapeur commença à s'élever doucement, et la bouteille fut bientôt remplie et solidement bouchée. Mais Perkins ne pouvait se persuader qu'il possédât enfin ce précieux trésor, à la recherche duquel il était depuis si long-temps. — « Il supporte sa captivité de bien bonne grâce, » dit-il d'un air de doute, « car il paraît aussi doux qu'un agneau. » — « Ne vous y fiez pas, » dit Aquafluentes ; « il est calme maintenant, parce qu'il a froid ; mais lorsqu'il sera réchauffé, vous verrez tout autre chose. » — De retour à la maison, Perkins, d'après le conseil du géant, plaça la bouteille auprès du feu. — « La chaleur est son élément, » avait-il dit, « et sans cela vous ne ferez jamais rien de lui. » Alors pour donner toute satisfaction à son nouvel hôte, il plongea la bouteille dans un pot d'eau bouillante. Mais quelle fut sa consternation, lorsqu'au bout

d'un instant, le bouchon fut lancé à une grande distance, et le géant sortant de la bouteille et grandissant peu à peu, prit son vol et s'échappa par le haut de la cheminée! Perkins, entièrement découragé, fut raconter son désastre à Aquafluentes. — « Je reconnais bien là le drôle, » dit-il, « mais nous le rattraperons bien; comptez sur ma parole. » — « A quoi bon le reprendre, si nous ne pouvons le garder? » reprit tristement Perkins. » — « Je vous conseille, » lui dit le géant, « de chercher parmi les objets échappés au naufrage, s'il n'y aurait point quelque vase de métal assez fort pour le retenir lorsqu'il est en pleine activité. » — Perkins trouva chez un des colons, un vase en cuivre de forme cylindrique, qu'il paya avec une vieille paire de souliers. — « Je défie le drôle de faire éclater ceci, » dit-il au géant. » — « Il en a bien brisé d'autres, » répondit Aquafluentes, « lorsqu'il est animé par une violente passion. » — Mais en examinant le vase, il le jugea tout-à-fait propre à remplir leur dessein. Il s'y trouvait une petite ouverture, recouverte par une plaque facile à faire mouvoir. — « Il soulèvera cette porte dans ses momens de colère; l'ouverture est trop petite pour qu'il puisse s'échapper par là; elle donnera seulement l'essor à sa mauvaise humeur et le rendra plus traitable. » — Dès le lendemain, ils retournèrent à la source, ils réussirent à s'emparer de *Vaporoso*, (tel était le nom du troisième géant), et ils le rapportèrent en triomphe. »

« Quand il sentit qu'il ne pouvait s'échapper, il consentit à traiter avec son maître, et il promit d'exécuter tous les ouvrages qui lui seraient proposés. — « Mais, »

dit-il avec fierté, « ce serait au-dessous de moi, de moudre du blé, ou de scier des planches. Employez-moi à quelque manufacture d'étoffe, ou à extraire du charbon de la mine la plus profonde, ou à élever de l'eau, si cela vous convient » — « Quant au charbon, » dit Perkins, « nous n'en n'avons pas besoin, grace à l'étendue et à la beauté de nos forêts; mais s'il était possible de travailler le coton, qui croit ici en abondance, il en résulterait pour nous un grand bien, car nous sommes à bout de nos chemises, et nos femmes et nos enfans sont déjà demi-nus; ainsi je vais consulter les colons, et voir avec eux s'il serait possible d'établir une manufacture de coton. » — Cette proposition trouva une grande faveur, chacun se mit de bon cœur à l'ouvrage et on en vint bientôt à bout. Un manufacturier de Manchester aurait ri, à la vue de ce chef-d'œuvre; mais malgré son imperfection, cette fabrique fut un bienfait inestimable pour la colonie, dont la population avait augmenté en proportion de ses richesses. »

« Des richesses ! » s'écria Tom; « et vous nous avez dit qu'on n'y connaissait, ni l'or, ni l'argent. »

« Il est vrai, » répondit le colporteur; « mais les richesses dont je parle, étaient le blé, le bétail, les végétaux de toute espèce, les maisons, les bateaux de pêcheurs, et d'autres objets sans nombre, que les colons s'étaient peu à peu procurés. Au bout de quelques années, personne n'aurait reconnu la colonie, grace aux trois géans qui lui avaient prêté leur secours. Personne ne demeurait oisif; chacun avait assez à faire pour préparer de l'ouvrage pour les génies, et pour le perfectionner lorsqu'il était

sorti de leurs mains. Ainsi les colons bâtissaient des maisons, construisaient des bateaux et des chars avec le bois qu'Aquafluentes leur fournissait; d'autres semaient et cultivaient le blé que Ventose réduisait en farine. »

« Et les femmes, » dit la petite Betsy, « elles durent avoir bien de l'ouvrage, après qu'on eut établi la manufacture de coton, pour faire des robes et des cotillons à toutes les petites filles. »

« C'est très-vrai, ma chère, » dit le vieux marchand; « et les petites filles les aidaient, car on avait établi une école pour leur apprendre à coudre, à lire et à écrire; la pauvre veuve en était la maîtresse. On avait aussi bâti une église, qui n'était, ni très-grande, ni très-belle, mais où on priait Dieu avec ferveur, et où on ne manquait pas de le remercier de la miraculeuse assistance qu'il avait donnée à ce petit troupeau. On établit plus tard de nouvelles manufactures pour travailler la laine; puis on sema du lin et on fit de la toile; on entreprit ensuite la construction d'un vaisseau, dont les trois géans se disputèrent le commandement. » — « Il ne pourra se mouvoir sans mon assistance, » dit Aquafluentes. — « Il marchera comme une tortue, » dit Ventose, « si je ne lui prête le secours de mes aîles. » — « Oui, » dit Vaporoso; « mais vous le conduirez à votre fantaisie, tandis que sous ma direction, il sera maître de choisir sa route; sans compter qu'il aura une rapidité encore plus grande et plus égale que la vôtre. » — « Aquafluentes fut obligé de convenir qu'il ne pouvait accompagner le vaisseau que jusqu'à l'embouchure d'une rivière, et qu'il n'avait aucune influence en pleine mer. Les deux autres divi-

sèrent entr'eux le commandement. Ventose devait être capitaine, lorsqu'il se sentirait d'humeur à suivre la direction du bâtiment; mais s'il devenait réfractaire, le commandement serait remis à Vaporoso.»

«Les colons auraient pu maintenant retourner en Angleterre, ou reprendre leur première destination; mais depuis vingt ans qu'ils étaient dans cette île, ils s'y étaient tellement attachés qu'ils ne l'auraient quittée qu'à regret. Cependant les jeunes gens étaient curieux de visiter cette patrie dont ils avaient tant entendu parler à leurs parens; ils prirent avec eux une cargaison des produits du pays, espérant les vendre avec avantage et acheter en retour différens objets utiles à la colonie. Nous voyons donc ainsi les manufactures et le commerce établis dans cette nouvelle contrée, et lui promettant une prospérité toujours croissante. Ici finit mon histoire,» dit le colporteur fatigué de sa longue narration.

«C'est un très-joli conte,» s'écria Tom. — «Oui,» dit le père; «mais j'aimerais savoir à quoi il est bon, car puisque la Providence n'a pas voulu nous donner des secours surnaturels, je ne vois pas d'autre résultat de votre conte que de nous les faire regretter, et de nous rendre mécontens de notre position.»

«Êtes-vous bien sûr que ces secours sont tout-à-fait hors de votre portée?» dit avec un sourire malin, le vieux marchand. «Je serais bien tenté de vous donner l'explication de mon histoire, mais la petite Betsy dirait que la morale est toujours ennuyeuse à la fin. Je pense donc que les enfans feraient mieux de s'aller coucher avant que nous en disions davantage.» Les deux plus jeunes

profitèrent de la permission, mais les autres attendirent l'explication avec impatience.

« La nature, » reprit le colporteur, « a donné à l'homme ces gigantesques pouvoirs pour venir à son aide. » Les enfans regardèrent autour d'eux avec une espèce de crainte, croyant presque voir apparaître un des trois géans. « Dites-moi, » continua le conteur en s'adressant à Hopkins, « qui est-ce qui fait tourner les moulins que nous voyons là bas? » — « Personne, » répondit-il; « ils sont mis en mouvement par le courant de la rivière. » — « Et la rivière ne travaille-t-elle pas sans gages, sans nourriture et sans logement? » — « C'est cela, » dit Hopkins en se grattant la tête. « Mais comment se fait-il que cette idée ne m'ait jamais frappé? Ainsi Aquafluentes n'est autre chose qu'une eau courante? » — « C'est pour cela, » dit Jenny, « qu'il nettoyait la maison, qu'il lavait les enfans et leur apprenait à nager. Mais je ne comprends pas comment l'eau peut charrier du bois. » — « Avec le secours d'un bateau; » s'écria Tom. « Ne vous rappelez-vous pas que le géant plaçait une caisse sur son dos? C'est une allégorie. » — « C'est vrai, » dit Jenny, « et le grand bâton pour faire avancer le géant n'était autre chose qu'une rame. » — « Allons, il faut en convenir, » dit Hopkins, « il y a du moins autant de vérité que de fiction dans votre conte. »

« Quant à Ventose, » reprit le colporteur....... — « Oh arrêtez, » s'écria Tom en l'interrompant, « laissez-nous deviner quel est son véritable nom; » et après avoir réfléchi un instant; « c'est le vent, » s'écria-t-il, « car dans sa dispute avec son frère, il le fait écumer de rage; il me

semble voir d'ici les vagues en furie. Puis il fait tourner les moulins à vent. » — « En effet, » reprit le père, « le vent est encore un des pouvoirs gigantesques de la nature, auquel nous ne croyons pas devoir tant d'obligations. Eh bien, mon bon ami, je vous remercie de votre histoire; elle nous apprend que nous avons reçu de Dieu de grandes bénédictions, auxquelles nous n'avions jamais songé, et j'espère que nous saurons lui en témoigner notre reconnaissance. Mais quel est ce troisième pouvoir plus puissant que les autres? » — « C'est la vapeur qui fait marcher toutes nos manufactures. Comme elle provient de l'eau bouillante, je l'ai fait naître de l'eau et du feu. Il est à remarquer, » ajouta le colporteur, « que ces pouvoirs, tout en travaillant puissamment pour l'homme, n'ôtent cependant pas l'ouvrage de ses mains. Au contraire, plus les machines et les manufactures sont en activité, plus les hommes ont à faire. Ainsi la manufacture de coton établie dans votre village donne de quoi vivre à un grand nombre d'ouvriers. De même, si Ventose ne voulait plus moudre de blé, soyez certain qu'on n'en cultiverait pas en si grande abondance; car si les hommes étaient obligés de le briser avec des pierres, il leur resterait moins de temps pour la culture. » — « Et il n'y aurait pas eu des maisons si bien meublées et si commodes, » dit Tom tout fier d'avoir compris le sens de cette belle histoire, « si Aquafluentes n'avait pas été un si grand scieur de bois. »

« Moi, » dit dame Hopkins, qui n'avait écouté que la moitié du récit, parce qu'elle était occupée à préparer le repas, « si ces géans, au lieu de soulager les hommes, ne

leur donnent au contraire que plus de besogne, je ne comprends pas trop leur utilité. » — « Ma bonne femme, » répondit Hopkins, « l'oisiveté n'est pas un bien ; tout ce que nous devons désirer, c'est de pouvoir nous procurer par notre travail une existence honnête ; et je vois clairement que, sans l'aide de ces pouvoirs, dont nous n'avions pas même jusqu'à présent soupçonné l'existence, nous n'aurions, ni lits, ni chaises, ni table, et ce qui serait pire encore, nous risquerions de souffrir de la faim ; tandis que le produit de notre travail réuni au leur, ajoute à notre aisance. Et comme ils en font cent fois plus que nous, nous avons aussi cent fois plus de nourriture, d'habits, et de tout ce qui embellit la vie, que s'ils ne travaillaient pas pour nous. Mais, » dit-il en levant la tête, « je sens l'odeur du souper, et je vois que ma bonne femme ne nous a pas oubliés. » — « Oui, et remarquez bien, » dit-elle, « que votre souper est tout entier l'ouvrage de mes mains, et qu'aucun de vos géans ne s'en est mêlé. »

Ici le colporteur s'arrêta, car il avait à cœur l'honneur de ses géans. — « Avec votre permission vous êtes dans l'erreur, ma bonne dame. Ces pommes de terre ne seraient pas si bien bouillies sans le secours de la vapeur ; car vous auriez eu bien de la peine à vous procurer ce pot pour les cuire, si les machines à vapeur n'avaient pas travaillé à l'exploitation des mines de fer. » — « Il me semble que Vaporoso, tout mauvais sujet qu'il était, est décidément votre favori, » dit Hopkins. » — « Non pas lorsqu'il avait pris la fuite et qu'il courait le pays comme un vagabond, » reprit le colporteur ; « mais depuis qu'on l'a contraint à travailler, il fait certainement plus d'ouvrage

que les deux autres. » — « Mère, » dit Tom avec malice, qui est-ce qui a moulu le blé pour faire notre pain ? » — « Et pour ne point faire de jaloux, » ajouta Hopkins, « rendons grace à Ventose, car il n'est pas tout-à-fait étranger à l'arrivée du sucre en Angleterre. » — « C'est assez raisonner, venez manger votre souper pendant qu'il est chaud, » dit la femme en colère de ce qu'on s'occupait plus de l'histoire du colporteur que de son repas. Tous obéirent à son appel et la convainquirent, le verre à la main, qu'elle n'aurait pu leur faire une aussi bonne chère sans le secours des trois géans.



VARIÉTÉS.

La Peur. (Souvenirs d'enfance.)

I.

Aux portes de la ville de Genève, l'Arve, torrent qui descend des glaciers de Savoie, vient unir ses eaux fangeuses aux ondes limpides du Rhône. Les deux fleuves cheminent long-temps sans confondre leurs eaux, en sorte que c'est un spectacle curieux pour ceux qui n'y sont pas accoutumés, que de voir couler parallèlement dans un même lit, une onde bourbeuse et des flots d'azur.

La langue de terre qui sépare ces deux rivières, près du point où elles se réunissent, forme un petit delta, dont

la base, large de quelques centaines de pas seulement, est occupée par le cimetière de la ville. Derrière ce lieu sont des jardins, plantés de divers légumes, et arrosés au moyen de grandes roues qui élèvent les eaux du Rhône et les distribuent dans une multitude de rigoles qui s'entrecroisent. Quelques cultivateurs habitent seuls cette étroite plaine, que termine un bois de saules, puis une grève stérile. C'est à l'extrémité de cette grève que les deux rivières se réunissent et de là s'encaissent entre des roches vermoulues qui bornent l'horizon.

Quoique voisin d'une ville populeuse, ce lieu présente un aspect mélancolique qui en écarte la foule. A la vérité, quelquefois une bande joyeuse d'écoliers parcourt les rives du fleuve, et séduite par cet attrait de liberté qu'offrent les lieux déserts, vient camper sur la grève dont j'ai parlé; mais plus souvent on n'y rencontre que quelques promeneurs isolés, et plutôt de ceux qui aiment à se soustraire aux regards et à rêver avec eux-mêmes. Il n'est pas rare que des malheureux, fatigués de vivre, y soient venus chercher la mort dans les flots.

II.

J'avais environ sept ans lorsque je parcourus ce petit pays pour la première fois, tenant par la main mon aïeul. Nous marchions sous l'ombrage de grands hêtres, dans les rameaux desquels il me montrait du bout de sa canne les petits oiseaux qui sautaient de branche en branche. — « Ils jouent, » lui disais-je. — « Non, mon enfant, ils

vont par la plaine d'alentour chercher de la nourriture pour leurs petits, ils la leur apportent, et puis repartent pour recommencer. » — « Où sont-ils les petits ? » — « Ils sont dans leurs nids que nous ne voyons pas. » — « Pourquoi ne les voyons-nous pas ? ... »

Pendant que je faisais ces questions enfantines, nous avions atteint l'extrémité de cette allée d'arbres que terminait un gros portail en maçonnerie. Par la porte qui se trouvait entr'ouverte, on apercevait au-delà quelques cyprès et des saules pleureurs; mais dans le fronton du portail était incrustée une grande inscription en lettres noires sur un marbre blanc. Cet objet, singulier pour un enfant, me frappa : — « Qu'est-ce ? » dis-je à mon grand-père. — « Lis toi-même, » me dit-il. — « Non, » repris-je, « lisez, grand-père ; » car il y avait dans l'impression que j'avais reçue, quelque chose qui me rendait craintif.

« C'est la porte du cimetière, » me dit-il, « l'endroit où l'on porte les morts. Cette inscription est un passage de la Bible : »

Heureux ceux qui meurent au Seigneur, ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent.

« Cela veut dire, mon enfant. ... » — « Mais, où est-ce qu'on les porte, » dis-je, en l'interrompant. — « On les porte dans la terre. » — « Pourquoi, grand-père ? Leur fait-on du mal ? » — « Non, mon enfant, les morts ne sentent plus rien dans ce monde-ci. »

Nous dépassâmes le portail et je ne fis plus de questions. De temps en temps, je retournais la tête vers la pierre

blanche, rattachant à cet objet toutes sortes d'idées sinistres sur les morts, sur les sépulcres et sur les hommes en manteaux noirs que j'avais souvent rencontrés dans les rues, portant des bières couvertes d'un linceuil.

Mais le soleil brillait et je tenais la main de mon aïeul; ces impressions s'affaiblirent devant d'autres, et quand nous eûmes atteint les bords du Rhône, la vue de l'eau, et surtout celle d'un homme qui pêchait, attirèrent toute mon attention..

Les eaux étant basses, cet homme, chaussé de grandes bottes en cuir, s'était avancé au milieu du courant — «Voyez, grand-père; il est dans l'eau!»—«C'est un homme qui prend du poisson; attendons un moment, tu le verras bouger, dès qu'il sentira quelque chose au bout du fil.»

Nous restâmes ainsi à le regarder; mais l'homme ne bougeait point. Peu à peu je me pressais contre mon aïeul et je serrais sa main avec plus de force, car l'immobilité du pêcheur commençait à me paraître étrange. Ses yeux fixés sur le bout du fil, ce fil qui plongeait mystérieusement sous l'eau, le silence de cette scène, agissaient sur ma frêle imagination, déjà ébranlée par la vue de l'inscription en lettres noires. A la fin, par une illusion bien ordinaire, mais nouvelle pour moi, le pêcheur me parut descendre la rivière et le bord opposé fuir avec le courant. Alors je tirai mon grand-père par la main, et nous poursuivîmes notre promenade.

Nous longeâmes la rive sous les saules qui ombragent le sentier. Ils sont vermoulus, percés de pourriture; une mousse vive rajeûnit leur base, tandis que de leur tête décrépite s'échappent de flexibles branches qui s'abaissent

sur le fleuve. Nous avions à notre droite le Rhône, à gauche les jardins dont j'ai parlé. La roue qui élève l'eau dans de petites auges d'où elle retombe dans une rigole, m'intéressa beaucoup; néanmoins, dans la disposition où j'étais, j'aimais mieux n'être pas seul à contempler l'immense machine tournante; d'ailleurs le pêcheur était toujours là bas, immobile. Enfin, nous le perdîmes de vue, et nous arrivâmes à la grève qui termine la langue de terre. Mon grand-père me fit remarquer dans le gravier une foule de pierres plates et rondes, et m'apprit à les faire voler sur la surface de l'eau, en sorte que j'avais complètement oublié le portail, le pêcheur et la roue.

Il y avait sur le rivage une petite anse, remplie d'une eau claire et peu profonde. Mon grand-père m'invita à m'y baigner, et m'ayant ôté mes vêtemens, il me fit entrer dans l'eau. Lui-même s'assit au bord, et appuyant son menton sur le pommeau d'or de sa vieille canne, il me regardait jouer. Je vins à porter mes regards sur sa figure vénérable, et je ne sais pourquoi, c'est sous cette image qu'il est resté depuis empreint dans mon souvenir.

Nous fîmes le tour de la pointe pour revenir le long de l'Arve. La sécurité était revenue, et le bain m'avait mis en train. Je jouais avec mon grand-père, le tirant par le pan de son habit, jusqu'à ce que lui, se retournant subitement, feignît de me poursuivre en grossissant sa voix. Quand nous atteignîmes le bois de saule, il se mit à se cacher derrière les arbres et moi à le chercher avec un plaisir mêlé d'émotion, me livrant à une joie éclatante lorsque j'avais trouvé sa cache, ou seulement lors-

qu'il était trahi par le bout de sa canne ou de son chapeau.

Un moment je perdis sa trace, et le cherchant d'arbre en arbre, je m'enfonçai dans le bois sans le retrouver. J'appelai, il ne répondit point. Alors, précipitant ma course, et me dirigeant du côté où le taillis me semblait le moins sombre, je manquai le sentier et je me trouvai sur le rivage en face d'un objet dont la vue me remplit de terreur.

C'était la vieille carcasse d'un cheval, gisant sur le sable. L'orbite profond des yeux, le trou des naseaux, la mâchoire décharnée, ouverte comme par un baillement infernal, et présentant un hideux ratelier, me firent une impression si soudaine et si forte que je m'écriai de toute ma force: « Grand-père! oh grand-père!....» Mon grand-père parut; je me jetai contre lui et l'entraînai loin de ce lieu d'effroi.

Le soir, quand on me fit coucher, j'étais fort inquiet, agité, redoutant le moment où on me laisserait seul. J'obtins qu'on laisserait entr'ouverte la porte de la chambre qui donnait sur celle où mes parens étaient à souper, et le sommeil me délivra bientôt de mes terreurs.

III.

L'année suivante, mon aïeul mourut. Sa disparition de dessus la terre ne me frappant par aucune image sensible, j'en fus moins touché que de la douleur de mon père, dont l'abattement et la tristesse me faisaient pleu-

rer. On m'habilla de noir, l'on entoura mon chapeau d'un crêpe, et quand vint le jour des funérailles, je dus suivre le cercueil avec les hommes de la famille, tous, comme moi, revêtus de longs manteaux noirs.

Au sortir de la maison, je n'osai pas demander à mon père où l'on allait, car, outre que son chagrin me rendait timide, j'étais moins familier avec lui que je ne l'avais été avec mon aïeul : c'est le cas ordinaire des enfans. J'avais oublié ce que ce dernier m'avait dit des morts, et de la terre où on les porte, en sorte que je m'acheminais plutôt curieux qu'inquiet; et lorsque j'eus entendu derrière moi mes grands parens qui s'entretenaient de choses indifférentes, tout en saluant les passans, la cérémonie cessa tout-à-fait de me paraître lugubre.

A la porte de la ville, le factionnaire présenta les armes, et les soldats du poste se mirent en ligne pour faire de même. Je ne savais pas que ce fût pour nous, mais j'y trouvai une distraction très-agréable. Néanmoins, un des soldats que je considérais de toute mon attention, à cause de sa figure martiale, se mit à sourire en me regardant ; je crus qu'il riait de mon accoutrement, en sorte que je rougis, et je continuai à rougir toutes les fois que les regards des passans s'arrêtaient sur moi.

Pendant que j'étais distrait par ces choses et par mille autres riens qui s'offraient à ma vue, je ne m'étais pas aperçu de la direction qu'avait prise le convoi. Tout à coup me retrouvant sous l'allée de hêtres, en face du gros portail, les impressions de l'année précédente se représentèrent à mon imagination, et je ne doutai plus que je ne fusse acteur dans une de ces scènes de morts et de

sépulcres, dont le mystère lugubre m'avait souvent causé tant de trouble.

Dès ce moment ma pensée se reporta sur mon grand-père que je savais être dans le cercueil; je compris qu'on le portait dans la terre, comme il m'avait dit qu'on pratiquait à l'égard des morts, et dans l'impuissance où j'étais encore de me figurer un cadavre inanimé, je me le représentais couché tout vivant dans l'étroite bière, et j'attendais avec anxiété de voir ce qu'on allait lui faire. Quoique quelque curiosité se mêlât à la crainte que j'éprouvais, j'espérais bien que tout se passerait à distance, et que l'on ne franchirait pas le portail. Mais il en fut autrement.

Je n'avais jamais vu de cimetière, et comme je m'étais représenté ce lieu funèbre sous un aspect effrayant, je fus assez rassuré lorsqu'étant entré, j'aperçus des arbres, des fleurs et les rayons d'un beau soleil qui doraient la surface d'une grande prairie. Aussitôt des images plus douces se présentèrent à mon esprit, entr'autres celle de mon grand-père, tel qu'il m'était apparu l'année précédente au bord de la petite anse. Je me le figurai habitant cette prairie, et s'y reposant au soleil, comme c'était sa coutume aux beaux jours d'août ou de juillet. Je venais d'être si agité, que par une réaction naturelle, la paix et le calme renaissaient rapidement dans mon cœur.

Toutefois diverses choses me causaient encore quelqu'inquiétude. Nous dépassions de temps en temps des pierres avec des inscriptions, et de petits enclos entourés de balustres noirs. Près de l'un d'eux j'avais remarqué de loin une femme dans une attitude de recueillement. Je m'attendais

à ce qu'elle tournerait la tête, pour nous voir passer; mais penchée sur l'enclos elle n'en détourna point ses regards, et un sanglot étouffé qui me parut venir du côté où elle était, me jeta dans une agitation extrême. En effet, la voyant immobile, je me figurai bientôt que le sanglot partait de dessous l'herbe qui était dans l'enclos, et l'image d'un mort gémissant sous le poids de la terre me glaça d'épouvante.

Pendant que j'étais ainsi ébranlé, j'aperçus en avant deux hommes qui paraissaient nous attendre. A mesure que nous approchions, leur figure hâlée, leurs traits rudes, leur air silencieux me faisaient une impression plus sinistre; mais, lorsqu'arrivé près d'eux, le cercueil s'arrêta, et que j'eus vu des pelles, des pioches et un grand trou dans la terre, mes yeux se troublèrent et je sentis mes jambes chanceler sous moi. Ces hommes affreux prirent le cercueil par les deux bouts, ils le déposèrent dans le trou, et saisissant leurs pelles ils firent rouler dessus la terre amoncelée sur les bords de la fosse. Au bruit retentissant des caillous et des os qui frappaient le bois, mon imagination mêlait des sanglots, des cris, des gémissemens, et quand le bruit devint plus sourd, je croyais entendre encore les râlemens étouffés de mon grand-père.

Quelques instans après, nous étions de retour au logis. Mon père se livra à une violente douleur et je m'y associai, persuadé qu'il pleurait sur le supplice de mon pauvre grand-père oppressé sous la terre.

IV.

Il faut que je sois né peureux. Ces impressions sont demeurées ineffaçables, et prêtes à se réveiller dans la nuit et la solitude, toutes les fois du moins que l'absence d'une pensée, d'un sentiment ou d'un but précis, leur ouvrait un libre accès dans mon âme. Mais je reprends le récit des circonstances qui, à peu d'années de là, me livrèrent à des émotions bien plus fortes encore.

C'était aux premiers jours de mon adolescence. Comme il arrive quelquefois à cet âge, l'amour, dans toute la vivacité de ses premières atteintes, s'était emparé de mon jeune cœur. Tout entier à mes chères pensées, sans cesse préoccupé de douces chimères, j'étais devenu rêveur, taciturne, inappliqué. Aussi mon père s'en chagrinait, et mon régent affirmait que je n'avais aucune aptitude pour les langues mortes.

Amour d'adolescent, ai-je dit. En effet je *brûlais* pour une personne qui aurait pu à la rigueur être ma mère; et c'est pourquoi j'avais soin de cacher à tous les regards ma secrète flamme que le mystère entretenait vive et pure, tandis que la moquerie l'eût éteinte.

La dame de mes pensées était une belle personne qui habitait la même maison que nous. Elle venait souvent chez mes parens, et grâce à mon âge, j'allais librement chez elle. A mesure que je m'éprenais davantage, je trouvais des prétextes pour m'y rendre plus souvent, pour y

rester plus long-temps ; à la fin j'y passais mes journées. Debout à ses côtés pendant qu'elle travaillait à quelque ouvrage d'aiguille, faute d'oser soupirer, je jasais, je tenais son écheveau, ou je courais après son peloton roulant par le plancher. Que si quelque soin domestique l'appelait à sortir de la chambre, je profitais des instans pour baiser avec transport les objets qu'elle avait touchés, je passais mes mains dans ses gants, et pour que le chapeau qui avait pressé ses cheveux, pressât aussi les miens, me voilà affublé d'un chapeau de femme, ayant horriblement peur d'être surpris et rougissant de ma rougeur même.

Hélas! une si belle passion devait être malheureuse. Par une plaisanterie que je prenais au sérieux, cette demoiselle m'appelait son petit mari. Ce titre était mon privilége, je ne le partageais avec aucun autre, et cela seul suffisait pour me le rendre infiniment cher. Un soir, beau et pimpant (j'avais quitté la jaquette pour l'habit long!) je montai chez la dame de mes pensées qui m'avait elle-même convié pour ce soir-là, à une réunion de famille. J'entrai glorieux dans le salon; l'assemblée était nombreuse. Par une préférence délicate, qui offensa gravement plusieurs grands parens, je n'eus de saluts et de civilités que pour ma belle voisine, à qui je consacrais toute l'amabilité et les agrémens dont je pouvais disposer, lorsqu'un grand jeune homme qu'on venait d'introduire, après m'avoir hautement déplu en détournant de moi l'attention de ma souveraine, se prit à me dire : « Ah ça, vous êtes le petit mari; moi je vais être le grand.... J'espère que nous vivrons bien ensemble. »

Tout le monde se mit à rire, surtout lorsqu'on m'eut vu retirer avec humeur ma main qu'il avait prise, et lui lancer nn regard de tigre. A ce rire, le dépit, la honte et le trouble me suffoquant, je sortis brusquement.

Je n'osai pas rentrer tout de suite chez mon père, et d'ailleurs je n'avais qu'une envie, celle de me livrer loin de tout regard à la douleur que je ressentais. Dès que je fus seul et dans la campagne, mes larmes coulèrent.

J'étais ridicule et pourtant bien à plaindre. Sans doute ma passion était sans but, sans espoir, même à mes propres yeux; mais toute innocente et précoce qu'elle fût, elle était pure, sincère, pleine de fraîcheur et de sève, et depuis quelque temps elle formait ma vie. Je savais bien qu'il me fallait quitter le collége avant de songer au mariage, aussi je n'y songeais point; mais qu'un autre épousât celle à qui j'avais avec délices consacré mon servage, c'était bien pour lors le plus fatal évènement qui pût détruire ma félicité.

En proie au regret, au dépit, et à d'autres passions jalouses et colères, je n'avais remarqué, ni l'heure avancée, ni la direction que prenaient mes pas vers des lieux qu'en d'autres temps je n'eusse point choisis pour une promenade nocturne; mais je fus ramené à moi-même, comme par un coup de foudre, lorsque l'horloge de la ville s'étant mise à sonner, je crus avoir compté douze coups.... Les portes de la ville m'étaient fermées depuis une heure.

J'espérai m'être trompé, et je courais déjà de toute ma force, lorsque la cloche lointaine d'un village se fit entendre; je comptai avec une horrible anxiété neuf, dix, onze coups, ... le douzième vint m'achever. Rien n'est inexorable comme une horloge.

V.

J'avoue qu'en cet instant j'oubliai mes amours; mais ce ne fut point pour retrouver le repos; car la pensée de l'angoisse où allait être plongée ma famille, vint me livrer au plus affreux tourment. Ils me croiraient perdu, mort, et dans ma simplicité j'allais jusqu'à craindre qu'ils ne liassent ma disparition au récit qu'on ne manquerait pas de leur faire, chez nos voisins, de ma honte, de mon désespoir et de ma brusque sortie.

Mais où croit-on que m'avaient porté mes pas ? Sous les saules, dans le sentier, à cette place d'où six années auparavant j'avais considéré le pêcheur. C'est là que je sanglottais sans savoir quel parti prendre. Néanmoins mon esprit tout entier au milieu de ma famille n'était point encore dominé par la peur, et d'ailleurs, au travers de mes larmes, je voyais briller à l'autre rive une lumière qui me tenait compagnie sans que je m'en doutasse.

Cette lumière, qui s'éteignit bientôt après, me donna le premier sentiment de ma solitude. Au moment où elle disparut, je retins machinalement mes sanglots, et je retrouvai le silence et la nuit. En regardant autour de moi dans l'ombre, j'entrevis des formes que l'éclat de la petite lumière avait d'abord éclipsées, et pendant que je me livrais à cet examen, les larmes tarissaient tout-à-fait à mes paupières.

VI.

Je ne tardai pas à oublier aussi ma famille, et bien malgré moi, car je faisais tous mes efforts pour y retenir ma pensée, qui commençait à errer avec crainte par l'ombre d'alentour. Comme je prévis que chaque instant allait ajouter aux terreurs dont j'étais menacé, je m'étendis tout doucement sous la haie qui me séparait des jardins, bien décidé à m'endormir.

L'idée était bonne, mais l'exécution difficile. A la vérité mes yeux étaient clos, mais ma tête veillait plus qu'en plein jour, et mes oreilles bien ouvertes me transmettaient, avec les moindres bruits, des images effrayantes qui écartaient toujours plus le sommeil de mes paupières. Aussi, voyant l'inutilité de mes efforts, j'inventais des expédiens pour dérober mon esprit aux visions en le fixant sur quelque chose. Je me donnai la tâche de compter jusqu'à cent, jusqu'à deux cents, jusqu'à mille, mais mes lèvres seules se chargeaient de la besogne et mon esprit les laissait faire.

VII.

J'en étais au nombre deux cent quatre-vingt-dix-neuf, lorsque j'entendis à deux pas de moi un frémissement dans

le feuillage; je précipitai mon compte avec plus de vîtesse encore, afin de dépasser le plus promptement possible certaines idées de couleuvres froides et de crapauds à yeux fixes, vers lesquelles mon esprit inclinait évidemment. Mon émotion ne fit qu'en redoubler, et ce frémissement ne tarda pas à revêtir des figures si étranges, si fâcheuses, qu'à la fin il me devint avantageux de rebrousser, même vers les couleuvres. « Après tout, » me disais-je, « les couleuvres n'ont rien de si abominable; elles sont innocentes, les couleuvres, et surtout.... (ô que cette idée me vint à propos!) si ce n'est qu'un lézard. » Ici le frémissement se fit entendre de nouveau et de plus près; je me crus happé, avalé, broyé, en sorte que m'étant levé en sursaut je franchis la haie, si épouvanté du bruit et du mouvement que je faisais, que je sentais à peine la pointe des épines qui déchiraient ma peau.

VIII.

Quand je fus de l'autre côté, j'éprouvai un grand soulagement. Je me trouvais au milieu des laitues, des choux, des rigoles, toutes choses qui, rappelant le travail de l'homme, diminuaient d'autant le sentiment de ma solitude. Je me souviens que j'essayai de prolonger le mieux que je ressentais, en me représentant les détails de la culture auxquels j'avais assisté souvent à cette place même : les hommes bêchant au soleil, les femmes cueillant les légumes, les enfans arrachant les mauvaises herbes, toute

une idylle enfin. Seulement, j'évitais de songer aux arrosemens, crainte de songer en même temps à la grande roue, qui dans ce moment gesticulait pas bien loin de moi.

Et puis j'étais sous la voûte du ciel qui seule durant la nuit n'inspire point de frayeur. J'avais autour de moi de l'espace et quelque clarté : s'il vient, pensais-je, je le verrai venir.

IX.

S'il vient? Attendiez-vous quelqu'un?— Sans aucun doute.—Et qui?—Celui qu'on attend quand on a peur.

Et vous, n'eûtes-vous jamais peur? le soir, autour de l'église, à l'écho de vos pas; la nuit, au plancher qui craque; en vous couchant, lorsqu'un genou sur le lit vous n'osiez retirer l'autre pied, crainte que de dessous, une main... Prenez la lumière, regardez bien : rien, personne. Posez la lumière, ne regardez plus : il y est de nouveau. C'est celui-là dont je parle.

X.

Je restais donc immobile au milieu de cette plaine; mais déjà l'espace que j'avais autour de moi, après m'avoir soulagé, commençait à m'influencer d'une manière fâcheuse, non pas tant en avant, où rien ne pouvait échapper à mes regards, mais derrière, de côté, et partout où ils ne plongeaient pas; car quand on le sent

venir, c'est toujours du côté où l'on ne regarde pas. Je me tournais donc souvent et subitement, comme pour le surprendre, puis je me retournais bien vite pour ne pas laisser l'autre côté sans surveillance. Ces mouvemens bizarres me faisant peur à moi-même, je croisai les bras, et je commençai à me promener en ligne droite, au grand détriment des choux et des laitues, car pour un empire je n'aurais dévié vers le bocage et les sentiers.

XI.

Encore moins aurais-je dévié vers l'autre côté de cette petite plaine, car c'était là que dans mon enfance j'avais vu, étendu sur la grève.... Aussi, bien que du coin de l'œil je donnasse une attention particulière à ce côté de l'espace, j'évitais de le regarder en face, et surtout de me rendre compte des motifs qui m'en tenaient éloigné.

Mais cet effort même tournait entre moi. En repoussant le monstre, je lui donnais de la prise; en voulant l'écarter de ma pensée, je l'y amenais, et déjà il en forçait l'entrée. C'était un affreux assemblage d'os et de dents, un œil sans regard, une bête toute de côtes et de vertèbres qui se mouvaient et craquaient, en trottant vers moi. Et j'en étais à lutter de très-près, lorsque, par l'effet du chemin que j'avais fait, les immenses bras de la grande roue m'apparurent tout à coup, à quelques pas, tournoyant mystérieusement dans l'ombre. J'eus le temps de pressentir quel affreux rapprochement allait s'opérer; aussi

recueillant tout ce qui me restait de sang froid, je rebroussai doucement, et me mis à siffler d'un air dégagé. Quand un homme qui a peur en est à siffler, l'on peut compter qu'il est extraordinairement bas.

XII.

Je n'eus pas plutôt rebroussé que le rapprochement se fit de la roue et du monstre aux vertèbres. Je l'entendis galoper, je sentis son haleine et le crus sur mon dos. Je voulus tenir ferme et ralentir ma marche comme pour lui imposer; mais cet effort étant au-dessus de mes forces, je hâtai le pas, je courus, je volai jusqu'au pied d'un mur qui me barrait le chemin. Là je me retournai haletant.

XIII.

Un mur, c'est quelque chose en pareil cas; d'abord c'est un mur, chose blanche, compacte, sans mystère; chose qui change en réalité palpable, l'espace indéfini peuplé d'apparences, domaine des fantômes; et puis, je pouvais m'appuyer contre, et de là voir venir; c'est ce que je fis.

En me retournant je n'avais vu que l'ombre et le vide, mais la bête n'en vivait pas moins dans mon imagination, et je la supposais prête à fondre sur moi, de tous les points dont la nuit ou les objets me voilaient la vue. C'est ce

qui fut cause que mes terreurs commençaient déjà à se porter sur le revers du mur auquel j'étais adossé, lorsqu'à un bruit que je crus être parti de ce côté, elles s'y concentrèrent toutes.

C'était un bruit semblable à celui que font entendre les chouettes; nul doute que ce ne fût la bête! Je la sentais, je la voyais grimper le mur en insérant les os de ses doigts entre les jointures des pierres; en sorte que, les regards enchaînés au sommet de la muraille, j'attendais de seconde en seconde de voir sa tête s'avancer lentement, et les deux orbites se fixer sur moi.

XIV.

Cette situation devenant intolérable, l'angoisse me poussa à sa rencontre. J'aimais mieux encore l'aller trouver que de l'attendre, immobile et palpitant. Je m'aidai donc de quelques pêchers adossés à la muraille, et je grimpai ainsi jusqu'au sommet que j'enfourchai.

Point de bête. Quoique je m'y attendisse parfaitement, j'eus tout le plaisir de la surprise. Les peureux prêtent l'oreille à deux voix qui se contredisent, celle de la peur et celle du sens commun, en sorte qu'écoutant, tantôt l'une, tantôt l'autre, ou toutes deux en même temps, ils sont sujets aux plus étranges inconséquences.

Au lieu de la bête je voyais une plaine entourée de murailles, plus loin des arbres, et au-delà la ville dominée par la grosse tour de St. Pierre.

La vue de la ville me fit plaisir, mais il n'y avait pas une lumière aux maisons, et la tour de St. Pierre ne me présentait rien de bien rassurant, lorsque le carillon de l'horloge se fit entendre.....

Toutes mes terreurs s'envolèrent subitement. Ce son si connu me transporta comme en plein jour, et l'idée que d'autres écoutaient avec moi me fit perdre tout-à-fait le sentiment de mon isolement. Je redevins calme, brave, hardi, ... mais pour fort peu de temps. Le carillon se tut, l'horloge sonna deux heures, et toute la nature qui m'avait semblé écouter le carillon avec moi, me parut de nouveau reporter toute son attention sur moi, perché là haut sur ma muraille. Je me faisais petit, je m'effaçais, je me couchais tout de mon long sur cette crête étroite; impossible d'échapper aux regards. Les choux, les choux eux-mêmes, plantés en longues files, me semblaient des têtes alignées, des bouches ricanantes, des milliers d'yeux fixés sur ma personne. Je préférai donc redescendre, et par crainte de la grande roue, je descendis sur le revers opposé de la muraille.

XV.

J'avais fait quelques pas avec assez de bonheur, lorsque je vins me heurter contre un objet que mes yeux n'avaient pu distinguer de la noirceur de l'ombre. Au choc subit je poussai un cri, croyant que ce fût la bête elle-même; mais lorsque revenu de cette première impression

j'eus touché des balustres noirs, une sueur froide parcourut tout mon corps. J'étais dans le cimetière!!

A cette soudaine idée mille visions effrayantes s'élevèrent devant moi, jaillissant comme du sein d'une lueur bleuâtre qui leur prêtait une pâleur sépulcrale. C'étaient des spectres vermoulus, des crânes, des os, une femme noire, d'affreux fossoyeurs..... Mais la plus horrible de toutes, celle qui finit par éclipser les autres, c'était celle de mon grand-père à moitié caché sous la terre. Ses traits défigurés présentaient des os creusés, des orbites vides; sa bouche dépouillée de dents semblait plaindre sourdement, et de ses bras décharnés il écartait avec effort une poussière immonde.

Hors de moi je marchais rapidement, comme pour m'éloigner de ces pensées en même temps que des balustres noirs; mais à mesure que je marchais, le spectre sortait de sa fosse, il tournait ses orbites sur la plaine, il m'avait reconnu, déjà il allongeait sur ma trace son pas sourd et mystérieux, et comme si à chaque seconde il eût été sur le point de m'atteindre, mon cœur battait avec violence. Tout-à-coup mon chapeau tombe, et je sens sa main froide et dure s'appesantir sur ma tête.... «Grand-père! O non; grand-père!» m'écriai-je en fuyant de toute la vitesse que me permettait le délire de la plus affreuse terreur.

XVI.

C'étaient les branches inférieures d'un saule, contre lesquelles ma tête était venue se heurter.

Au mouvement de ma fuite, au bruit de mes pas surgissaient mille autres spectres, et j'en sentais déjà une armée à ma poursuite, lorsqu'ayant atteint le portail, je continuai à courir jusqu'aux portes de la ville. «Qui vive!» cria la sentinelle.

A cette voix d'homme, adieu fantômes, spectres, monstres, couleuvres. «Ami!» répondis-je, d'un accent presque passionné. Une heure après j'étais rendu à ma famille.

XVII.

Cette crise me fit grand bien. J'oubliai mes amours, et je retrouvai mon chapeau.

R. T.



MÉLANGES.

1) *Des sources sulfureuses de Goraedschewodsk dans le Caucase.* — *Extrait d'une lettre particulière datée de Goraedschewodsk.* — Il faut que la terre recèle ici dans son sein un laboratoire bien actif, puisque sur un espace assez borné on voit jaillir une centaine de sources minérales, aussi variées relativement à leurs élémens constitutifs qu'à leur vertus médicales. Goraedschewodsk ou Piatigoria, nom que ce lieu portera à l'avenir, possède plusieurs sources sulfureuses, dont la température varie de 22 à 37 degrés de Réaumur, et qui, outre des sels dissolvans, renferment en grande quantité du gaz acide carbonique et du gaz hydrogène sulfuré. A 15 werst de Goraedschewodsk, en allant vers l'ouest, on trouve des eaux therma-

les ferrugineuses, à une température de 18 à 33° de R., et à 35 werst, au midi, des eaux minérales froides, appelées *Bogatirskaja Woda* (eau des héros), qui, dit-on, possèdent une vertu stomachique et fortifiante tout-à-fait extraordinaire. Les eaux thermales, dites alcalines, sont à dix-huit werst d'ici, et celles dites savonneuses, à trente-cinq werst. Voilà les principales eaux du Caucase connues jusqu'à présent; plusieurs d'entr'elles sont encore négligées; celles de Goraedschewodsk, et de Bogatirskaja Woda, ainsi que les eaux ferrugineuses, sont les plus fréquentées. On m'a assuré qu'en pénétrant plus avant dans la chaîne du Caucase, on trouvait des sources minérales de différentes vertus; mais il est impossible de les explorer, à cause des mœurs sauvages et des habitudes pillardes des Circassiens qui habitent ces régions. Même dans les environs de Goraedschewodsk et des autres eaux thermales dont j'ai parlé, le gouvernement a été obligé de placer de distance en distance des piquets de Cosaques pour la sûreté des voyageurs.

Les montagnes des environs sont assez élevées et sont formées de chaux carbonatée secondaire; le dépôt des sources minérales forme un tuf calcaire qui renferme fréquemment des plantes et nombre d'escargots. Les montagnes sont en partie sans aucune végétation, en partie couvertes d'arbres et d'arbrisseaux. Les environs de Goraedschewodsk sont riches en belles plantes et en beaux insectes. La vigne croît spontanément; elle tapisse les rochers et grimpe autour des arbres; les forêts se composent de cerisiers, de pommiers et de poiriers sauvages.

Les édifices où se trouvent les bains, sont construits dans un style grandiose, et la distribution de leur intérieur est très-bien entendue; les promenades à l'usage des baigneurs sont fort soignées. En général les établissemens des eaux minérales de Goraedschewodsk s'améliorent d'année en année, et leur vogue augmente, grâce aux soins du général Emanuel, gouverneur du Caucase septentrional. (*Berghaus Annalen*, février et mars 2832).

---

2) *Observations sur la chaîne de l'Himalaya.* — Les différences de latitude influent peu sur le climat de la chaîne de l'Himalaya; il



est divisé, pour ainsi dire, par couches, en sorte que dans l'espace d'un jour on peut monter depuis la chaleur des tropiques jusqu'à la région où l'on ne trouve plus d'autres arbres que le bouleau. Sur la pente méridionale la terre peut se cultiver jusqu'à une hauteur de dix mille pieds au-dessus du niveau de la mer, mais les moissons sont maigres et chétives. Au mois de juin le maximun de la chaleur est de 17 degrés de Réaumur; la chaleur moyenne de toute l'année est de 4 ½ degrés. Jusqu'à la hauteur de 11,500 pieds on voit de belles forêts; au-delà de cette ligne les arbres diminuent de hauteur et de vigueur de végétation.

On passe le fleuve *Sutley* près de *Wangton* sur une échelle de cordes. De ce point la route se dirige directement au nord et arrive à la hauteur de 11,000 pieds. Des neiges éternelles couvrent les régions les plus élevées de cette vaste chaîne de montagnes; de temps en temps des masses énormes de ces neiges se détachent par l'effet de l'action du soleil, se précipitent avec fracas dans de profonds abîmes et entraînent avec elles des fragmens de rochers. Lorsqu'on arrive à une hauteur de quinze mille pieds, la respiration devient difficile, le voyageur éprouve une grande lassitude, des vertiges, des maux de tête et une soif inextinguible. Il est impossible de décrire les sensations que produit l'extrême raréfaction de l'air; on croit étouffer à tout moment; la respiration s'accélère d'une manière très-pénible, l'élasticité de la peau diminue et le sang circule avec une rapidité qui désorganise toute la machine.

Le point culminant du passage est à 16,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, et les montagnes qui dominent s'élèvent jusqu'à 18,500 pieds. A mesure que l'on approche de la frontière chinoise, on voit le pays changer d'aspect : les arbres sont en petit nombre et rabougris; la végétation est pauvre et chétive, les montagnes présentent des masses lourdes dont les formes n'ont rien de pittoresque. Tel est en général le pays que traverse la route qui conduit à Ladak. Le voyageur marche sans cesse au milieu de rochers dont il se détache à chaque instant des fragmens qui menacent de l'écraser, et ne fait que monter et descendre, tantôt grelottant de froid, tantôt étouffant de chaleur. Souvent il est obligé de

grimper sur des échelles fragiles le long d'horribles abîmes, et de franchir des torrens sur des bouts de branches qui se balencent au gré des vents. (*Berghaus Annalen*, février et mars 1832).



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME I DE 1833. (LE LIIe DE LA SÉRIE.)

